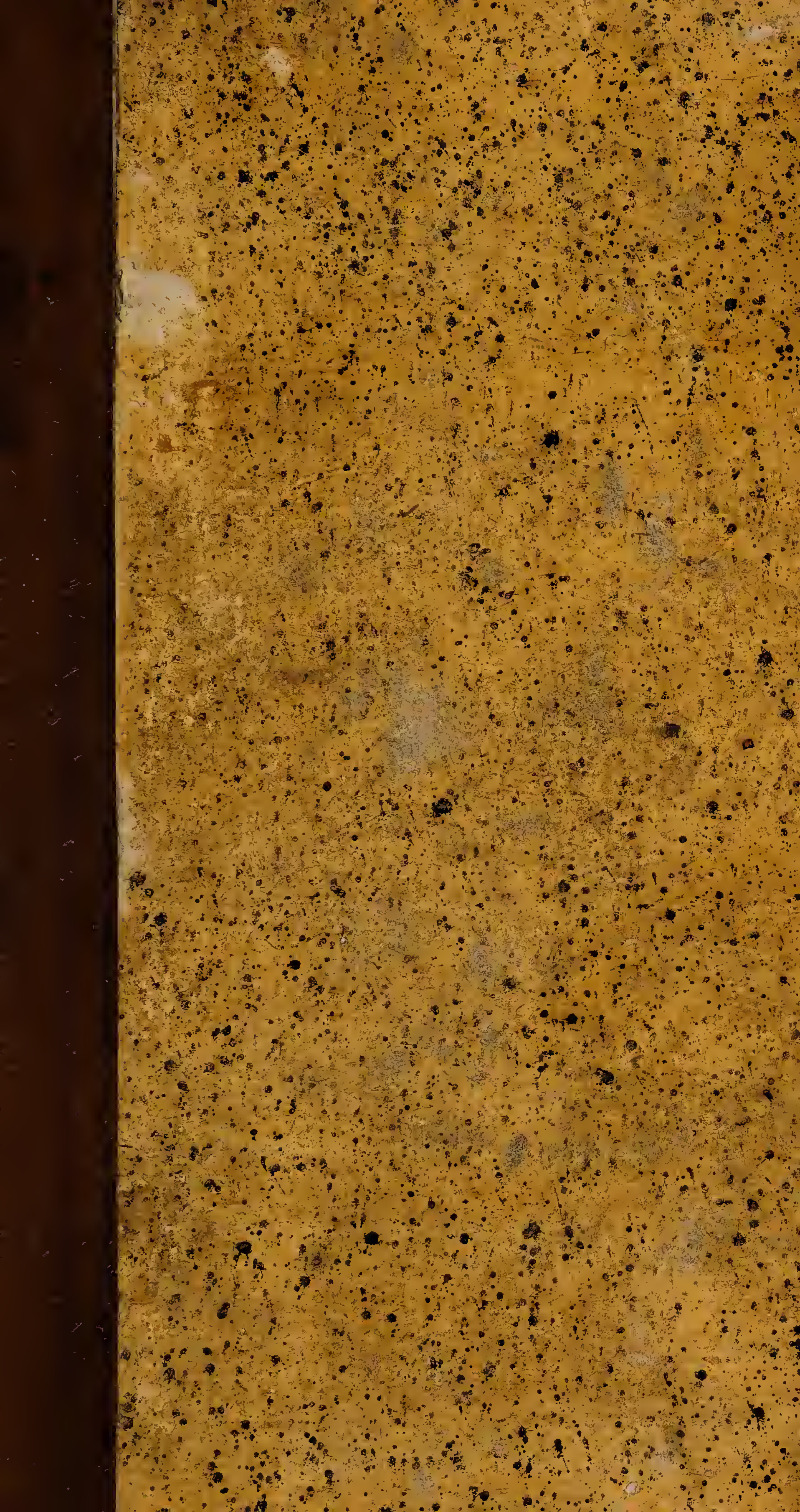


JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à Son Altesse Royale

MONSIEUR,

FRERE DU ROI.

Opinionum commenta delet dies, naturæ judicia confirmat. *Cicero de Natur. Deor.*

JUILLET 1777.

TOME XLVIII.



A PARIS.

Chez la V. THIBOUST, Imprimeur, place de Cambrai.



JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

JUILLET 1777.

EXTRAIT.

TRAITÉ des maladies vénériennes, traduit du latin de M. ASTRUC; quatrieme édition, revue & augmentée de remarques; par M. LOUIS, Professeur & Censeur royal, Chirurgien-consultant des armées du ROI, Inspecteur des hôpitaux militaires du royaume, associé libre de la Société royale des sciences de Montpellier, aggrégé honoraire du college royal de

Médecine de Nanci, &c. quatre tomes in-12. A Paris, chez P. G. Cavelier, *Libraire rue S. Jacques. 1777.*

M. *Aſtruc* avoit ajouté, aux précédentes éditions, des remarques relatives aux circonſtances du temps où chaque édition a paru. M. *Louis*, dans ſon avertiſſement, dit qu'il a réuni les remarques de l'auteur en conſervant ce qu'elles contenoient d'utile, ſoit en augmentations, éclairciſſemens ou corrections ſur le fond des matieres; mais il a ſupprimé des controverſes littéraires ou des diſcuſſions polémiques, devenues ſuperflues, parce qu'on n'a plus aucun intérêt à les lire. Ce vuide eſt rempli par des réflexions qu'il étoit en effet important d'ajouter au traité de M. *Aſtruc*. Elles préſentent un précis des connoiſſances que l'on a acquiſes depuis la derniere édition. Il faut même dire, pour ne rien diſſimuler, que du vivant de M. *Aſtruc*, l'art avoit fait « des progrès qui permettoient de préſenter, ſur la maniere de traiter les maladies vénériennes, des vues eſſentielles, échappées à l'érudition de ce célebre & très-ſavant médecin ». Au ſurplus ſon ouvrage eſt trop connu pour qu'il ſoit néceſſaire de

nous y arrêter, & nous devons nous borner à exposer ce que cette nouvelle édition peut offrir de remarquable. « Les vues d'additions & de réforme que je présente ici, dit M. *Louis*, forment douze paragraphes : 1°. sur l'origine de la maladie vénérienne ; 2°. sur la nature du virus & ses différentes manieres d'agir ; 3°. sur la distinction entre la maladie vénérienne récente, annoncée par des symptômes primitifs connus, & cette maladie déguisée & compliquée 4°. J'examine quels sont les effets de la salivation, & s'il est avantageux ou nuisible de la procurer. 5°. J'expose, d'après l'expérience, les bons effets des sudorifiques. 6°. Le vice local est un sujet d'examen intéressant, & je tâche de marquer les cas où il faut l'attaquer préliminairement. 7°. Cette doctrine, appuyée sur la raison & l'expérience, se trouve conforme aux idées suivant lesquelles *Boerhaave* concevoit la communication & la propagation du vice vénérien. 8°. On fait une application de ces principes à la gonorrhée virulente, dont on examine plus particuliérement la nature, pour dévoiler les erreurs qu'on commet ordinairement dans les procédés curatifs de cette maladie. 9°. Les obstacles du canal de l'uretre, suites ordinaires de ces traite-

mens, causent une strangurie habituelle, qui admet une méthode de guérir plus parfaite que celle dont M. *Astruc* fait mention. 10°. On fait voir que la pratique du traitement anti-vénérien, par les fumigations, est aussi ancienne que la connoissance du mal, & que cette forme de remedes, aussi bien connue il y a deux cens ans qu'aujourd'hui, a toujours été infidele & insuffisante. 11°. On décrit les manœuvres des charlatans, si multipliées de nos jours, à la honte de la raison & au détriment de l'humanité, en tâchant de faire rougir leurs complices, fauteurs & adhérens, répandus malheureusement dans toutes les classes de la société civile. Des observations prouvent que les frictions mercurielles, dirigées par la seule expérience, ont eu des succès constans; & que les raisonnemens spécieux d'une théorie qui n'a pas l'expérience pour compagne & pour guide, ne servent qu'à égarer ceux qui se laissent éblouir à cette fausse lueur. 12°. enfin, je donne aux éleves un plan de travail, par lequel ils pourront faire de grands progrès dans leurs études ».

On ne pense point que les recherches historiques, sur l'origine de la vérole, puissent servir à perfectionner le traitement de cette maladie : aussi n'est-ce

qu'en faveur de ceux qui voudroient s'amuser de cette discussion, dit l'éditeur, qu'il indique un petit traité anglois traduit en françois, ayant pour titre : *dissertation sur l'origine de la maladie vénérienne, pour prouver que le mal n'est pas venu d'Amérique, mais qu'il a commencé en Europe par une épidémie. A Paris, chez* Durand, *rue du Foin Saint-Jacques.* Cette dissertation est citée & appréciée par *Van Swieten* dans ses commentaires. Ce que M. *L.* ajoute de plus, c'est le nom de son auteur, M. *Sanchès*, pensionnaire de l'impératrice des Russies, & ancien premier médecin des armées russes.

L'éditeur réfute ensuite le sentiment de M. *Astruc* sur la nature du virus & de ses différentes manieres d'agir, ce qui étoit bon & facile à faire ; mais on auroit pu terminer ce paragraphe par des citations plus heureuses que celles qui sont empruntées de *Quesnai*. Il suffisoit, pour cela, de donner un extrait des commentaires de *Van Swieten*, qui ont fourni à l'éditeur la matiere de la plus grande partie de ses paragraphes. Néanmoins il n'hésite pas à donner la préférence aux frictions ; mais l'amour du bien public le force de convenir qu'on peut tirer quelque parti du sublimé cor-

rosif dans les véroles invétérées, & s'il indique le mémoire de feu M. *Pibrac*, fait pour décrier ce remede, afin de n'induire personne en erreur, il avertit que M. *de Horne*, ancien médecin des armées, &c. « a donné depuis, en faveur du sublimé corrosif, une dissertation dont plusieurs gens de l'art font grand cas ». Nous ne pouvons nous dispenser ici d'ajouter quelques éclaircissemens aux remarques de M. *L.* sur les reproches qui concernent l'usage du sublimé corrosif, combiné avec les frictions. Il n'est sans doute que trop vrai, qu'au lieu de guérir, on a quelquefois empoisonné avec le sublimé corrosif. Nous ignorons si de pareils malheurs sont arrivés, comme on l'assure, *dans quelques-uns des établissemens formés sous l'autorité du gouvernement*; mais ce que nous savons bien positivement, c'est que M. *de Horne*, l'un des médecins inspecteurs de ces établissemens, a donné les regles de pratique les plus sages sur l'administration du remede de *Van Swieten*. L'honneur de l'art qu'il professe, lui est trop cher, & il est trop attentif à en remplir les devoirs, pour qu'il ait pu arriver quelque accident grave aux malades confiés à ses soins. Nous devons dire encore qu'on n'auroit qu'une idée très-impar-

faite de l'ouvrage de ce ſavant médecin, d'après la notice qu'en donne M. *L.* Ce que M. *de Horne* a écrit ſur l'uſage du ſublimé corroſif, eſt conſigné dans un chapitre qui fait partie d'un ouvrage dans lequel tous les remedes ſont analyſés, & les différentes méthodes de les adminiſtrer appréciées (*a*).

Les Juges impartiaux ne font aucune difficulté d'avouer qu'après les écrits d'*Aſtruc & de Van Swieten*, celui de M. *de Horne* eſt un des meilleurs qui ait paru ſur les maladies vénériennes. Si d'après *Van Swieten*, & la comparaiſon qu'il étoit à même de faire, pendant pluſieurs années, des différentes méthodes de traiter la vérole, il donne généralement la préférence au ſublimé corroſif, il eſt difficile de ne point ſe rendre à la force des motifs qui l'y ont déterminé. Les accidens funeſtes occaſionnés par le ſublimé corroſif, lorſqu'il a été adminiſtré par des mains ignorantes & téméraires, ſont bien faits pour intimider le public; mais un Juge éclairé n'at-

(*a*) Cet ouvrage a pour titre: *expoſition raiſonnée des différentes méthodes d'adminiſtrer le mercure dans les maladies vénériennes, précédée de l'examen des préſervatifs. Paris, chez* Monory, *rue de la comédie françoiſe.* 1775.

tribuera point au remede même ce qui n'eſt que l'effet de l'abus. Il ſeroit facile de prouver, ſi on pouvoit en douter, que celui des frictions a occaſionné des accidens encore plus terribles, plus effrayans & plus multipliés. *Miſeri ægri magno numero collecti, toto ſalivationis tempore, ſupini decumbere non poterant, ſi enim in tali ſtatu, obdormire vel inciperent, mox peribant convulſi; aliis hæmoptoë, vomitus, dyſenteria accedebant, non ſine ingenti moleſtiâ & periculo.* Van Swieten §. 1477.

Convenons donc que le mercure, mal adminiſtré, ſous quelque forme que ce puiſſe être, devient un poiſon; que la prudence ſeule du praticien peut en aſſurer les heureux effets, & que ſi les véroles récentes peuvent être guéries, pour ainſi dire, indifféremment par toutes les méthodes, celles, au contraire, qui ſont invétérées, demandent les lumieres de la médecine pour le choix des remedes & la combinaiſon du traitement que les circonſtances & la complication de la vérole avec d'autres maladies, peuvent indiquer.

M. *L.* démontre, par d'excellentes obſervations, qui font le ſujet du ſixieme paragraphe, que l'exiſtence du mal local peut rendre infructueuſe la meilleure

administration du spécifique, & qu'il est des cas où il convient essentiellement de commencer le traitement par les moyens capables de détruire le vice local ; sans quoi on ne pourroit parvenir à détruire le virus dont ce vice est le foyer. Il rapporte deux observations à ce sujet : la premiere appartient à *Fabrice de Hilden*, observ. chirurg. centur. V. obs. 95, & la seconde faite par *Samuel Duclos*, nous a été transmise par *Horstius*. oper. med. tom. 2. liber. 11. obs. 14. Les principes qui en dérivent, sont mis dans le plus grand jour par M. *L.* Nous citerons quelques-unes de ses remarques.

« Des faits de cette nature doivent être précieusement conservés à la postérité, qui y verra les grandes ressources de l'art, lorsqu'il est exercé par des mains dignes d'un ministere aussi noble qu'utile. Si dans les deux malades que M. *Astruc* a traités après *Boerhaave*, qui avoit administré sans succès la méthode sudorifique de *Hutten*, les exfoliations ne se fussent pas faites naturellement pendant le cours du dernier traitement, M. *Astruc* l'auroit éprouvé tout aussi inefficace que les précédens. Combien de gens sont morts misérablement parce que des traitemens répétés, & toujours inutiles, ont été conduits dans l'oubli

de la destruction préliminaire du vice local ? On croyoit suivre un plan méthodique de curation, par l'usage des remedes les mieux indiqués pour l'éradication de la cause ; & c'étoit par les effets du mal qu'il falloit commencer. Comment l'exemple donné par *Fabrice de Hilden* a-t-il pu ne pas servir de base aux instructions que tant d'auteurs se sont ingérés de donner sur cette partie de l'art, depuis que notre illustre praticien a écrit ? C'est en 1589, qu'il tint cette conduite si salutaire, par laquelle son génie le porta à aller au secours de la nature, par une voie toute nouvelle, & à accélérer une marche dont la lenteur à souvent été meurtriere. Ce qui rend inexcusable la négligence des professeurs & des praticiens à cet égard, c'est que l'auteur a tiré, de ce fait, une induction qui enrichit l'art d'un précepte des plus importans. Car il examine pourquoi, dans ce cas particulier, la maladie a éludé plusieurs fois la vertu des frictions mercurielles, pendant que le mari a été parfaitement guéri par un seul traitement. *Fabrice de Hilden* a regardé la carie de la clavicule comme le foyer où le vice vénérien s'étoit déposé : tous les traitemens ont été inutiles, tant que cette carie n'a pas été détruite ;

parce qu'il repassoit sans cesse, de cette partie, dans le sang, des principes d'infection qui en corrompoient la masse ».

S'il est des cas où aucun remede ne peut réussir avant l'opération chirurgicale, le précepte dont on vient de démontrer l'utilité n'en souffre pas moins des exceptions, & « elles prouvent, continue M. *L*, avec quel discernement il faut faire l'application des meilleures regles. La science consiste à les connoître, & l'habileté à savoir les mettre en pratique; ensorte qu'on pourroit être très-savant & fort mal-habile : l'histoire de l'art fournit des exemples de cette vérité. Le précepte qui prescrit d'attaquer primitivement le mal local, a, sans doute, de grands avantages; mais on peut en abuser; & ce qui pourra paroître singulier, c'est que cet abus a lieu tous les jours de la part des gens qui n'ont aucune idée du précepte, au moins sous la face par laquelle nous l'avons présenté. » M. *L.* en rapporte un exemple. Ces remarques importantes le conduisent naturellement à blâmer, d'après *Boerhaave* & *Van Swieten*, ceux qui attaquent les ulceres chancreux, les porreaux, &c. avec des substances âcres. Les mêmes principes, d'après lesquels on fait connoître les dangers de cette

manœuvre, ſont appliqués au traitement de la gonorrhée virulente. L'éditeur, à ce ſujet, a fait des additions excellentes, ainſi que ſur les fiſtules.

Enfin M. *L.* rapporte des anecdotes curieuſes & bien détaillées pour juſtifier *Guillaume Loyſeau de Bergerac*, médecin & chirurgien du Roi, du reproche de charlataniſme dont *Dionis* & *Aſtruc* l'avoient couvert.

Le douzieme paragraphe eſt, comme on l'a dit, conſacré à un plan de travail pour former des éleves. A cette occaſion, M. *L.* annonce qu'on publiera inceſſamment la traduction françoiſe des commentaires de *Van Swieten* ſur les maladies vénériennes. « J'ai cru, continue-t-il, rendre ſervice aux éleves, en donnant ici, par anticipation, le texte ſeul de *Boerhaave ;* c'eſt leur offrir un ſujet d'inſtruction qui leur ſera très-profitable, s'ils veulent ſe donner la peine d'apprendre ces ſentences aphoriſtiques, de les méditer & de commencer par les commenter eux-mêmes, d'après la doctrine de M. *Aſtruc*, & les vues d'addition & de réforme qu'ils auront trouvé dans ce traité ». La partie chirurgicale étant, au moins, auſſi-bien traitée dans dans les commentaires de *Van Swieten*, que ce qui concerne les maladies in-

ternes, il eſt en effet bien à deſirer qu'un habile & ſavant chirurgien mette les inſtructions du commentateur de *Boerhaave* à la portée des éleves.

Perſonne ne peut mieux s'acquitter de cette tache que M. *L.* Il augmentera, par-là, la reconnoiſſance que la chirurgie & l'humanité lui doivent. Il eſt de l'intérêt de l'une & de l'autre, que tous les bons ouvrages ſur un art ſi difficile & ſi néceſſaire, ſoient écrits ou traduits en la langue maternelle du chirurgien, afin qu'étant diſpenſé de donner ſon temps le plus précieux à la longue étude du latin, il puiſſe dès ſa plus tendre jeuneſſe, acquérir les connoiſſances anatomiques, & en même temps la ſûreté & la légéreté de la main, qui ſont le triomphe de la chirurgie. Mais quoique l'expérience journaliere prouve que ſi le luxe eſt ſéduiſant, il eſt auſſi dangereux & nuiſible même dans les arts & les ſciences : il y auroit cependant de l'erreur & de l'injuſtice de penſer qu'il fût abſolument impoſſible qu'un homme, verſé dans les belles-lettres, & un philologue, puiſſe, en même-temps, avoir l'habileté d'un excellent opérateur. Nous avons pluſieurs exemples du contraire, & M. *L.* en eſt ſans doute un des plus remarquables.

Il vient de paroître, dans l'inſtant, un nouvel examen de *l'eau fondante de Préval*. Les propriétés qu'on lui attribue, & les anecdotes qu'elle a fournies, doivent tenir leur place dans l'hiſtoire de la médecine ; ſi ce n'eſt pour l'honneur de l'art, ce ſera pour apprendre qu'on a eu la témérité de le proſtituer, & pour donner un exemple de plus de cet axiome, *corruptio optimi peſſima*.

ANALYSES

D'UNE liqueur annoncée ſous le titre d'eau fondante & préſervative de M. DE PRÉVAL.

Si les avantages & la néceſſité de l'art de guérir étoient équivoques, on pourroit, ſans doute, citer la guériſon des maladies vénériennes comme une preuve bien démonſtrative de ſes bienfaits. On offre, à notre ſiecle fortuné, un préſent infiniment plus précieux : Il ne s'agit plus ni de régime gênant, ni de drogues nauſéabondes : on évitera juſqu'à la convaleſcence ; car on ſera diſpenſé de guérir d'une maladie dès qu'il eſt ſûr qu'on en eſt préſervé. Parmi ceux qui prétendent (*a*) à

(*a*) M. *de Malon* dans ſon eſſai ſur neuf ma-

l'honneur

l'honneur de cette découverte, bien plus séduiſante que celle du grand œuvre, M. *Guilbert de Préval* tient le premier rang. L'hiſtoire le préſentera à nos neveux étonnés, comme un exemple inimitable du dévouement le plus parfait. Le ſacrifice de M. *de Préval* eſt effectivement ſans réſerve; & pour ajouter à ſa honte, il n'a pas même héſité d'accabler, de la douleur la plus profonde, une compagnie nombreuſe d'hommes, qu'il ſait être jaloux de mériter la conſidération publique, par leur ſavoir, leur délicateſſe, la continuité & l'importance de leurs ſervices: mais M. *de Préval* pouvoit-il être retenu par aucun frein, lorſqu'il s'efforçoit d'aſſurer la poſſibilité phyſique de délivrer l'humanité d'un de ſes fléaux les plus redoutables? S'il a excité la curioſité & la ſurpriſe, il ne s'attendoit pas moins à trouver de puiſſans protecteurs,

---

ladies, à Paris, chez *Boudet*, 1770, donne la recette de deux préſervatifs. M. *de Cezan*, dans ſon manuel antiſyphilitique, publie également la recette du ſien, & en cela ces Meſſieurs ſont plus généreux que M. *de Préval*. Nous nous abſtiendrons de nommer un quatrieme préſervateur, puiſqu'il ſe borne actuellement à préconiſer ſon remede comme un curatif ſupérieur.

& à ſe faire des partiſans zélés. On s'empreſſoit de prôner le préſervatif & le préſervateur. Rien, ſans doute, de plus naturel & de plus louable dans ceux qui ſe félicitoient, d'avance, de partager avec M. *de Préval* le titre le plus digne d'envie, celui de bienfaiteur de l'humanité. Le public & l'état ne ſauroient accorder des récompenſes trop magnifiques à un héros auſſi magnanime : mais avant que de les décerner, il convient cependant de s'aſſurer de la réalité du phénomene. Si la crédulité, la prévention, & le ridicule ou la honte, qu'on attache à l'aveu public d'une erreur, étoient les ſeuls garans des propriétés ſingulieres de cette eau, il ſeroit pour-lors du devoir des hommes, à qui la conſervation de leurs ſemblables eſt confiée, de mettre la vérité dans tout ſon jour. Elle peut être démontrée par deux moyens : le plus honnête, comme le moins périlleux, d'apprécier cette eau myſtérieuſe, eſt l'analyſe ; mais ce que la chymie nous apprend eſt également prouvé par des expériences individuelles, (*in propriâ pelle*) très multipliées. La vérité eſt donc auſſi généralement reconnue par les médecins & les chirurgiens que par les chymiſtes. Le premier, parmi eux, qui ait publié l'analyſe de l'eau préſervative eſt M.

de Horne : on la trouve dans ſon premier chapitre de l'expoſition raiſonnée des différentes méthodes, &c. M. l'abbé *Teſſier*, docteur-régent de la Faculté de médecine de Paris & de la Société royale de médecine, vient d'en faire une nouvelle analyſe (*a*). Après avoir décompoſé *l'eau* dite *de Préval*, & après avoir reconnu quels étoient ſes principes, afin de rendre la preuve complette, MM. *de Horne* & *Teſſier* ont compoſé une eau avec les mêmes ſubſtances, qu'ils avoient découvert être les ingrédiens de l'eau vendue par M. *de Préval*, & cette eau, compoſée par MM. *de Horne* & *Teſſier*, ſoumiſe aux mêmes expériences qu'une ſeconde Bouteille *d'eau de Préval*, priſe chez M. *de Préval*, en même temps que la premiere, en fourniſſant les mêmes réſultats, a imprimé le ſceau de l'évidence aux premieres preuves qui réſultoient de l'analyſe de l'eau vendue par M. *de Préval*.

D'après ce travail, il eſt démontré que le ſoit-diſant préſervatif eſt l'eau phagédénique filtrée, ou le ſublimé cor-

(*a*) Examen de l'eau fondante & préſervative anti-vénérienne de M. *Guilbert de Préval*; à Paris, chez *Ruault*, rue de la Harpe.

rosif décomposé par l'eau de chaux. Cette eau, que M. *de Préval* a choisie pour l'annoncer comme un secret & comme un préservatif de la maladie vénérienne, est, depuis long-temps, connue de tous les éleves en pharmacie; mais il ne pouvoit appartenir qu'à M. *de Préval* de lui attribuer des propriétés qu'aucun chymiste n'auroit pu lui supposer, puisqu'il est impossible qu'elle les ait. Si M. *de Préval* est assez (*a*) ignorant pour ne pas concevoir les principes

(*a*) M. *de Préval* vient de répéter dans son dernier mémoire ce qu'il a annoncé plusieurs fois; *c'est que ce remede est tellement antipathique du mal, qu'il l'indique. Il change de couleur, il se trouble; de limpide qu'il est, il devient épais, blanchâtre, laiteux, à la seule approche du mal, & il est nuancé en proportion de ses degrés.* (pag. 11.) Les premieres notions en chymie suffisent pour expliquer pourquoi le remede de *Préval*, l'eau phagédénique, se décompose à l'air & se couvre d'une pellicule terreuse, caractere propre à l'eau de chaux. Le langage de M. *de Préval* est donc une preuve d'ignorance crasse. Il ajoute : *c'est un fanal pour le voyageur, qui lui montre le danger : il en est préservé s'il n'a pas perdu la raison.* M. *de Préval* entend, sans doute, cette raison qui permet au voyageur d'affronter impunément le danger que son eau décèle, pourvu qu'il se souvienne que

qui établiſſent cette vérité, qu'au moins il ne ſoit pas aſſez perfide pour immoler à ſa cupidité les victimes d'un preſtige odieux & fatal ; qu'il s'en rapporte à ſes yeux & à ſes oreilles ; qu'il frémiſſe ! mais non, il oſe demander des preuves de l'infidélité de ſon préſervatif, tandis qu'il connoît lui-même les ſuites fâcheuſes de ſon uſage, & qu'il eſt auſſi très-perſuadé que ſon imprudence l'a rendu mortel. A tous ces égards, comme M. l'abbé *Teſſier*, d'après M. *de Horne*, déduit de l'analyſe de l'eau de *Préval* des conſéquences très-

---

cette eau ſalutaire peut non-ſeulement préſerver, en tant qu'elle indique la préſence du virus, mais encore qu'elle peut l'annuller d'une maniere inſtante, après en avoir été infecté.

Voyez l'inſtruction de M. *de Préval* ſur la maniere de ſe ſervir de ſon eau préſervative. La pudeur ne nous permet pas de la tranſcrire en langue vulgaire.

Hâc aquâ qui voluerit uti, in cyatho, aut alio quocumque vaſe, non è metallis confecto, ſed aut figulino, aut vitreo, partem immergat à contagio defendendam, eam illâ aquâ abluat accuratè, poſtquam periculo contagii ſeſe expoſuerit; mulieres abluantur eâ in uterum injectâ.

M. de Préval a déſavoué l'impreſſion & la publicité de cette feuille, mais il a reconnu les propriétés qui y ſont énoncées.

justes & des réflexions utiles, il est de notre devoir d'en rapporter un extrait.

« L'action du mercure, dans le sublimé corrosif, dépend non-seulement de l'esprit de sel qui l'anime, mais d'une vertu attachée à l'union des deux principes. On ne doit pas présumer que l'auteur de l'eau fondante, en lui accordant une propriété préservative, l'ait fait dépendre du sublimé corrosif. Il ne peut ignorer ce qui se passe dans la composition de son remede, où l'union de l'esprit de sel avec le mercure étant rompue, celui-là forme, avec la terre de l'eau de chaux un sel marin à base calcaire, tandis que celui-ci reste seul & suspendu. Auquel de ces principes doit-on accorder la propriété antisyphilitique? Est-ce au sel marin calcaire? Quoique cette espece de combinaison ne soit pas d'usage en médecine, sa saveur styptique la range dans la classe des astringens. Ainsi il agiroit en resserrant les fibres, & en s'opposant à l'expulsion du virus; il ne pourroit être que nuisible. Au reste, il y en a trop peu pour qu'on puisse en attendre des effets sensibles. Est-ce au mercure? A peine une pinte d'eau fondante en contient-elle un grain. Est-ce à l'eau de chaux? Elle ne pourroit agir qu'en neutralisant le virus,

ce qui ſuppoſeroit qu'il eſt d'une nature acide. Mais M. *Guilbert de Préval* ne l'a pas encore démontré. D'ailleurs, il eut été inutile de mêler l'eau de chaux avec la diſſolution de ſublimé corroſif, puiſque l'eau de chaux ſeule eut ſuffi. Si ce n'eſt d'aucun de ces principes, pris ſéparément, qu'on doit attendre quelque choſe, c'eſt peut-être de leur union, de leur mêlange. Dans ce cas, l'eau fondante jouiroit des vertus de l'eau phagédénique. En chirurgie on emploie ce remede pour mondifier les ulceres. Lorſqu'après une longue & abondante ſuppuration, les fibres ſont dans le relâchement, l'eau phagédénique en rappelle le ton, & abſorbe en même temps l'humidité qui les abreuve. Mais dans le cas où M. *Guilbert de Préval* conſeille ſon eau fondante, il ne s'agit ni de mondifier, ni de deſſécher, ni de donner du ton. On veut ſeulement empêcher un virus redoutable de pénétrer bien avant; on veut émouſſer ſon activité. L'eau phagédénique n'eſt propre ni à l'un ni à l'autre. D'ailleurs, l'eau fondante differe de l'eau phagédénique, en ce qu'elle eſt filtrée & ſéparée du premier précipité, qui contient preſque la totalité du mercure. Elle eſt encore moins capable d'épuiſer les ſucs impregnés de virus. De quelque

maniere qu'on se persuade qu'agisse l'eau fondante, on ne peut y voir la propriété insigne de préserver du virus syphilitique.

Des bruits, généralement répandus (*a*), annoncent que M. *Guilbert de Préval* a choisi une fille, la plus infectée qu'il a pu trouver de virus vénérien, & qu'ayant fait lui-même l'épreuve de son spécifique, il n'a point été attaqué de la contagion. En supposant que cela soit exact, & qu'il n'ait fait usage que de l'eau fondante, en faut-il conclure qu'elle est infaillible? Mais ignore-t-on qu'il y a des hommes qui échappent à toute espece d'infection? La petite vérole & la peste sont les maladies les plus contagieuses. Il est cependant de toute vérité que beaucoup de personnes, en s'exposant à la premiere, ne la contractent jamais. Quelques-uns, plus favorisés ou mieux constitués que les autres, sont restés sains & intacts au milieu des monceaux de cadavres que la plus meurtriere des épidémies avoit entassés. Ce sont des êtres privilégiés, auxquels il est possible que M. *Guilbert de Préval* ressemble; les exemples en sont rares: ils ne doivent point empêcher de

(*a*) Voyez Précis & Consultation de la Faculté de Médecine.

craindre le danger, puiſque, d'ailleurs, on échappe, dans un temps, à la contagion dont on devient la victime dans un autre.

On ne peut rien inférer de l'expérience de M. *Guilbert de Préval*, ſinon que dans une circonſtance il n'a point contracté de maladie vénérienne, ou qu'au plus il n'en eſt pas ſuſceptible,

Pour conſtater la vertu d'un remede, il eſt néceſſaire qu'une multitude de faits dépoſent en ſa faveur; ſans cela il ne peut jamais obtenir la confiance des hommes éclairés. Si l'on juge, avec cette balance, l'eau fondante, elle eſt bien éloignée de mériter le titre de préſervatif qui lui a été décerné. Pour quelquefois, peut-être, qu'elle a paru réuſſir dans des cas où la propreté ſeule auroit ſuffi, où même, ſans nulle précaution, on n'eut pas été infecté, on cite mille exemples de perſonnes qui, après en avoir fait uſage, n'en ont pas moins éprouvé les ſymptômes des maladies vénériennes. Il eſt peu de médecins, il eſt peu de chirurgiens dans la capitale, on oſe l'aſſurer, qui n'en ait vu un certain nombre. Que de gens de tout état, de toute condition, s'il étoit permis de les nommer, groſſiroient la liſte des victimes de la crédulité!

J'ajouterai encore quelques courtes ré-

flexions.... S'il eſt des circonſtances où la la plus grande circonſpection ſoit néceſſaire, c'eſt lorſqu'il s'agit de publier un remede. Il convient, ſur-tout, que les gens de l'art ſoient, en cela, d'une extrême réſerve. La vie des citoyens en dépend. Précieuſe, & ſi ſouvent à la merci des charlatans, elle doit, au moins, être reſpectée de ceux qui, par état, veillent à ſa conſervation. L'eſpoir d'une guériſon, en apparence plus aſſurée & plus commode, fait toujours adopter un nouveau remede, quel qu'il ſoit, ſi celui qui s'en dit l'auteur eſt médecin. La confiance, que ſa profeſſion lui attire, en étend rapidement l'uſage, & il faut quelquefois le ſacrifice d'un grand nombre de victimes avant qu'on ſe détermine à l'abandonner. Ces malheurs n'exigent-ils pas, dans ſa publication, la plus grande prudence?

Un remede donné ſimplement comme curatif, s'il ne vaut rien, a des ſuites moins cruelles & moins fâcheuſes que celui qui eſt annoncé comme préſervatif. Le danger du premier ſe borne aux malades qui ont le malheur d'en faire uſage, & il s'écoule moins de temps avant qu'on en reconnoiſſe les funeſtes effets. Mais le ſecond expoſe tous les gens en ſanté à contracter des maux, dont ils auroient

été exempts en évitant la communication, & rend les contagions plus considérables & plus meurtrieres.

Il faut encore distinguer pour quelle espece de maladie on publie un préservatif. Qu'on en annonce, tant qu'on voudra, contre la peste, par exemple, la nature de cette contagion, l'éloignement naturel qu'elle inspire, seront de sûrs garans contre la séduction. Malgré l'antidote le plus vanté, on ne se détermineroit pas à visiter, sans une extrême nécessité, ceux qui seroient atteints de cette maladie. Mais au bruit d'un préservatif contre le virus vénérien, combien d'oreilles sont attentives ? Le charme du plaisir, retenu par la crainte, se ranime & fermente par l'espérance de l'impunité. Le débordement des mœurs est donc le premier effet du prétendu préservatif ; la mort ou les infirmités en sont la suite. »

Il vient de paroître un Précis signifié, servant de réponse à deux *prétendus* libelles intitulés : *Précis & réponses à deux consultations, signées, l'une de cinq avocats, l'autre de dix, & pieces très-importantes; pour M.* Guilbert de Préval, *&c.* de 71 pages, signé *Bareau du Charme*, Procureur ; chez *Simon*, imprimeur du Parlement.

Ce mémoire de M. *de Préval* roule ſur deux objets ; l'un eſt relatif à la forme judiciaire & l'autre à ſon remede. Nous ne ferons aucune mention du premier, parce qu'il ſeroit déplacé ici.

Quant au remede, M. *de Préval* ne ſe laſſe point d'en exalter les vertus, & à cet effet il lui paroît avantageux de confondre ſouvent ſes doubles propriétés, celle de préſerver & celle de guerir. Nous ſommes bien éloignés de diſconvenir qu'il ait pu opérer des guériſons difficiles, ou, pour parler ſon langage, qu'il ait guéri *des maladies incurables* ; mais il faut ajouter, en même temps, que ce ne peut être avec cette même eau qu'il vante comme également propre à préſerver & à guérir, & qu'il donne, à tout venant, à 24 livres la pinte. M. *de Préval*, contre toute apparence & toute vérité, le prétend néanmoins. Mais en cela il reſſemble à *Nicole*, qui affirmoit, dans ſes affiches, qu'il guériſſoit ſans mercure, & que ſon remede étoit tellement exempt de ſublimé corroſif, qu'il remédioit, d'une maniere conſtante, au ravage, diſoit-il, qui étoit l'effet du ſublimé corroſif. Ce jongleur a eu une très-grande vogue : il a opéré des guériſons extraordinaires aux yeux du public ; mais s'il a guéri, c'étoit

précisément parce que l'efficacité de son remede dépendoit du sublimé corrosif, & que ce remede, bien administré, guérit *citò & tutò*. Il ne calomnioit le sublimé corrosif que parce qu'il avoit intérêt d'en nier l'existence dans son remede, & par-là d'en imposer au commun des hommes, en leur faisant croire qu'il guérissoit sans mercure. L'analyse, cependant, a démontré à M. *de Horne* (*a*) qu'il y avoit du sublimé corrosif dans le remede de *Nicole*, qui, lui-même enfin, en est convenu dans une lettre que M. *de Horne* conserve.

M. *de Préval*, quand il a intention de guérir ses malades, certainement ne leur donne point la même eau préservative & curative qu'il vend au public; son effet ne seroit pas même palliatif: mais il connoît l'efficacité de la liqueur de *Van Swieten*; qu'est-ce qui peut l'empêcher d'en donner à ses malades? Et dans ce cas, il est tout simple qu'il ait obtenu, par ce remede, des effets aussi heureux que M. *Van Swieten* (*b*) lui-

(*a*) *V.* son exposition raisonnée des différentes méthodes, &c. *Voyez* aussi les *Mémoires Litter.* de M. GOULIN, année 1776. *pag* 60 *& suivantes.*

(*b*) M. *Locher*, chargé du traitement des maladies vénériennes à l'hôpital de S. Marc à Vienne, a guéri, avec le sublimé corrosif, en cinq années

même, & tous les médecins qui ſavent s'en ſervir.

Il ne s'agit ici que de la qualité préſervative de ſon remede. Comme ſon inefficacité eſt également prouvée par des malheurs perſonnels & par l'analyſe chymique, les médecins peuvent & doivent, en conſcience, très-poſitivement l'aſſurer & le publier. Si la vérité n'étoit une, & ſi la même choſe pouvoit être vraie & fauſſe à la fois, on diroit à M. *de Préval* qu'il eſt en ſon pouvoir de convertir ſa propre turpitude en admiration générale; c'eſt de faire, en faveur de l'humanité, ce beau préſent dont il lui offre la perſpective dans ſes mémoires, & expreſſément dans ce dernier que nous venons d'annoncer page 21. *Il déclare* (avoir promis il y a cinq ans), *que lorſque les eſſais auroient confirmé l'efficacité de ſon remede, il fera part de ſa compoſition*, UT DECET MEDICUM. M. *de Préval* depuis a eu tout le temps de conſtater l'efficacité de ſon remede, & puiſqu'il eſt aujourd'hui certain de ſa double propriété, nous l'interpellons de

---

de temps, 4880 vénériens, ſans qu'aucun ait éprouvé des ſymptômes fâcheux de l'effet de ce remede. *Voyez* les commentaires de *Van Swieten*. §. 1477.

publier ſa précieuſe découverte; ſi elle lui a coûté, comme il le dit, infiniment de recherches, ſi, pour y parvenir, il a fait d'énormes dépenſes, nous vivons ſous un gouvernement trop attentif à la conſervation des hommes (*a*), pour que M. *de Préval* ne puiſſe point être aſſuré, d'avance, qu'on ne lui cédera rien en générofité. Pour nous, dès qu'il aura publié un remede réellement préſervatif des maladies vénériennes, nous irons au-devant de ſes deſirs par notre empreſſement à le célébrer comme l'ami le plus ſolide & l'incomparable reſtaurateur du genre humain : mais, pour le préſent, comme les premiers mémoires ont été réfutés, quant au fond, il ſuffit de répondre au dernier, *uno abſurdo poſito, non mirum, ſi aliud abſurdum ſequatur.*

(*a*) Qu'on juge de quel avantage ſeroit ſeulement pour les ſoldats un préſervatif des maladies vénériennes.



OBSERVATION

Sur une hépatite & péripneumonie phlegmono-bilieuse ; par M. LABORDE, Docteur en médecine au Mas-d'Agénois en Guienne.

Je présente l'observation d'une maladie grave qui, malgré une métastase des plus redoutables, n'a pas laissé d'avoir une terminaison heureuse : elle a été traitée très-simplement, & malgré l'âge avancé, le peu de ressource apparente du sujet, & d'autres circonstances défavorables, chaque quartenaire, depuis le 7, a été marqué par des évacuations critiques, qui ont heureusement terminé la maladie le 20.

M. *de Lagarigue*, ancien militaire, âgé d'environ 67 ans, d'un tempérament bilieux, maigre, & qui avoit essuyé, en différens temps, plusieurs grandes maladies ; à la suite d'un rhume qui lui avoit duré plus d'un mois, avec un grand dégoût, se purgea avec deux onces de manne, remede qui l'évacue toujours suffisamment : il produisit son effet ordinaire. Le lendemain, 6 Février dernier, il prit du thé au lait pour son déjeûner ; deux

deux heures après il fut saisi d'un grand froid, qui dura trois ou quatre heures; & d'une grosse fievre qu'on prit encore pour fievre de rhume. Comme elle étoit vive le lendemain, & qu'il s'y joignoit une forte douleur dans la région épigastrique droite, je fus appellé. Je jugeai d'abord qu'elle pouvoit avoir son siege dans quelque portion d'intestins, & je crus pouvoir en attribuer la cause aux mauvaises digestions habituelles, auxquelles le lait, pris la veille, pouvoit avoir mis le comble. Le visage pâle, le pouls point dur, la maladie antérieure, l'âge, la saison froide & humide, la cachexie bilieuse du sujet, tout m'éloigna de la saignée. Je me tournai du côté des émolliens & des doux résolutifs, en lavemens & en fomentations. Le troisieme jour de la maladie, la douleur de l'épigastre disparoît; mais en même temps l'hypochondre droit s'embarrasse, devient douloureux, & la respiration n'est pas aisée. Le pouls est fébrile sans être dur; le visage toujours pâle, la bouche mauvaise. Le quatrieme, la respiration est plus gênée, le malade est oppressé; il rend, avec grande peine, des crachats sanglans. Le pouls est bon, plein, redoublé : je fais faire un looch avec

l'huile d'amandes douces & le ſirop de violette, & pour tiſane l'eau de poulet miellée. Je propoſe un véſicatoire ſur le côté; on craint, on élude: on ſe contente d'appliquer des topiques relâchans. Le 5 & le 6 furent encore plus orageux; la reſpiration eſt très-courte; le malade eſt en angoiſſe; la douleur rend la toux convulſive: il lui eſt impoſſible de reſter au lit; il faut paſſer nuit & jour dans un fauteuil: les urines, ces jours-là, ſont très-ſédimenteuſes; j'ajoute au looch l'oxymel ſcillitique & le kermès minéral. Le 7 le malade eſt aux abois, il étouffe: je demande conſeil; on me permet, en attendant, l'application des véſicatoires aux jambes. Dans la même matinée la congeſtion, que je puis appeller phlegmono-bilieuſe, paroît déloger de la poitrine & revenir au foie. Le malade ſe plaint vivement du côté droit ſous les fauſſes côtes, & le poumon paroît un peu dégagé. Il eſt bon d'obſerver que les cantharides prenoient ſur la jambe droite, tandis que la gauche n'en reſſentoit pas le moindre effet. La même matinée du 7 arrive un fameux chirurgien, M. *Cauſſé*, en qui le malade avoit grande confiance: il propoſe une ventouſe ſcarifiée ſur la douleur, ce qu'il exécute dans l'après-midi. La journée fut

terrible par l'oppreſſion, l'angoiſſe, la toux convulſive avec anxiété, & la nuit ſuivante les grandes foibleſſes faiſoient, à pluſieurs repriſes, craindre pour la vie du malade.

Le 8 au matin je trouvai mon malade aſſoupi, en moiteur, ſouffrant moins, reſpirant mieux, le pouls bon & développé, mais crachant avec peine. Les crachats n'étoient plus rouges, mais épais, avec une apparence de coction. Il ne me fut plus difficile d'obtenir ce que je voulus : je fis appliquer un large véſicatoire ſur la ventouſe de la veille. Le malade fit ce jour-là une ſelle bilieuſe; les urines furent troubles.

Le 11 & le 14 il y eut encore un travail critique, annoncé par un redoublement, qui s'eſt terminé par la ſueur & un crachement un peu plus abondant. L'expectoration, à la vérité, étoit, en quelque ſorte, puriforme ; mais le malade ſe coucha indifféremment des deux côtés : il n'éprouva aucun de ces friſſons irréguliers qui annoncent les abſcès internes, d'où je conclus que quand même il y auroit un foyer purulent dans le poumon, il n'étoit pas conſidérable ; qu'il avoit trouvé une iſſue facile dans les véſicules pulmonaires, & qu'en conſéquence il pouvoit tarir facilement.

La nuit du 17 le malade eſt moins bien, il éprouve encore la perturbation critique, qui ceſſe, au moyen d'une nouvelle ſueur & d'une ſelle bilieuſe. Le 18 il continue à cracher pourri. La fievre n'a point reparu depuis le 14 : je preſcrivis une infuſion de lierre terreſtre avec du miel, & l'on entretint la ſuppuration des deux véſicatoires, celui de la jambe droite & celui de l'hypochondre droit. Pour ſoutenir les forces, très abattues, par tant de ſecouſſes & de criſes imparfaites, je fis prendre, depuis le 17, une taſſe de chocolat à l'eau le matin, & un œuf frais l'après-midi ; un peu de vin d'Alicante avec du biſcuit trouvoit auſſi ſa place dans les intervalles. Enfin le malade fut parfaitement rétabli le 20 par une diminution ſucceſſive des crachats, laquelle a permis de le purger le 23 & le 30, pour remédier à l'amertume de la bouche & rétablir l'appétit.

On peut déduire de cette obſervation quelques corollaires pratiques.

1°. Que dans toute métaſtaſe on voit ſouvent revenir l'humeur morbifique à l'organe qu'elle avoit d'abord occupé, par les traces qu'elle y avoit imprimées. C'eſt la doctrine de *Duret*, f. 54, confirmée par ce qui eſt arrivé à notre malade le ſeptieme jour, & par ce qui arrive

ſouvent dans la goute remontée, les rhumatiſmes déplacés, &c.

2°. Que quoique, ſelon *Duret*, f. 270, la matiere de la premiere maladie ſoit infiniment plus douce que celle de la deuxieme, qui ſurvient par métaſtaſe; que d'ailleurs les forces doivent être bien diminuées dans le deuxieme cas, la maladie n'eſt cependant pas néceſſairement mortelle, quand les organes conſervent encore les diſpoſitions favorables à la réſolution ou à une ſuppuration douce, & que les liqueurs ont un caractere perméable, ſelon la doctrine de *Boerhaave*.

3°. Enfin que, comme le dit *Baglivi Prax. med.* cap. XII. l. 2, quand la nature n'eſt pas détournée de ſon ouvrage par une téméraire application de ſecours indiſcrets, excepté dans un petit nombre de cas épidémiques, malins, peſtilentiels, où le moindre retardement eſt ſouvent pernicieux; elle ſe charge de l'ouvrage plus heureuſement que nous. On voit, ajoute-t-il, à la campagne & chez les pauvres, qui appellent rarement le médecin, qu'une ſaignée, du régime, des boiſſons tempérantes, les délayans, terminent, dans peu de jours, des fievres aiguës & inflammatoires, par des ſueurs, des urines, des hémorrhagies critiques. Il ajoute enfin qu'*Hippocrate* avoit ap-

pris, par une longue expérience, que la nature étoit le premier médecin des maladies aiguës; qu'il falloit principalement s'abstenir des remedes dans l'état du mal, confier tout à la nature, & attendre tranquillement la crise; se garder scrupuleusement de rien remuer les jours critiques, regardant comme impossible que l'activité de l'art ne croisât pas, avec le plus grand danger, la marche mystérieuse de la nature.

Ouverture de cadavre par le même.

Un scieur de long, âgé de 34 ans, entra dans notre hôpital au commencement de Janvier dernier : il étoit pâle & maigre, & se plaignoit d'une douleur sourde vers l'orifice de l'estomac, avec dégoût, abattement & nausées : il n'avoit point de fievre. Après trois ou quatre jours de régime & de préparation, je lui fis donner vingt-cinq grains d'ipecacuanha. Ce remede opéra très-peu. Le dégoût & l'amertume de la bouche continuant encore, je le fis purger plusieurs fois avec des minoratifs, que j'aiguisai une fois seulement de quelques grains de poudre cornachine. Mais m'étant apperçu que ce drastique avoit un peu irrité, je n'y revins plus, & m'en tins aux ecco-

protiques, qui faiſoient évacuer de la bile & des glaires. Comme la douleur ſe ſoutenoit toujours dans la région de l'eſtomac, je m'en occupai ſérieuſement, & par les queſtions que je fis au malade, je découvris qu'il y avoit deux ans qu'il étoit attaqué de cette maladie; que quelque médecin en Auvergne, ſa patrie, lui avoit fait quelque application topique ſur l'eſtomac dix-huit mois auparavant. Je commençai, dès-lors, à ſoupçonner, (& l'on verra que ce ne fut point ſans fondement,) une tumeur interne. Les ſignes extérieurs, tels que le viſage plombé, l'amertume de la bouche & le dégoût, me portoient à croire que ſon ſiege étoit dans la portion interne & concave du foie, qui, comme l'on ſait, recouvre une partie de l'eſtomac. Le tact me découvrit enfin une petite groſſeur douloureuſe par la preſſion, exactement ſous le cartilage xiphoïde & à deux travers de doigt de diſtance. Le malade commença, dès-lors, à ſouffrir périodiquement, tous les jours, de cette partie, comme d'une attaque de colique; ſes évacuations, très-fréquentes & copieuſes, ſur-tout la nuit, ont paru, un mois environ avant la mort, teintes de noir: il éprouvoit auſſi quelques vomiſſemens, mais éloignés. Il obſervoit un grand régime;

quelques œufs frais, de la crême de riz, l'eau de veau ou de riz miellée, un peu de bouillon, faiſoient ſa nourriture.

Une quinzaine de jours avant la mort il ſe déclara une petite fievre d'un caractere hectique, redoublant le ſoir : on voyoit ce malheureux dépérir à vue-d'œil; ſes ſouffrances étoient continuelles; ſes déjections toujours noires. Il ne pouvoit preſque plus ſe tenir levé. Depuis le redoublement du mal, les remedes ſe bornerent à quelques lavemens, avec un verre d'émulſion, de loin en loin, le ſoir. Enfin, ſur ſes inſtances, je lui accordai un peu de lait coupé avec l'eau de riz. Il en prit un jour ſe trouvant même mieux. La nuit ſuivante il tomba de foibleſſe en foibleſſe, & mourut cinq ou ſix heures après, le 23 Février dernier au matin.

Le ſoir, douze heures après la mort, nous procédâmes à l'ouverture du cadavre pour ſatisfaire quelques curieux, qui y aſſiſterent. Nous ouvrimes la poitrine, dont les organes, ainſi que je m'y attendois, ſe trouverent très-ſains. Il me tardoit de chercher, dans l'abdomen, la cauſe de la mort. Depuis la découverte de la tumeur, j'avois annoncé dans l'hôpital un ſquirre au pylore : la vivacité même des douleurs, avec les déjections

noires & fréquentes, me donnoient l'idée d'une tumeur carcinomateuſe; les vomiſſemens antérieurs me confirmoient encore plus dans cette idée. Le foie ſe préſente d'abord, mais extraordinairement volumineux: on s'en débarraſſe, on l'examine, on l'ouvre dans ſa longueur: il offre un parenchyme très-ſain. Je manie la véſicule du fiel, je n'y ſens qu'un liquide ſans aucune concrétion: un coup de ſcalpel en fait ſortir une liqueur noire comme de l'encre. Notre empreſſement fixe alors nos regards vers le pylore. Il ſe montre d'abord comme un groupe inégal & raboteux: on veut le dégager du tiſſu cellulaire pour en mieux découvrir l'intérieur, il ſe préſente pluſieurs tumeurs comme de groſſes noiſettes: pour en détacher une & en voir le dedans, un coup de ſcalpel porté dans l'intérieur du groupe, eſt ſuivi d'une traînée conſidérable de pus; c'étoit le foyer d'un abſcès fermé. Une de ces glandes, qu'on veut ouvrir, réſiſte au tranchant, & offre la dureté d'un cartilage. Il en eſt de même des autres, qui étoient au nombre de dix à douze. Ainſi le pylore nous parut comme embraſſé par cette maſſe de tubercules cartilagineux, dans le milieu de laquelle étoit un foyer purulent, qui n'avoit pas encore com-

muniqué dans la cavité du canal, laquelle en étoit ſeulement rétrécie. La rate étoit dans l'état naturel de même que le pancréas. L'eſtomac ouvert n'offrit que les alimens de la veille & un noyau de prune. L'épiploon étoit très-aminci. Les inteſtins étoient, en bien des endroits, fort bourſoufflés : leur cavité renfermoit une matiere noirâtre. Le rein & l'uretere droits nous parurent dans l'état le plus ordinaire.

Que conclure de cette ouverture de cadavre? 1°. que depuis deux ans ou environ il s'étoit formé des tumeurs ſquirreuſes autour du pylore, premiere époque de ſa douleur gravative. La ſituation penchée du corps, l'appui du manche de la ſcie, qui ſouvent porte ſur l'eſtomac, ne pourroient-ils pas en être regardés comme les cauſes éloignées?

2°. Tant que cette maſſe a été indolente, elle n'a fait que gêner par ſon poids : mais dès qu'elle eut contracté une diſpoſition inflammatoire, les douleurs ſont devenues aiguës, le pus s'eſt formé, la fievre s'eſt miſe de la partie, les fonctions de la digeſtion ſe ſont totalement perverties; le dégoût eſt devenu inſupportable, l'amaigriſſement a augmenté, &c.

3°. Les déjections noires de notre ma-

lade ne prenoient, ſans doute, cette teinte que de la bile extrêmement dégénérée.

4°. Mais que dire du volume prodigieux du foie ſans être altéré dans ſa ſubſtance? Dans combien de maladies chroniques du bas-ventre n'obſerve-t-on pas ce phénomene? Quelle peut en être la cauſe? Sur quoi eſt fondée cette ſorte d'attraction qui convertit en augmentation de la maſſe de ce viſcere la matiere de la nutrition de quelqu'autre? Seroit-ce aux dépens de l'épiploon? Dans le cas préſent il étoit preſque détruit. Il ſeroit bien à deſirer que quelque anatomiſte praticien fit connoître les raiſons de ce rapport. L'illuſtre M. *Lieutaud*, par exemple, dans ſon excellent précis de médecine, (art. *Colique*) dit que dans cette maladie on a quelquefois rencontré le foie monſtrueux; mais il n'entroit pas dans ſon plan d'en donner la raiſon. *Van Swieten*, *comment.* 950, explique bien pourquoi le foie groſſit quelquefois immenſement en devenant ſquirrheux. Il cite même, *comment.* 946, un cas où, dans une femme, on trouva ce viſcere du poids de quatorze livres. Mais tout cela ne rend pas raiſon pourquoi, ſans être dégénéré, cet organe prend ainſi de l'accroiſſement. Il dit ſeulement:

ſed hæc dilatatio vaſorum, quæ hujus viſceris ſubſtantiam conſtituunt, tunc locum habebit, ſi humores ad hepar venientes nullam aliam inveniant viam per quam exire poſſint. Mais quand il ne paroît point d'obſtructions qui gênent les humeurs dans leur ſortie, comment ſe fait ce ſurcroît de nutrition ? Nous raiſonnons, nous changeons au beſoin de ſyſtême : mais malheureuſement pour le progrès des ſciences, *latet in Democriti puteo veritas.*

RÉFLEXIONS

A la ſuite des Obſervations (a) ſur quelques plaies extérieures de la tête; par M. Guyetant, maître en chirurgie à Lons-le-Saunier.

Les obſervations, qu'on vient de lire, ne préſentent rien de neuf dans le traitement : on a ſuivi celui qui eſt adopté par le plus grand nombre des Chirurgiens : j'ai même cru, juſqu'à préſent, qu'il l'étoit de tous; j'étois dans l'erreur.

(*a*). *Voyez* le Journal de Juin, *p.* 520.

Le premier article de la *Gazette Salutaire*, n°. 3, 16 *Janvier* 1777, annonce un Livre intitulé : *Obſervations ſur les plaies de tête, par M.* Guillaume Deaſe, *Chirurgien des Hôpitaux*, *&c. A Londres*, *&c.* Dans l'extrait qu'on fait de cet Ouvrage, on propoſe une nouvelle méthode pour le traitement des plaies extérieures de la tête. « Dans les grandes » plaies déchirées des tégumens du crâne, » lorſqu'il en pend ſeulement un lam- » beau, & qu'il n'y a pas d'autres acci- » dens, on ordonne de bien nettoyer ce » lambeau de tout corps étranger, de le » remettre enſuite dans ſa place natu- » relle, & de l'y maintenir. Si la réu- » nion n'a pas lieu, que les parties s'en- » flamment, ſuppurent, & qu'il ſe faſſe » un amas de pus, il faut pratiquer une » ouverture dans la partie la plus dé- » clive, pour donner iſſue à la matiere » purulente.

» Cette méthode de traiter les plaies » de ce genre eſt mal combinée, pour » remplir les vues du Chirurgien, & pour » abréger la cure. Si l'on veut s'en con- » vaincre, il ſuffit de conſidérer que des » plaies contuſes & déchirées ne ſe réu- » niront jamais qu'après une ſuppura- » tion abondante : il faut que la plus » grande partie des ſubſtances maltraitées

» ſoit enlevée ; & preſque toujours les
» tégumens, ainſi détachés, ſont forte-
» ment affectés, & tellement chargés
» d'immondices, que malgré le plus
» grand ſoin on ne peut les nettoyer.
» Les lambeaux, dans cet état, ſi on les
» réapplique & les maintient dans cette
» ſituation, ſont expoſés à des accidens
» qui intéreſſent toute la tête : il ſur-
» vient des inflammations, des engorge-
» mens éréſipélateux de toute la tête,
» des fievres conſidérables ; enfin des ſup-
» purations, pour leſquelles il faut pra-
» tiquer des inciſions.

» Ces ſuites fâcheuſes me déterminent
» à recommander, dans des cas pareils,
» une méthode curative toute différente :
» je voudrois qu'on s'appliquât d'abord,
» comme dans la premiere, à bien net-
» toyer le lambeau ; & qu'on plaçât
» enſuite entre cette portion des tégu-
» mens & le crâne, une toile douce &
» fine de Hollande un peu uſée, & légé-
» rement enduite d'un digeſtif doux. Le
» lambeau, mis en ſa place, y ſeroit
» maintenu, ſans cependant être en con-
» tact immédiat avec les parties, & au
» bout de quelques jours, lorſqu'il ſeroit
» parfaitement nettoyé, ainſi que la plaie,
» un point de ſuture, avec un bandage
» convenable, produiroit bientôt la réu-

» nion. Si on emploie, avec cette mé-
» thode, les cataplaſmes & les évacua-
» tions néceſſaires, il ſurvient rarement
» quelque inflammation conſidérable, &
» elle exempte abſolument de la néceſſité
» de pratiquer une iſſue pour le pus qui
» ſe ſeroit amaſſé. »

La méthode de M. *Deaſe* eſt ſans doute nouvelle; mais eſt-elle préférable à celle qu'il veut abroger ? C'eſt ce que je vais examiner. Pour le faire avec plus d'ordre, je ſuivrai M. *Deaſe* dans ſes objections contre la méthode ordinaire. La premiere roule ſur la néceſſité de la ſuppuration dans les plaies contuſes. Je conviens avec lui que dans les grandes contuſions, lorſque *l'attrition* des parties a été telle que tout eſt briſé, déchiré, épanché, qu'enfin toute organiſation eſt détruite, que la partie contuſe eſt privée de la vie générale, elle devient corps étranger, dont la nature doit ſe débarraſſer; qu'alors la ſuppuration eſt indiſpenſable, & que la procurer c'eſt accélérer l'œuvre de la nature. Mais lorſque la contuſion n'occaſionne qu'un froiſſement, un engourdiſſement, une oblitération dans les vaiſſeaux; que les liqueurs qu'ils contenoient ſe jettent dans leurs collatéraux, plutôt à cauſe de l'obſtruction qu'elles rencontrent, que par leur ſolution de

continuité : alors le mouvement vital suffit presque toujours pour rétablir l'ordre, ce qui se fait encore plus promptement si on l'aide par tout ce qui peut réveiller le ton de la partie contuse. La résolution se fait, dans presque toutes les contusions, sans solution de continuité; pourquoi, avec la solution de continuité, seroit-il impossible qu'elle se fît, si ce n'est dans le cas énoncé plus haut? D'ailleurs on sait que les contusions sont en raison composée de la surface de la partie contuse & de sa résistance, de la surface du corps contondant & de la force avec laquelle il est chassé. Or, lorsque toutes ces conditions se réunissent à un certain degré, je crois bien que la maladie est si grave que la résolution ne peut se faire : mais heureusement ces cas ne sont pas les plus ordinaires. Quoique la tête, tant par sa situation que par son poids, soit plus exposée qu'aucune autre partie, ses contusions extérieures suppurent moins fréquemment que celles des autres membres. La raison s'en trouve dans sa figure & le peu d'épaisseur des parties comprises entre le crâne & les corps contondans. La tête est un *sphéroïde* irrégulier, dont le plus grand diametre peut se prendre du sommet des pariétaux au menton, & le second de la

partie

partie moyenne du *coronal* à la partie inférieure de l'*occipital*. Or dans toutes les chûtes & les coups, la tête présente presque toujours les pôles supérieurs de ces diametres : quelque soit, par conséquent, la surface du corps contondant, il ne peut s'appliquer exactement que sur une petite étendue, & à moins qu'il ne porte très perpendiculairement, la résistance des os changera la direction du coup, qui, de droite, deviendra oblique, & lui fera considérablement perdre de sa force. Les tégumens & le péricrâne se trouvant pressés entre deux corps qui font effort seulement contre quelques points de leur étendue, souffrent une solution de continuité qui approche beaucoup de celle qu'auroit faite un instrument tranchant, des ciseaux, par exemple. Le grand délabrement & la dénudation du crâne, qu'on rencontre si souvent, dépendent de l'obliquité du coup & de la facilité avec laquelle le péricrâne se sépare. Mais cette séparation, lorsqu'elle est simple, n'exige, pour sa réunion, que l'application immédiate du lambeau. Il n'y a point de chirurgien qui n'en ait des exemples. J'ai même cru ce point de pratique si incontestable, que, sans l'occasion présente, jamais les observations qu'on vient de lire n'eussent sorti de mon journal.

Il résulte donc de ces faits & de cette théorie, que toute plaie contuse ne suppure pas toujours; que même, en admettant avec M. *Dease*, que toute plaie contuse doit suppurer, il ne faudra chercher à établir la suppuration qu'à la partie du lambeau qui a été contuse, & non point à toute la surface interne du lambeau. La proposition de M. *Dease* est donc trop générale. M. *Dease* l'a bien senti, lorsqu'il a dit *que presque toujours les tégumens, ainsi detachés, sont fortement affectés*. Ils ne le sont donc pas toujours, & il est important, pour *abréger la cure*, de distinguer ce cas.

« M. *Dease* remarque *que les tégumens,* » *ainsi détachés, sont fortement affectés,* » *& tellement chargés d'immondices, que,* » *malgré le plus grand soin, on ne peut les* » *nettoyer. Les lambeaux, dans cet état,* » *si on les réapplique & les maintient dans* » *cette situation, sont exposés à des acci-* » *dens qui intéressent toute la tête, &c.* » Je suis parfaitement d'accord avec lui sur tous ces points. Il est évident, par la maniere dont il s'explique, qu'il attribue les accidens consécutifs, non à l'application des lambeaux, mais aux *immondices* dont on n'a pu les nettoyer. Ces immondices sont ordinairement de la terre, du sable, de petites pierres, du

verre & autres corps pleins d'aſpérités, qui, piquant & agaçant continuellement des parties très irritables, doivent néceſſairement occaſionner des accidens graves. Mais M. *Deaſe* a remarqué que dans la méthode qu'il condamne, *on ordonne de bien nettoyer le lambeau, de tout corps étranger.* Si, par omiſſion, on eſt contrevenu au précepte, & qu'il en ſoit réſulté des accidens, M. *Deaſe* eſt trop équitable pour attribuer à l'art les fautes de l'artiſte.

Dans la méthode de M. *Deaſe*, il voudroit « *qu'on s'appliquât d'abord, comme* » *dans la premiere, à bien nettoyer le* » *lambeau, & qu'on plaçât enſuite entre* » *cette portion des tégumens & le crâne,* » *une toile douce & fine de Hollande, un* » *peu uſée, & légérement enduite d'un* » *digeſtif doux, &c.* Mais cette *méthode* » *curative, toute différente,* eſt-elle bien » *combinée pour remplir les vues du Chi-* » *rurgien & pour abréger la cure?* » Je prie M. *Deaſe* de me permettre quelques queſtions. La toile de Hollande, enduite de digeſtif, provoquera la ſuppuration dans le lambeau, & c'eſt là ſon intention. Mais que fera le digeſtif ſur le crâne nud? N'en pourroit-il point être altéré? Nos maîtres craignoient, ſur les os découverts, toute application humide &

ſur-tout onctueuſe. Et l'air ? Je ſais que tous les os qui ont été expoſés à ſon impreſſion n'en ont pas toujours été endommagés : mais je ſais auſſi qu'il n'eſt pas prudent d'en courir le danger. Or le panſement de M. *Deaſe*, exigeant un certain temps pour arranger une toile engraiſſée, & qui fait une infinité de plis & de replis, quelqu'adreſſe & quelque promptitude qu'ait un Chirurgien, le crâne ſera long-temps découvert. Dans le traitement des plaies on s'eſt ſervi de pluſieurs choſes pour ſoutenir les médicamens, abſorber les humidités & garantir de l'air. La charpie ſemble remplir parfaitement toutes ces conditions : auſſi s'en tient-on à elle depuis long-temps. Mais la toile les remplira-t-elle ? Le digeſtif dont elle eſt couverte facilitera certainement la ſuppuration, mais ne l'abſorbera pas. Si les os découverts réſiſtent à l'impreſſion de l'air, à celle des médicamens, il faudra encore qu'ils réſiſtent à celle du pus. Que d'inconvéniens ! La méthode ordinaire a pu ne pas toujours avoir un plein ſuccès par une infinité de raiſons : mais celle qu'annonce M. *Deaſe* offre-t-elle plus d'avantage ? C'eſt au moins, juſqu'à préſent, ce dont il eſt permis de douter.

Si ces réflexions tombent quelques

jours entre les mains de M. *Deaſe*, je le prie de croire que l'envie de contredire n'eſt du tout point ce qui les a fait naître. Je ſuis, ainſi que lui, animé du zele le plus vif pour les progrès de l'art & le ſoulagement des miſeres humaines, & j'ai craint, qu'à l'abri de ſon nom, de jeunes gens, avides de nouveautés, ne fiſſent des tentatives malheureuſes.

DESCRIPTION (*a*)

D'un nouvel inſtrument inventé par M. LAMARQUE le jeune, Chirurgien Lithotomiſte, Penſionné de la ville de Toulouſe.

L'EXTRACTION de la pierre eſt ſi difficile, les accidens ſans nombre, qui ſouvent accompagnent cette opération, occaſionnent tant de malheurs, que les chirurgiens les plus habiles ſe ſont occupés, dans tous les temps, à chercher des

(*a*) Quoique ce morceau eût beſoin d'être retouché en pluſieurs endroits où ſe remarquent quelqnes inexactitudes & des incorrections de ſtyle, nous l'avons laiſſé paroître à cauſe de la deſcription de l'inſtrument, que nous avons cru devoir faire connoître aux maîtres de l'art, dont nous ne préviendrons point le jugement.

moyens pour la faire avec plus de promptitude & de sûreté.

Après bien des recherches, on a inventé plusieurs méthodes; mais généralement on a donné la préférence à l'opération latérale, qui, bien faite, assure la guérison, pourvu toutefois, comme le dit *Heister*, tome 3, page 532, qu'on ne la retarde pas trop; car plus on differe, plus elle devient difficile & dangereuse, à cause du volume de la pierre, qui ne cesse d'augmenter; de sorte qu'un malade se nuit à lui-même, si l'horreur qu'il a pour l'opération lui fait différer trop long-temps de s'y soumettre.

Jusqu'ici l'on a employé des instrumens nombreux pour faire cette opération : cependant nous apprenons de *Platner*, instit. de ch. page 967, que moins une opération de chirurgie a besoin d'instrumens, plus elle est regardée comme excellente par les plus habiles maîtres, & que plus le nombre en est grand, plus le manuel est difficile & demande d'attention & de précaution.

Le Frere *Jacques*, (*a*) après MM. *Meri* & *Raw*, fut le premier qui perfectionna son opération, comme le rapporte *Saltz*-

(*a*) Le Frere *Jacques* fit l'opération latérale, non pas *après*, mais avant MM. *Mery* & *Raw*, qui tous deux le virent opérer, & profiterent de sa méthode.

man, médecin & anatomiste de Strasbourg, dans une lettre qu'il écrivit en Décembre 1737 : il dit qu'il a corrigé sa méthode en employant une sonde canelée, & qu'en 1713 il a fait heureusement à Strasbourg l'opération à seize calculeux ; c'étoit également l'avis de *Wolsbach*, célebre médecin à Dusseldorf.

Nous devons à M. *Meri*, chirurgien de Paris, d'excellentes observations (*a*) sur cette maniere de tailler. M. *Raw* l'exécuta parfaitement. MM. *Cheselden*, *Douglass*, *Bamber*, *Morand*, *Ledran*, *Lecat* (*b*); tous ces hommes célebres se sont occupés à perfectionner cette opération.

Mais aucun n'a cherché à diminuer le nombre des instrumens : tous ont admis un bistouri ou lithotome pour la premiere division, un *cystitome* pour diviser la *prostate*, enfin un conducteur pour introduire les tenettes dans la vessie. Il n'y a qu'à lire leurs traités pour s'en convaincre.

Ces trois instrumens sont absolument nécessaires ; mais si l'on peut les réunir tous trois, pour n'en former qu'un,

(*a*) M. *Méri* n'a pas été de bonne foi dans cet ouvrage ; c'est un reproche qu'on lui a fait il y a long-temps.

(*b*) Quelles peuvent être les raisons de l'auteur pour ne pas nommer le Frere *Cosme* ?

il eſt clair que l'opération ſera plus prompte, également bien faite & avec plus de ſûreté, parce que n'ayant pas beſoin de changer d'inſtrument, on évite une foule d'inconvéniens que le ſieur *Lamarque* a éprouvés; ce dont tous les lithotomiſtes ſont forcés de convenir.

Se ſert-on, par exemple, d'un lithotome ou biſtouri pour faire la premiere diviſion? Il faut, la diviſion extérieure faite, le ſortir de la plaie, prendre un cyſtitome & l'introduire pour rejoindre la canelure de la ſonde, exécution ſouvent longue & douloureuſe, ſoit à raiſon de l'action des parties diviſées, qui changent quelquefois la direction de la plaie, ſoit à raiſon des mouvemens involontaires du malade, ou de ceux que les aides peuvent occaſionner.

Le ſieur *Lamarque* a ſouvent été obligé de retirer le cyſtitome, par la difficulté qu'il y avoit de trouver la canelure de la ſonde. Souvent il a été forcé, dans les ſujets gras, de porter le doigt dans la plaie pour former un paſſage, & il a vu d'autres lithotomiſtes dans la même néceſſité.

Il arrive encore que lorſqu'on croit être parvenu dans la canelure, on n'y eſt pas cependant immédiatement, & qu'il y a de la graiſſe entre la canelure & le bec du cyſtitome : alors, par la

moindre inattention, on risque de glisser entre la vessie & le rectum.

Si, d'autre côté, dans le cystitome il n'y a pas de conducteur, il faut nécessairement y en mettre un pour introduire les tenettes. Voilà un temps qui se passe, & qui est toujours bien long pour le malade.

Quelle est donc la promptitude de l'opération, quand on n'est pas assujetti à changer d'instrument? Le sieur *Lamarque* avec le sien, dont il donne la figure & l'explication, dès qu'il a joint la canelure de la sonde, ne fait que la suivre, & dans un clin-d'œil, ne la quittant point, il arrive dans la vessie.

Il distingue deux temps dans l'opération, celui de la division & celui de l'extraction. Le premier comprend tout ce qui se passe depuis le premier coup de bistouri, jusqu'à ce que les tenettes soient dans la vessie, & de celui-là dépend la réussite de l'opération. C'est le moment dangereux; c'est celui qui devient très-court avec l'instrument du sieur *Lamarque*.

La longueur ou la briéveté du temps de l'extraction ne dépendent pas de l'opération; la figure de la pierre, le lieu qu'elle occupe dans la vessie, le nombre des pierres, quelquefois leur peu de con-

ſiſtance, arrêtent la main la plus leſte ; le lithotomiſte le plus éclairé. Les perſonnes de l'art ſentent toutes les difficultés qui peuvent ſe préſenter dans ce ſecond temps, qui peut être long ou court, ſuivant les circonſtances.

C'eſt une raiſon de plus pour abréger le premier temps, & on y trouve ce précieux avantage, que quand on ne peut être court dans le temps de l'extraction, ſi on l'a été dans celui de la diviſion, le malade n'eſt pas épuiſé par la longueur des ſouffrances du premier temps : de-là beaucoup moins de riſque dans les accidens ; beaucoup plus de force dans le malade pour les ſoutenir.

Le ſieur *Lamarque* ne commença à ſe ſervir de ſon inſtrument qu'en 1769. Il lut à l'Académie des Sciences, le 15 Juin de la même année, un diſcours qui en préſentoit le détail & les avantages : elle nomma une commiſſion pour être préſente à une opération qu'il devoit faire ſur un ſujet de l'hôpital : elle fut exécutée en leur préſence, d'abord ſur un cadavre, dont on diſſéqua enſuite toutes les parties, pour s'aſſurer de leur état après l'opération, & la ſemaine d'après il la fit ſur un malade en préſence des mêmes commiſſaires & des médecins & chirurgiens. L'une & l'autre réuſſirent parfaitement.

Depuis cette époque, il ne s'eſt ſervi que du même inſtrument, ſoit dans l'hôpital qu'il deſſert, ſoit dans les villes voiſines où on l'appelle, & ſouvent une minute ſuffit pour terminer l'opération.

Deſcription de l'inſtrument.

Cet inſtrument eſt repréſenté ſous deux poſitions principales par les *figures* 1 & 2. La *figure* 3 eſt le corps de l'inſtrument, ſans lame, qui ſe trouve ſans n°, ainſi que la pate.

La premiere figure repréſente cet inſtrument avec ſa lame ſortie pour faire la diviſion extérieure, & qui rentre ſubitement au moyen d'un reſſort, pour ne former que le gorgeret que le ſieur *Lamarque* avoit imaginé, & duquel il ſe ſervoit auparavant dans ſes opérations; il eſt repréſenté par la *figure* 2.

L'inſtrument entier, repréſenté *figure premiere*, eſt long de ſix pouces deux ou trois lignes; c'eſt celui dont il ſe ſert pour les adultes. Le ſecond, *figure* 2, & dont la lame eſt rentrée, eſt long d'environ cinq pouces & demi, & ſert pour les enfans.

Dans l'un & l'autre, au moyen d'un reſſort, les lames rentrent ou ſortent précipitamment, ſuivant l'uſage qu'on en veut faire. Ils ſont compoſés d'un

manche C. C., d'un collet H. H., d'une verge d'acier M. M., formée de deux pieces ſoudées à l'extrêmité ſupérieure M., & attachées vers le fond du collet par la vis I. Cette verge, auprès du collet, eſt un peu plus groſſe qu'à l'extrêmité ſupérieure M, où elle a le volume d'une plume ordinaire à écrire. Les deux pieces de la verge ſont éloignées l'une de l'autre, dans toute la longueur M. M., d'environ une ligne. Dans cet eſpace eſt logée une lame d'un excellent acier E de même longueur que la verge, tranchante depuis le milieu juſqu'à la pointe G, & large depuis le dos DDD, juſqu'au tranchant E, d'environ huit lignes, l'extrêmité ſupérieure finiſſant en pointe un peu recourbée vers le dos.

Cette lame, par l'extrêmité inférieure, ſe termine par une queue large, comme on le voit, laquelle s'enfonce dans le collet HH. l'eſpace d'un pouce dans une loge P. Cette lame peut monter & deſcendre d'environ un demi-pouce, & pour l'aſſujettir, ſoit quand elle eſt ſortie, ſoit quand elle eſt enfoncée, il y a dans la queue, du côté du tranchant, deux petites mortaiſes.

Dans la face du collet qui eſt du côté du tranchant, eſt logé un crochet qui entre dans l'une des deux mortaiſes quand

la lame eſt ſortie *figure premiere*; & dans l'autre quand la lame eſt rentrée *figure* 2. Ce crochet eſt fixé au collet par la petite vis I, autour de laquelle il peut ſe mouvoir. Il eſt couché en-dehors à la ſortie du collet, puis recourbé en-dedans, & finit par la patte A, ſous laquelle eſt logé un reſſort qui, écartant en-dehors cette même patte, pouſſe le crochet contre la queue de la lame & le fait entrer dans l'une ou l'autre des mortaiſes, ſuivant que la lame eſt ſortie ou rentrée.

A l'extrêmité inférieure de cette queue eſt un bouton formé en vis B, qui ſert à pouſſer ou repouſſer la lame pour la faire ſortir ou rentrer ſuivant le beſoin.

Une des pieces de la verge DDD eſt percée à jour par une couliſſe d'un demi-pouce de longueur O. Un clou, fortement attaché à la lame E, entre dans la couliſſe O, & peut aller, en gliſſant, d'un bout à l'autre, à meſure que la lame ſort ou rentre. Ce clou aſſujettit la lame, afin qu'elle ne puiſſe aller ni en avant ni en arriere, mais qu'elle ſuive toujours la même ligne de haut en bas. Quand la lame eſt ſortie, l'extrêmité ſupérieure du dos D ſe joint à l'extrêmité de l'eſpace que les deux parties de la verge M. M. laiſſent entr'elles, & quand elle

eſt rentrée, la pointe G ſe cache dans l'extrêmité de la verge M, qui ſe termine en forme de lentille, propre à entrer dans la canelure de la ſonde.

Du côté oppoſé au tranchant, la lame ſort d'entre les deux pieces de la verge, d'environ une ligne & demi, & forme la tête DDD, qui ſert de conducteur pour introduire les tenettes dans la veſſie. Des deux vis qui ſont au collet, la plus groſſe eſt engrainée dans la queue de la lame, & l'autre I donne la facilité de démonter & remonter l'inſtrument, & d'y placer la lame que l'on veut, plus ou moins large, ſuivant les circonſtances & l'âge des perſonnes qu'on doit opérer. On a marqué, ſur la piece de la verge, les pouces par des lignes perpendiculaires, & les demi-pouces par des lignes obliques, qui ſe croiſent ſur le bord ſupérieur de la verge.



OBSERVATION

De M. Will, médecin de la Charité à Poissi, sur les suites funestes d'une paracentese.

Une femme âgée de 26 ans, pendant une de ses grossesses, avoit une telle envie de boire de l'eau, qu'elle ne pouvoit jamais étancher sa soif, quelque quantité qu'elle en bût. Son ventre devint prodigieusement gros : elle accoucha heureusement. Il n'en résulta qu'une très-petite diminution du ventre. Elle nourrit elle-même son enfant, qui vit encore & est très-bien portant. Après le sevrage elle redevint grosse & accoucha aussi heureusement que la premiere fois. Sonenfant mourut peu de temps après sa naissance. Depuis ce temps elle fut dix-huit mois à n'uriner que la valeur d'une cuillerée par jour, continuant toujours à boire comme auparavant. Il s'étoit écoulé six ans depuis le commencement de cette maladie jusqu'au moment qu'elle mit sa confiance en moi. Jusqu'à ce temps elle n'avoit fait aucun remede. Après m'être assuré de l'hydro-

pisie par la fluctuation qui étoit évidente, je donnai des hydragogues, observant de les augmenter par degrés. Les quinze premiers jours ne produisirent aucun changement; mais par la suite les urines commencerent à couler, & le ventre à se désenfler, au point que les vraies côtes se découvroient. Je m'applaudissois déja, mais en vain; car après avoir employé toute sorte d'apéritifs & d'incisifs pendant plus de trois mois, je vis, avec peine, le ventre reprendre son ancienne dimension.

Je saisis le moment le plus favorable pour la ponction: en effet, toutes les fonctions se faisoient parfaitement, & le pouls se soutenoit très-bien. Il sortit une eau rousse sans odeur, épaisse & déposant beaucoup. Le premier jour j'en fis sortir dix-huit livres; le second vingt livres. Je m'étois proposé d'y revenir le soir du deuxieme jour, afin de hâter la sortie totale; mais ayant trouvé la malade un peu agitée, (ce que j'attribuois à la crainte;) je remis la troisieme opération au lendemain. A 10 heures de ce même soir elle se plaignit d'une chaleur ardente, d'une soif excessive: la voix devint rauque, le pouls petit & profond. Tous ces accidens imprévus augmenterent au point qu'à deux heures du matin du 5 Mai dernier elle mourut.

J'en

J'en fis faire l'ouverture, je trouvai une quantité énorme d'eau, entre la duplicature du péritoine; çà & là, des stéatomes, des athéromes, des hydatides de différentes grandeurs; les plus grosses étoient comme le poing : une partie de ces kystes étoit comme dissoute, & l'on voyoit beaucoup de petits lambeaux flottans. Tous les viscères du bas-ventre, ainsi que de la poitrine, étoient dans un état parfait de santé, seulement très-diminués de leur volume ordinaire.

On peut conclure, de cette observation, que l'attention de n'évacuer les eaux des hydropiques que par degrés, & selon les forces, ne garantit pas toujours du danger d'une mort subite.



SUITE

De la Réponse de M. BACHER, à M. CARRERE, &c.

Le second volume de la *Bibliotheque littéraire* a paru plusieurs mois après le premier. L'auteur a donc été à portée de recueillir les suffrages des connoisseurs, d'entendre les divers jugemens qu'on en a portés, de compter les voix favorables, & d'accumuler ses lauriers. Cependant quelques personnes, plus versées que d'autres dans la connoissance de l'histoire littéraire de la médecine, sans chercher à flétrir des lauriers obtenus par tant de recherches & par tant de veilles, ont dit ce qu'elles pensoient de cet ouvrage : ce que M. *C*... ne paroît point avoir ignoré, si l'on en juge, au moins, par ce qu'il dit dans la préface du second volume. Elle mérite une attention singuliere ; nous allons en rapporter quelques traits, sur lesquelles nous ferons de légeres remarques.

L'auteur, dans la préface du premier volume, avoit dit d'un ton qu'il a cru bien capable de persuader tout le monde : « Nous ne craignons » point de le présenter (*son ouvrage*) comme » le plus parfait de tous ceux qui ont paru dans » ce genre ». Comme il n'en doutoit point, il comptoit aussi que, sur sa parole, le public se garderoit bien d'en douter. Nous ne savons pas jusqu'à quel point le public a pu se laisser séduire par ces belles paroles ; mais il est certain que quelques personnes n'ont pas voulu y croire sans examen. En le faisant, avec impartialité,

elles ont reconnu que la *Bibliotheque littéraire* étoit bien éloignée de mériter cet éloge emphatique : elles s'en ſont naturellement expliquées ſuivant les occaſions. Les critiques de ces perſonnes ſont parvenues jusqu'à l'auteur, qui a cru devoir y répondre ; c'eſt dans cette vue qu'il a composé ſa ſeconde préface. Elle commence ainſi : « L'accueil, qu'on a fait à notre » premier volume, n'a pu que ranimer notre zele » & nos recherches. . . . . ». Il eſt triſte, pour nous, d'être forcés de dire qu'on ne trouve aucune trace de cet accueil, ni dans la capitale, ni dans la province. Ce qu'on voit bien réellement, au contraire, ce ſont des critiques, mais des critiques aſſez ſérieuſes, puiſqu'on a cru devoir eſſayer d'y répondre, bien que (eſt-il dit dans la préface), elles n'aient pas été publiées par la voie de l'impreſſion.

« On nous a reproché, d'abord, QUELQUES » articles oubliés ». *Préf. du deuxieme vol.*

On conviendra qu'il falloit avoir plus d'indulgence, ſi les omiſſions ſe bornoient à *quelques articles.* Mais laiſſons répondre l'auteur, qu'on accuſoit trop cruellement & bien injuſtement à ſon gré.

« Il n'eſt pas ſurprenant que dans un ou» vrage auſſi étendu, & qui a exigé des RE» CHERCHES PRODIGIEUSES, *quelques articles* » aient pu nous échaper. Nous demandons à » ceux qui nous ont fait ce reproche, s'ils con» noiſſoient le quart des auteurs dont nous » avons parlé, & des ouvrages que nous avons » indiqués ». *Préf. du deuxieme vol.*

Une Bibliotheque univerſelle de médecine, (nous y ſouſcrivons volontiers,) ſeroit un ouvrage très-étendu, & demanderoit, pour être exécuté, des recherches prodigieuſes. Mais celle dont nous avons les deux premiers volumes

ne pouvoit pas être d'une étendue énorme ; car enfin elle ne devoit contenir que huit volumes *in-4°*, ayant moins de 600 pages chacun. Auroit-elle été seulement équivalente à celle de *Manget*, laquelle occupe quatre tomes *in-folio?* On sait cependant, qu'à l'exception d'un petit nombre de traités écrits en françois, en italien, ce bibliographe de la médecine n'insere dans sa bibliotheque que des livres composés en latin ; ainsi la très grande partie des ouvrages écrits dans les langues vivantes de l'Europe depuis l'an 1500 jusqu'en 1731, que sa bibliotheque a paru, ne s'y trouvent point. Voilà donc une lacune de 231 ans. Seroit-ce trop s'avancer que de présumer qu'on a imprimé chaque année, durant ce long espace, en italien, en françois, en anglois, en espagnol, en hollandois, en allemand, soixante traités? Ce n'est que dix pour chaque idiome. On aura donc 13860 traités, qui ne sont pas entrés dans l'ouvrage de *Manget*, & qui auront été écrits par 7000 personnes au moins inconnues à ce médecin (*Manget*), qui en a nommé environ 5200. Mais depuis quarante-cinq ans le nombre des écrivains, dans les différentes branches de l'art de guérir s'est extrêmement multiplié : en 1761 on en comptoit, dans la France seule, cent trente-cinq parmi les médecins vivans ; quarante parmi les chirurgiens ; dix parmi les apothicaires. Aujourd'hui on compte 250 auteurs, tant médecins que chirurgiens & apothicaires. Le nombre est donc augmenté de 65 depuis quinze à seize ans. Par le relevé de ce qui s'imprime, chaque année, de livres, de traités ou dissertations composés par ces trois sortes de personnes, on peut assurer qu'en Europe, le calcul en montre dans ces quarante-cinq ans écoulés depuis *Manget*, 10000 au moins, c'est-

à-dire, environ 4000 auteurs. D'où il ſuit que, pour remplir la lacune qui eſt dans la bibliotheque de *Manget*, il faudroit indiquer près de 24000 productions, ſans faire entrer dans ce compte les différentes éditions. Voilà, ſans doute, ce qu'on pourroit appeller un ouvrage étendu, & pour lequel il faudroit des *recherches prodigieuſes*; mais ces expreſſions emphatiques ne peuvent convenir à un dictionnaire dont la baſe eſt *Manget* qu'on traduit, le dictionnaire de *Moréri* qu'on copie, ainſi que celui de M. *Eloy*, & deux ou trois autres ouvrages mis également à contribution, ſans parler de pluſieurs catalogues qui ne devoient ſervir que de renſeignemens, mais ſur la foi deſquels il ne falloit pas s'en rapporter aveuglément.

Que dans l'exécution difficile d'un ſemblable plan, on découvre quelques articles omis, il faudroit être de bien mauvaiſe humeur pour former des plaintes contre l'auteur & dépriſer ſon ouvrage. Mais le cas eſt différent, lorſque, dans une ſimple compilation, qu'on peut faire en ſe délaſſant, on démontre des omiſſions par centaines.

Nous ſommes, peut-être, de ceux qui avons obſervé, après la publication du premier volume de M. *C...*, qu'il manquoit, dans ce volume, bien des articles; c'eſt donc à nous qu'il demande *ſi nous connoiſſons le quart des auteurs* dont il a parlé, & des ouvrages qu'il a indiqués. Nous croyons avoir déja fait à ſa demande une réponſe péremptoire; nous comptons la rendre plus ſatisfaiſante encore, ſans nous amuſer à des récriminations puériles.

« Nous voudrions les voir (ajoute-t-il) la » plume à la main, rédiger un ouvrage auſſi » conſidérable : nous verrions alors ſi leurs

» oublis ne ſont pas plus multipliés ». *Préf. du deuxieme vol.*

Nous n'avons garde de former la pénible entrepriſe d'une bibliotheque univerſelle de médecine, telle que nous la concevons, pour qu'elle ſoit utile, & qu'elle ait un certain degré de perfection. Ainſi M. *C....* n'aura pas le plaiſir de nous voir, pour cet objet, la plume à la main. Ce projet eſt au-deſſus de nos forces, nous ſavons

Quid valeant humeri, quid ferre recuſent;

mais dans le cas où nous oſerions eſſayer, il eſt actuellement en état de juger ſi nous pouvons aller à la découverte des objets bibliographiques.

« Il eſt aiſé (continue-t-il) de faire un vain » étalage d'érudition, lorſqu'on trouve, par » haſard, ſous ſa main, quelques ouvrages qui » n'ont pas été connus de ceux qui ont écrit » ſur la bibliographie, & qui, le plus ſouvent, » méritent d'être oubliés dans la pouſſiere des » bibliotheques ». *Préf. du deuxieme vol.*

Oh! rien n'eſt ſi aiſé, très-certainement, que de faire un vain étalage d'érudition. Le catalogue des auteurs, placé à la tête du premier volume de la *Bibliotheque littéraire*, en eſt une très-forte preuve.

On ne devine pas trop comment un homme qui trouve, par haſard, ſous ſa main, des ouvrages inconnus aux bibliographes, peut, en les indiquant, faire un etalage d'érudition: il dira ſimplement qu'ils ne ſe trouvent dans aucune des bibliographies qu'il a conſultées, & nommera les principales. Mais il eſt ſingulier que M. *C....*, qui eſt bibliographe, ne ſache pas qu'il eſt agréable de découvrir, même par

hasard, un livre inconnu à ses prédécesseurs, ou seulement une édition. En faisant cette découverte, un bibliographe est tout aussi content qu'un antiquaire qui voit, pour la première fois, une chétive médaille de cuivre frappée sous l'empereur *Tibère*. Il l'annonce par-tout avec satisfaction, avec joie, avec vivacité : il ne faut pas d'érudition pour cela ; il en faut, sans doute, pour en donner l'explication. Cependant cette chétive médaille a son prix, comme le plus pitoyable livre a le sien ; ne seroit-ce que par l'existence.

« Mais *la chose n'est pas aisée*, lorsqu'il faut » découvrir environ quinze cens auteurs, tra- » cer un abrégé historique de leur vie, rendre » compte de leurs ouvrages, au nombre d'en- » viron 4000, présenter un tableau de leur » doctrine & de leurs découvertes ; c'est cepen- » dant ce que nous avons fait dans notre pre- » mier volume, & ON OSE NOUS REPROCHER » d'avoir oublié *dix ou douze* auteurs, & dix- » huit ou vingt ouvrages ».

Cette phrase, pour être la suite de la précédente, n'en est pas une conséquence plus claire ; mais, sans nous arrêter à chercher le véritable sens de l'auteur, attachons-nous à ce qu'il prononce d'intelligible ; 1°. *d'avoir découvert environ quinze cens auteurs* ; c'est-à-dire, très-certainement, que dans la *Bibliothèque littéraire* il sera fait mention de 1500 *(a)* auteurs, dont, avant M. *Carrere*, aucun bibliographe n'a-

(a) Dans la Préface *du premier volume, M. C... avoit dit : « nous donnerons environ deux » mille articles d'auteurs, dont aucun biblio- » graphe de la médecine n'a encore parlé ». Il avoit, sans doute, alors mal compté, puisqu'il n'en annonce plus que* 1500.

voit parlé, & qu'on ne doit trouver ni dans *van der Linden*, ni dans *Mercklin*, ni dans *Lipenius*, ni dans *Manget*, ni dans *Séguier*, ni dans *Kestner*, ni dans *Haller*, &c. &c. &c... tous écrivains consultés par M. *Carrere*. Ce nombre d'auteurs, nouvellement découverts, après d'*immenses recherches*, annonce d'une maniere assez positive, que le manuscrit est tout prêt. & que c'est sur les huit volumes promis au public dès 1775, qu'il faut repartir ces 1500 auteurs, jusqu'à présent inconnus aux bibliographes anciens & modernes ; c'est donc environ 187 pour chaque volume. Mais afin qu'on pût les distinguer, n'auroit-on pas dû, *en bonne conscience*, faire précéder d'un astérique chacun de ces nouveaux articles ? Cependant, par quelle fatalité arrive-t-il, d'une part, que dans le premier volume on n'apperçoive aucun nom inconnu, & que de l'autre il en manque réellement 277, que nous avons indiqués, sans compter ceux que nous ne connoissons réellement point, & ceux que nous avons négligé de nommer, pour ne pas trop grossir notre liste, déja assez enflée ! Remarquons même, en passant, que dans le *Studium medicum*, ouvrage dont M. *Haller* n'a pas prétendu faire une bibliotheque universelle de médecine, que dans cet ouvrage, disons-nous, il y a, sous la lettrine A, plus de 60 auteurs qu'on ne trouve point dans la *Bibliotheque littéraire*. Nous les indiquerons volontiers à M. *Carrere*, s'il l'exige de nous. Le relevé en est fait, il est sur notre bureau. 2°. *D'avoir tracé un abrégé historique de leur vie*. Il ne falloit pas avancer ceci sans restriction ; car de 581 individus nommés sous la lettrine A, on n'a donné la vie abrégée que de 271 ; ainsi il y en a 310 bien comptés, sur lesquels on ne nous apprend rien ; c'est, comme on voit, plus de

la moitié : nous laiſſons de côté le ſupplément. 3°. *Rendre compte de leurs ouvrages au nombre d'environ* 4000. Il s'agit ici probablement de quatre mille ouvrages que les bibliographes qui ont précédé M. *Carrere*, n'ont point connus. Il diminue encore ici, comme on voit, le nombre qu'il annonçoit dans la *Préface* du premier volume, *pag*. xv. Ce nombre étoit alors de *huit mille*. L'auteur ne s'étoit trompé que de moitié dans ſon premier calcul ; 4°. *Préſenter un tableau de leur doctrine & de leurs découvertes* : ceci ne ſauroit ſe faire ſans s'étendre plus ou moins ſur chaque article. Il eſt certain qu'on a été fort court ſur les ſept huitiemes des auteurs compris ſous la lettrine A ; donc on ne nous inſtruit guere ſur leur doctrine & leurs découvertes. On ne ſauroit revenir de ſa ſurpriſe en liſant cette aſſertion de la Préface ; « c'eſt cependant ce que nous avons fait dans » notre premier volume ». Par les obſervations précédentes, il eſt clair que ceci eſt pour le moins une hyperbole.

« Certains ont trouvé que nous donnions » trop dans la partie hiſtorique ».

Ceci eſt ſans doute une plaiſanterie, ou plutôt un ſarcaſme. L'auteur y répond néanmoins comme à un reproche ſérieux.

« Quelques autres ſe plaignent, au contraire, » que nous avons négligé cette même partie » hiſtorique ».

Ceux-ci ont raiſon, & nous ſommes de leur parti. Pour leur montrer leur prétendue injuſtice, l'auteur fait deux claſſes de ces meſſieurs.

« Les uns, (dit-il), auroient voulu que nous » euſſions *indiqué l'hiſtorique* de chacun des individus dont nous avons parlé, ſans en oublier un ſeul ».

On auroit deſiré, ſans doute, trouver une

notice historique de tous les auteurs nommés dans la *Bibliotheque littéraire*; mais on n'ignore point qu'il est quelquefois impossible, pour nous servir des expressions de l'auteur, d'INDIQUER L'HISTORIQUE DE CHACUN. Quoiqu'il dise pourtant, il y en a un bon nombre qu'il ne fait pas connoître, & sur lesquels il auroit pu trouver des renseignemens *sans suer sang & eau* : nous le prouverons par des exemples, afin de l'obliger, puisqu'il le demande.

Quant aux seconds, qui ont trouvé mauvais que M. *C*... n'ait pas mis dans leurs articles les noms de leurs ancêtres, ils ont tort, s'ils n'étoient pas médecins ou chirurgiens : il ne devoit point faire servir un ouvrage littéraire au triomphe d'une sotte vanité.

« Quelques-uns se sont plaints (à M. *C*. lui-» même sans doute) du silence que nous avons » gardé à leur égard : ils ont cru que des mé-» moires envoyés à des académies, ou quelques » observations insérées dans les journaux, suf-» fisoient pour les faire mettre au nombre des » auteurs qui ont écrit sur l'art de guérir ; » mais ils n'ont qu'à consulter notre plan, ils » se convaincront que les mémoires acadé-» miques, & les piéces publiées dans les jour-» naux, n'en font point partie ».

Ces messieurs étoient, sans doute, fondés sur ce que le *Prospectus*, & la lettre d'avis qui demandoit des renseignemens, publiés après le 25 Mai 1775, n'annonçoient point cette distinction. Mais en citeroit-on beaucoup que la petite vanité ait aveuglés au point de passer pour auteurs de quelques observations, & de former plainte contre M. *C*... ? Au reste, qu'il ait eu tort ou raison en les omettant volontairement, il nous semble que M. *Bourdelin*, dont il fait un éloge mérité, auroit dû occuper

une place dans son second volume, puisqu'il donne l'histoire de plusieurs qui n'ont rien publié *ex professo*. M. *Bourdelin* a composé différens mémoires inscrits dans le recueil de l'Académie des Sciences dont il est membre ; il passe d'ailleurs pour l'auteur des formules de la charité de Paris, lesquelles ont été imprimées.

Il nous semble aussi que M. *Bouvart*, l'un des plus habiles praticiens de Paris, devoit avoir place dans la *Bibliotheque littéraire*, non-seulement à ce titre, mais encore à titre d'auteur. Il est étonnant que M. *C...*, qui prône à tout moment ses immenses recherches bibliographiques, ignore ce que tout le monde sait ; qu'il déclare, en propres termes, que *M. Bouvart n'a rien écrit* ; & qu'il ajoute, *du moins nous ne connoissons aucun ouvrage qui porte son nom.*

Malgré cette assertion, il est certain que M. *Bouvart* est l'auteur d'un mémoire à consulter sur une naissance tardive, signé de lui, & imprimé *in*-4°. 1764. Il a paru *in*-8°. la même année, & une troisieme fois en 1765 *in*-8°.

Il est certain qu'il est auteur de la consultation sur une naissance tardive, pour servir de réponse à deux écrits de M. *Lebas*, à une consultation de M. *Bertin*, & à une autre de M. *Petit*. Paris, *Hérissant*, 1765. *in*-8°. *de* 134 *pages*. On lit sur cette derniere page le nom de M. *Bouvart*. Cette consultation est suivie d'une dissertation latine de *Jean Tardin*, réimprimée par les soins de M. *Bouvart*.

Il est certain qu'il est auteur de trois *lettres pour servir de réponses à un écrit de M.* Petit. Paris, *Hérissant*, fils, 1769, *in*-8°. de 167 *pag*. On voit sur cette derniere page le nom de

M. *Bouvart*, avec cette date; de Paris, premier Novembre 1769.

Il n'eſt pas moins certain que M. *Bouvart* eſt auteur de l'*examen* d'un livre qui a pour titre : T. TRONCHIN *de colicâ pictonum* 1758. *in*-8°. Il eſt vrai que cet examen ne porte pas ſon nom ; mais on ſait qu'il eſt de lui. On l'a réimprimé en 1767 *in*-8°.

Il y a encore de M. *Bouvart* quelques conſultations imprimées, & un mémoire ſur le ſeneka, en 1744, dans le recueil de l'Académie des Sciences, dont il eſt membre.

Si M. *C*... n'a pas ſu que ce médecin célebre a écrit, & qu'il manie, avec adreſſe, les armes de la dialectique, on doit lui faire graces volontiers de n'avoir pas connu une foule de médecins françois ou étrangers qui ont eu moins de réputation, ni les ouvrages qu'ils ont produits. Bien que nous ayons déja relevé quelques-unes de ſes omiſſions, nous n'en ſommes pas moins portés à l'indulgence, & nous n'aurions pas l'air de faire, à ſon égard, la ſévere fonction d'Ariſtarque, s'il ne nous avoit pas ſommés publiquement de juſtifier notre premier jugement, qu'il diſoit avoir été prononcé trop leſtement & ſans connoiſſance de cauſe. Il falloit bien, pour lui-même, pour le public, & pour nous enfin, que ces preuves fuſſent expoſées au grand jour. Mais nous le répétons, c'eſt malgré nous.

En finiſſant ſa préface, M. *C*... parle ainſi : « Nous nous devions à nous-mêmes d'entrer » dans des détails propres à nous juſtifier des » reproches qu'on nous a faits.... Si on nous fait » encore les mêmes reproches, on ne trouvera » pas mauvais que nous gardions le ſilence ».

C'étoit prendre le parti de la prudence : il falloit donc s'y tenir ; mais on s'eſt laiſſé em-

porter trop loin par une affection de pere, dont la lettre imprimée, qui nous est adressée, est une preuve authentique. Ainsi disoit autrefois le sage *Horace*,

. . . . Video meliora proboque;
Deteriora sequor.

Pour conclusion, on lit : « Nous publions » ce second volume avec confiance, encoura- » gés par l'accueil qu'on a fait à celui qui l'a » précédé ».

Quelle contradiction ! l'auteur est instruit des reproches qui se sont élevés contre le premier volume : cette préface même est employée à y répondre, tant bien que mal, & l'on nous vante encore hautement un accueil imaginaire. N'auroit-il pas mieux valu garder un silence profond que d'être pour le moins inconséquent?

Mais tandis que M. *Carrere* omet des hommes qui ont bien mérité de l'art par leurs talens & par leurs écrits, il en favorise d'autres, en les insérant deux fois dans son dictionnaire. Cependant si ces auteurs, plus avantageusement traités que les autres, revenoient au monde, ils n'en feroient pas leurs remercimens à l'auteur, qui ne les a nommés deux fois que faute de les avoir bien connus par leurs ouvrages. Comme nous n'avançons rien sans preuve, nous allons rapporter *onze* méprises que nous avons remarquées.

1°. *Tom.* j. *pag.* 56, ALAYMO. Dès le commencement de l'article M. *Carrere* observe, avec raison, qu'il ne faut pas *Alcaime*, comme l'appelle *Moréri*. Après cette observation, peut-on revenir de son étonnement, lorsque vingt-trois pages plus loin, c'est-à-dire, *page* 79, on voit M. C... tomber lui-même dans l'erreur qu'il reprend, & faire un article pour ALCAIME?

Nous dirons, en paſſant, que l'article ALAYMO, donné par M. *Carrere*, eſt traduit, ainſi que beaucoup d'autres, de la *Bibliotheca* de MANGET, lequel fait l'obſervation que M. *C*... rapporte avec confiance, comme ſi elle étoit de lui. Il s'eſt déterminé à ne point citer ; ce parti procure deux & même trois avantages : le *premier* de dépayſer ceux qui ne ſont pas bien verſés dans l'hiſtoire littéraire de la médecine : le *ſecond* d'exercer la patience de ceux qui en ont fait leur étude, & qui aiment à remonter aux ſources ou à découvrir le plagiat : le *troiſieme* d'obtenir (peut-être) pour une mince compilation, après un certain nombre d'années, dans l'opinion du vulgaire, le mérite d'un original.

Manget faiſoit ſon obſervation en 1731 ; mais depuis on a mis dans le *Dictionnaire de Moréri* ALAYME, ſans pourtant effacer ALCAIME, nous en convenons ; ce dont M. *Carrere*, qui prône ſi haut ſon exactitude, devoit faire mention.

2°. *Tom.* j. *pag.* 91, ALEXANDRE *d'Aphrodiſée*. Contentons-nous, pour le préſent, d'obſerver que ſon vrai nom eſt *Alexandre*, & qu'Aphrodiſée eſt ſeulement le nom de la ville où il naquit. Cependant M. *Carrere*, *pag.* 161, conſacre un ſecond article au même individu, ſous le nom d'APHRODISÉE (*Alexandre*).

3°. *Tom.* j. *pag.* 176, (ARCÆUS (Jean). M. *Carrere* le dit auteur de deux ouvrages qu'il diſtingue par les chifres arabes 1 & 2. Il ne trace point l'hiſtoire de cet écrivain, & ne nous apprend point ce que contiennent de bon ces deux ouvrages, ni le jugement qu'il faut en porter. Mais on eſt très-ſurpris de voir cet article immédiatement ſuivi d'un autre ; ARCÆUS (François), auquel on attribue une pro-

duction, dont le titre annonce précisément les deux ouvrages qui avoient été donnés au précédent auteur (*Jean* ARCÆUS. La méprise où tombe ici M. *Carrere* est aussi celle du bon *Manget*, dont il est beaucoup plus aisé de transcrire les articles en les brodant, en les tronquant quelquefois, en transposant les phrases, en supprimant certains faits ou certaines anecdotes, que d'examiner ces articles avec un esprit froid & tranquille, & en critique éclairé. Par cette derniere méthode on ne fait point un article en vingt-quatre heures; en suivant la premiere on en *broche* deux ou trois par heures. La différence est grande.

Manget, pour marquer le lieu de la naissance d'*Arcæus*, met *Frexenalensis*; ce qui fait dire à M. *C*... « Il (*Arcæus*) étoit né à *Fresno*; » mais comme il y a en Espagne deux bourgs » de ce nom, l'un dans la vieille Castille, » l'autre dans l'Andalousie, on ne peut savoir » bien precisément dans lequel des deux il a » pris naissance ». Nous voyons que M. *C*... a consulté la nouvelle, mais très-fautive édition du Dictionnaire géographique de la Martiniere, qui indique deux bourgs nommés *Fresno*; mais la carte d'Espagne de M. *de l'Isle* indique une ville qui paroît bien plus vraisemblablement avoir donné naissance à *François Arcæus* (ou *de arce*); c'est FREXENAL, dans l'Estramadure, au sud de Badajoz, vers les confins du Portugal. Le même *de l'Isle*, dans sa carte, place cette ville sur une petite riviere qui, coulant de l'*est* à l'*ouest*, va se jetter dans le fleuve Guadiana.

4°. *Ibid. p.* 292. BAISNESI (*Fauste-Neron*) Il est clair que c'est absolument le même individu qu'on trouve *pag.* 305 sous ce nom, BANESI (*Fauste-Néron*).

5°. *Tom.* j. *pag.* 367, BAUHESIUS (*Pierre*). Ce nom eſt défiguré comme le précédent ; c'eſt le même que le médecin nommé BRUHEZ (*Pierre*) ; *tom.* ij. *pag.* 189.

6°. *Ibid. pag.* 425. BENHAM (*Thomas*). Sans être auſſi habile bibliographe que l'eſt M. *Carrere*, on devine que le BONHAM (*Thomas*) dont il parle *tom.* ij. *pag.* 425, n'eſt pas autre que le *Benham* du premier volume.

7°. *Ibid. pag.* 451. BERTATIUS (*Alphonſe*). Cinq pages plus loin, c'eſt-à-dire *pag.* 456, on voit un article pour BERTOTIUS (*Alphonſe*). Cette derniere maniere d'écrire eſt la véritable.

8°. *Tom.* ij. *pag.* 145. BRASSAVOLA (*Jérôme*). On le voit reparoître *pag.* 147 ſous ce nom, BRASSAVOLI ou BRASSAVOLO (*Jérôme*).

9°. *Ibid. pag.* 168. BRODTBECK (*J. Conrad*). Quand on ne s'en rapporte qu'à des catalogues, dont les uns préſentent un nom écrit d'une façon & les autres d'une autre, on court, à tout moment, riſque de ſe tromper. On ne ſe garantit de l'erreur qu'en recourant aux ouvrages mêmes des auteurs. C'eſt le devoir du bibliographe ; pour le remplir, il en coûte beaucoup de peines, de ſoins & de temps ; mais par-là on ne double point les articles, & l'on ne jette point le lecteur dans l'incertitude, comme le fait le changement même d'une ſeule lettre dans un nom propre, ainſi qu'on l'obſerve à l'égard de *Brodtbek*, qui forme un autre article *pag.* 177 ſous cette orthographe BROTBECK.

10°. *Ibid. pag.* 204. BRUYERINUS (*Jean*)

Nou

Nous renvoyons à la *pag.* 469, où se trouve un second article pour le même homme : il s'annonce ainsi : CHAMPIER (*Jean Bruyren.*)

11°. *Ibid. pag.* 352. CARETANUS (*Jean*) est le même que le CHARETANUS ou CHARRETANUS (*Jean*) dont on parle *pag.* 477.

On indiquera dans le Journal du mois d'Août les auteurs qui manquent sous la lettrine B *du deuxiéme volume de la* Bibliotheque littéraire.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Mai 1777.

Les fievres intermittentes, qui avoient lieu le mois dernier, ont continué, avec les mêmes caracteres, pendant tout le cours de ce mois. Il y a eu des fievres rhumatismales, où l'état des premieres voies indiquoient les émético-cathartiques, & le succès répondoit à l'indication. Les douleurs & les autres symptômes s'adoucissoient promptement par leur usage. Les affections de poitrine inflammatoires & catarrhales ont été aussi très-fréquentes, presque toutes sans danger : enfin il y a eu quantité de petites véroles discretes & cohérentes, qui n'ont pas été cependant meurtrieres, quoique quelques personnes aient succombé.

OBSERVAT. MÉTÉOROLOGIQUES.

AVRIL 1777.

Jo. du M.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.					
	Au lever du S.	*A 2 h. du soir.*	*A 9 h. du soir.*	*Au matin*		*A midi.*		*Au Soir.*	
	Deg.	*Deg.*	*Deg.*	*Pou.*	*Lig.*	*Pou.*	*Lig.*	*Pou.*	*Lig.*
1	8 1/2	17 5/8	10	27	7	27	6	27	5 1/8
2	8 5/8	14	9 1/2	27	4 3/4	27	5	27	5 3/4
3	8 3/8	11	9 3/4	27	5 3/4	27	6 1/4	27	7
4	8 1/4	14 1/4	8 3/4	27	5 1/2	27	6 3/4	27	8
5	7 1/2	11 1/4	9	27	9	27	9 1/4	27	10 1/4
6	7 1/4	12 5/4	10 1/2	27	11	27	11	27	11
7	9 3/4	16	9 1/2	27	10 3/4	27	11	28	0
8	5	14 1/4	10 1/2	28	0 1/2	28	0 3/4	28	0 1/4
9	7	20	13 1/2	27	11 1/2	27	10 1/4	27	7 3/4
10	10 3/4	13 1/4	9 5/8	27	7 3/8	27	10 1/4	27	11 3/4
11	4 1/2	14 3/4	8 3/4	27	11 3/4	27	11 1/4	27	11
12	5 1/4	10 3/4	5 1/2	27	10 1/2	27	11	28	0
13	2 1/2	14 1/4	9 3/8	28	0	27	11 3/4	27	9 1/4
14	7 1/4	14 3/4	7 1/2	27	7 3/8	27	6 1/8	27	5
15	5 1/4	11	6 1/4	27	4 1/8	27	3 3/4	27	3 1/2
16	5	9	6 3/8	27	3 3/4	27	4	27	4 1/2
17	5	12 1/4	5 3/4	27	5	27	6	27	8
18	5 1/4	13	7 1/2	27	9	27	9 1/2	27	9 5/8
19	5	16 1/4	9 1/4	27	9 1/4	27	8	27	7 1/4
20	5 1/4	12 1/2	9	27	7 1/2	27	7 7/8	27	8
21	8	11	8 1/2	27	7	27	10	27	11 1/2
22	7 1/2	11 1/4	8 1/4	27	11 1/4	27	11	27	10 1/4
23	8	16	11	27	10 1/2	27	10 3/4	27	9 3/4
24	9 1/2	15	9	27	7 1/4	27	6	27	6
25	7	12 1/4	8 3/4	27	6	27	7 1/4	27	7 7/8
26	5 1/2	16 1/4	8	27	8	27	9	27	10
27	5 1/4	15	11	27	10 2/4	27	11	27	11
28	8 1/4	11 1/4	8	27	11	27	11 1/4	27	11 3/4
29	6 1/2	16 3/4	11 1/4	28	0	28	0	28	0
30	9 3/8	16 1/2	12 1/2	27	11 3/4	27	11 3/4	27	11 3/4
31	9 1/4	19 1/2	14	27	11 3/4	27	11 7/8	27	11 7/8

VENTS ET ETAT DU CIEL.

j. du mois.	*La Matinée.*	*L'Après-Midi.*	*Le Soir à 9 h.*
1	N-O. nuages.	S. c. pl. *t. au l.*	S. couvert.
2	S. couv. pl.	S-O. c. pl. gr. v.	S. beau.
3	S. nuages.	S. c. v. pl. *elec.*	O. beau.
4	S. nuag. pluie.	S-O. n. gr. v. pl.	S-O. nuages.
5	S-O. cou. pl.	S. couv. pluie.	S-O. couv.
6	S. *idem.*	S-O. *idem.*	S-O. *idem.*
7	S-O. *idem.*	O. *idem.*	N-O. nuag.
8	N-O. beau.	N-E. beau.	N-E. beau.
9	N-E. c. *ton. au loin.*	S-E. couv. tems lourd.	S-E. nuages.
10	S-O. c. p. g. v.	N. couvert.	N. couvert.
11	N. beau v. fr.	N. b. pl. froid.	N. beau.
12	N. nuag. pl.	N. fr. pl. gr. *el.*	N. *idem.*
13	S-E. b. gel. b.	S-O. beau.	S. couvert.
14	S. nuag. pl.	S. n. pl. gr. *el.*	S-O. *idem.*
15	S-O. c. p. *elec.*	S. beau.	N-E. b. écl. de chal.
16	N-E. couvert.	S-E. c. pl. *elect.*	N-O. c. pl.
17	S. *idem.*	N-O. c. *elect.* pl.	N-O. couv.
18	N-O. c. v. *el.*	O. nuages, pl.	N-O. beau.
19	S-E. couvert.	S. couvert, pl.	S. couv. pl.
20	S-E. *idem.*	S. c. pl. ton. *el.*	S. couv. fr.
21	S-O. *id.* gr. v. pl. grêl. *elec.*	O. nuages.	N-O. nuag.
22	S. couvert.	S-O. couv. plu.	N-O. couv.
23	S-O. couv. pl.	S. nuages.	O. beau.
24	S. *idem.*	S-O. couvert.	N-O. c. pl.
25	S-O. *idem.*	N-O. beau.	N-O. beau.
26	N-O. beau.	N. c. pl. gr. t. *el.*	N. beau.
27	N-O. n. br.	N-O. beau.	O. beau.
28	N. couv. pl.	N. couv. pluie.	N. nuages.
29	N. nuages.	N-E. n. *parhél.*	N-E. nuages.
30	N-E. c. pluie.	N-E. beau.	N-O. beau.
31	N. b. brouil.	N-E. *idem.*	N. beau.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur	20 deg.	le 9
Moindre degré de chaleur	$2\frac{1}{2}$	le 13
Différence	$17\frac{1}{2}$ deg.	
Plus grande élévation du Mercure	28 pou. $0\frac{3}{4}$	le 8
Moindre élévation du Mercure . .	27 $3\frac{1}{2}$	le 15
Différence	0 po. $9\frac{1}{4}$ l.	

Nombre de jours de Beau 5
de Couvert . . . 22
de Nuages 4
de Vent 5
de Tonnerre . . . 2
de Brouillard . . 2
de Pluie 24
de Neige 0

Quantité de Pluie . . . . $39\frac{3}{4}$ lignes.
D'Evaporation 39
Différence . . . . $\frac{3}{4}$

Le vent a soufflé du N. . . . . 5 fois.
N.-E. 3
N.-O. 6
S. 8
S.-E. 2
S.-O. 5
E. 0
O. 2

Température : froide, humide, & très-pluvieuse.

COTTE, Prêtre de l'Oratoire,
Curé de Montmorency, &c.

A Montmorency, ce 1 Juin 1777.

Nous avons eu peu de fievres malignes & de fluxions de poitrine, qui n'ont point été dangereuses.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois de Mai, par M. BOUCHER, Médecin.

Le temps a été pluvieux & froid pendant tout le mois : peu de jours se sont passés sans pluie : la liqueur du thermometre ne s'étoit pas élevée, jusqu'au 21, au-dessus du terme de 15 degrés : le dernier jour elle s'est portée à celui de 15 degrés.

Nous avons essuyé plusieurs jours d'orage avec de la grêle : il en est tombé assez abondamment le 9, mais pas assez pour endommager nos campagnes, ainsi que cela est arrivé dans une partie du Hainaut.

Le mercure, dans le barometre, a été observé tout le mois au-dessous du terme de 28 pouces, si l'on en excepte le 8.

Le vent a été *sud* du premier au 8. De ce jour au 25 il a varié. Il est resté au nord les cinq derniers jours du mois.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 15 au-dessus du terme de la congelation ; & la moindre chaleur a été de 5 degré au-dessus du même terme. La différence entre ces deux termes est de 10 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 5 lignes. La différence entre ces deux termes, est de 7 lignes.

Le vent a soufflé	9 fois du nord,	9 fois du sud.
	5 fois du nord, vers l'est.	8 fois du sud vers l'ouest.
	5 fois du sud, vers l'est.	5 fois du nord, vers l'ouest.

Il y a eu 29 jours de temps couvert ou nuageux.
26 jours de pluie. } 4 jours d'éclairs.
5 jours de tonner. } 5 jours de grêle.

Les hygrometres ont marqué de l'humidité tout le mois.

Maladies qui ont regné à Lille, pendant le mois de Mai 1777.

Les pleuropneumonies & les fievres catarrheuſes ont été preſqu'auſſi communes ce mois & auſſi fâcheuſes que dans les deux mois précédens ; même danger & même difficulté d'obtenir une expectoration purulente, quoique les ſaignées fuſſent pratiquées à temps, & que l'on eût employé, ſelon les regles, les autres remedes indiqués : en conſéquence nombre de malades ont péri par un dépôt dans la poitrine. Nous avons été aſſez heureux de le détourner chez un garçon vigoureux, dans lequel il paroiſſoit prêt à ſe former, en lui faiſant appliquer deux véſicatoires aux gras des jambes, & en faiſant ſuppurer long-temps les ulceres qui en ont réſulté.

La fievre-tierce & la double-tierce ont été communes ce mois dans le peuple. Ce dernier genre de fievre étoit ſouvent compliqué de putridité & de ſaburre vermineuſe : les adultes rendoient des vers ainſi que les enfans. J'ai traité une Dame d'une pareille fievre, compliquée d'inflammation au bas-ventre, à la ſuite d'une couche laborieuſe : la malade a rendu, en différens temps de ſa maladie, quantité de vers, moitié vivans, moitié morts. Des ſelles copieuſes de matieres bilieuſes & fétides, continuées pendant pluſieurs jours, après une détente ſuffiſante, tant par les ſaignées que par les

diverſes boiſſons antiphogiſtiques, ont procuré la guériſon.

Il y a eu en outre des affections éréſipélateuſes & quelques fievres rouges.

LIVRES NOUVEAUX.

Inſtruction abrégée ſur les maladies des enfans, par A. J. B. M. GUENET, Docteur Régent de la Faculté de Médecine. A Paris, de l'imprimerie de Ph. D. Pierres, *rue S. Jacques* 1777.

M. *le Noir*, Conſeiller d'Etat, Lieutenant-Général de Police, a obtenu de la bienfaiſance de Louis XVI les fonds néceſſaires pour faire diſtribuer des boetes de remedes dans les villages où ſont allaités les enfans enregiſtrés au bureau général des nourrices à Paris. Ces boetes ne contiennent qu'une petite quantité de remedes, mais bien choiſis, & capables de ſatisfaire aux indications qui ſe préſentent dans les maladies des enfans. M. *Guenet* a été invité par M. *le Noir* à diriger cette inſtitution avantageuſe au public, & à donner une inſtruction abrégée ſur les maladies des enfans. M. *Guenet* a répondu parfaitement aux vues du magiſtrat : ce médecin, bien différent de ceux qui noient le peu de bonnes choſes qu'ils peuvent tirer de leur fonds dans un tas d'inutilités, a ſu, dans une brochure de 58 pages, réunir les méthodes de curation les plus ſimples & les plus efficaces, à la préciſion & à la clarté des préceptes, & par-là il remplit exactement l'objet de ſon ouvrage, qui eſt de guider ſûrement les perſonnes charitables qui veulent bien ſe vouer à veiller ſur la ſanté des pauvres enfans dans les campagnes.

Dissertation sur l'huile de palma Christi, *ou l'huile de* Ricin, *que l'on appelle communément huile de castor, &c. par le Docteur* PIERRE CANVANE, *médecin à Bath, &c. ouvrage traduit de l'anglois, par M.* HAMART DE LA CHAPELLE, *médecin de Paris, &c. A Paris chez* Didot *le jeune.* 1777.

Il arrive souvent que les remedes nouveaux sont adoptés avec enthousiasme, & que par la suite leurs mauvais effets ou leur inefficacité les font discréditer & oublier. Il n'en sera pas de même, à ce que nous pensons, du remede que nous annonçons : il est proposé par des médecins instruits, & qui s'appuient sur des expériences constantes. D'après leur autorité l'huile de palma christi est indiquée toutes les fois que l'on peut avoir quelque intérêt de purger, *dans le cas de tension, soit inflammatoire, soit convulsive, d'hémorrhagies, de vomissement de sang, d'hémoptysie, &c. &c. La plante de laquelle on extrait cette huile est le grand ricin de l'Amérique.* RICINUS AFFRICANUS MAJOR CAULE VIRESCENTE. *H. R. P. Le* NHAMBU GUACU *de* PISON *& de* HANSLOANE. RICINUS AMERICANUS FRUCTU RACEMOSO HISPIDO. *Dans les isles Françoises on l'appelle le* GRAND PALMA CHRISTI A TIGES VERTES. *L'amande de laquelle on extrait par expression cette huile est fort âcre.* HIPPOCRATE *la substituoit aux semences du garou, appellées* grana cnidia, *& il dit qu'elle opere quelquefois avec violence.* L'auteur expose les différentes manieres de faire usage de l'huile, qu'il est bien important d'avoir fraîche. Nous avons été témoins nous-mêmes des maux de

gorge & des douleurs d'entrailles, qu'elle occasionne, étant rance & acrimonieuse. C'est dans l'ouvrage même qu'il faut lire tous les détails relatifs à ce remede. Nous observerons ici que l'auteur donne plusieurs formules dans lesquelles l'huile de ricin ne peut être que d'un effet fort mince. En remarquant encore que le docteur *Canvane* n'hésite point à payer un grand tribut d'éloges au traité du docteur *Tronchin*, nous ne pouvons nous dispenser de rapporter la note que le traducteur a cru devoir ajouter au texte. *L'exactitude scrupuleuse qu'impose le bien public exige de nous en faveur des jeunes médecins, qu'en citant cet ouvrage (T. TRONCHIN DE COLICA PICTONUM), nous indiquions les savantes remarques critiques de M.* Bouvart, *auxquelles il a donné lieu.*

Détail des succès de l'établissement que la ville de Paris a fait en faveur des personnes noyées, & qui a été adopté dans diverses provinces de France. CINQUIEME PARTIE. Année 1776. On y a joint différentes observations & divers avis sur les personnes suffoquées par des effets méphitiques quelconques, dont la plûpart ont été rappellées à la vie par des moyens analogues à ceux qu'on emploie en faveur des noyés; par M. PIA, ancien échevin de la ville de Paris.

(Ampliat ætatem suam vir bonus,
Quando longævitati consortium prodest.)

A Paris, chez Augustin-Martin Lot-

tin, l'aîné, *imprimeur-libraire du Roi & de la ville, rue S. Jacques.* M. DCC. LXXVII. (*in-12 de 168 pag.*)

L'établissement si utile dont M. PIA a été le promoteur, date du mois de Juin 1772. Depuis cette époque jusqu'aujourd'hui on a conservé, par les seuls secours qu'on donne aux noyés, *cent soixante-seize personnes*, lesquelles, avant cet établissement, auroient été perdues pour la société.

Ce volume, ainsi que les précédens, contient l'histoire des faits relatifs à chaque individu, qui a eu le malheur d'être submergé. On les réunit sous trois classes : la premiere est celle des noyés rappellés à la vie par les secours qui leur ont été administrés : il y en eut 63 durant le cours de 1776. La deuxieme présente la liste de ceux qui ont éprouvé les secours sans succès : on en compte 13. La troisieme renferme ceux qui, étant jugés morts au sortir de l'eau, n'ont reçu aucun secours : ils furent au nombre de 36.

M. *Pia* ne se borne point à rapporter les succès obtenus à Paris : il a soin de recueillir ceux des Provinces. Mais comme les accidens produits par la vapeur du charbon, sont malheureusement trop fréquens, il s'occupe des moyens non-seulement de les prévenir, mais aussi d'y remédier. L'avis patriotique, qu'il donne pour cet effet, est en partie tiré de l'excellent mémoire de M. *Harmant*, médecin de Nanci.

Un morceau précieux termine ce volume; c'est une dissertation sur les moyens de conserver la vie aux enfans qui paroissent morts ou mourans en venant au monde; par M. DUSSÉ, maître chirurgien & accoucheur de Paris : elle a été recouvrée daus les papiers de M. *Winslow*; par M. *le Begue de Presle*, médecin de Paris.

Mémoire ſur les funeſtes effets du charbon allumé, avec le détail des cures & des obſervations faites à Nancy ſur le même ſujet, lu dans une ſéance publique de l'Académie des Sciences de la même ville; par M. HARMANT, membre de cette Société, & Conſeiller-médecin ordinaire de feu S. M. le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar. A Nancy, chez Nicolas Gervois. 1775. (in-8° *de* 80 *pag.*)

M. *Harmant* s'eſt appliqué, ſur-tout, à décrire bien exactement les phénomenes qui accompagnent l'état des perſonnes que l'imprudence rend les triſtes victimes de la vapeur ſtupéfiante & ſouvent meurtriere du charbon. Il en ſuit les effets dans ſes différens degrés : il trace le plan de conduite à tenir pour le traitement, & rapporte quelques obſervations dans leſquelles ſa méthode a eu le plus heureux ſuccès.

Ce mémoire a été ſingulierement accueilli en France. M. *Pia*, dont on connoît le zele pour ſes concitoyens, a fait réimprimer le mémoire de M. *Harmant*. On le trouve à la ſuite de la quatrieme partie ſur l'établiſſement en faveur des noyés. Il a eu le même accueil en Angleterre, en Suede, en Italie & en Allemagne, où il a été traduit.



PRIX

Le College de médecine de Copenhague promet une médaille de la valeur de cinquante rixdales pour la discussion des faits suivans :

1°. Si les maladies spasmodiques, ou les convulsions, ont été plus fréquentes dans les dernieres dix ou vingt années que précédemment, & quels sont les remedes les plus propres à les guérir ?

2°. Pourquoi les fievres putrides regnent-elles davantage de nos jours ? En quoi different-elles des fievres chaudes, & quelle est la méthode la plus sûre de les traiter ?

On peut écrire les mémoires qu'on voudra faire parvenir en Danois, en latin ou en allemand : on les adressera, avant la fin d'Octobre 1777, à M. *Jensenius*, Archiâtre à Copenhague.

L'Académie de Mantoue propose pour sujet d'un prix qui sera de deux médailles de 50 florins chacune, la question suivante : *dans le cas où le médecin seroit assuré qu'il y a un amas de pus dans quelques parties du corps pourroit-il faire usage du quinquina ?* Les mémoires écrits

en latin ou en italien ſeront adreſſés, francs de port, avant la fin du mois d'Octobre prochain, à M. CARLE, Sécrétaire perpétuel de l'Académie de Mantoue.

Un Gentilhomme de la Marche de Brandebourg deſtine un prix de 20 ducats à celui qui réſoudra le mieux les queſtions ſuivantes : *Quelle eſt la principale cauſe des épizooties ? Conſiſte-telle dans un germe unique qui, par telle modification, devient telle maladie plutôt que telle autre ? Ce germe primitif (ou cette premiere cauſe des épizooties) provient-il originairement de l'air, ou ſe trouve-t-il dans le corps des animaux ? Peut-on prouver par des obſervations, que des vers ou d'autres inſectes forment cette matiere dans le corps des animaux, ou la mettent en mouvement & en fermentation ?* Les mémoires doivent être adreſſés, franc de port, avant le premier Mars prochain, à M. le docteur *Martini*, ſecrétaire perpétuel de la ſociété des curieux de la nature à Berlin.

L'académie royale de chirurgie de Paris a tenu ſéance publique le 10 Avril ; n'ayant pas cru devoir adjuger le prix, elle a renvoyé, pour un prix double, à

l'année 1779 le même ſujet : *Expoſer les regles diététiques relatives aux alimens, dans la cure des maladies chirurgicales ;* & elle a propoſé, pour le prix de l'année prochaine, le ſujet ſuivant : *Expoſer les effets du mouvement & du repos, & les indications ſuivant leſquelles on doit en preſcrire l'uſage dans la cure des maladies chirurgicales.* Le prix d'émulation a été accordé à M. *Chauſſier*, maître-ès-arts & en chirurgie, correſpondant de l'académie à Dijon, & les cinq petites médailles, à MM. *Bonnet*, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu à Clermont en Auvergne ; *Lambron*, lieutenant du premier chirurgien du Roi à Orléans ; *Lombard*, chirurgien de l'hôpital royal militaire à Dole en Franche-Comté ; *Thomaſſin*, maître en chirurgie à Rochefort, & à M. *Ellevion*, maître en chirurgie à Rennes. Après la diſtribution des prix, M. *Deſault* a lu un mémoire ſur *la luxation du radius à ſa partie inférieure ;* M. Faguer, *une obſervation ſur une plaie conſidérable à la poitrine par le jeu d'une mine ;* M. Pipelet, *un mémoire ſur les moyens employés, en différens cas, pour faciliter l'action de marcher ;* M. Dufouart le jeune, *une diſſertation ſur les effets de l'imagination des femmes enceintes ;* M. *Louis*, ſecrétaire perpétuel de l'académie,

a terminé la séance par la lecture d'un mémoire sur *la brûlure*.

COURS.

M. *Destremau*, maître en chirurgie de Paris & accoucheur, continue le cours théorique & pratique des accouchemens qu'il a ouvert le 5 Mai dernier. Il remplace, pour cet objet, un habile praticien dans cet art, M. *Levret*, (Accoucheur de Madame la Comtesse d'Artois) dont il est le gendre, & qui lui a remis tout ce qu'il avoit de pieces nécessaires pour les démonstrations. M. *Destremau* recommencera un second cours sur la fin du mois de Juillet. On s'inscrit chez lui rue neuve S. Eustache.

ERRATA

Pour le Journal de Juin.

Pag. 487, au bas de la page, *croire*, lisez *voir*.

Page 488, ligne 4, après le mot *Sydenham*, mettez deux points : ligne 5, après le mot *intéressante*, mettez un point. Ligne 6, après le mot *cadavérique*, effacez le point.

Pag. 530, ligne 12, effacez *celui être à nud, le recouvrit & les lambeaux*.

TABLE

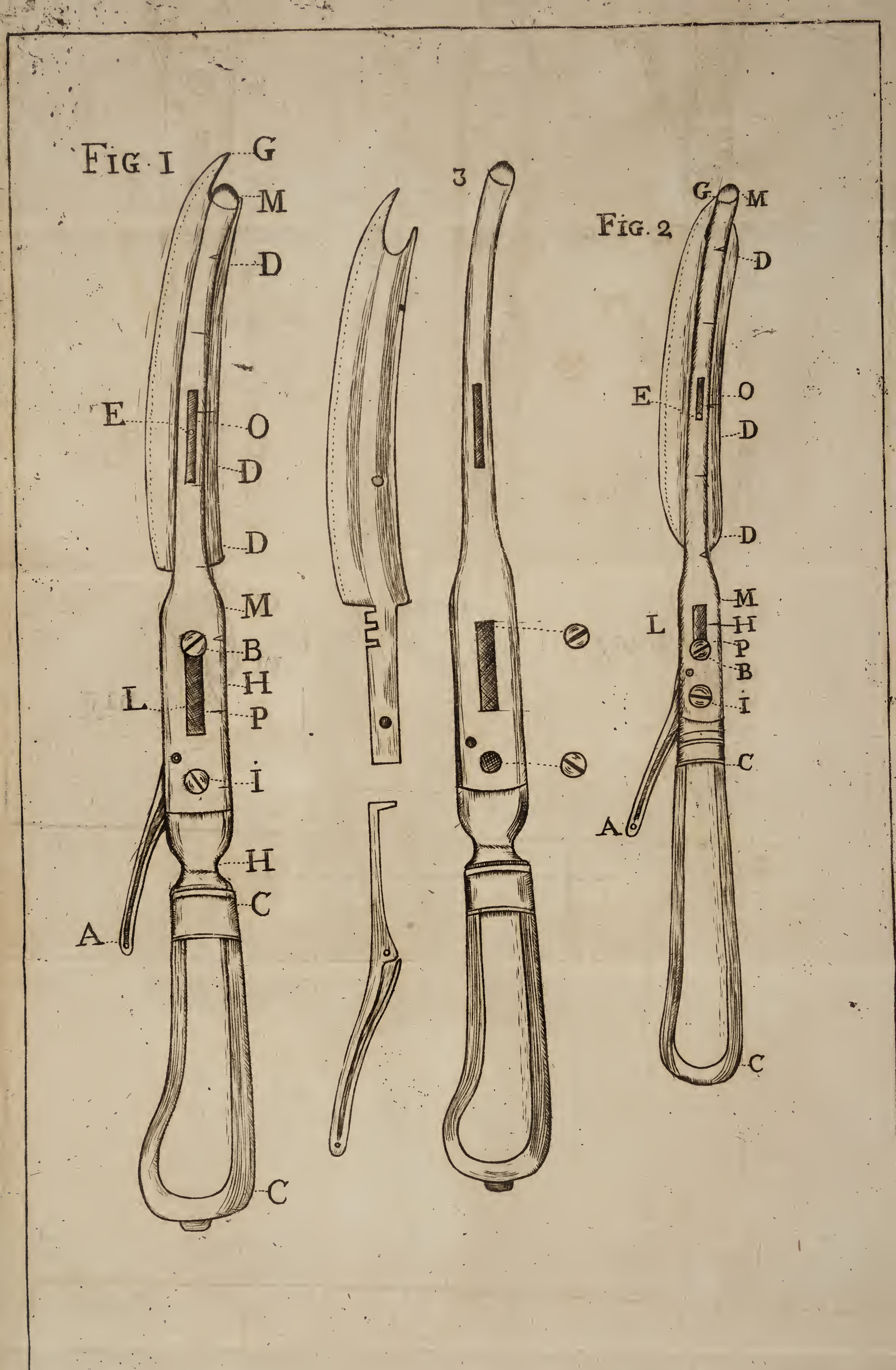
DU MOIS DE JUILLET.

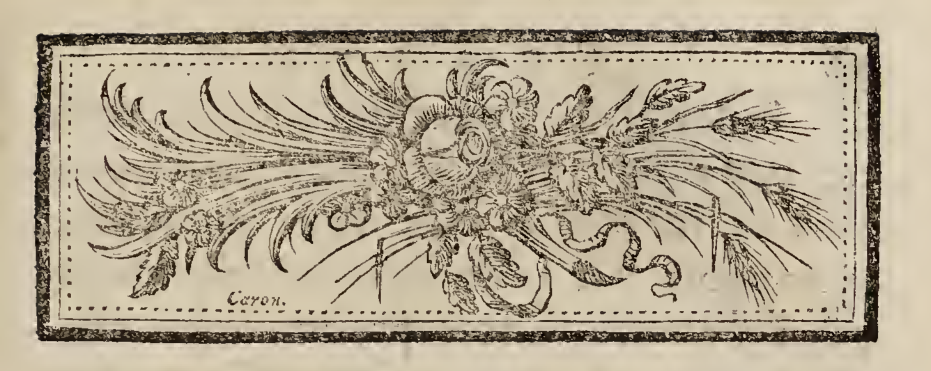
Extrait. Traité des maladies vénériennes, traduit de M. ASTRUC, 4e édition, *avec des remarques de M.* LOUIS, *chir.* Pag. 3
Analyses de l'Eau fondante & prétendue préservative de M. DE PRÉVAL. 16
Observation sur une hépatite ; par M. LABORDE, *méd.* 24
Réflexions à la suite des observations sur les plaies extérieures de la tête, &c. ; par M. GUYETANT, *chir.* 44
Description d'un nouvel instrument pour l'opération de la taille ; par M. LAMARQUE, *chir.* 53
Observation sur les suites funestes d'une paracentèse ; par M. WILL, *méd.* 63
Suite de la Réponse de M. BACHER, *D. M. P. à la lettre de M.* CARRERE, *médecin, au sujet de sa* Bibliotheque littéraire. 76
Maladies qui ont regné à Paris pendant le mois de Mai 1777. 81
Observ. météorolog. faites à Montmorenci. 82
Observations météorologiques faites à Lille. 85
Maladies qui ont regné à Lille pendant le mois de Mai 1777. 86
Livres nouveaux. 87
Prix de diverses Académies. 92
Cours d'accouchemens, par M. DESTREMEAU. 95

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois de Juillet 1777. A Paris, ce 24 Juin 1777.

POISSONNIER DESPERRIERE


FIG I
G
M
D
E
O
D
D
M
B
H
L
P
I
H
C
A
C
3
FIG. 2
G
M
D
E
O
D
D
M
L
H
P
B
I
C
A
C



JOURNAL DE *MÉDECINE*, CHIRURGIE, *PHARMACIE, &c.*

AOÛT 1777.

EXTRAIT.

TRACTATUS de morbis cutaneis. Parisiis, apud G. Cavelier, *viâ San-Jacobæâ, ſub ſigno Lilii aurei.* 1777, in-4°. *de* 704 *pages.*

Les hommes, après avoir pourvu à l'entretien de la vie, devoient naturellement s'occuper du ſoin de diminuer la douleur, & d'éloigner la mort. Auſſi l'origine de la Médecine ſe confond-elle avec celle de l'Univers. Mais, malgré les grands efforts pour perfectionner un

art ſi néceſſaire, ceux qui le cultivoient ne pouvoient avancer qu'à pas chancelans & incertains. Ce n'eſt que d'après le rapport fidele de faits multipliés, & par des connoiſſances préliminaires très-exactes, qu'il étoit enfin poſſible d'apporter des ſecours efficaces aux malheurs les moins inſéparables de la condition humaine; mais quoique la Médecine ne puiſſe pas encore appliquer à quelques cas particuliers des principes auſſi sûrs que ceux qui ſervent à diriger le traitement du plus grand nombre des maladies, elle n'en a pas moins deux avantages qui lui ſont propres: l'un eſt relatif au Médecin même; l'autre intéreſſe toute l'humanité. En effet, aucun temps, aucun lieu ne peut diſpenſer du beſoin de la Médecine; elle ſert les riches & les pauvres, les vieux & les jeunes, les étrangers, les proches, les amis, & les ennemis même. Et ſi le Médecin, pour remplir ſon devoir, a des dégoûts & des difficultés à ſurmonter, le ſouvenir de ſes actions, des bienfaits que ſes talens le mettent à portée de répandre journellement, lui donnent une ſatisfaction bien douce & inappréciable. Perſonne, plus que M. *Lorry*, n'a le droit d'en jouir, & c'eſt à double titre. En conſidérant le nombre de ſes ouvrages, l'élégance &

l'érudition qui les caractérisent, on voit qu'il a donné au travail du cabinet tout le temps qu'il pouvoit dérober à une pratique aussi brillante qu'étendue.

Le sujet de l'ouvrage, que nous annonçons, est vaste, & les recherches auxquelles il falloit se livrer pour ne rien omettre de ce qu'un nombre prodigieux d'anciens Auteurs pouvoient nous avoir laissé de bon sur les maladies de la peau, exigeoient un long travail. Ces recherches, souvent fastidieuses, étoient pourtant indispensables pour mettre le lecteur au fait de la théorie & de la pratique des Médecins de tous les temps. Si la collection de ces matériaux est précieuse par elle-même, ils acquierent encore infiniment plus de valeur par l'ordre, la clarté & la précision avec lesquels ils sont présentés; mais ce qui rend sur-tout le travail de notre auteur recommandable, c'est qu'il n'a cessé de ramener, aux principes les plus reconnus de l'art, le traitement des maladies de la peau, qui, trop long-temps, a resté soumis à l'empirisme.

L'introduction contient des détails dans lesquels il étoit intéressant d'entrer avant que de traiter particuliérement des différentes especes de maladies de la peau. On trouve, dans le premier Chapitre,

une expoſition phyſiologique de la peau, de ſon origine & de ſa formation, de ſa ſtructure, de ſes variétés, de ſon uſage & du ſentiment dont elle eſt douée. Dans le ſecond Chapitre, il s'agit des maladies de la peau en général, de leurs cauſes, & de leurs ſymptômes. Dans le Chapitre troiſieme, on s'occupe de la connoiſſance & du prognoſtic de ces diverſes maladies ; enfin, dans le quatrieme, l'auteur donne les indications curatives. Après ces préliminaires, il expoſe, dans la premiere Partie du Traité, la théorie & la méthode curative de chacune de ces affections de la peau, qui dépendent d'un vice intérieur. Cette premiere Partie eſt diviſée en deux ſections : la premiere comprend les maladies qui occupent également toute la ſurface du corps ; & la ſeconde, les maladies externes, qui ſont partielles. Dans la ſeconde partie, on traite des maladies qui prennent naiſſance dans la peau même : elle eſt, comme la premiere Partie, diviſée en deux ſections. Dans l'une on trouve ce qui a rapport aux maladies qui prennent également naiſſance dans toute l'étendue de la peau ; & dans l'autre, ce qui concerne celles qui ne ſe ſont remarquer que dans quelques parties.

Dans l'article du prognoſtic, notre au-

teur donne d'abord des généralités ſur les maladies de la peau, familieres aux différens âges; il s'occupe enſuite des dangers de la répercuſſion. Pour bien entendre comment elle a lieu, il convient de faire attention à quelques principes univerſellement reconnus : 1°. La peau eſt ſinguliérement poreuſe, les orifices d'une partie de ſes vaiſſeaux évacuent une matiere très-atténuée, qui eſt le réſidu des dernieres coctions; les autres vaiſſeaux abſorbent les humeurs qui tiennent à la peau, & les vapeurs de l'atmoſphere. 2°. Il y a une oſcillation continuelle dans les plus petits vaiſſeaux de la peau; elle peut pouſſer les liqueurs vers leurs orifices ou vers leurs troncs, de ſorte que le ſang ſoit même forcé de rétrograder dans les arteres. Les expériences de *Lewenhoek* & de *Haller*, l'effet de la frayeur & du froid, en fourniſſent des preuves convaincantes. Il n'eſt pas moins certain que la ſenſibilité des nerfs eſt la cauſe principale de la variété des oſcillations des vaiſſeaux de la peau, de leur reſſerrement, & de tous les mouvemens extraordinaires & irréguliers. Il eſt donc facile de concevoir comment peuvent arriver des répercuſſions ſubites & fatales, puiſque les oſcillations des vaiſſeaux de la peau peuvent être inter-

verties d'un moment à l'autre par des agens physiques & moraux.

L'action des miasmes ne doit pas simplement être considérée d'après les effets qu'ils produisent sur la peau. Sans doute ils irritent par-tout, mais ils deviennent plus ou moins nuisibles & pernicieux, selon la structure & l'importance de l'organe qu'ils occupent. Le danger devient aussi d'autant plus pressant, que la maladie est d'un caractere plus promptement dépuratoire. Au contraire, c'est sans aucun inconvénient que disparoissent ces affections de la peau, dépendantes uniquement de ses propres vices, telles sont les démangeaisons qu'occasionne la malpropreté, ou bien ces marques qu'imprime l'ardeur du soleil sur une peau belle & douce, & les taches qui paroissent chez quelques personnes du sexe, après des exercices disproportionnés à leur délicatesse. Il s'en faut de beaucoup qu'il en soit de même de ces éruptions dont l'humeur est fournie par un amas de matiere dégénérée; leur rentrée occasionne presque toujours des accidens fâcheux : elle ajoute une surcharge d'humeur âcre & corrompue à la masse de celle dont le corps est déjà infecté, comme dans les affections lépreuses. Mais le danger de la répercus-

ſion eſt plus imminent encore dans les maladies dépuratoires, aiguës & critiques, dans les petites-véroles, les rougeoles, les éruptions miliaires, éréſipélateuſes, la ſuete, la fievre de Hongrie, &c. Lorſque ces éruptions diſparoiſſent ſubitement, on a vu, ſans aucun ſigne avant-coureur, ſurvenir le friſſon, la ſuffocation, le délire & la mort dans les vingt-quatre heures, & même dans une heure. Quelquefois cependant la nature réuſſit à ſe débarraſſer des entraves dont elle paroît accablée; & dans ce cas, les malades éprouvent des douleurs énormes aux cuiſſes, les urines deviennent abondantes & épaiſſes, & il ſe manifeſte des ſignes de dépôt que l'art, pour imiter ou ſeconder la nature, s'efforce de déterminer au moyen des véſicatoires.

Dans les maladies dépuratoires chroniques, les événemens ſiniſtres ne ſont que rarement inopinés, & ils n'arrivent gueres qu'aux vieillards épuiſés & gourmands : chez eux, la tranſpiration étant interceptée par l'abondance des humeurs dégénérées & groſſieres, les éréſipeles, les dartres, &c. peuvent être ſubitement répercutées ſur le cerveau ou ſur les poumons, & occaſionner ainſi un catarrhe ſuffoquant, ou l'apoplexie. Mais dans les maladies chroniques, quand la métaſtaſe

ſe fait ſur le foie, ſur les entrailles & autres organes moins ſenſibles, les effets de la répercuſſion tardent à ſe manifeſter; c'eſt dans cet intervalle que les malades ne manquent preſque jamais de ſe féliciter, ne s'appercevant d'aucun mauvais effet de l'humeur répercutée; ils s'imaginent que leur ſituation devient meilleure, juſqu'à ce qu'enfin les obſtructions, les ſquirrhes, l'exulcération de quelque viſcere du bas-ventre, & l'hydropiſie, annoncent une mort prochaine. Avec une attention particuliere, on peut cependant reconnoître les effets de la répercuſſion avant qu'ils ſoient devenus incurables; & à ce ſujet nous citerons l'exemple d'un homme qui, ſaiſi de frayeur en voyant mourir toutes les perſonnes qui s'étoient ſervies de même topique que lui pour faire paſſer les dartres, a conſulté M. *Lorry* aſſez à temps pour que l'art pût encore, en faiſant reparoître les dartres, diſſiper le gonflement & la dureté du foie, & écarter de plus fâcheux accidens.

Mais il arrive auſſi qu'à fur & meſure que la peau ſe nettoie, les malades éprouvent du mal-être, de l'anxiété, & que les ſécrétions & les excrétions languiſſent. Cette eſpece de répercuſſion a lieu chez des perſonnes infirmes & foibles, & chez elles la répercuſſion peut

être occaſionnée par des remedes mal indiqués, ſans que cependant ils ſoient pris de la claſſe des ſtyptiques. On reconnoît que la répercuſſion a lieu lorſque la peau étant moins affectée il ſurvient des mal-êtres intérieurs, de la ſuffocation, de la toux, des vertiges & des douleurs dans les membres.

Comme l'expérience nous apprend que lorſqu'il exiſte une maladie dépuratoire de la peau, il eſt très-rare qu'une autre cauſe produiſe une autre maladie, il y a tout lieu de ſe perſuader que les ſymptômes qui, dans ce cas, ſurviennent, dépendent du vice reconnu, quoiqu'il ne paroiſſe avoir ſubi aucun changement. C'eſt ce qu'on obſerve fréquemment, & ſur-tout chez les enfans. Les Médecins, dans ce cas, préviennent, par les véſicatoires, les ſuites fâcheuſes que les nouveaux ſymptômes feroient craindre.

Il arrive auſſi qu'après des éruptions abondantes la réſorbtion d'une humeur âcre & infecte entretient ſans ceſſe le foyer qui, à ſon tour, perpétue l'affection de la peau. Que peut-on eſpérer de la nature en pareil cas? Elle ſe conſume elle-même, elle détruit ſes organes & diſpoſe à l'épuiſement & au maraſme. C'eſt une détérioration de la maladie même, & ſi l'on peut y réſiſter, ce n'eſt

ſans doute que par une prudente révulſion. Mais ce ſeroit en vain que la nature elle-même travailleroit à la dépuration du ſang, lorſque les ſources de l'infection ſeroient inépuiſables, comme cela arrive dans cet excès de miſere, où la derniere malpropreté & la faim produiſent & fomentent la contagion. Toutes les liqueurs doivent enfin ſe corrompre, les vaiſſeaux s'engorgent & ſe déchirent, le ſcorbut ſe manifeſte dans toute ſa violence, & les épanchemens & les infiltrations ſurviennent bientôt, à moins que la gangrêne n'aie prévenu cette ſucceſſion de maladies & de douleurs.

Les affections de la peau, qui dépendent d'un vice intérieur, deviennent critiques par leur éruption, ou elles ſont ſeulement dépuratoires. Nous nous bornerons, dans la premiere partie de notre extrait, à rapporter quelques détails ſur les maladies aiguës, dans leſquelles la criſe ſe fait par l'éruption.

D'après la qualité de la matiere de l'éruption, & la maniere dont elle ſe forme, on peut rapporter les maladies aiguës éruptives & critiques à quatre claſſes. Les exhalations d'une ſéroſité âcre qui ſe réuniſſent ſous la forme de millet, ou qui produiſent de grandes phlyctenes, appartiennent à la premiere claſſe. On

comprend dans la ſeconde toutes les éruptions qui tiennent de l'éréſipele. Les puſtules inflammatoires, & qui ne peuvent, comme les deux premieres eſpeces d'éruption, ſe diſſiper par la desquamation, finiſſant toujours par ſuppurer, doivent ſe ranger dans la troiſieme claſſe; & la derniere eſt caractériſée par ſon état gangréneux. Mais non-ſeulement ces éruptions peuvent être compliquées entre elles, mais elles ſont elles-mêmes de diverſe eſpece. Les éruptions ſéreuſes peuvent être accompagnées de l'éréſipele & de la gangrene, produire de groſſes phlyctenes, ou ne former que des petites élévations. L'une & l'autre eſpece n'eſt que rarement critique. C'eſt par les exanthêmes éréſipélateux que la criſe a le plus ſouvent lieu dans les maladies aiguës. Mais on remarque une très-grande différence entre ces exanthêmes relativement à leur étendue & à leur prognoſtic.

Les éréſipeles critiques, qui occupent toute la peau, ont cela de commun entre eux, qu'au moment de paroître ils occaſionnent des ſymptômes très-graves. Il ſurvient aux enfans des convulſions, aux adultes des anxiétés, & à tous des ſuffocations, des envies de vomir, des toux très-âcres, ſans aucune expectoration.

L'éruption de l'éréſipele eſt auſſi ſouvent précédée par la ſéchereſſe & l'inflammation de la gorge ; la peau imprime au toucher un ſentiment de chaleur âcre ; la nuit eſt agitée, la voix rauque ; les yeux ſont allumés, ſecs ou larmoyans ; les urines cuiſantes, en petite quantité, tenues, & le ventre eſt reſſerré. Ou ſi aux ſymptômes précédens il ſe joignoit une diarrhée avec épreintes, il ne faudroit point s'attendre à l'éruption ; elle ne ſeroit au moins qu'imparfaite & point critique. Si cependant l'éruption étoit très-abondante en même temps que la diarrhée ſubſiſteroit, ces deux ſymptômes réunis annonceroient un grand danger ; car ils ne peuvent être que l'effet du développement d'un énorme amas d'humeur très-âcre, qui donne tout lieu de craindre la ſuffocation, le délire & la gangrene.

Parmi les ſymptômes qui précedent l'éruption, il y a des nuances qui permettent à l'obſervateur de prévoir quelle ſera l'eſpece d'éréſipele, ou le feu S. Antoine, la ſcarlatine, la rougeole ou des éruptions moins importantes.

Les éréſipeles, qui ne s'étendent que ſur quelque partie de la peau, s'annoncent quelquefois ſans fievre, & d'autre fois avec une fievre violente. La place qu'ils occupent eſt rouge : ils ſont quel-

quefois compliqués de pustules séreuses, ou de grandes phlyctenes. Celles-ci annoncent que la cause est plus grave & la matiere plus âcre. Les érésipeles simples ne dépendent gueres que de la suppression de la transpiration. Ils suffisent cependant, quand le corps est mal disposé, & lorsqu'il y a une surcharge d'humeur, pour occasionner le gonflement du tissu cellulaire, pour produire une tension & une dureté très-douloureuses ; & c'est ce que l'on a vu arriver dans les cas où des érésipeles revenus dans certaines périodes ou irréguliérement, ont tenu lieu de paroxysmes de goutte, de douleurs de colique, *&c.*

Les érésipeles de la face, des articulations & des lombes, sont particuliérement regardés comme critiques. Celui des lombes est plus fréquent dans les épidémies. M. Lorry termine ses remarques sur les érésipeles, en observant que tous les genres d'éruptions boutonnées, qui ressemblent assez à la petite vérole pour tromper ceux qui n'en suivent pas exactement la marche, & persuader aux malades qui les ont essuyées, qu'ils ont eu réellement la petite vérole, sont d'une nature érésipélateuse. La vraie petite vérole, au contraire, appartient à la classe des maladies phlegmoneuses;

c'est-à-dire que celle-ci est vraiment une dépuration de la partie muqueuse du sang, tandis que les deux autres éruptions ne sont fournies que par la partie séreuse, qui ne peut jamais se convertir en pus, qui ne pénetre point le tissu cellulaire même, & qui peut seulement occasionner sa tuméfaction : mais quand c'est la partie muqueuse du sang qui est infectée de miasmes, ou quand elle éprouve des changemens essentiels dans sa proportion constitutive, c'est alors qu'il se forme des éruptions qui creusent le tissu cellulaire même, & qui sont vraiment inflammatoires.

La partie muqueuse du sang constitue principalement sa qualité alimentaire. Les différens âges, le climat, & l'usage des choses non naturelles, la soumettent à divers changemens, & par-là même à des dépurations. Elle ne conserve la fluidité que par un mouvement non interrompu ; & les pertes qu'elle éprouve sans cesse, se réparent, dans un corps sain, avec promptitude & facilité ; mais afin que les organes de la circulation ne soient point surchargés par sa surabondance, elle est déposée dans le tissu cellulaire, où sa disposition à l'épaississement devient plus remarquable. Par cette raison, elle est non-seulement susceptible de

molécules contagieuſes, mais encore elle eſt très-apte à les retenir. Les levains, qui y ſont introduits, produiſent des altérations plus ou moins ſubites & pernicieuſes. Lorſqu'elles excitent la fievre, la partie muqueuſe infectée ne tarde point alors à contracter une qualité ſaline huileuſe, & à être changée en pus. Dans la petite vérole, la partie muqueuſe infectée ſe porte vers la ſurface du corps; & c'eſt l'âcreté du levain, qui décide du temps de l'éruption, & qui l'accélere. Mais quelque prompte & abondante qu'elle ſoit, il peut arriver que la ſurface du corps ne ſuffiſe point pour recevoir toute la matiere : de ſorte que lors même qu'il eſt tout couvert de pus, elle ne laiſſe pas de devenir mortelle en corrodant encore les viſceres.

Si les différentes maladies éruptives peuvent être confondues dès leur invaſion, la différence des ſymptômes qui s'obſervent dans leurs progrès, permet bientôt de les diſtinguer. L'impreſſion du doigt ne fait point diſparoître les taches qui précedent la petite vérole, comme cela arrive dans les autres maladies éruptives; & elles ſont plus profondes dans la petite vérole. Enfin l'inflammation ſe termine par la ſuppuration; & l'humeur vitiée qui n'a point

été évacuée dans le temps même de la petite vérole, forme par la suite de véritables abſcès.

La partie muqueuſe du ſang fournit la matiere de pluſieurs autres maladies externes & inflammatoires, telles que les furoncles & d'autres puſtules & ulceres, ſur leſquels M. Lorry donne des détails intéreſſans. Les bornes preſcrites ne nous permettent point de les communiquer à nos lecteurs; mais pour leur donner au moins une idée de la premiere partie de ſon ouvrage, il nous reſte à faire mention de la quatrieme & derniere des maladies éruptives dépuratoires. Elles ſe terminent de deux manieres, mais toujours par la mortification de la partie affectée. La marche de l'une eſt précipitée & violente; l'autre ne fait que des progrès lents. Dans la premiere, l'excès & le trouble de tous les mouvemens, la putridité & l'acrimonie de l'humeur ſont des obſtacles à ſa coction; il faut pour lors que cette humeur paſſe bientôt au dernier degré de corruption, à moins que la violence de l'inflammation ne la prive tout-à-coup de ſon humidité, & ne la change ainſi en un corps ſec & dur. Dans le premier cas, des phlyctenes larges & gangréneuſes annoncent la putréfaction, l'épiderme ſe ſépare

ſépare de la peau, le tiſſu muqueux ſe fond; la peau livide & ſouillée d'une matiere huileuſe, fétide & d'une conſiſtance inégale, s'attache au linge qui la couvroit. Dans le ſecond cas, il ſe forme une tache ſeche & noire, privée de tout ſentiment; mais les parties voiſines ſont très-douloureuſes. Leur couleur d'un rouge jaune annonce que la gangrene s'étend; & le pouls auparavant très-dur, élevé & fréquent, devient foible, mol & vacillant. La mort ne tarde gueres à terminer ces maladies, & ce n'eſt que fort rarement qu'elle permet à la nature d'établir une ligne de ſéparation entre le mort & le vif. Mais il y a bien moins de reſſource encore dans cet état où les forces de la vie ſuffiſent à peine pour porter la matiere gangréneuſe hors des voies de la circulation. Il eſt vrai que la deſtruction du corps peut bien alors être différée; mais l'accablement extrême des forces ne laiſſe aucun eſpoir de rétabliſſement ni à la nature, ni à l'art.

Les praticiens obſervent ſouvent des complications dans les maladies éruptives. Cependant, à moins qu'il n'exiſte des diſpoſitions ſingulieres à la putridité, ou que le levain ne ſoit très-âcre, il n'entache pas à la fois toute la maſſe des humeurs; mais il s'attache ſeulement ou

à la partie séreuse, ou à la muqueuse; & ce n'est que dans la plus mauvaise espece de petite vérole, qu'on voit s'élever des phlyctenes éréſipélateuses, qui précedent la gangrene.

MALADIE SINGULIERE

Observée par M. Mollerat de Souhey, Médecin du Roy par quartier.

Un homme, d'un tempérament mélancolique, pâle de visage, mais ayant assez d'embonpoint, eut dans son bas-âge les glandes du col engorgées & tuméfiées: elles suppurerent & se cicatriserent au bout d'un an. Depuis ce temps il ne parut plus de gonflement aux glandes ni aucun soupçon d'affection scrophuleuse. A l'âge de 14 ans il commença à être sujet à des hémorrhagies du nez, qu'il éprouva jusqu'à l'âge de dix-neuf. Une foiblesse d'estomac succéda à cette incommodité. La digestion étoit lente & difficile, lors sur-tout qu'il avoit fait usage d'alimens préparés avec le lait. De temps en temps il avoit des insomnies & des douleurs de tête. Durant sa maladie, & même avant,

les levres, & en général la peau du visage étoient d'une groſſeur peu ordinaire, & nullement proportionnées au reſte de l'habitude du corps.

A l'âge de 45 ans, au mois de Mars 1773, il reſſentit des peſanteurs, des embarras, des étourdiſſemens aſſez fréquens auxquels ſuccéderent des déjections glaireuſes mêlées de ſang & accompagnées de légeres douleurs qu'il rapportoit à la région lombaire. Cet état dura trois ou quatre mois, en augmentant par gradation.

Le calme ſembloit être rétabli lorſqu'il ſurvint à la gorge une douleur inflammatoire accompagnée, pendant 15 jours, de maux d'eſtomac. Ces accidens appaiſés, le malade prit un minoratif; trois jours après il rendit par les ſelles, dans l'eſpace d'une demi-journée, ſept à huit palettes de ſang en partie coagulé; de temps à autre il en rendit encore, mais en plus petite quantité. A cette époque, il fut ſaigné; bientôt le malade reſſentit des douleurs & un gonflement intérieur au podex : il recevoit alors difficilement les lavemens.

Comme dix ans auparavant il avoit été tourmenté, pendant l'eſpace de trois ſemaines, d'hémorrhoïdes fort enflammées, qui ſe terminerent par la rupture

des vaisseaux, & par un écoulement sanguinolent, on avoit lieu d'en présumer le retour. Dans l'idée qu'on avoit des hémorrhoïdes à combattre, on remplit les indications qui se présentoient. Quelques jours après, les matieres parurent évidemment mêlées de glaires purulentes, & de filets sanguinolens; il survint aussi un écoulement sanguin & purulent. Tous ces accidens, qui avoient existé sans fievre, se terminerent par l'émission d'une masse graisseuse accompagnée d'une hémorrhagie assez considérable, à la suite d'un purgatif en poudre du choix du malade. Cette masse étoit ronde & de la grosseur au moins d'un œuf de poule. Son médecin ordinaire, auquel elle fut montrée, l'ayant fait laver, elle devint blanche; en l'ouvrant, on n'apperçut qu'une graisse assez ferme, qui paroissoit seulement formée de différentes portions très-exactement unies entr'elles. Le lendemain il sortit, par la même voie, une enveloppe percée à une de ses extrémités; le surlendemain il sortit une autre concrétion graisseuse de la grosseur d'un œuf de pigeon, laquelle sembloit être une portion de la premiere. Il faut remarquer que, dans le moment de la séparation du premier corps parasite, le malade éprouva un tiraillement violent,

mais momentanée dans la région épigastrique du côté du foie. Les jours suivans il sentit des tiraillemens beaucoup moins douloureux, les matieres fécales coulerent alors en grande quantité & avec liberté; jusqu'à ce moment les lavemens rencontroient un obstacle lorsque la seringue étoit à moitié vuidée, ce qui n'arriva plus lorsqu'il en faisoit quelquefois usage. Les matieres cessant d'être purulentes presque subitement après la sortie des corps graisseux, l'appétit & le sommeil, qui avoient disparu, revinrent comme à l'ordinaire. Cependant le malade se plaignoit de quelques accès de fievre.

C'est dans ce temps que je fus appellé. Ne connoissant aucune observation qui fît mention d'une maladie aussi singuliere, je ne m'en rapportai point à mes propres lumieres; je consultai plusieurs praticiens de la capitale, lesquels m'avouerent qu'ils n'avoient vu ni ouï parler d'un cas semblable.

Je me déterminai à ordonner des apéritifs & des fondans: comme ils échauffoient & fatiguoient beaucoup le malade, il fallut les abandonner pour recourir aux humectans, aux rafraîchissans, aux délayans; les émulsions nitrées furent mises en usage, les lavemens détersifs

furent employés constamment, je prescrivis d'ailleurs un régime approprié que le malade suivit avec exactitude. On lui fit prendre froids les bains & les lavemens, & de temps en temps on évacuoit par des minoratifs. La maladie sembloit toucher à sa fin, les symptômes étoient dissipés, les fonctions se faisoient bien ; enfin tout fut dans un calme parfait depuis le mois de Décembre jusqu'au mois de Juin 1774.

Alors les étourdissemens, les pesanteurs de tête, les glaires sanguinolentes & purulentes reparurent, de même que les douleurs hémorrhoïdales. Dans un même jour, il survint deux hémorrhagies ; le sang qui fut rendu étoit d'un noir foncé & très-fétide : pendant un mois le malade fut très-constipé. Il ne pouvoit aller à la garderobe que par le moyen d'un purgatif, malgré un régime humectant & propre à tenir le ventre libre : dans les excrémens on appercevoit quelquefois du sang, des glaires & du pus. Les derniers purgatifs qu'il prit ne produisant aucun effet, il mit en usage les lavemens purgatifs ; il reconnut alors qu'il y avoit une masse graisseuse dans le rectum : il soupçonna, avec raison, qu'il y en avoit d'autres dans le canal intestinal, & que ces corps étran-

gers étoient la ſeule cauſe de ſa conſtipation. Il ſe décida, le 15 Août, à prendre un draſtique pour ſe ſoulager, & tâcher de détacher ce corps qui empêchoit l'évacuation des matieres : il parvint à le faire ſortir. C'étoit une maſſe livide ſanguinolente, de la même nature & à-peu-près de la même gtoſſeur que la premiere. Elle avoit été accompagnée d'une petite hémorrhagie qui n'eut point de ſuites fâcheuſes. Peu à peu le ventre devint plus dur, plus tendu. Il ſe formoit toujours des maſſes graiſſeuſes dans le rectum ; ſans ceſſe il falloit recourir aux purgatifs pour les expulſer. Quatre de ces corps graiſſeux, qui ſe montrerent en différens temps dans le cours d'un an, avoient une adhérence ſi forte au rectum, qu'on fut obligé d'en faire la ligature. Dans ces intervalles il rendoit du pus & du ſang, il ne perdoit point l'appétit qu'il ſatisfaiſoit même avec plaiſir.

Mais il étoit impoſſible de parvenir à détacher les maſſes graiſſeuſes qui étoient placées trop avant ; l'accroiſſement qu'elles prirent de jour en jour, forma aux excrémens un obſtacle inſurmontable : peu à peu la maigreur devint générale, une fievre lente ſurvint, les forces diminuerent. Le malade enfin, après avoir éprouvé les plus vives douleurs, mourut

le 20 Décembre 1775. Sa maladie avoit duré deux ans & demi.

A l'ouverture du cadavre on trouva le canal inteſtinal parſemé de pluſieurs maſſes graiſſeuſes de différentes groſſeurs, toutes contenues dans un ſac adhérent aux inteſtins ; quelques-unes en rempliſſoient entiérement le diametre ; le foie étoit ſi chargé de ſemblables corps graiſſeux, adhérens à ſa ſuperficie, qu'il peſoit près de quinze livres : la rate & les autres viſceres du bas-ventre & de la poitrine n'offroient rien de remarquable.

Quels étoient la cauſe & le genre de cette maladie ? Quels auroient été les remedes prophylactiques & curatifs ?

DISSERTATION

Du Docteur PHILIPPE PIRRI, *ſur l'utilité de la teinture de cantharides à l'intérieur, dans la paralyſie confirmée des extrémités.* (*)

Les grands praticiens conviennent que les affections des nerfs ſont difficiles à guérir, & peu propres à augmenter la

---

(*) Tirée de l'*Anthologia*, feuille hebdomadaire, à Rome, n°. XLII & ſuiv.

réputation des Médecins, dont le public met les ſuccès au-deſſus de l'habileté la plus conſommée dans le prognoſtic. Il faut mettre ſans doute dans cette claſſe la paralyſie, qui conſiſte dans la léſion ou l'abolition totale du mouvement dans les parties muſculaires. Hippocrate reconnoiſſoit ſon caractere rebelle aux médicamens, quand il écrivoit dans ſon livre *de locis in homine*, *num.* 9 : *Quicumque autem morbus in ipſos* (*nervos*) *pervenerit*, *roboratur & quieſcit in eodem loco*, *& difficile eſt ipſum educere*. Cette vérité doit-elle nous décourager entiérement, & nous faire abandonner à leur triſte deſtinée les malheureuſes victimes de cette cruelle maladie ? Non ſans doute. Hippocrate lui-même s'empreſſa toujours de donner des ſoins aux paralytiques, bien que la matiere médicale de ſon temps fût beaucoup moins étendue qu'elle ne l'eſt aujourd'hui par les travaux utiles des Naturaliſtes & des Chymiſtes. Comme lui, j'ai tâché de ſecourir des paralytiques ; & il m'eſt arrivé de rendre à pluſieurs le mouvement de leurs membres paralyſés. Dans cette ville (Rome), vit encore en parfaite ſanté une Religieuſe preſque ſeptuagénaire du monaſtere de Sainte Suzanne, laquelle, à la ſuite d'une

forte apoplexie ſanguine, étoit reſtée paralytique de tout le côté droit pendant pluſieurs mois. Il exiſte de même un Religieux ſeptuagénaire de la maiſon de Jeſus & Marie, qui depuis quelque temps marche, deſcend & monte les eſcaliers avec l'aide unique d'un bâton, après avoir éprouvé, au mois de juin dernier, une attaque d'apoplexie qui lui avoit ôté totalement l'uſage & le ſentiment du côté gauche, & l'avoit privé de ſa raiſon. Mon deſſein n'eſt pas de rapporter ici les moyens de curation que j'ai employés avec tant de ſuccès à leur égard; je veux ſeulement prouver qu'avec de la méthode, des remedes & du temps, il n'eſt pas impoſſible de procurer la guériſon d'une maladie auſſi ſérieuſe & auſſi opiniâtre. Mais pour perſuader au public cette vérité, & lui faire connoître un remede auquel le Religieux dont je viens de parler doit en grande partie l'amélioration de ſon état, j'ai cru devoir publier l'hiſtoire fidelle du traitement d'une paralyſie que j'eus le bonheur de guérir, lorſque j'exerçois ma profeſſion dans la Marche d'Ancône, province où je ſuis né. Je communique cette hiſtoire telle qu'elle exiſte dans mon recueil d'obſervations pratiques, dans l'eſpérance qu'elle pourra devenir utile aux autres. J'y joindrai les

réflexions qui m'ont déterminé à preſcrire pendant long-temps un remede qui n'a pas, à la vérité, la réputation d'être innocent, ſur-tout quant à l'uſage interne, & que la plupart des Médecins ne regardent qu'avec un œil de crainte & de défiance.

Un payſan de vingt-ſept ans, d'un tempérament ſanguin, d'une conſtitution médiocrement charnue, deſcendant un jour l'eſcalier de ſa maiſon avec un inſtrument de la campagne à la main, gliſſa des deux pieds, tomba ſur le dos, & roula depuis la premiere juſqu'à la derniere marche. Ses reins ſouffrirent extrêmement de cette chûte; une contuſion viſible, accompagnée de douleurs & de convulſions, en fut la preuve. Le Chirurgien appellé lui conſeilla l'uſage de je ne ſais quelles onctions & d'un emplâtre. Ces remedes & le temps firent diſparoître la contuſion & les douleurs. Il ſe leva en conſéquence; & ayant repris le travail des champs, il commença peu de jours après à ſe plaindre d'une légere douleur dans la cuiſſe droite, qui, s'augmentant, le rendit inhabile aux exercices fatiguans de ſa condition. Il ne ſongea point alors à me demander du ſecours, & laiſſa paſſer ainſi pluſieurs mois, ſur la vaine eſpérance que ſa jeu-

neſſe avec le temps ſuffiroit à ſon rétabliſſement. Il fut trompé dans ſon attente : un matin, en voulant ſortir du lit, il s'apperçut qu'il ne pouvoit mouvoir aucunement ſa jambe. Cependant il eſſaya courageuſement de marcher, eſpérant par ſes efforts détruire l'engourdiſſement & la torpeur qu'il y reſſentoit. Ce mouvement lui occaſionna un ſi grand tremblement, qu'il ſe vit dans la dure néceſſité de la reporter ſur le lit, où il ſe remit lui-même ſur le champ. Depuis ce moment, toutes les fois qu'il vouloit changer cette ſituation, il ne pouvoit différer de placer cette partie horizontalement & à l'aiſe ; & ſi par hazard il n'y réuſſiſſoit pas, il ſouffroit ſur le champ, dans la cuiſſe & la jambe, le tremblement le plus incommode & le plus violent qu'on puiſſe imaginer. Ce pauvre homme vécut ainſi pendant onze mois, ſpectacle de compaſſion pour ſes domeſtiques & tous ceux qui avoient occaſion de le voir.

Il arriva cependant que paſſant un jour dans ſon voiſinage, je fus appellé par ſes parens, plutôt par la curioſité d'apprendre ce que je dirois de ſon état, que dans l'eſpérance que ma viſite dût lui devenir utile. Je me rendis à leurs ſollicitations. Je trouvai le malade ſur

une chaiſe, la jambe étendue, & j'entendis de lui tout le détail que je viens de faire. Pour parvenir à la connoiſſance de la cauſe prochaine de ſon état, je crus néceſſaire de joindre à ſa relation quelques recherches médicinales. La premiere fut l'examen de la partie ſouffrante, pour voir ſi elle étoit maigrie outre meſure. Je la trouvai charnue & nourrie auſſi bien que l'autre, dans laquelle il ne reſſentoit aucun mal. La ſeconde fut d'obſerver ſi le ſentiment n'étoit pas altéré dans une partie où la faculté de ſe mouvoir étoit détruite; je la fis, pour cela, frotter long-temps & fortement : il m'annonça ſentir à peine un commencement obſcur de ſenſibilité. Enfin, la troiſieme recherche fut de viſiter avec toute l'attention poſſible la partie du dos qui couvre les vertébres des lombes & l'os ſacrum. Car le malade n'ayant jamais éprouvé le plus léger mal de tête, & la paralyſie ne pouvant être attribuée qu'à la chûte qu'il avoit faite, il devenoit indiſpenſable d'examiner ces parties, afin de conſtater ſi malheureuſement elles n'avoient pas pris une configuration apparente, capable de changer, par une preſſion méchanique, l'état des nerfs de la moëlle épiniere, dont la réunion forme le grand ſciatique; mais je trouvai toutes

ces parties dans un état parfait en apparence : il me fallut donc chercher ailleurs le siege & la nature de la cause qui avoit pu produire cette paralysie dans un jeune homme, d'ailleurs robuste & sain. J'ai reporté à la fin de cet écrit les idées qui me vinrent alors. Je résolus de tout peser mûrement, de comparer mes hypotheses à la plus scrupuleuse observation de tous les phénomenes qui se présenteroient ensuite chez ce malade, que je destinai dès ce moment à être une preuve du pouvoir de la médecine dans une si difficile maladie. Pour cela, je lui ordonnai des frictions seches & journalieres, faites avec une étoffe de laine impregnée de fumée aromatique ; je lui recommandai de se tenir exactement à l'abri des inclémences de l'hyver & du froid qui régnoit alors ; je l'exhortai au régime le plus sain que sa condition pût lui permettre. Enfin, je lui prescrivis pour le lendemain une saignée du bras modérée ; ajoutant que pour parvenir à détruire entiérement une maladie comme la sienne, il falloit encore le secours de beaucoup d'autres remedes plus efficaces : que, s'il avoit à cœur de recouvrer sa santé, j'exigeois de lui une entiere docilité, sans laquelle je n'aurois pas le courage d'entreprendre sa cure, ni lui

une eſpérance fondée de guérir, quoique dans la plus grande vigueur de l'âge. Le malade, pour me donner une preuve de ſa confiance, & en même temps quitter toute occaſion de ſonger à autre choſe qu'aux moyens propres à ſa ſituation, abandonna la campagne, & vint demeurer dans la ville que j'habitois. Le lendemain on lui tira douze onces de ſang d'une bonne qualité, & le ſoir du même jour je lui fis appliquer des ventouſes, avec ſcarifications profondes en différens endroits de la cuiſſe malade, ſuivant l'avis de Celſe, liv. 3, c. 27 : *Neque alienum eſt.... pluribus etiam locis, aliquando ſine ferro, cucurbitulas admovere....* Après les remedes préparatoires, & le malade ayant en outre été purgé le jour ſuivant, je paſſai à l'application d'un large emplâtre véſicatoire ſur la hanche, comme le lieu le plus propre pour que l'effet s'en portât juſques ſur le grand nerf ſciatique, que je regardois comme affecté principalement par une cauſe peu profonde, de laquelle provenoit cette paralyſie partielle. Je dirai ici en paſſant, que cette cauſe me parut être, dès le commencement, la contuſion ou la rupture de quelque vaiſſeau ſanguin ou ſéreux, qui avoit enſuite laiſſé échapper cette effuſion d'humeurs, dont le poids & le volume

ſur le nerf ou quelqu'une de ſes branches principales, avoit produit peu à peu tout le mal. Cependant toutes ces premieres tentatives furent inutiles. Je m'apperçus ſeulement que le véſicatoire dont j'avois entretenu la ſuppuration pendant dix jours, avoit rappellé un ſentiment exquis dans toute ſa circonférence, & dans toute la partie une ſenſibilité beaucoup moins équivoque. Encouragé par ce premier ſuccès, viſiblement dû à une petite quantité de ſel volatil des cantharides entraîné dans le torrent de la circulation, j'aurois voulu en introduire une nouvelle quantité par l'application d'un ſecond emplâtre; mais le malade, découragé par la douleur ſpaſmodique que lui avoit occaſionnée le premier, refuſant de s'y ſoumettre, je ſongeai à employer une autre voie qui n'avoit point ce déſavantage, & qui me promettoit le même ſuccès. L'expérience m'avoit appris que leur uſage interne pouvoit être innocent, & qu'il exiſtoit des médicamens propres à adoucir leur effet, lorſque leur long uſage menaçoit de quelque mauvaiſe ſuite: je les avois employées efficacement pour guérir une gonorrhée invétérée, ſans que le malade, qui jouit toujours d'une pleine ſanté, s'en fût jamais reſſenti. Je fis donc préparer chez l'Apothicaire la teinture

de

de cantharides, comme on la trouve dans la Pharmacopée de Londres, & dont voici la formule :

Cantharides en poudre 2 gros.
Cochenille, demi-once.
Esprit-de-vin rectifié, ℔. ß.

Les poudres étant jettées dans l'esprit-de-vin, on fait digérer le mêlange pendant quatre jours dans le bain-marie; après quoi on filtre la liqueur que l'on garde pour l'usage.

La dose que je prescrivis pendant huit jours de suite, fut de dix gouttes mêlées dans une tasse d'infusion de fleurs de mauve; j'avois en outre enjoint au malade d'avaler de distance en distance, par-dessus, trois ou quatre verres d'une émulsion d'amandes douces, avec un peu de gomme arabique, afin d'énerver l'impression trop active qu'auroit pu faire le remede, sur-tout sur les voies urinaires. Le malade, pendant ces huit jours, ne retira aucun avantage sensible de cette nouvelle méthode; mais aussi n'eut-il à se plaindre d'aucun accident nouveau. Cela m'encouragea à augmenter la dose du remede; je la doublai : il observa les mêmes précautions. Cependant, au bout de cinq jours, il se plaignit d'un sentiment d'ardeur en urinant, mais peu incommode; je crus à propos d'aller au-

devant des ſuites plus ſérieuſes : je joignis donc à l'émulſion, dans laquelle la doſe de la gomme arabique fut augmentée de quelques grains, des pilules dont la baſe étoit le camphre recommandé avec raiſon, comme un correctif du ſel volatil âcre des cantharides. En effet, depuis que le malade prenoit à-peu près chaque jour, en différentes fois, un ſcrupule de camphre, l'ardeur d'urine, bien qu'exiſtante encore, ne lui fit point ſuſpendre un ſeul jour la teinture de cantharides. Cette incommodité ne lui paroiſſant rien en comparaiſon de l'eſpérance fondée de recouvrer parfaitement l'uſage de ſa jambe ; je dis l'eſpérance fondée, parce qu'au bout de vingt jours de cette derniere méthode, il commença à mouvoir un peu ſa jambe, & à ſentir accroître chaque jour, dans ſa cuiſſe, une vigueur qui lui étoit inconnue depuis tant de mois, au point qu'enfin, ſans redouter ce tremblement dont j'ai parlé, il ſe haſarda à ſortir du lit, & fit, avec l'aide de deux perſonnes qui le ſoutenoient, quelques pas dans la chambre : en continuant le même remde, il fut en état, le trentieme jour, de ſe promener dans la chambre de ſa maiſon avec l'aide ſeulement d'un bâton. Enfin, au bout de quarante jours employés à cette cure, il

abandonna le ſecours même de ſa canne, ayant alors recouvré dans la cuiſſe & la jambe toute la vigueur & la ſenſibilité dont elles jouiſſoient avant ſon accident. Alors je diminuai peu à peu la teinture de cantharides, je lui preſcrivis, pour le ſoir, une ſoupe au lait, & le ſoixantieme jour je ceſſai tout remede. La ſaiſon favorable, ſa jeuneſſe, une nourriture pleine & adouciſſante, acheverent cette cure difficile; & bientôt il reprit les travaux champêtres auxquels je ſais qu'il continue à ſe livrer tous les jours : il s'eſt marié depuis, & eſt pere de plusieurs enfans.

Telle eſt l'hiſtoire d'une paralyſie qui, je crois, enrichit la Médecine d'une Obſervation d'autant plus intéreſſante, que, d'une part, elle offre la guériſon d'une maladie très-rebelle; &, d'autre part, montre cette guériſon obtenue par un remede qui n'eſt annoncé, je crois, dans aucun livre, comme propre à combattre cette maladie. Nous vivons dans le ſiecle de la Philoſophie & de la raiſon, où le mot de poiſon ne fait plus froncer le ſourcil, depuis que la ciguë, la belladonna, le colchique & le ſublimé ont été admis, dans la Matiere médicale, comme de puiſſans remedes. Qu'on ne croie pas cependant que je veuille trop

encourager à tenter de pareils remedes : ils demandent la plus grande ſageſſe dans leur adminiſtration, ſans quoi il pourroit ſurvenir des accidens plus grands que le mal même dont on tente la guériſon.

DEUX OBSERVATIONS

Sur les Plaies pénétrantes au bas-ventre.

PREMIERE OBSERVATION,

Par M. SUSSI, Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Beſançon, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi, Profeſſeur en Chirurgie au College de S. Coſme de la même Ville.

LES Anciens regardoient les bleſſures des parties contenues dans le bas-ventre, & ſur-tout celles des inteſtins, comme extrêmement dangereuſes : tous leurs ouvrages nous le prouvent. *Hippocrate* (1) même, & *Celſe* (2), ont cru mortelles

(1) *Cui aliquod ex inteſtinis tenuibus perſectum eſt, lethale.* Hipp. aph. 18, ſect. VI.
Si ex inteſtinis tenuibus aliquod diſſectum fuerit non coaleſcit. Ejuſdem ſect. aph. 24.

(2) *Si tenuius inteſtinum perforatum eſt, nihil profici poteſt.* Celſ. lib. VIII, cap. 16.

les plaies des inteſtins grêles; *Galien* (1), ſans les déclarer telles, décide néanmoins qu'elles guériſſent très-rarement lorſqu'elles pénétrent dans la cavité de l'inteſtin. Aujourd'hui cependant de nombreuſes obſervations, faites par des Auteurs dignes de foi, raſſurent un peu ſur le danger de ces bleſſures. Voici une de ces cures heureuſes dont le ſuccès eſt dû plus à la nature qu'à nous, dont tout l'art doit conſiſter à ne pas la troubler dans ſes opérations, lorſqu'elle ſe ſuffit à elle-même.

François Laurent, compagnon Serrurier, faiſant la conduite d'un de ſes camarades qui partoit de Beſançon, s'étoit chargé de ſon havreſac, comme il eſt d'uſage parmi les ouvriers en pareille circonſtance. Un ſoldat les rencontra près d'un lieu appellé Château-Farine, à une lieue à-peu-près de la ville; & mettant la main ſur l'épaule de Laurent, lui dit: *Camarade, tu portes un ſac, tu porteras bien encore le mien.* Laurent s'en défendit en termes convenables à la propoſition: la querelle s'échauffa rapidement; le ſol-

(1) *Non quælibet vulnera tenuium inteſtinorum lethalia ſunt, ſed rarò ſanantur ea quæ in cavum uſque inteſtinum penetrant.* Gal. in comm. aphor. 18 & 24, ſect. VI.

dat voulut frapper Laurent avec un bâton dont il étoit muni, celui-ci le lui arracha, & se disposoit à son tour à s'en servir, quand l'autre lui enfonça son couteau-de-chasse dans le ventre, jusqu'à la poignée. La direction du coup étoit horizontale; il y avoit dix pouces de distance de l'entrée à la sortie du fer, qui étoit un peu plus élevée. L'entrée se trouvant dans l'hypocondre gauche, quatre lignes plus bas que le bord du cartilage de la troisieme des fausses-côtes, & la sortie au bord du cartilage qui est entre la troisieme & la quatrieme des fausses-côtes du côté droit, en comptant de bas en haut.

Laurent fit plusieurs tours courbé en avant, les mains sur ses blessures, & tomba. Son meurtrier épouvanté se sauva dans une maison voisine, & cherchant à se cacher dans une citerne, il se noya.

Laurent perdit peu de sang par ses blessures; il sortit, par celle du côté droit, un peloton d'épiploon plus gros qu'un œuf de poule. Il eut une syncope très-effrayante; il y avoit plus d'une heure qu'il étoit blessé, lorsqu'on le mit dans un lit: dès qu'il y fut réchauffé, il eut le hoquet, & vomit environ trois palettes de sang. On m'a dit qu'il vomit même alors des matieres fécales. Mon-

ſieur *Gounot*, Maître en Chirurgie de cette ville, le vit en cet état, & fut tenté de couper cette portion d'épiploon : heureuſement il parvint à en faire la réduction. Le pouls s'étant élevé pendant la nuit, le bleſſé fut ſaigné deux fois ; on l'apporta le lendemain à l'Hôpital, je le vis vomir environ trois cuillerées de ſang caillé ; j'examinai ſes bleſſures que je trouvai telles que je les ai décrites plus haut.

Je lui fis une embrocation chaude ſur tout le ventre, avec parties égales d'huile roſat & d'*hypericum* ; je le couvtis, pendant tout le traitement, d'une flanelle trempée dans une fomentation émolliente ; ſa boiſſon fut de l'eau avec un peu de vinaigre & de ſucre : il fit uſage, d'heures en heures, de deux cuillerées d'une potion compoſée d'une infuſion de bugle, de ſanicle, de véronique, de lierre terreſtre, du ſirop de limons, & des gouttes anodynes. Il fut ſaigné le ſoir.

Le lendemain matin, troiſieme jour de ſa bleſſure, ſon pouls ſe ſoutenant, il fut encore ſaigné ; il reçut un lavement émollient, & rendit, avec ce remede, du ſang noir coagulé : le hoquet & le vomiſſement devinrent moins fréquens,

Le quatrieme jour il ne vomit plus que des humeurs bilieuſes dont la teinte diminua à vue d'œil : cette évacuation a continué juſqu'au neuvieme jour incluſivement. Alors le ventre n'étoit pas plus élevé que dans l'état naturel ; mais il étoit douloureux dans toute la région ombilicale qui avoit été traverſée par l'inſtrument.

Le quinzieme jour il ne reſſentoit plus de douleurs que lorſque l'on touchoit au bord de la plaie de l'hypocondre droit ; il y avoit une dureté circonſcrite de deux pouces de diametre, ſur laquelle, indépendamment de l'embrocation, j'appliquai un cataplaſme anodyn. Trois jours après, j'y reconnus de la fluctuation, & en appuyant le doigt deſſus, quoique légérement, je fis ſortir par la plaie une cuillerée environ de pus blanc, de bonne conſiſtance & ſans odeur : je compris bien qu'il ne venoit point de l'intérieur du ventre. Néanmoins je m'en aſſurai avec beaucoup de circonſpection : je reconnus que le foyer étoit à la partie ſupérieure de la plaie, & peu profond. Je me contentai d'y injecter de l'eau vulnéraire, & de le couvrir d'une petite compreſſe expulſive trempée dans la même liqueur, & tenue en place par le ban-

dage de corps. Quelques jours après il ne fournit plus rien, ſes parois ſe rapprocherent & ſe collerent.

J'ai fait obſerver à ce bleſſé la diéte la plus ſévere : il ne prenoit que peu de bouillon de deux en deux heures ; dans l'intervalle il prenoit quelques cuillerées de ſa potion. Il ſe dégoûta d'une tiſanne vulnéraire que j'avois preſcrite ; il lui préféra de l'eau fraîche avec le ſirop de limons, ou de lierre terreſtre. Le vingt-deuxieme jour de ſa bleſſure, je le trouvai aſſez bien pour oſer lui faire prendre un verre de caſſe & de manne. Juſqu'à ce temps, je lui avois entretenu le ventre libre avec des demi-lavemens émolliens. Le trentieme jour, je lui paſſai encore un minoratif, & dès le lendemain je commençai à lui faire prendre un peu plus de nourriture.

Il ne lui reſte actuellement qu'une dureté ſous les muſcles, à la circonférence de la cicatrice de la plaie de l'hypocondre droit ; cette dureté n'eſt nullement ſenſible : je la crois formée par l'adhérence de l'inteſtin à l'épiploon, de celui-ci au péritoine, & de ce dernier au muſcle tranſverſe. Enfin il eſt guéri parfaitement, & je n'ai employé ni baumes, ni onguens, ni charpie.

SECONDE OBSERVATION,

Par M. LÉAUTAUD, Maître en Chirurgie à Arles, Prévôt de ſa Compagnie, ancien Chirurgien-Major de l'Hôpital-Général du Saint-Eſprit de la même ville, & Correſpondant de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris, &c.

On ne ſauroit prendre trop de précaution lorſqu'il s'agit d'une plaie qui pénetre dans la capacité du bas-ventre, & qui, occaſionnée par un inſtrument tranchant, perce les viſceres qui y ſont contenus. Des plaies de cette nature ſont ordinairement ſuivies de ſuites fâcheuſes, dangereuſes & mortelles.

Le nommé Latour, Sergent dans le régiment Royal-Italien, âgé d'environ trente-ſix ans, d'un tempérament robuſte & muſculeux, à qui la nature n'avoit rien refuſé pour la taille & la bonne mine, reçut un coup d'épée, par ſon adverſaire, à la partie antérieure & latérale de l'hypocondre droit, à deux travers de doigt des fauſſes-côtes. L'hémorrhagie fut aſſez conſidérable; on le conduiſit à l'Hôpital dans la ſalle des bleſſés; &, après avoir examiné la plaie de

cet infortuné, je le fis ſituer dans la même attitude où il étoit quand il reçut le coup, & en même temps, j'introduiſis ma ſonde dans la plaie avec toute la dextérité & la légéreté que demandoit une bleſſure de cette importance, pour m'aſſurer de ſa profondeur, & pour ſavoir ſi quelques viſceres n'avoient pas été offenſés. Cet examen juſtifia mes conjectures ; ma ſonde entra directement dans le grand lobe du foie ; une douleur vive & lancinante ſe faiſoit ſentir vers le cartilage xiphoïde, & répondoit tout enſemble à l'épaule droite, & au côté droit de la gorge ; une fievre ardente ſe joignit à ſon mal, & le ventre devint tendu & météoriſé, au point que la tuméfaction s'étendoit aux cuiſſes, & même juſqu'aux jambes Je dilatai tant ſoit peu la plaie, crainte, comme on dit communément, d'enfermer le loup dans la bergerie, & qu'il ne ſe formât, dans la ſuite, quelque abſcès dans le bas-ventre, comme il arrive aſſez ſouvent dans de ſemblables cas. Enfin la diéte, ſi eſſentielle dans le traitement des plaies, fut réguliérement obſervée ; les ſaignées furent répetées juſqu'à ſix fois, les tiſannes émulſionnées, les fomentations émollientes, les lavemens anodyns, les juleps narcotiques pris tous les ſoirs, fu-

rent employés ; le ſuccès répondit aux vues que je m'étois propoſées. La fievre ſe calma peu à peu, & ceſſa enfin ſans aucun retour. J'entretins la ſuppuration par un ſimple digeſtif, ſoutenu par un bandage convenable ; & quand elle commença à diminuer, je ne fis que de légeres injections avec la décoction de vulnéraires dans laquelle on verſoit quelques gouttes de baume de Copahu, pour déterger & nettoyer le fond de la plaie. La tuméfaction du bas-ventre, & des parties inférieures ſe diſſipa inſenſiblement : la plaie du foie, par le moyen de ce remede, ſe cicatriſa, & les derniers panſemens, pour ſon entiere guériſon, ne furent faits qu'avec la charpie ſéche, qui eſt certainement le meilleur ſarcotique & cicatriſant que nous ayons en Chirurgie. La nature, aidée du ſecours de l'art, produiſit efficacement la régénération des chairs, & en conſéquence il ſe forma une bonne & ſolide cicatrice. Le malade eſt ſorti de l'Hôpital ſans aucune incommodité, jouiſſant d'embonpoint & d'une parfaite ſanté.

A Arles, le 10 Mars 1777.

LETTRE

DE M. LE COMTE, Docteur en Médecine, à Evreux.

MONSIEUR,

Le Journal de Médecine ne me paroît pas uniquement le dépôt de nos ſuccès & de nos revers. Il peut ſervir encore à nous procurer des lumieres dans les cas rares & embarraſſans, lorſque les voies ordinaires ne nous en fourniſſent plus. C'eſt dans cette vue que je vous prie de donner place dans votre recueil au mémoire ſuivant. J'ai lu, j'ai conſulté; je ſuis à bout, & la maladie continue. J'ai regret que l'hiſtoire en ſoit un peu longue; mais ſi les hypotheſes en devoient être écartées avec ſoin, il étoit néceſſaire du moins de conſerver les faits, & ma narration ne fait guere que leur donner l'enchaînement. Je deſirerois que mon Mémoire à conſulter & les réponſes pûſſent être privilégiés ſur les autres pieces: il m'importe de profiter de la belle ſaiſon, & malheureuſement elle s'avance.

J'ai l'honneur d'être, &c.

19 *Juillet* 1777.

MÉMOIRE A CONSULTER,

SUR une Phthisie commençante.

UNE Dame, âgée de 32 ans, petite & naturellement délicate, devenue enceinte, eut d'abord le dégoût qui accompagne cet état ; mais, ce qui n'est pas ordinaire, elle eut des flueurs blanches dès les premiers mois : elle ne mangeoit presque point, & cependant ses repas lui causoient une oppression qui la réduisoit au repos pour plusieurs heures, avec des lassitudes & une chaleur dans le visage, qui l'obligeoit de s'exposer à la fraîcheur de l'air. Bientôt même il s'établit une petite fievre dont le redoublement étoit annoncé tous les soirs par un léger frisson. La fievre duroit toute la nuit, & ôtoit le sommeil. Vers le cinquieme mois la malade commença à se trouver mieux ; mais une chûte qu'elle fit ne lui permit plus d'autre situation pendant tout le reste de sa grossesse, que celle d'être assise ou couchée, parce qu'aussi-tôt qu'elle vouloit se lever & agir, elle étoit prise de douleur comme pour accoucher : la petite fievre persistoit, ainsi que l'oppression,

après les repas. L'accouchement vint à ſon terme ; c'étoit au mois d'Octobre 1770, & la malade oſa ſe décider à nourrir. Cette entrepriſe, pendant dix mois, parut réuſſir, tous les accidens qu'elle éprouva pendant la groſſeſſe, diſparurent peu à peu, même les flueurs blanches ; l'appétit devint bon, le ſommeil tranquille, & la malade reprit de l'embonpoint. Mais ayant continué à nourrir encore ſept mois, la petite fievre & tous les premiers maux revinrent. La malade eut à ſe plaindre de plus, de déchiremens de poitrine intolérables, tandis que l'enfant étoit au tetton : on le ſevra enfin, la mere ſe remit un peu, & les regles reparurent un mois après. Cependant, d'année en année, les anciens accidens reparoiſſoient au printemps & en automne, & cette langueur duroit deux ou trois mois ; à l'oppreſſion même il ſe joignoit de la toux, la malade cracha quelquefois le ſang tout pur ; & ſans s'être apperçue d'hémorrhoïdes, ſans que le dérangement des regles parût y être pour rien, elle en rendit copieuſement dans ſes garde-robes. Dans ces circonſtances, un médicaſtre lui ayant donné, en un jour, ſix grains d'émétique dans une potion qu'il preſcrivit par cuillerées, elle vomit

peu, mais ce remede l'irrita tellement, que pendant trois ou quatre mois les alimens, ceux du ſoir ſur-tout, parcouroient tout le canal inteſtinal ſans la moindre altération, & étoient rendus avec des coliques cruelles; en même temps le dégoût devint abſolu. Je vis alors la malade; c'étoit vers le commencement de 1775; je calmai la lienterie, mais c'étoit le plus aiſé. Je trouvai l'oppreſſion à un ſi haut degré, dans l'après-midi ſur-tout, que la malade ne pouvoit reſpirer, & qu'elle touſſoit de minute en minute. J'ordonnai une ſaignée: dès la nuit ſuivante elle dormit huit heures, l'oppreſſion étoit fort diminuée, & la toux ne revint plus qu'un peu le ſoir. Ce calme cependant n'eût pas de durée, & tel eſt l'état actuel de la malade. Il lui prend un friſſon ſur les dix heures du matin, la chaleur ſuit, au viſage principalement. L'oppreſſion, une douleur ſur le devant de la poitrine, des déchiremens, de la toux, une chaleur à cette partie, qui produit l'altération & le deſir d'une boiſſon fraîche, des couleurs vives, du mal de tête, une toux ſeche dont les ſecouſſes augmentent tous les maux, une laſſitude qui permet à peine d'être un inſtant debout, ſont les ſymptômes qui accompagnent cette fievre, dont le déclin n'arrive

que

que vers le ſoir. La malade ſe trouvant mieux, ſoupe, dort trois ou quatre heures au plus, ſe réveille avec un peu de froid, devient enſuite brûlante, un peu oppreſſée, puis elle ſe calme, rend trois ou quatre crachats épais comme ceux qui terminent un rhume : quelquefois cependant elle n'en rend point du tout. Avec le temps l'oppreſſion augmente, tous les ſymptômes s'aggravent, il s'établit des points pleurétiques, la malade eſt tourmentée de palpitation, elle ne peut plus manger, même le ſoir : pour lors une ſaignée la remet dans ſon état ordinaire. On croiroit, à cette expoſition, qu'elle doit avoir une fievre vive, au moins dans l'après-midi ; le fait eſt cependant que, dans ſa plus forte oppreſſion, le pouls eſt peu accéléré. Deux fois l'année, aſſez exactement au printemps & en automne, cette fievre ſe change en fievre continue très-décidée, dont les redoublemens, au contraire de la fievre habituelle, reviennent tous les ſoirs, mais ne cédent, comme la premiere, qu'aux ſaignées réitérées ; après quoi l'ordre ordinaire ſe rétablit, mais peu à peu & ſouvent, au bout de pluſieurs mois.

Comme la malade ne crachoit que peu le matin, & même quelquefois point du

tout, je crus d'abord que la fievre tenoit au dîner. J'ai fait retrancher ce repas, j'ai fait donner des lavemens le matin, mais les accidens ont continué à être les mêmes, & je suis convaincu que la fievre est indépendante de la digestion. J'en trouvois une autre cause dans la délicatesse générale du systême nerveux. Cette délicatesse se montre de toutes parts. L'irritabilité des entrailles a été portée à un tel point, par le mauvais effet de l'émétique, que non-seulement la malade a été obligée de renoncer à presque toutes les nourritures solides ordinaires, les plus légeres même ; comme une poire cuite, une pomme : une cerise, les substances pulpeuses les plus tendres, dès qu'elles sont en morceaux, & qu'elles ne sont pas de nature à se dissoudre aussitôt dans l'eau, sont rendues quelquefois au bout de plusieurs jours, comme elles ont été prises : le bouillon, même le bouillon maigre, même l'eau sucrée, tout liquide tiéde, augmente sur le champ la chaleur de la poitrine, & excite la soif, porte un feu incommode au visage, donne de l'oppression, cause de la lassitude, de l'amertume à la bouche, du dégoût, & une sorte de fievre plus ou moins durable ; & après avoir long-temps tourmenté l'estomac, ce liquide, pris tiéde,

en ſort tout d'un coup avec bruit, comme s'il tomboit de haut dans quelque vaiſſeau, & en èxcitant une petite colique. La malade eſt donc réduite à vivre de pain blanc, ſur lequel elle étend un peu de fromage récent peu ou point ſalé, ou un peu de pomme cuite, d'aſperges, de fraiſes, de panades ſans bouillon, ou dont il eſt néceſſaire que le pain ſoit ſimplement humecté, & n'ait pas bouilli, de farces d'herbes qu'elle laiſſe à-peu-près refroidir; elle oſe manger tout au plus d'un peu de volaille rôtie & froide. On a déjà obſervé que les nourritures ne peuvent preſque être placées que le ſoir, lorſque la malade ſe trouve mieux; mais malgré de l'appétit & du goût, du moins au ſouper, elle eſt obligée de ſe reſtreindre à trois ou quatre onces de pain pour les vingt-quatre heures, quoique cependant le pain ſoit preſque toute ſa nourriture. Pour peu qu'elle paſſe cette meſure, l'oppreſſion renaît, le ſommeil manque, la nuit eſt agitée, il ſurvient le matin de petites coliques.

Le repas qui reuſſit le mieux augmente néanmoins, ſur le champ, les flueurs blanches; & à meſure que le beſoin de la ſaignée revient, il n'eſt plus de repas qui réuſſiſſe; la boiſſon ne peut être que de l'eau de riviere pure, priſe à la tem-

pérature de l'appartement ; car, plus froide, elle enroue, reste sur l'estomac, puis au bout d'un certain temps elle en sort avec précipitation comme les liquides tiédes ; l'eau rougie, & sur-tout altérée avec un peu de cidre, cause dans l'instant une lassitude singuliere, & la même inquiétude de jambes que certaines personnes éprouvent lorsque l'envie de dormir les prend. Quelque coulante que soit l'eau, quelque quantité que l'altération de l'après-midi en demande, les urines ne commencent à passer que le soir, & le matin, lorsque le spasme est calmé : pendant très-long-temps elle a été rendue aussi claire qu'elle a été prise, ou sans aucun mêlange de parties colorantes. J'ai vu même, l'été dernier, cette sensibilité d'entrailles menacer d'inflammation ; le ventre s'éleva peu à peu, & se tendit au point que la malade, l'après-midi sur-tout, avoit l'air d'être enceinte ; il devint très-douloureux, les urines ne couloient qu'avec peine, &, ce qui mérite d'être remarqué, la poitrine étoit mieux pendant ce temps-là, ou du moins l'oppression ne venoit, ainsi que la toux, que du volume du bas-ventre Je conseillai les bains, la malade en prit soixante, tous les symptômes disparurent, l'appétit s'établit, la malade put manger

à son aise, elle reprit de l'embonpoint, le sommeil étoit naturel, la toux cessa, &, pendant deux mois, je crus le danger dissipé.

Quoique le sang soit aujourd'hui très-séreux, la lenteur du pouls, malgré les symptômes fébriles de l'après-midi, prouve la difficulté de la circulation dans le poumon, même dans les temps les plus calmes, c'est-à-dire, le matin & le soir. J'observe depuis plus d'un an, que chaque mouvement de la respiration ne produit qu'un battement d'artere, ce qui est fort loin de la proportion ordinaire. La saignée, qui calme tous les maux détaillés ci-dessus, ôte les palpitations, rappelle les regles qui tardoient à venir, diminue les flueurs blanches, rend deux cauteres établis aux bras moins douloureux & moins arides. La malade ressentit l'année derniere pendant long-temps, & ressent encore depuis quelques semaines, une foiblesse marquée dans le bras, & surtout dans la cuisse & dans la jambe gauches : le cautere du même bras est plus enflammé, plus douloureux, suppure moins ; & quand les points pleurétiques reviennent, c'est presque toujours de ce côté. Il est singulier qu'avec une telle irritabilité dans tout le genre nerveux, les organes du mouvement vo-

lontaire n'aient jamais paru affectés, & que la malade n'ait pas éprouvé le moindre accident vaporeux, ni même cette tristesse & ce découragement que les longues maladies inspirent si souvent. M. *Tissot* (*a*) appelle cet état *disposition inflammatoire à la poitrine.* Il est bon néanmoins d'observer que le sang de la malade a toujours été très-vermeil, sans la plus petite trace de croûte pleurétique ; & si l'on fait attention à la sécheresse habituelle des cauteres, on ne sera point étonné que les crachats épais aient été rares, & qu'il en vienne encore si peu. Ils suivent exactement la marche des cauteres ; ils ne paroissent, comme la suppuration des bras, que lorsque le calme est un peu rétabli, que le sang a perdu de sa chaleur, & les nerfs de leur irritabilité.

Regardant donc cette maladie comme nerveuse, la méthode humectante paroissoit indiquée ; & comme les boissons, même les plus insipides & les plus légeres, ne passoient que lentement, j'ai sur-tout insisté sur les lavemens. Cependant, malgré leur usage, les intestins sont restés de la plus grande sécheresse : il n'y a pas une seule selle bilieuse, ni

(*a*) *Maladies des gens du monde.* Lausanne, 1770. §. 95.

délayée, ſi ce n'eſt lorſqu'il arrive quelques coliques à l'occaſion d'une légere indigeſtion, ou lorſque les arteres méſentériques, (ce qu'on remarque encore de temps en temps,) ont laiſſé écouler dans le canal inteſtinal une certaine quantité de ſang. Dans ce dernier cas, les lavemens reviennent, pendant pluſieurs jours, noirs comme de l'encre. J'ai tenté pluſieurs fois de purger dans le temps des dégoûts de la malade, & quand l'enduit de la langue ſembloit l'indiquer; je n'ai jamais pu obtenir une ſeule évacuation, & le ventre reſtoit long-temps douloureux. Les bains ſeuls ont fait du bien, mais ſeulement une fois. J'ai eſſayé les ſemences émulſives, le lait, & il a fallu chaque fois les abandonner. Le lait caillé même, quoique bien écrêmé, ſe rancit dans l'eſtomac, cauſe du mal-aiſe, de l'amertume à la bouche, & ſouvent de petites coliques, ou une indigeſtion. J'ai propoſé les œufs cruds, comme aliment, & comme propres, par des obſervations récentes, à faire couler la bile; c'eſt la ſeule tentative à laquelle la répugnance de la malade ne lui ait pas permis de ſe prêter. J'attendois le reſte du temps, ou en tout cas je ne voyois pas d'autre route à ſuivre. Il me vient maintenant un ſoupçon; & il eſt temps de l'éclaircir,

parce que la ſaignée ceſſe peu à peu de produire le même bien, & que déſormais elle pourroit n'être pas exempte de danger. S'il eſt vrai que tous ces maux tiennent à la conſtitution même du genre nerveux, & à ſon extrême irritabilité, comment eſt-il arrivé que dix mois d'allaitement d'abord, & en dernier lieu deux mois de bains, les aient emportés ſucceſſivement? Eſt-il une maladie inhérente à la nature même de la fibre, que de tels moyens puiſſent détruire en ſi peu de temps? Cette irritabilité elle-même a-t-elle une cauſe étrangere au tempérament, & par conſéquent une cauſe humorale? Quelle eſt cette humeur? La malade eſt née très-ſaine, & je puis aſſurer qu'il n'exiſte aucun des vices ordinairement connus. Quiconque aura donné la ſolution de ce problême, peut ſe promettre de remédier efficacement à l'une des complications les plus communes des maux de poitrine; & comme c'eſt aux faits à le mettre ſous la main, j'ai tâché de les raſſembler tous. On me demandera ſi la malade n'a point d'obſtructions dans le poumon; je réponds qu'il eſt probable qu'elle en ait eues.

Vers le mois de juin de l'année derniere, peu de jours après une ſaignée qui l'avoit ſoulagée comme de coutume,

il parut une éruption qui entreprit tout le visage, & la partie supérieure de la poitrine. L'ardeur & la démangeaison devinrent extrêmes en quelques heures, & donnerent lieu à une imprudence : la malade se lava avec de l'eau fraîche, les parties affectées revinrent en vingt-quatre heures en leur état naturel; mais la poitrine s'entreprit comme avant la saignée, & il parût de chaque côté du col une chaîne de glandes, qui du derriere des oreilles alloit gagner les clavicules, puis le sein, sur-tout le sein droit. C'est à cette occasion que je fis ouvrir les cauteres aux bras. Si on insiste, en disant que telle est la vraie cause du mal, je ferai remarquer qu'il existoit long-temps avant l'éruption des glandes; qu'il persiste, quoique les glandes aient disparu; & qu'elles n'ont pas empêché que les bains ne réussissent l'automne derniere. Quoique la fievre habituelle semble porter le caractere des intermittentes par le retour périodique du frisson & de la chaleur, je n'ai osé prescrire le quinquina. Il importe, pour le choix des remedes, de donner une idée de l'habitude actuelle du corps. Le visage est pâle, lorsque l'oppression ou la chaleur de poitrine ne l'allume pas; la peau est molle; la maigreur, depuis la derniere rechûte, est plus grande qu'elle n'a encore été ; les

flueurs blanches ſont très-abondantes ; les regles, en petite quantité depuis long-temps, n'ont pas paru depuis deux mois ; l'appétit eſt bon, du moins le ſoir.

Cette obſervation me paroît intéreſſante, d'abord en elle-même & par rapport aux maux de poitrine, enſuite en ce qu'elle montre l'irritabilité nerveuſe portée au plus haut point, ſans le moindre mêlange de vapeurs.

SUITE

De la Réponſe de M. BACHER, à M. CARRERE, &c.

Nous indiquions (*Journal de Juillet dernier*) onze article doublés dans la *Bibliotheque Littéraire*. Depuis, le hazard nous en a fait découvrir trois autres.

I°. Tom. j, *pag.* 32, *lig.* 5, ſe voit un ÆGIDIUS, qu'on dit être né a Athenes, être entré en 700 dans l'Ordre de S. Benoît, avoir été philoſophe & médecin : en ajoutant qu'ayant été bleſſé par une flèche, partie par mégarde, des mains d'un chaſſeur, il ne voulut jamais guérir ſa plaie, afin d'être tourmenté par des douleurs continuelles : puis le déclarant auteur d'un traité *de pulſibus*, & d'un autre *de urinis*.

Enfin cet article eſt ſuivi de l'annonce d'un autre, en ces termes :

ÆGIDIUS, *ou* PIERRE GILLES, *ou* GILLES DE CORBEILLE. *Voyez* GILLES DE CORBEILLE.

Il réſulte de cette annonce & de ce renvoi, que ſous la lettrine *G*, ſi jamais la Bibliotheque

Littéraire se continue, il sera parlé d'un GILLES DE CORBEIL.

Mais ce PIERRE GILLES, ce GILLES DE CORBEIL étant le même qu'ÆGIDIUS, l'auteur des deux traités *de pulsibus* & *de urinis*, il s'ensuit qu'on promet un article pour un homme auquel on en a déja consacré un; & que si l'on n'est pas entré dans de nouveaux détails sur le même individu, c'est qu'on a cru qu'ils seroient mieux placés sous la lettrine *G*, au mot GILLES. Il y a tout à parier qu'ils seront curieux, & l'on doit regretter de n'avoir point l'espérance de les voir imprimés.

Une chose cependant qu'il convient de remarquer ici, c'est que l'article ÆGIDIUS de la *Bibliotheque Littéraire*, article qui contient onze lignes, fourmille de fautes. En voici quelques-unes.

1°. Cet ÆGIDIUS qui a composé en vers les deux traités *de pulsibus* & *de urinis*, n'étoit point d'Athenes, mais de Corbeil. Il n'étoit donc point Grec, mais François.

2°. Il ne fut point Bénédictin, mais seulement Clerc.

3°. Il ne vivoit point en 700.

4°. Il y a plus, c'est que de deux hommes nommés ÆGIDIUS dans ces siecles assez éloignés de nous, & qui ont vécu dans des temps fort différens, l'on n'en fait ici qu'un seul.

Le premier ÆGIDIUS, que l'Eglise a mis au nombre des Saints, florissoit à la fin du septieme siecle : c'est de lui qu'on a conté l'histoire apocryphe de la flèche dont il fut blessé. Quelques Auteurs ont confondu ce Saint avec un autre Saint du même nom, qui vivoit en 514, & que S. Césaire fit abbé d'un monastere situé près de la ville d'Arles.

L'autre ÆGIDIUS, le véritable auteur des traités *de pulsibus* & *de urinis*, a vécu bien

plus tard, dans le treizieme siecle, sous *Philippe-Auguste*, dont il fut le premier Médecin.

Ce dernier, sous la plume de M. *Carrere*, est devenu un troisieme ÆGIDIUS, dont l'article est déja fait sans doute dans le manuscrit de notre Auteur, puisqu'il l'annonce pour la lettr. *G.*

Toutes ces erreurs n'existeroient pas, si M. *Carrere* eût puisé dans les *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Faculté de Montpellier, par M.* Astruc, où se trouve, *pag.* 142, un article assez étendu sur ÆGIDIUS, *ou* GILLES DE CORBEIL. M. *Carrere* ne dira point que ces *Mémoires* de M. *Astruc* lui sont inconnus, puisqu'il les met au nombre des livres qui lui ont servi à faire sa compilation. Il est vrai qu'on peut croire qu'il n'en a vu que le titre, & après l'impression de la lettre A & B. Cette opinion même n'est pas dénuée de fondement.

Au reste, nous reconnoissons de bonne foi que toutes ces erreurs doivent être moins reprochées à M. *Carrere*, qu'au bon *Manget*, qu'il prend pour guide, & qu'il traduit souvent. Il est pourtant vrai qu'on pouvoit faire un meilleur choix.

II°. Tom. j, *pag.* 195. ARMA (Jean-François) n'est point différent d'ARMA (Frederic), qui a son article dans la même page.

III°. Tom. ij, *pag.* 423. CATTI (Franç. Antoine). L'article biographique qui le regarde, est de trois lignes. Pour l'article bibliographique, il en renferme seize. Qui se seroit imaginé que bientôt, & presque de suite, c'est-à-dire, deux pages plus loin (425), on feroit reparoître le même homme sous cette dénomination, CATTO (Franç. Antoine)? Mais tout ce qu'on en dit ici, ne contient que deux lignes.

Ces trois articles concourent encore à prouver qu'on a composé la *Bibliotheque Littéraire*

de tout ce qu'on a trouvé ſous ſa main, ſans prendre la peine d'examiner. Quel fond doit-on donc faire ſur les recherches de vingt-cinq ou trente ans, auxquelles ſe ſont livrés MM. *Carrere* pere & fils, pour écrire les faſtes littéraires de la Médecine?

Nous avons énoncé que, dans le ſecond volume de la *Bibliotheque Littéraire*, il manquoit auſſi bien des articles. En effet, ſous la ſeule lettrine B, nous en avons trouvé 223, qui, avec les 277 pour le premier volume, forment un total de 500. Notre premier deſſein étoit de donner ici la liſte de ces 223 noms omis: nous en avons changé, afin de ne pas tarder plus long-temps à produire quelques-unes des obſervations que nous avons faites ſur l'hiſtorique des hommes célebres, & ſur les éditions de leurs propres ouvrages. Nous nous contenterons d'en mettre ici 68; & nous garderons dans notre porte-feuille les 155 autres noms; nous réſervant de les produire, ſi l'occaſion s'en préſente. Ils ſerviront à remplacer très-amplement un AMICO (*Bernardino*), que nous avons indiqué mal-à-propos (*Journ.* de Mai, *pag.* 463), & qu'il faut effacer, pour deux raiſons; 1°. parce que nous n'avons pas vu ſon ouvrage; 2°. parce qu'il ne paroît point avoir écrit ſur aucune des parties de la Médecine.

Après ce préliminaire, nous diſons qu'on auroit dû trouver dans la fameuſe *Bibliotheque Littéraire*, les noms ſuivans.

BODERII (Thom.) *De ratione & uſu dierum criticorum: acceſſit Hermes Triſmegiſtus*, &c. *de decubitu infirmorum.* 1555, *in*-4°.

C'eſt dans la bibliotheque du Roi, où M. *Car-*

rere a trouvé tant de renseignemens, & où il auroit pu en trouver bien d'autres, que nous avons vu ce livre, V 1442.

BODIN (Joan.) *Universæ naturæ theatrum.* Hanoviæ, Wechel, 1605, *in*-4°. *de* 633 *pag.*
—*Le Théatre de la Nature.* Lyon, Pillehotte, 1597, *in*-8°. *de* 917 *pag.*
—*La Démonomanie des Sorciers.* Paris, 1580, 1581, 1587, *in*-4°... Lyon, 1593, 1604, *in*-8°... Paris, 1598, *in*-12... Francfort, 1603. *in*-8°.
—*De magorum Demonomania, lib.* 4. Basil. 1581.
—*Demonomania de gli Stragoni, cioe furori & malitie de Demoni.* Venetia, Aldo, 1589, *in*-4°.
—*Le fléau des Démons.* Paris, 1581, 1582, *in*-4°. &c. &c.

BOCHON (André). *Abhandlungen des seelandischen gesellschaft der Wissenschaften zu Vliessingen. Ister stuck von der medicin und chirurgie.* Giessen, 1775, *in*-8°. *fig.* Mémoires de la société Zélandoise des sciences de Flessingue. 1e. part. comprenant la médecine & la chirurgie.

BOEHM (Jacques). *Metallurgia.* Amstel. 1695, *in*-12. *en allemand.*
—*De signatura rerum*, &c. traduit en françois sous le titre suivant :
—*Le Miroir temporel de l'Eternité, auquel est représenté comment toutes choses sont marquées extérieurement, selon leur forme intérieure.* Traduit par MACLÉ, *Doct. en Méd.* Francfort, 1664, *in*-8°. *de* 359 *pag.*

C'est le même Auteur qui a avancé dans sa *Theosophia revelata*, que les Auteurs de l'ancien & du nouveau Testament étoient des adeptes,

qui n'y ont décrit autre chose que le secret de la pierre philosophale. *Voy.* l'Abbé LENGLET DUFRESNOY, *histoire de la philosophie hermét.* tom. 3.

BOEHMENS (Mart.) *Ross-artzney.* Berlin, 1633, 1665, *in*-8°. Médecine des chevaux. *Vid.* a BEUGHEM, *pag.* 338, un des livres cités dans le nombreux catalogue de ceux que M. C... veut nous persuader avoir consultés.

BOHLEN (Joh. Dan.) *Ex neglectis hæmorrhoidibus polypi cordis.* Berlin, in verlag des autoris, 1710, *in*-4°. *de* 32 *pag. en all.*

BOIANI (Mich.) *Historia de somniis.* Witeb. 1587, *in*-4°. LENGLET.

Cet Auteur est mis dans la fastueuse liste, comme un de ceux dans lesquels on a puisé des renseignemens. Mais, par malheur, nous avons démontré (JOURN. de Mai, *pag.* 449 & 450) que celui qui a dressé ce long catalogue, n'a pas même connu l'*hist. de la philosophie hermét.*

BOIANO. M. *Carrere* déclare en propres termes, qu'il fait l'*histoire des Médecins*, *des Chirurgiens qui se sont appliqués à quelque partie de la médecine*... Il auroit donc dû faire connoître une filiation de Médecins-Chirurgiens qui réparoient les nez, les lèvres & les oreilles mutilées. Il est difficile de concevoir qu'il n'ait pas eu connoissance de cette singuliere opération de chirurgie, & de ceux qui l'ont pratiquée; lui sur-tout qui a consulté les Historiens d'Italie, tels que GIMMA, MONGITORE, qui en parlent, & qui nous apprennent (d'après PIERRE RANZANO, Dominicain, puis Evêque de Lucera, mort fort vieux en 1492) que vers l'an 1442, florissoit un très-habile Chirurgien, nommé

BRANCA, lequel imagina l'art de réparer les nez; & qu'ANTOINE son fils perfectionna beaucoup la méthode & l'art de son pere.

D'autres Historiens Italiens parlent aussi de cette méthode. Entr'autres, BARRI (*Barrius*) dans son ouvrage *de antiquitate & situ Calabriæ*, qui parut pour la premiere fois en 1571, *in*-8°, & depuis en 1737, *in-fol.* Il parle d'un VINCENT, d'un BERNARDIN son neveu, d'un PIERRE BOIANO, ou BOIANI, fils de BERNARDIN. On voit par ce que dit BARRI, que PIERRE devoit être dans un âge mûr, lorsque lui BARRI écrivoit, en 1571. Car LEON. FIORAVANTI raconte qu'en 1549, il vit à Turpia (*Tropea*), ville de la Calabre, deux freres, PIERRE & PAUL, qui refaisoient des nez. Mais laissons parler FIORAVANTI lui-même. « ...
» *Ma prima andai a una città da Calabria, che*
» *si chiama* Turpia, *nella quale in quel tempo*
» *vi erano duo fratelli, l'uno nomato* PIETRO,
» *& l'altro* PAOLO, *huomini nobili & facoltosi*
» *in quella città, & Cirugici dignissimi, i quali*
» *facevano il naso a coloro che per quelche acci-*
» *dente l'havevano perduto* ». Il tesoro della vita humana, lib. ij, cap. 26, fol. 46, verso & seqq. Edit. Venet. 1603, *in*-8°.

Comme, au rapport de BARRI, PIERRE vivoit encore en 1571, il est assez vraisemblable que TAGLIACOZZO apprit de lui cette méthode : car à cette époque, celui-ci avoit vingt-cinq ans. Au reste, ce dernier, Médecin de Bologne, est le premier qui ait écrit *ex professo* sur cet objet. (On peut consulter une *lettre à M. Freron*, 1771, *in*-8°. Paris, chez Demonville.) CORTESI même semble dire (*Miscellaneorum decad.* 1625, *in-fol.*) que TAGLIACOZZO avoit appris cette méthode de la famille des BOIANI, laquelle, à la maniere des Asclépiades, transmettoit à leurs

leurs descendans leurs connoissances & leur maniere d'opérer. Cependant, vers 1598 ou 1599, lorsque CORTESI passa par Tropea pour se rendre en Sicile, il n'y avoit plus aucun BOIANO en cette ville; il y vit seulement un instrument dont ils se servoient.

Arrêtons-nous ici. Il doit nous suffire d'avoir mis M. C... sur la voie; avec les talens qu'on lui connoît, il réussira parfaitement à donner dans le supplément qu'il prépare, l'histoire des BOIANO, qu'il a omise.

BOIS (François-Alexandre La Chenaye des). *Dictionnaire des Animaux*, 1759, *in*-4°. 4 vol. Le 1. de 792 pag. & 32, *&c.*
—*Dictionnaire Domestique portatif*, 1762 & 1764, *in*-8°. 3 vol. M. *La Chesnaye des Bois* a fait, à la vérité les tomes 2 & 3; mais il n'a eu aucune part au *premier*, dont la premiere moitié est de feu M. ROUX, & la seconde de MM. D.... G.... & B.... qui ont ensuite renoncé à ce travail.

BOISSIER. *Recueil de Lettres au sujet des maléfices & du sortilege, servant de Réponse aux Lettres du sieur de Saint-André.* Paris, Brunet fils, 1731, *in*-12 *de* 387 *pag.*

BOLGARINI (Belisaire). Ce nom est inconnu à M. *Carrere*. C'est celui de l'Auteur d'un Ecrit intitulé : *Quæstio, an metalla artis beneficio permutari possunt.* Patavii, 1579, *in*-4°. Il est vrai que *Bolgarini* s'est caché sous le nom de ALEXANDER CARERIUS, dont M. *Carrere* a fait un *Alexandre* CARRERI, comme pour lui donner un air de famille avec les *Carrero* d'Espagne. On voit qu'il n'en est pas; & qu'il falloit écrire *Carerius* au nominatif, ou *Careris*

au génitif, ſans doubler l'*r* de la ſeconde ſyllabe, & ſans retrancher un *i* de la derniere.

BOLTENS. *Nachricht von einer neuen thiere pflanze, mit naturliche farbe gemalt.* Hambourg, *in*-4°. 1771. Avis ſur une nouvelle plante animale, repréſentée ſous ſes couleurs naturelles.

BON. *Utilité de la ſoie des araignées*, 1726, *in*-8°. *de* 52 *pag.*

BONN (André), Profeſſeur d'anatomie & de chirurgie à Amſterdam.
De continuationibus membranarum, 1763.

BONNEL de la Brageresse. *Eaux thermales de Bagnols.* A Mende, 1774, *in*-8°. *de* 108 *pag.*

BONSI (Fra). *Il dilettante di Cavalli, dove ſi tratta delle malatie*, &c. Venet. 1758, *in*-8°.

BOOTII (Arnoldi). *Obſ. de affectibus omiſſis.* 40. pag. dans P. BORELLI, Hiſt. & Obſ. 1676. *in*-8°.

BORDE DE MOUSSEROLE (La), D. M. *Eſſai ſur les eaux de Cambo & de Villefranche.* A Bayonne, 1766, *in*-12.

BORDEGARAYE (Philippe-Bernard de). *Réponſe à M.* PROCOPE COUTEAUX, *ſur la prétendue analyſe du ſyſtême de la trituration.* Paris, Fournier, 1713, *in*-12. *de* 92 *pag.* & 7.

BOTTARELLI (Gio). *Oſſervazioni de' bagni de S. Caſſiono.* In Firenze, 1688, *in*-12. *fig.*

BOULDUC. *Eaux de Paſſy. Extrait d'un Mémoire lu à l'aſſemblée publique de l'Acad. R. des Sc. le* 13 *novembre* 1726. in-8°. de 25 pag.

—*Rapport fait par MM.* BOULDUC, GEOFFROY *&* BARBE, *Maîtres Apothicaires, sur l'analyse des vins de M. Bazard.* Paris, 1738, *in-4°. de 4 pag.*

BOULLANGER. *Expériences & observations sur le spath vitreux, ou fluor spatique.* 1773. in-12 de 32 *pag.*

BOURDELOT (Pierre BONNET), neveu de *Jean Michon*, D. M. P. & premier Médecin de la Duchesse de Bourgogne.

Il a fait beaucoup d'additions & de corrections à l'Ouvrage de MERCKLIN, intitulé *Lindenius renovatus.* Elles se trouvent manuscrites à la Bibliotheque du Roi. Nous avons eu occasion de les voir & de les consulter.

BOURDIN. *Collegii Medici Aurelianensis Subdecano Medicus advena.* 1737. in-8°. de 7. pag.

BOURDIN (Petr.) *Sol flamma.* Paris, Cramoisy, 1646, *in-8°. de* 83 *pag.* & 72. ...... 1647, *in-8°. de* 136 *pag.* & 62.

BOURDIN (Nicolas), Seigneur de Villenes. *L'Uranie, ou la traduction des 4. Livres de* CLAUDE PTOLOMÉE *des jugemens des astres.* Paris, 1640, *in-8°.* Catal. de Geoffroy, 1492. —*Le Centiloque de Ptolomée, ou la* 2e. *part. de l'Uranie*, &c. *commode aux Astrologues, Médecins.* Paris, 1651. *in-fol. de* 295 *pag.* Bibl. du R. V 288.

BOURGELAT. Ses Ouvrages sont indiqués dans l'*Etat de Médecine*, 1776, pag. 227.

M. *C*... auroit-il omis cet Auteur volontairement, parce qu'il ne traite que de la médecine vétérinaire? En ce cas, on lui demanderoit si ABSYRTE, ANATOLIUS & CABERO dont il parle, ont traité d'autre chose.

BOUTROLLE (J. G.) *Le parfait Bouvier, ou Connoiſſance des Bœufs, de leurs maladies, remedes*, &c. Rouen, 1768. *in-12 de 135 pag.*

BOUVART, célebre Médecin de la Faculté de Paris.

Il auroit dû occuper une place diſtinguée dans la *Bibliotheque Littéraire.* Nous ne répéterons point ce que nous diſions, JOURN. de Juill. *pag.* 75 & 76.

BOXBERGER (Joh. Caſp.) *Media ſine remediis & medicamentis ſanitatem diutiùs conſervandi.* Francofurti, 1769. *in-8°.*

BOXHORNII (Marci Zuer) *Oratio de ſomniis.* Lugd. Bat. 1639. *in-4°.* LENGLET.

BOYVIN du Vaurouy. *La Phyſionomie.* Paris, 1636. *in-8°. de* 282 *pag.*

BOYLSTON. *Relation hiſtorique de l'inoculation de la petite verole dans la nouv. Angleterre, par* ZABDIEL BOYLSTON. London. 1726. *in-4°.* (en anglois). *Catal. de* GEOFFR. M. de P. *in-8°.* 1731. *pag.* 57, n°. 823.

BRACHEL (Petrus von). *Inſtruction contre ceux qui ſe perſuadent de faire l'or potable, à l'excluſion de la pierre philoſophale.* Cœln. 1607. (*en allemand.*)

BRACKEN (Henri), D. M. Traduction angloiſe du Traité de la Morve par *Lafoſſe.*

—*Farriery improved.* 1742 & 1743. *in-12.* 2 vol. Le premier, de 363 pag. *&c.*

—*Verbeſſerte Roſs-artzney-kunſt, us dem engl. ubers.* Altemb. 1758. *in-8°.* Médecine des Chevaux perfectionnée. Trad. de l'anglois en allemand.

BRAILLIER (Pierre), Apothicaire de Lyon. *Déclaration des abus & ignorances des Médecins.* Lyon, 1557. *in*-12.

—*Les Articulations de* Pierre BRAILLIER, *sur l'*Apologie *de* Jean SURRELH, *Médecin à Saint-Galmier.* Lyon, 1558. *in*-8°.

LA CROIX du Maine, dans sa *Bibliotheque Françaiſe*, parle du premier Ouvrage; DU VERDIER fait mention du ſecond dans la ſienne.

M. *C...* qni déclare formellement avoir vu ces deux Bibliotheques, a pourtant omis PIERRE BRAILLIER. Dorenavant ne ſera-t-on point tenté de ſoupçonner fortement que les Ouvrages qu'il n'a point conſultés, ſont préciſément ceux qu'on trouve énoncés dans la riche nomenclature placée à la tête du premier volume de ſa *Bibliotheque Littéraire ?*

BRANDAU *ou* BRANDAW (Matthæus-Erbinæus à), Eques Bohemus, & Med. Doct. *Duodecim Columnæ naturæ & artis, cum quinque proceſſibus alchemicis.* in-8°.

—*Wahrhaftige beſchreiburg von der univerſal medicin.* Leipz. 1689, *in*-8°.

Auteur cité dans les Diſſert. de Pott.

BRANDT, Doct. en Méd. Cenſeur de la Métallurgie, & Directeur du laboratoire Chymique de Stockholm.

Voy. les Mémoires qu'il a donnés aux Académies d'Upſal & de Stockolm, dans la traduction françoiſe que M. le Baron d'Holbach nous a donnée de la partie chymique de ces Mémoires.

BREBILS (Joh. Frid.) *Concurſus Philoſophorum.* 1726. in-8°. *en allemand.*

BRECHEL (Chr. Frid.) *Nomenclatura Pharmaceutica.* 1503. in-8°.

BRÉMOND. *Traduction de la Table des Transactions Philosophiques, depuis 1665, jusqu'en 1735.* Paris, Piget, *in* 4°. de 297 pag. 461 & 85.

Nous lui devons aussi le Recueil des Pieces publiées au sujet du Remede de Mademoiselle Stephens, auquel M. Morand a eu part.

Voy. le tom. 4 de la Table de l'Acad. des Scienc. de Paris, par M. l'Abbé Rozier, part. 2e, pag. 53.

BRISSEAU. *Dissert. sur les mauvaises qualités du cuivre en cuisine & en pharmacie.* A Tournay, Joveneau, 1747. *in*-8°. de 70 pag.

BRISSON. *Regne animal.* Paris, Bauche, 1756. *in*-4°. de 382 pag.

On lui doit aussi une *Ornithologie.*

BROCHARD, Sieur des Affis (Isaac). *Avertissement sur les morts subites & maladies véneneuses, lesquelles ont cours en ce Royaume; à la Royne, ou à Nosseigneurs de son Conseil & de toutes les Cours souveraines & surintendantes sur la police du Royaume.* Paris, Robinot, 1612. *in*-12. de 250 pag. plus 4 pag. non chiffrées pour la conclusion.

BROCKLESBY (Richard), Médecin des armées, membre du College des Médecins de Londres & de la Société Royale de la même ville.

Œconomical and medical observations in two parts, from the year 1758, to the year 1763, inclusive. Tending to the improvement of military hospitals, and to the cures of camp diseases, incident to soldiers. To which is subjoined, an appendix containing a curious account of the climate and diseases in Africa, upon the great river of Senegal, and farther up than the island of

Sénégal. In a letter from M. Boone, practitioner in physic to that garrison for three years, to dr. brocklesby. By Richard brocklesby physician to the army, fellow of the College of physicians and of the Royal Society at London. London, t. Becket & de Hondt, 1764. *in-8° de 320 pag. & 2 feuillets.*

BROEMEL. *Mineralogia & Lithographia.* Holmiæ, 1740. *in-8°. en allemand.*
—*Mineralogia secunda.*, &c.

BROMOPHILE. *Lettre à une jeune Dame sur l'inoculation.* in-12. de 19 pag.

BROSSE (De la). *Traité de la poudre de projection.* Bruxelles, 1707. *in-4°.* de 68 pag.

BROTBECK (Joh. Conr.) M. C... n'a pas omis cet Auteur; car on le trouve deux fois, comme nous l'observions dans le *Journ. de juill.* p. 80, n. 9: mais il a oublié le suivant.

BROTBECK (Christoph. David). *Selectus materiæ medicæ.* Ulmæ, 1749. *in-8°.*

BROTOFFER (Raltich). *Fratrum Roseæ Crucis elucidarius chymicus.* Francofurti, *in-8°.*

BROUAUT. On ne trouve point ce nom en article dans la *Bibliotheque Littéraire.* Il paroît cependant qu'on a eu dessein de l'y mettre: mais on l'a mal écrit, puisqu'on y lit BROUANT. Nous voulons bien accorder que le petit changement de la lettre U en N, qui pourtant défigure le nom, doit moins être sur le compte de M. *Carrere*, que sur celui du compositeur d'imprimerie.

Quoi qu'il en soit, on peut douter que M. C... ait vu l'Ouvrage de BROUAUT, dont il nous présente le titre;

1°. Parce que ce livre ayant été imprimé par *Jacques de Sanlecque*, graveur-fondeur de caracteres d'imprimerie, & en même temps imprimeur-libraire à Paris; M. *C*.. ne le remarque point, quoique le nom de *J. de Sanlecque* se voie au frontispice, avant celui du libraire *Henault* qu'il lui plaît de préférer.

2°. Parce qu'en indiquant l'Ouvrage de BROUAUT (*Traité de l'Eau-de-vie*) sous la véritable date de 1646, M. *Carrere* observe qu'il y a eu une premiere édition qu'il avoue ne pas connoître. En vain pourtant M. *C*... se tourmenteroit pour en trouver une, antérieure à celle de 1646; il perdroit ses peines, car il n'y en a point: celle de 1646 est la premiere, & *peut-être* l'unique.

Si l'édition de 1646 avoit été précédée par une autre plus ancienne, celui qui adresse à l'éditeur BALESDENS la 2*e*. *Epître d'approbation* imprimée à la tête de l'édition de 1646, & datée du 7 septembre 1644, se seroit-il exprimée en ces termes, *pag*. 2? « Vovs estes encor plus fauorable à ce grand Medecin, de » qui l'EAU-DE-VIE estoit *morte*, si son beau » Liure n'auoit eu le bon-heur de tomber en » vostre postre possession: car sans doute quel- » que enuieux l'auroit enseueli dans son cabi- » net, & priué *son Auteur* de l'honneur qui est » deu à sa memoire, & le *Public* du bien qu'il » en peut retirer pour *la santé* du corps: » Mais vous estes plus equitable, & rendant » iustice à cet Autheur; vous suiuez son des- » sein, & donnez *au Monde* cet excellent » ouurage qui seul peut enseigner le vray » *remede* à guarir toutes les *maladies* qui sur- » uiennent *à l'homme* ».

Peut-on refuser de convenir, d'après cet énoncé, que le Livre de BROUAUT, avant l'année 1644, n'avoit jamais vu le jour?

A l'appui de cette autorité nous en joindrons une autre de *J Chartier*, le fils, qui écrivant à BALESDENS, lui parle ainsi : « C'est un *present* » digne de vostre *liberalité*, de distribuer ainsi » les *curieuses recherches d'vn sauant Auteur*, » & d'augmenter en cette election le fameux » renom de l'un des plus celebres *Medecins* » de son temps ».

Ajoutons encore qu'au bas de la page 115, la derniere du *Traité de l'Eau-de-vie*, on lit : *Du 7 septembre 1646. l'Impression de ce Liure a esté acheuée.*

Tout ceci démontre bien complettement que l'édition de 1646 n'est point la seconde, mais la premiere. Remarquons cependant qu'elle auroit pu paroître plutôt, puisque le privilege accordé à *Balesdens*, l'éditeur, date de 1635.

3°. Nous doutons encore que M. *C*... ait vu l'Ouvrage de BROUAUT, parce qu'il l'annonce comme une traduction françoise faite par *Balesdens*. Il paroît certain au contraire, répondons-nous, que cet Ouvrage est original; & *Balesdens*, qui le publioit pour la premiere fois, ne déclare point qu'il donne une traduction.

4°. Parce que M. *C*... n'a pas fait connoître la nature de cet Ouvrage, lui qui s'y étoit engagé dans ces termes bien formels : « Dans » la partie littéraire & critique, nous donne- » rons le catalogue des Ouvrages, nous en » indiquerons les différentes éditions, nous » en ferons connoître le plan & la distribu- » tion, nous établirons le jugement qu'on en » doit porter, nous donnerons un précis des » sentimens & des découvertes des différens » Auteurs ». *Prospect.* de M. CARRERE, *pag.* 2.

M. *Carrere* ne nous apprend rien de la personne de *Brouaut*; ou, pour parler comme lui

& en mêmes termes, il ne nous *indique* point l'*hiſtorique* de ce Médecin. Il nous avertit ſeulement qu'il le croit François. En parcourant l'ouvrage de *Brouaut*, il eût été poſſible à M. *Carrere* de publier dans ſa Compilation, que *Brouaut* s'étoit fait un nom; qu'il avoit voyagé en différentes contrées; qu'il avoit converſé avec *Gerard Dorn*, Médecin Allemand, diſciple-domeſtique de *Paracelſe*; qu'il avoit été dans le Hainaut, qu'il avoit séjourné à Anvers; qu'il paroît avoir composé ſon Ouvrage en Normandie; que peut-être il exerçoit la médecine à Caen, dont un habitant attaqué trois fois de peſte fut guéri par ſes ſoins, ou au moins dans les environs, à Bourgueil par exemple.

Il auroit connu que *Brouaut* étoit un homme inſtruit, qu'il faiſoit des épreuves & des expériences utiles. Par exemple, il auroit pu nous tranſmettre ce que *Brouaut* rapporte lui-même en ces termes: « J'ai pluſieurs fois éprouvé » que le ſang de dragon ſe diſſout auſſi dans » elle (*l'eau-de-vie*), dont j'ai fait un très- » excellent vernis, rouge-cramoiſi, duquel » j'ai uſé avec le pinceau ſur l'argent couché » en feuille, à faire toutes ſortes de moreſques » & autres belles choſes en l'art de portraiture, » en l'exercice de laquelle je prends plaiſir ».

M. *C*... y auroit vu encore que *Brouaut* avoit fait un Livre de l'*Eſprit de vie*, & un autre de l'*Eſprit du Monde*, dont il cite le *ſeptieme livre*. D'après cette connoiſſance, il auroit recherché ſi ces Ouvrages avoient été imprimés; & en ce cas, il nous en auroit indiqué l'édition, le format, l'année, le lieu, *&c*...

Peut-être auroit-il découvert d'ailleurs d'autres particularités ſur *Brouaut*. Il auroit remarqué, ſans doute, que ce Médecin vivoit certainement vers 1590, & qu'à cette époque il

pouvoit être âgé d'environ quarante-cinq à cinquante ans. Combien d'autres remarques il auroit faites vraiſemblablement, leſquelles nous ont échappé.

Mais ne quittons point BROUAUT, ſans obſerver que *Lenglet Dufreſnoy*, dans ſon *hiſtoire de la philoſophie hermétique*, tom. iij, pag. 129, indique l'Ouvrage d'un J. D. BROUAULT (c'eſt ainſi qu'il écrit ce nom), lequel eſt peut-être le même que I. BROUAUT. Cette *hiſtoire* de *Lenglet* ſe trouve dans l'étonnant & nombreux catalogue de Livres que M. C... prétend avoir conſultés ; & cependant M. C... ne parle point de ce J. D. BROUAULT, ni de ſon Ouvrage intitulé : *Abrégé de l'Aſtronomie inférieure, expliquant le ſyſtême des planetes & autres conſtellations du ciel hermétique....* in-4°. Paris, 1614.

Quand M. C... conſulte, comment donc s'y prend-il, pour que tant de noms, conſignés néanmoins dans les bibliotheques & bibliographies qu'il feuillette, lui échappent ſi ſouvent, & ſemblent fuir devant ſes yeux ? Comme il entre dans ſon plan d'éclaircir ſi I. BROUAUT eſt le même que J. D. BROUAULT. Nous laiſſons à la ſagacité de M. C... le ſoin de lever nos doutes à cet égard ; il s'en acquittera ſûrement mieux que perſonne.

BRUAND, Médecin. *Mémoires ſur les maladies épidémiques & contagieuſes des bêtes à cornes.* Beſançon, 1766. *in*-12. 2 vol.

BRUCHER (Edm.) *Heilsame artzney wegen des vieh-ſterbens.* Altona, 1666. *in*-8°. Remedes contre la mortalité préſente des beſtiaux.

BRUCKMANN (Fr. Erneſt.) *Bibliotheca regni animalis.* Wolfenbutel, 1743. *in*-8°. de 177 pag. & 178.

BRUGNONE (Giovanni). *La Mascalcia, o sia la Medicina Veterinaria.* In Torino, 1774. *in*-8°. de 279 pag.

BRUNNICH. *Ornithologia borealis.* Hafniæ, 1764. *in*-8°.
—*Entomologia tabulis insectorum systematicis & iconibus illustrata.* Ibid. 1764. *in*-8°.
—*Ichthyologia Massiliensis.* Ibid. 1768. *in*-8°.
—*Fundamenta Zoologiæ.* Hafniæ, 1772. *in*-8°.

BUCOLDIANI (Gerardi). *Pro ebrietate oratio.* Coloniæ, Jo. Soter. 1529. *in*-8°. de 26 fol.

BUDÆUS (D. Gottlob.). *Consilium medicum von der krampff-sucht und kriebel krankheit.* Budissin, 1717. *in*-8°.

BUDDEUS (Joh. Fr.) *Diss. an alchymistæ sint in republicâ conservandi.*

BUFFON. Cet Auteur célebre seroit-il inconnu à M. *Carrere?* Quand on fait attention que M. C... a déclaré formellement que M. BOUVART n'avoit rien écrit, n'est-on pas en droit de présumer qu'il ignore également que M. DE BUFFON a composé l'*histoire naturelle* du cabinet du Roi? Autrement il lui auroit destiné un article dans sa *Bibliotheque Littéraire*, comme il a promis d'en faire un pour M. BOMARE, au mot VALMONT. *Voyez* d'ailleurs ce que nous disions *Journ. d'avril*, pag. 355.

BURGARUCIUS (Prosper). Il a fait une *Pharmacopée* en italien, copiée de *Dessenius* & de *Calestani.*

BURLET, Médecin du Roi d'Espagne. *Examen des eaux de Bourbon.* 170....

BURTON (Robert). *The anatomy of melan-*

choly, wath it is, with all the kindes, causes, symptomes, prognosticks, and several cures of it, by DEMOCRITUS, junior, *with a satyricall preface, conducing to the following discourse, the second edition, corrected and augmented by the author.* At Oxford, 1624. *in-fol.*

M. HALLER, *Stud. Med.* pag. 1088, annonce cette même édition, & avertit aussi que DEMOCRITUS *Junior* est un nom feint.

On trouve dans la *Biblioth. Bodlej.* une édition de cet Ouvrage faite un 1628. Oxon. sous le nom de Burthon (Robert).

M. LE BEGUE DE PRESLE, Traité des *vapeurs & maladies nerveuses*, tom. 2, pag. 490, indique une édition de cet Ouvrage faite à Oxford, 1639, *in-fol.* de 800. Il paroît que ce Médecin a vu cet Ouvrage; mais il déclare que le vrai nom de l'Auteur lui est inconnu.

Voilà donc trois éditions de cet Ouvrage; nous laissons à M. C... le soin d'en faire l'analyse dans sa *Bibliotheque*, & de nous indiquer la date de la premiere édition.

BURY (M. de). L'*Inoculation déférée à l'Eglise & aux Magistrats.* Paris, 1756. *in*-12. de 212 pag.

BUSSINIERE (De la). *Sur les maladies des Chevaux & leurs remedes.* Paris, 1655. *in*-8°.

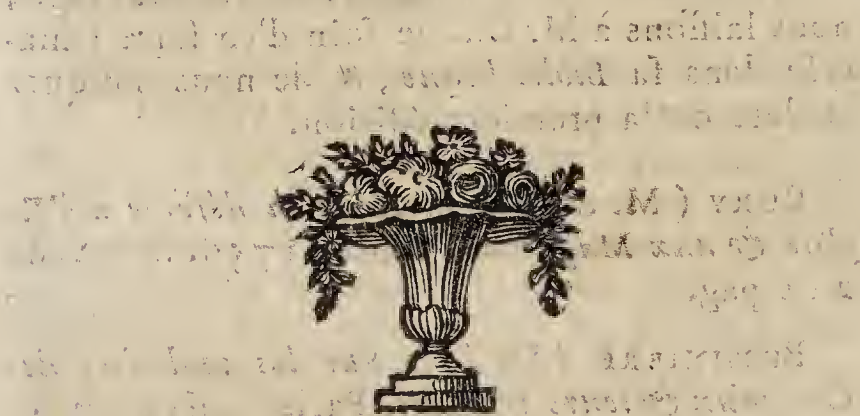
BUTLER. Il en auroit fallu dire deux mots au sujet de sa fameuse pierre, dont parlent van Helmont & l'abbé Rousseau.

BUVAT de la Sabliere. *Iter Gergobinum.* Biturigibus, 1756. *in*-12.

L'Auteur décrit en vers latins un voyage qu'il fit aux eaux de Nery dans le Bourbonnois; il y dépeint sa maladie, les incommo-

dités de la route; il y donne la deſcription & l'éloge des eaux.

Sous la lettrine C, qui commence dans ce ſecond volume de la *Bibliotheque Littéraire*, ſe trouve également un bon nombre d'omiſſions d'Auteurs, dont nous ne penſons point devoir faire aujourd'hui l'énumération. Nous nous réſervons de la donner, ſi l'occaſion s'en préſente. Il eſt temps de montrer à M. *Carrere* que non-ſeulement il a omis beaucoup d'éditions, bien qu'il ne veuille pas en convenir; mais encore que dans l'hiſtoire qu'il a quelquefois tracée des Auteurs, il y a beaucoup d'inexactitudes, de mépriſes, de fautes, d'erreurs, Ce ſera pour le Journal prochain.



MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Juin 1777.

Il n'y a point eu de maladie que l'on pût appeller, avec raiſon, régnante. Il n'eſt reſté des fievres intermittentes que celles entretenues par les engorgemens des hypocondres. Il y a eu quelques fievres continues, putrides, accompagnées, dans le temps de l'invaſion, de délire; mais elles n'ont pas été funeſtes. Une obſervation peut-être importante, c'eſt que dès les derniers jours du mois de Mai, & dans les quinze premiers de celui de Juin, grand nombre des ouvriers expoſés aux coliques métalliques en ont été vivement attaqué. On doit diſtinguer, entr'autres, *deux Marchands de vin* qui ont également été traités & guéris par la méthode active employée conſtamment, avec ſuccès, à l'Hôpital de la Charité.



OBSERVAT. MÉTÉOROLOGIQUES
AVRIL 1777.

Jo. du M.	Thermometre. Au lever du S	Thermometre. A 2h. du soir.	Thermometre. A 9h. du soir.	Barometre. Au matin	Barometre. A midi.	Barometre. Au Soir.
	Deg.	Deg.	Deg.	Pou. Lig.	Pou. Lig.	Pou. Lig.
1	9 ½	18 ¾	12 ⅝	27 11 ¾	27 11 ¼	28 0
2	10	21	13 ¾	28 0 ⅛	28 0 ¾	28 1 ¼
3	10 ¾	21	15	28 1 ¼	28 1 ½	28 1 ¼
4	12 ¾	20 ¼	14 ¾	28 0 ½	28 0	27 11 ¾
5	11	22	11 ¼	27 11 ¾	28 0	28 1
6	5 ¾	19	12	28 1 ¾	28 1 ¾	28 1 ⅜
7	6	18	11 ¼	28 1	28 0	27 11 ½
8	6 ¼	17	11	27 10 ¾	27 9 ¾	27 9 ¼
9	7	16	9 ½	27 7	27 9	27 9 ⅜
10	4 ½	14 ¾	8 ¾	27 9 ¾	27 10	27 9 ⅞
11	5 ¼	14 ¾	11	27 9 ¾	27 9	27 8 ¼
12	8	17	9 ¼	27 8 ⅛	27 8 ¼	27 8 ⅞
13	7	15	11	28 9 ½	27 9 ¾	27 10
14	6 ¾	17 ½	12 ¼	27 10 ¼	27 10 ⅛	27 11
15	10 ½	18	14 ¼	27 11 ⅛	27 11 ½	27 11 ½
16	10 ¼	17 ¾	16	27 11 ⅜	27 10 ⅞	27 10 ¼
17	12 ½	15 ½	9	27 9 ¾	27 10	27 11 ¾
18	6 ¾	16 ¾	12	28 0 ½	28 1 ½	28 2
19	7 ½	19 ¼	15 ¼	28 2	28 1 ¼	28 0
20	11 ½	14	12 ¼	27 10 ¼	27 9 ¼	27 9
21	9 ½	14 ½	11 ½	27 9	27 9 ½	27 10
22	10 ¼	15 ¼	10 ¾	27 9 ½	27 9 ½	27 8 ⅞
23	8 ¼	11 ¼	8 ¾	27 8 ⅞	27 10	27 11
24	6	14 ¼	10 ¾	27 10 ½	27 11 ¼	28 1 ¼
25	6 ⅜	17 ¾	11	28 2 ⅞	28 3	28 3
26	8	18 ¾	14 ½	28 2	28 0 ¾	27 11
27	9	15 ¼	9 ½	27 9 ¾	27 9 ¾	27 10 ¾
28	6	16 ¾	11 ½	27 10 ⅞	27 11	27 11
29	9	20	15 ½	27 10 ¾	27 9 ⅞	27 9 ⅛
30	10 ⅝	15 ¾	11 ¾	27 9 ⅛	27 10	27 10 ¼

Vents et Etat du Ciel.

j. du mois.	*La Matinée.*	*L'Après-Midi.*	*Le Soir à 9 h.*
1	N. beau, ch.	N-O. beau, ch.	N-O. be. ch.
2	N-O. couv.	N. couvert.	N. couvert.
3	N. beau, ch.	N. beau.	N. beau.
4	N. c. pl. *ton. au loin.*	N-E. nuages, petite pluie.	N. couvert.
5	N. beau, gr. v.	N. beau, gr. v.	N-E. b. gr. v.
6	N-E. beau.	N-E. beau, v. fr.	N-E. *idem.*
7	N. beau.	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*
8	N-E. *idem.*	N. *idem.*	N-E. *idem.*
9	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*
10	N. *idem.*	N-O. c. pet. pl.	N-O. couv.
11	N-O. n. *parh.*	N-O. c. pet. pl.	S-O. couv.
12	N. nuages.	N-O. c. pl. ton. *elect.*	N-O. nuag.
13	S-O. beau.	N-O. nuages, v.	N-O. *idem.*
14	S. c. gr. v. fr.	O. couv. pluie.	O. couvert.
15	O. beau.	S-O. beau, ch.	O. beau.
16	O. *id.* chaud.	S. *idem.*	S-O. n. ch.
17	O. c. v. pl.	O. be. gr. v. fr.	O. beau.
18	O. be. fr. v. fr.	O. beau.	N. beau.
19	N-E. beau, ch.	S. beau, chaud.	S-O. n. ch.
20	S. couv. pl. v. *ton. au loin.*	S-O. c. pl. d'orage.	O. couvert.
21	S-O. couv. pl.	N-O. couv. pl.	N-O. beau.
22	N-E. *idem.*	S-O. couv. fr.	S-O. couv. fr.
23	N-O. c. gr. v. froid.	N-O. couv. pl. *elect.*	N-O. beau, froid.
24	N-O. cou. fr.	N-O. n. pl. *ton.*	N. nuages.
25	N. beau.	N-O. nuages.	N-O. c. v. fr.
26	S. beau.	S-O. *idem.*	S-O. nuages.
27	S-O. n. gr. v.	O. c. pl. g. v. *el.*	O. b. froid.
28	N-O. beau.	O. beau.	N-E. beau.
29	N-E. *id.* br.	S. beau, chaud.	O. nuages.
30	S-O. be. gr. v.	N-O. n. pl. *el.*	S-O. couv.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur	22	deg.	le 5
Moindre degré de chaleur	$4\frac{1}{2}$		le 10
Différence	$17\frac{1}{2}$ deg.		
Plus grande élévation du Mercure	28 pou.	3	le 25
Moindre élévation du Mercure	27	8	le 12
Différence	0 po.	7 l.	

Nombre de jours de Beau	12
de Couvert	11
de Nuages	7
de Vent	12
de Tonnerre	2
de Brouillard	0
de Pluie	13
de Neige	0
Quantité de Pluie	$16\frac{1}{4}$ lignes.
D'Evaporation	65
Différence	$43\frac{3}{4}$
Le vent a soufflé du N.	6 fois.
N.-E.	5
N.-O.	8
S.	2
S.-E.	1
S.-O.	4
E.	0
O.	4

Température : froide, humide, & très-contraire à la vigne, les bleds ne paroissoient pas en souffrir.

COTTE, Prêtre de l'Oratoire,
Curé de Montmorency, &c.

A Montmorency, ce 1 Juillet 1777.

Nous n'avons point eu de maladies régnantes ici ni dans nos environs.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois de Juin, par M. BOUCHER, Médecin.

LES vents du Nord, qui ont soufflé depuis le premier du mois jusques vers le 15, ont causé des gelées blanches pendant plusieurs nuits. La liqueur du thermometre s'est néanmoins élevée dans les premiers jours du mois, au terme de 18 à 19 degrés; mais après le 6, elle ne s'est pas portée plus haut que celui de 15 degrés.

Nous n'avons pas vu, depuis long-temps, de mois de Juin plus ingrat & plus désagréable que celui-ci, par les variations & l'intempérie de l'air, & par les fréquens retours de pluie. Le mercure, dans le barometre, a été, à quelques jours près, toujours au-dessous du terme de 28 pouces.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 19 degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 6 degrés au-dessus de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 13 degrést

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 1½ ligne, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 8 lignes. La différence entre ces deux termes est de 5½ lignes.

Le vent a soufflé 9 fois du nord,
2 fois du nord, vers l'est.
3 fois du sud, vers l'est.
9 fois du sud,
7 fois du sud vers l'ouest.
6 fois de l'ouest.
7 fois du nord, vers l'ouest.

Il y a eu 24 jours de temps couvert ou nuageux.
16 jours de pluie. 2 jour de tonnerre.

Les hygrometres ont marqué de l'humidité tout le mois.

Maladies qui ont regné à Lille, pendant le mois de Juin 1777.

LA continuation des vents du nord, jusques vers le milieu du mois, a entretenu les pleuro-pneumonies, & les fievres catarrheuses inflammatoires. Nous n'avons presque jamais vu ce genre de maladies si opiniâtrément répandu. Elles ont paru néanmoins un peu moins dangereuses ce mois que les précédens; elles cédoient plus aisément à un traitement méthodique, lorsque les malades n'attendoient point trop tard à réclamer les secours de l'art, comme il arrivoit très-souvent, la plupart étant des artisans, des soldats & des gens du petit peuple, qui ne sentoient pas les conséquences de leur état.

Nous avons eu occasion de traiter, dans nos Hôpitaux, quelques Bourgeois de la fievre putride-vermineuse, dont les suites étoient plus fâcheuses, lorsqu'on avoit négligé l'usage des émético-cathartiques dans le commencement de la maladie.

La fievre tierce a été fort commune, & nombre de personnes qui en avoient été ci-devant attaquées, ont essuyé la récidive. Nous avons vu aussi des éruptions cutanées avec chaleur & démangeaison, & souvent avec un mouvement fébrile.



LIVRES NOUVEAUX.

Précis de la Médecine-pratique, contenant l'hiſtoire des maladies & la maniere de les traiter, avec des obſervations & des remarques critiques ſur les points les plus intéreſſans; par M. LIEUTAUD, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, premier Médecin du Roi, de Monſieur, & de Monſeigneur le Comte d'Artois; de l'Académie Royale des Sciences, & de la Société Royale de Londres. Nouvelle édition, revue par l'Auteur; deux tomes, à Paris, chez Didot, *quai des Auguſtins*, 1777. in-8°.

Le *Précis de la Médecine-pratique* n'a pas eu un ſuccès moins décidé, que les autres Ouvrages du même Auteur, que nous avons annoncés dans le Journal du mois de Mai dernier. Si quelque choſe peut ajouter au ſuffrage que le Public éclairé a donné il y a long-temps à ces excellentes productions, c'eſt l'uſage qu'en ont fait les éditeurs du Dictionnaire Encyclopédique, *in*-4°. imprimé à Yverdon en 1770. Ils ont ſupprimé la plus grande partie des articles de médecine-pratique & de matiere médicale, qui ſe trouvoient dans l'édition de Paris; & ils les ont remplacés par les articles pris du Précis de la Médecine & de la matiere médicale de M. *Lieutaud*. Ce changement dans le Dictionnaire Encyclopédique d'Yverdon, & ce choix des articles, ſont flatteurs pour M. *Lieutaud*, puiſque c'eſt M. *de Haller* qui a préſidé à cette édition.

Pratique moderne de Chirurgie, par M. RAVATON, Chirurgien major de l'hôpital militaire de Landau, Inſpecteur des hôpitaux de Bretagne, Chevalier de S. Roch, & penſionnaire du Roi; publiée & augmentée par M. SUE le jeune, ancien Prévôt du College de Chirurgie, ancien Profeſſeur-démonſtrateur d'anatomie & de chirurgie à l'Ecole pratique, Chirurgien ordinaire de l'hôtel-de-ville; des Académies de Montpellier, Rouen, Dijon, &c. avec figures en taille-douce. Quatre tomes in-12. *à Paris, chez* Didot, *quai des Auguſtins.* 1776.

Une pratique de cinquante années très-étendue a mis M. *Ravaton* à même de faire des obſervations nombreuſes, & de communiquer ſur l'art qu'il profeſſe, de bonnes vues, des procédés nouveaux, & des inventions utiles, qui font honneur au génie de leur auteur. Cependant tous ceux qui l'ont vu & lu, en ont d'abord porté un jugement défavorable, ne l'ayant ſans doute examiné que ſuperficiellement. Lorſqu'il a été remis à M. *Sue*, il n'ignoroit pas ce jugement; mais il ſavoit auſſi que ſouvent la prévention met un bandeau ſur les yeux des gens les plus inſtruits, & les empêche de ſaiſir les objets ſous leur véritable point de vue, ſur-tout lorſque ces objets ne leur ſont pas préſentés avec cet ordre, cette méthode, qui, ſans les rendre meilleurs, diſpoſent au moins les eſprits à s'en occuper plus volontiers. M. *Sue*, après avoir conſulté pluſieurs de ſes confreres, & d'a-

près leur décision, a accepté la fonction d'éditeur de l'Ouvrage que nous annonçons, avec la liberté d'y faire les changemens, additions & retranchemens qu'il jugeroit convenables. Il a fait un grand usage de cette liberté pour exposer les idées de l'Auteur avec méthode & clarté, & pour enrichir l'original d'additions : mais la modestie de l'éditeur ne lui permet pas de se les attribuer. Il les présente comme le résultat & un extrait des leçons des meilleurs maîtres qui ont écrit sur la Chirurgie.

Avis aux bonnes ménageres des villes & des campagnes, sur la meilleure maniere de faire leur pain. Par M. PARMENTIER. *De l'Imprimerie Royale.* 1777. *Chez* Monory, *rue de la Comédie Françoise.*

Le pain qu'on fabrique chez soi en province, est presque toujours aigre, mat & bis, malgré la bonté des grains qu'on y emploie, & revient toujours à un prix fort cher, faute de connoître les moyens économiques de les moudre, & d'en préparer convenablement cet aliment. M. *P.* a remarqué que ces défauts dépendoient d'une farine mal faite, de l'eau trop chaude, & de levains trop anciens. Il a prouvé qu'en employant une meilleure farine, de l'eau froide ou tiede (ce n'est que dans les gelées que l'on doit se servir de l'eau chaude), des levains nouveaux & en plus grande quantité, on peut, sans augmenter les embarras & les frais, & avec l'eau de tous les cantons, obtenir, du bled même le plus médiocre, un pain savoureux, léger & blanc.

On auroit peine à se persuader, dit M. *Parmentier*, combien l'idée dans laquelle on est en

en province, que l'eau fait le pain; combien, dis-je, cette idée nuit à la bonté de cet aliment. Lorſqu'il eſt mauvais, on ne s'en prend jamais à l'imperfection du moulage, ou à l'ignorance du fabricant; c'eſt toujours ſur la qualité des eaux qu'on ſe rejette; & l'impoſſibilité de s'en procurer d'autre, accoutume inſenſiblement à une nourriture défectueuſe, qu'on pourroit facilement rectifier, ſi l'on n'étoit pas trompé ſur les véritables cauſes.

Nous ne nous étendrons pas davantage ſur les avis que donne M. *P.* ſur la meilleure maniere de faire le pain. Il ſuffit d'annoncer cette Brochure, pour juger de ſon utilité. Tout y eſt clair & mis à la portée des perſonnes à qui elle eſt deſtinée; il faut en excepter ſeulement un paſſage, qui ſe trouve à la page 81. Comme il nous concerne, nous avons à prier M. *P.* de ſe ſouvenir qu'il a avancé, que *le ſon diſpoſe à la putridité, & peut devenir le germe de maladies très-dangereuſes.* Ce n'eſt que pour réfuter cette erreur, que nous avons fait mention du *bonpournickel*; & c'eſt à ce ſujet que nous avons cité *Hoffmann. Voy.* Journ. de Médecine, tom. xlvij. pag. 202.

Diſſertation ſur l'Examen analytique des eaux minérales des environs de Laigle; par M. HUET DE LA MARLINIERE, *Docteur en Médecine. A Geneve; & ſe trouve à Laigle, chez* Glacon, *Libraire; & à Paris, chez* Didot, *quai des Auguſtins.* 12 *ſ. broché.* 1776.

Cette Diſſertation eſt une critique de l'*Examen analytique*, &c.

Le Manuel des femmes enceintes, de celles qui ſont en couches, & des meres qui veulent nourrir, par Meſſire *GUILLAUME-RENÉ LEFEBURE, Baron de Saint-Ildephont, D. M. médecin (a) de MONSIEUR, frere du Roi, chef & directeur de ſes Infirmeries.*

« C'eſt donc une choſe digne d'un royaume » bien policé, de régler tellement ce qui concerne » les mariages, que tous ceux qui y naiſſent puiſ- » ſent un jour être capables de ſoutenir les entre- » priſes de celui qui y commande ». N. VENETTE, *de la générat. de l'homme*, tom. 2, ch. 8.

A Paris, chez Jean-François Baſtien, *Libraire, rue du Petit-Lion, fauxbourg Saint-Germain*, 1777, (in-12 *de* 273 *pages*).

Ce ſeroit donner à cette pitoyable rhapſodie une importance qu'elle ne ſauroit jamais avoir, que de prendre la peine d'en faire une critique ſuivie. Nous obſerverons ſeulement que le MESSIRE qui en eſt l'auteur, avoit préſenté, en 1775 ſon manuſcrit à la Faculté de Médecine de Paris, pour avoir ſon approbation. Il vouloit tendre un piége, mais il étoit trop groſſier pour ne pas être décou-

(a) *On pourroit croire que ce* Meſſire *eſt un des médecins par quartier de* MONSIEUR; *on ſeroit dans l'erreur : il eſt bon d'avertir que ce ſoi-diſant* Meſſire *étoit ſeulement parvenu à obtenir la ſurvivance de la place de médecin des écuries de ce Prince : ce qui eſt très-différent.*

vert. La Faculté eut pourtant la bonté de nommer des Commiſſaires pour examiner ce manuſcrit. Après une lecture réfléchie, ils reconnurent que cet écrit, bien loin de mériter aucun ſuffrage, étoit digne au contraire d'une juſte cenſure, puiſqu'il y régnoit un ton décidé de charlataniſme, une jactance ridicule, une ignorance profonde des principes de l'art, ſoit du côté de la théorie, ſoit du côté de la pratique, des idées abſurdes; tous défauts qui ſe retrouvent dans le livre nouvellement imprimé. L'auteur, MESSIRE LEFEBURE, inſtruit que le rapport deſtiné à être lu dans la prochaine aſſemblée de la Faculté, n'étoit point favorable, retira prudemment ſon manuſcrit des mains des Commiſſaires.

Mais quel eſt ce perſonnage qui, pour la ſeconde fois, ſe donne la qualité de *Meſſire*, & alternativement, & ſuivant les circonſtances, les titres de Baron, d'Ecuyer, de Chevalier? C'eſt celui qui, ſous le titre d'Officier, débitoit en 1770 & 1771, à Avignon, à Marſeille, à Montpellier, un *ſyrop militaire*, un *ſyrop Suiſſe anti-vénérien*, une *eau préſervative* (auſſi anti-vénérienne). C'eſt celui qui, en 1775, oſa, contre toute vérité, ſe vanter qu'il avoit guéri deux cens perſonnes attaquées de cancers, par l'uſage intérieur de l'arſenic, dans une brochure qu'il répandit alors: brochure qu'il eut l'adreſſe de faire traduire & imprimer en langue allemande, & dans le frontiſpice de laquelle il a l'audace de ſe décorer des titres de médecin du Pape & de l'Empereur, & de membre de pluſieurs ſavantes Compagnies de l'Europe, ſans y être autoriſé. C'eſt celui qui publia un ouvrage où beaucoup de médecins honnêtes & eſtimables étoient maltraités, ouvrage qui mérita l'animadverſion du Magiſtrat; le privilege fut ôté à cet audacieux écrivain. C'eſt celui qui, depuis ce temps, n'a ceſſé de répandre avec pro-

fuſion des affiches où il exalte ſes talens autant que ſes cures. C'eſt celui dont parle la Faculté de Médecine, dans un Mémoire imprimé, par ſon ordre, en 1776, & qu'elle peint en ces termes : « Au commencement de 1775, un ſieur LEFEBURE DE SAINT-ILDEPHONT, s'étoit annoncé » dans le public pour être poſſeſſeur d'un remede » ſouverain contre le cancer ; ce remede n'étoit » autre choſe que l'arſenic qu'il s'agiſſoit de prendre intérieurement, & qui, dans le vrai, n'eût » pas manqué de produire de grands & prompts » effets ſur les malades. Juſtement alarmée ſur » cette eſpece d'attentat public à la vie des citoyens, la Faculté s'étoit empreſſée de réclamer, » & ſur ſes repréſentations M. le Lieutenant de » Police avoit arrêté la brochure qui annonçoit » le remede ».

C'eſt celui qui, dans un livre imprimé en 1775, ſembloit faire la guerre aux charlatans, afin qu'on ne le ſoupçonnât point de l'être.

Mais ce qui va ſurprendre tout le monde, c'eſt que le titre de Docteur en Médecine qu'il s'arroge, eſt un titre uſurpé, bien qu'il ſoit porteur de lettres de Docteur de la Faculté d'Erford, qu'il a eues, on ne ſait comment, & avec leſquelles il dit s'être prêſenté à la Faculté de Nanci dont il montre des lettres d'aggrégation de doctorat. Si ces dernieres ſont réellement de la Faculté de Nanci, c'eſt que cette Faculté n'a pu appercevoir ni dû ſoupçonner la fauſſeté de celles d'Erford, qu'on lui préſentoit ; mais, en ce cas, celles de Nanci deviennent nulles, puiſqu'elles ont été obtenues d'après des lettres fabriquées par la main d'un fauſſaire.

Voici la copie d'une lettre écrite par la Faculté de Médecine d'Erford, qui prouve ce que nous avançons : elle a été lue dans une aſſemblée de la Faculté de Paris, à laquelle elle eſt adreſſée. En voici la teneur :

L. S. P.

Poſtea quàm impudentia ac malitia hominum quorumdam perverſorum eò invaluerit, ut alios ſinceros, rei forſan minùs gnaros aut credulos, offuciis falſis, illicitis, pœnâ dignis, occæcare non erubeſcant, talemque impoſturam in homine Pariſiis commorante, nomine LEFEBURE DE SAINT-ILDEPHONT, *qui gradum in Medicinâ doctoralem Erfordiæ, anno 1770 aut 1771, obtinuiſſe impudenter ac falsè ſeſe jactat, per litteras illuſtriſſimi Domini* Strack, *eminentiſſ. ac celſiſſ. Principis Elector. Mogunt. Conſiliarii Aulici, necnon Archiatri celeberrimi, ad illuſtriſſimum ac gratioſiſſimum noſtrum Pro-principem L. B.* de *Dahlberg, datas, intellexerimus, ejus certè temeritatis ac falſitatis capimur admiratione. Ut igitur temerario ac fraudulento ejus auſo ociùs obviam eamus, illudque infringamus, hiſce non ſolum litteris, neque verbulum in libro* Promotorum *Facultatis noſtræ Medicæ, de prædicto* LEFEBURE *inveniri, imò ne nomen quidem Adſeſſoribus Facultatis notum eſſe, verè & pro officio teſtamur, ſed &, cum auſum hoc fraudulosum, ſine maculæ notâ, Facultas noſtra indulgere vix queat, illuſtrem Facultatem Medicam quæ Pariſiis floret, officiosè ſimul & eâ quâ docet humanitate rogat ut prædictum* LEFEBURE DE SAINT-ILDEPHONT *impoſtorem, temerarium ac fraudulentum declaret, atque factum in judicium loci adducat. Ad officia mutua erimus paratiſſimi.*

In antè dictorum veritatem has litteras conſueto Facultatis noſtræ ſigillo munitas dedimus

Decanus, Senior, cæterique Adſeſſores Facultatis Medicæ Erfordienſis.

Erfordiæ VI *Febru.*
M. DCC. LXXVII.

TRADUCTION DE CETTE LETTRE.

Nous ne pouvons voir ſans le plus grand étonnement l'impudence & l'audace de certains eſprits pervers, portées juſqu'à cet excès de ſurprendre, ſans pudeur, la bonne foi des perſonnes honnêtes, & de profiter de la crédulité ou de l'ignorance des autres, pour ſe produire dans la ſociété avec des titres faux & uſurpés; entrepriſe criminelle & digne de châtiment : mais nous n'avons pu apprendre ſans la plus vive indignation, par une lettre de M. STRACK, (Conſeiller Aulique & premier Médecin de l'Electeur de Mayence), adreſſée à M. le Baron de Dahlberg, Lieutenant de ce Prince, qu'un homme, actuellement à Paris, nommé LEFEBURE DE SAINT-ILDEPHONT, s'eſt rendu coupable d'une ſemblable impoſture, en ſe vantant fauſſement & avec effronterie d'avoir obtenu le degré de Docteur en Médecine à Erford, en 1770 ou 1771. C'eſt pour réprimer cette entrepriſe téméraire & hardie, c'eſt pour en prévenir promptement les ſuites, que, ſuivant les devoirs de notre charge, nous déclarons & atteſtons avec vérité, que non-ſeulement il n'eſt fait aucune mention de ce LEFEBURE dans les regiſtres où notre Faculté inſcrit les noms de ceux auxquels elle confere des degrés; mais encore que le nom même de cet oſé perſonnage, n'eſt connu d'aucun des Médecins qui préſident aux actes.

Mais comme notre Faculté ne ſauroit ſouffrir un faux de cette eſpece ſans compromettre ſon honneur, elle ſupplie inſtamment la célebre Faculté de Médecine de Paris, de publier que ledit LEFEBURE DE SAINT-ILDEPHONT eſt un impoſteur & un fauſſaire, & de pourſuivre juridiquement le faux dont il s'eſt rendu coupable. Dans

le cas où quelque imposteur viendroit à se montrer ici avec de fausses lettres de Docteur de Paris, nous serons toujours prêts à le poursuivre avec la même ardeur.

Pour donner au contenu de cette lettre l'authenticité nécessaire, nous Doyen, Ancien, & tous les Docteurs-Assesseurs de la Faculté d'Erford, avons voulu qu'elle fût munie de notre sceau ordinaire.

A Erford, le 6 Février 1777.

NOUVELLES LITTERAIRES.

Le 30 de Juin, M. *Le Noir*, Conseiller d'Etat & Lieutenant-général de police, se transporta en la maison dite *le jardin des Apothicaires*, pour y procéder à l'installation du College de Pharmacie. L'ouverture de la séance s'est faite par un discours plein de bienveillance pour les Membres de ce College, que ce Magistrar a prononcé. M. *Trevez* a répondu à ce discours. Ensuite M. *Le Noir* a procédé à la nomination des Prévôts & Conseillers qui doivent régir ce College, ainsi qu'à celles des Démonstrateurs, qui feront les cours de chymie, d'histoire naturelle & de botanique. Les Prévôts en charge & Adjoints sont MM. *Trevez*, *Brun*, *Simonet* & *Becqueret* · les Démonstrateurs en chymie & pharmacie, MM. *Mitouart*, *Brogniart*, *Deyeux* & *Sage*; & en botanique & histoire naturelle, MM. *de Machy*, *Valmont de Bomare*, *Buisson* & *Parmentier.* MM. les Apothicaires du corps de Sa Majesté, ainsi que leurs successeurs. ont été désignés Prévôts honoraires & perpétuels.

L'Académie Royale de Chirurgie, tint, le 10 du mois d'Avril, sa séance publique. Comme elle

n'a point trouvé que les Mémoires qui lui ont été présentés répondissent parfaitement à ses vues, elle a remis à l'année 1779 le prix qu'elle devoit adjuger cette année, & qui sera double. Le sujet est le même qu'elle avoit proposé : *Exposer les regles diététiques relatives aux alimens, dans la cure des maladies chirurgicales.* Quant au prix qu'elle doit donner l'année prochaine, elle propose le sujet suivant : *Exposer les effets du mouvement & du repos, & les indications suivant lesquelles on doit en prescrire l'usage dans la cure des maladies chirurgicales.*

AVIS.

On trouve actuellement à Paris, Hôtel de Thou, rue des Poitevins,

G. Van Swieten Commentaria in Hermani Boerhaave Aphorismos de cognoscendis & curandis morbis. 5 volumes *in*-4°. Parisiis, 1771, 1773. Les 5 volumes en feuilles 54 liv. 10 sols. Relié 60 liv.

Les volumes se vendent séparément, savoir :

Tome I, relié, 12 liv. 5 s. Tome II, 10 liv. 5 s. Tome III, 10 liv. 5 s. Tome IV, 12 liv. 5 s. Tome V, 15 liv.

Il y a trente sols à diminuer pour les volumes pris en feuilles.

TABLE
DU MOIS D'AOUST.

EXTRAIT. Tractatus de morbis cutaneis. *Auctore* LORRY, doct. Paris. Page 97
Maladie singuliere observée par M. MOLLERAT DE SOUHEY, med. 114
Dissert. sur l'utilité des cantharides à l'intérieur, dans une paralysie; par M. PIRRI, med. 120
Deux observations sur les plaies pénétrantes du bas-ventre; par MM. SUSSI & LÉAUTAUD, chirurgiens. 132
Lettre de M. LE COMTE, méd. 141
Mémoire à consulter sur une phthisie commençante; par le même. 142
Suite de la Réponse de M. BACHER, *D. M. P. à la lettre de* M. CARRERE, *médecin, au sujet de sa* Bibliotheque Littéraire. 154
Maladies qui ont regné à Paris pendant le mois de Juin 1777. 175
Observ. météorolog. faites à Montmorenci. 176
Observations météorologiques faites à Lille. 179
Maladies qui ont regné à Lille pendant le mois de Juin 1777. 180
Livres nouveaux. 181
Nouvelles littéraires. 190
Avis au sujet de l'édition des comment. de VAN SWIETEN *sur les aphorismes de* BOERHAAVE. 191

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois d'Août 1777. A Paris, ce 24 Juillet 1777.

POISSONNIER DESPERRIERE.



JOURNAL *DE MÉDECINE,* CHIRURGIE, *PHARMACIE, &c.*

SEPTEMBRE 1777.

TRACTATUS de morbis cutaneis.

SECOND EXTRAIT.

DANS le Journal précédent nous nous ſommes occupés des maladies de la peau, qui dépendent d'un vice intérieur. Pour ſuivre le plan de M. *Lorry*, & donner une idée de la ſeconde partie de ſon ouvrage, nous devons indiquer ici quelles ſont les affections qui naiſſent dans la peau même, & qui ſont entretenues par le vice de cet organe.

La premiere ſection eſt diviſée en trois chapitres. On y traite des maladies qui

prennent également naiſſance dans toutes les parties de la peau. L'épaiſſiſſement, les rugoſités, la ſéchereſſe & les écailles de la peau, les effets du ſoleil & du froid ſur cet organe, ſon amincisſement, ſon exceſſive ſenſibilité, & ſon relâchement déme ſuré, fourniſſent les articles du premier chapitre : il eſt ſuivi de quelques réflexions ſur les cornes que l'on a vu naître ſur la ſurface des différentes parties du corps. Dans le ſecond chapitre, il s'agit des ſtigmates, des exanthêmes, des boutons, des taches indolentes, des lentilles, des verrues, des poreaux, des tumeurs ſiqueuſes, du ſarcome & des taches de naiſſance. Dans le chapitre troiſieme, on s'occupe de l'action des poiſons ſur la peau, & des inſectes qui attaquent la peau, vivent ſous la peau, & y dépoſent leurs œufs; ce qui donne lieu de traiter de la maladie pédiculaire, des crinons, & du dragonneau des Grecs, déſigné, par les Arabes, ſous le nom de *vena medinenſis*.

La ſeconde ſection eſt partagée en quatre chapitres ſubdiviſés, ainſi que les précédens, en pluſieurs articles. Le premier chapitre contient ce qui a rapport à la tête chauve, aux cheveux blancs, à la chûte des cheveux, au *plica polonica*, aux maladies des paupieres, &

aux tumeurs enkyſtées qui naiſſent dans le cuir chevelu. Dans le chapitre ſecond il eſt parlé des affections de la peau du viſage, de la couperoſe, de la rougeur & de la tumeur du nez, de la groſſeur exceſſive des levres, de l'humidité & du ſuintement des oreilles. Dans le troiſieme chapitre il s'agit des affections qui appartiennent à différentes parties de la peau, comme les rides du ventre après l'accouchement, ou après l'hydropiſie; l'odeur, les éruptions & les démangeaiſons qui ont lieu dans les parties de la ſurface du corps où la chaleur eſt la plus concentrée. Enfin, dans le quatrieme chapitre, on s'occupe des maladies qui ſurviennent à la peau des membres; ſavoir, les engelures, l'*elephantiaſis* des Arabes, les clous & les calloſités des pieds & des mains.

Les bornes d'un extrait ne nous permettant point de communiquer à nos lecteurs des détails ſur tous ces articles, ce ne ſera que ſur un ſeul que nous nous propoſons d'inſiſter.

La denſité de la peau, en diminuant ou en ſupprimant la tranſpiration, diſpoſe aux courbatures, aux rhumes, aux fluxions, aux abſcès, à l'étouffement, à l'aſthme, à l'enflure, & à d'autres affections qui ſe manifeſtent plus ou moins

promptement, & qui ſont plus ou moins graves, ſelon la qualité de la matiere de la tranſpiration, la promptitude avec laquelle elle a été ſuſpendue, & ſelon la durée de cette ſuppreſſion. Tout ce qui eſt relatif à cette doctrine a été ſi bien développé par *Sanctorius* & par M. *Lorry* lui-même, qu'il ſuffit de renvoyer à leurs écrits. Parmi les cauſes qui intervertiſſent les fonctions de la peau, il reſte cependant quelques remarques à faire ſur la manie de la blanchir avec des préparations métalliques; il en réſulte des accidens multipliés, leſquels, à la longue, deviennent funeſtes : il eſt d'autant plus important d'en avertir, que ce n'eſt que de plein gré qu'on s'y expoſe.

Les eaux, dont on fait uſage pour blanchir la peau, ſont des diſſolutions de plomb, de biſmuth ou de zinc. La ſtypticité des ſubſtances métalliques rétrécit le diametre des pores, & les acides qui ſervent à la diſſolution de ces ſubſtances, épaiſſiſſent & coagulent les humeurs deſtinées à entretenir la ſoupleſſe & la fraîcheur de l'habitude du corps. Ce n'eſt donc qu'au premier inſtant que la blancheur & l'éclat de ce fard peut ſéduire; il altere bientôt l'agrément de la phyſionomie, & on ne ſauroit en continuer l'uſage ſans offrir au toucher une

peau froide & aride. C'eſt en vain, alors, que la raiſon ſe fait entendre, on ne peut plus déguiſer les bigarures & les taches, que par une nouvelle application du même fard qui les a imprimées. C'eſt ſelon l'étendue de la ſurface blanchie, que la tranſpiration eſt plus ou moins interceptée, & il en réſulte des accidens qui ne dérivent point ſeulement de la quantité & de la qualité de la matiere de la tranſpiration interceptée, mais encore des molécules métalliques chargées d'acides qui s'inſinuent dans le corps. C'eſt à elles qu'on doit ſans doute attribuer ces douleurs aiguës & ces convulſions effroyables qu'éprouvent pluſieurs femmes qui ſe parent d'une blancheur artificielle. L'analogie, que les médecins obſervent entre ces ſymptômes & les phénomenes des maladies des ouvriers qui travaillent aux mines & aux métaux, rend cette conjecture bien plus que probable. Toute la différence, dans ce cas, eſt déterminée par une plus grande diviſion des molécules métalliques, & par les voies par leſquelles elles s'inſinuent. Etant appliquées à la ſurface du corps, elles produiſent d'abord des accidens qui dépendent, en général, de la denſité de la peau ; & peu après elles produiſent ceux qui ſont excités par l'irritation des

nerfs. Cette convulsion a également lieu dans la colique des plombiers ; mais, dans cette maladie, c'est sur le canal intestinal que se porte la premiere impression, puisque c'est effectivement par les premieres voies que les molécules métalliques pénétrent, pour la plus grande partie, dans le corps des ouvriers.

Les symptômes, qui résultent d'abord de l'application du blanc, sont des migraines, des lassitudes, des fluxions, des maux d'estomac & de reins. La Médecine, tant que la cause de ces douleurs subsiste, ne présente tout au plus que des secours palliatifs ; les forces du tempérament & la complication des influences morales accélerent ou retardent la gravité des accidens qui se succedent. Quoique les organes, sur lesquels l'effort se concentre, diversifient le dérangement des fonctions, il y a cependant cette uniformité entre les symptômes, qu'ils sont toujours convulsifs, & que, par intervalle, les douleurs deviennent extrêmes. S'il existe antérieurement, ou s'il survient une congestion humorale, la présence des molécules métalliques augmente la gravité de la maladie. C'est ainsi qu'une jeune femme qui, depuis trois années, se blanchissoit une grande étendue de la peau, mourut phthisique

en peu de temps, à la ſuite d'un refoulement de lait ſur les poumons. Dans les cas où les liqueurs ſont infectées de quelque vice particulier, la matiere de la tranſpiration, retenue & combinée avec les molécules métalliques, en fomente & en accélere les effets pernicieux. Il ſurvient un écoulement ſanieux, il ſe forme des polypes ou des cancers; mais lorſque tous les viſceres ſont robuſtes, & que les liqueurs n'ont aucune diſpoſition à ſe coaguler, à s'enflammer, ou à ſe putréfier, on voit des perſonnes, fardées en blanc, traîner leur ennui pendant un aſſez grand nombre d'années: c'eſt enfin dans le maraſme & l'enflure qu'elles terminent leurs triſtes jours. Et en effet, les diſpoſitions qui conduiſent le plus certainement à l'hydropiſie, ſe réuniſſent dans ces individus; la tranſpiration eſt interceptée, la peau s'épaiſſit, elle perd ſon organiſation, & ſon inertie rend enfin l'empâtement du tiſſu cellulaire inévitable; les molécules métalliques & l'âcreté de la matiere de la tranſpiration, par la violence & la durée des mouvemens convulſifs qu'elles excitent, forcent les parties ſéreuſes de s'échapper de leurs propres vaiſſeaux, & d'augmenter le gonflement du tiſſu cellulaire. A meſure même que les glandes & les viſ-

ceres du bas-ventre & de la poitrine perdent de leur vigueur naturelle, ils sont plus exposés aux efforts de cette matiere délétere, & par la continuité de son action, elle produit d'autant moins immanquablement l'ascite ou l'hydropisie de poitrine, que le tissu cellulaire est dès long-temps sans ressort, & engoué de toute part d'humeur muqueuse & tenace.

Nous perdrions de vue le sujet qui a donné lieu à cette esquisse, si nous nous occupions à exposer quel est le traitement qui convient dans ces sortes d'hydropisies. Il nous suffit de retracer fidélement ici les inconvéniens & les dangers des applications métalliques. Ce seroit bien à tort qu'on prétendroit se tranquilliser sur ce que les personnes de l'art prescrivent quelquefois les préparations de plomb en emplâtre, en onguent, en cataplasme, ou sous forme entiérement liquide. Si ces préparations, employées à propos, ont produit des effets desirés, leur application imprudente a donné lieu à des symptômes quelquefois très-fâcheux : les exemples n'en sont pas rares.

Le regne végétal offre également des substances capables de faire de fortes impressions sur la peau. On n'ignore point que des fainéans, dans l'espérance d'ex-

citer la commiſération, ſe font venir des phlyctenes, des éréſipeles & des ulceres par l'application de la clématite, que pour cela on appelle *herbe à gueux*. Mais ſi parmi les affections de la peau pluſieurs ſont de peu d'importance, & ſi communes que chacun les connoiſſe, il en eſt auſſi d'autres qui ſont très-rares, & que l'on n'a même jamais obſervées en France. Telles ſont les excreſcences cornues, la *vena medinenſis*, le macate, le *plica polonica*, le yaws, le pian & pluſieurs affections produites par la piquure des inſectes. Auſſi M. *Lorry*, afin qu'on ne puiſſe point lui reprocher qu'aucune partie de ſon ſujet lui ait échappé, n'a pu ſe diſpenſer de citer d'anciennes traditions, & de rapporter des obſervations étrangeres; mais la maniere dont il les apprécie, en faiſant reconnoître par-tout l'hiſtorien ſavant & judicieux, ajoute le complément au traité des maladies de la peau.



REMARQUES

SUR la troisieme Dissertation sur l'inoculation de M. BOUTEILLE, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier; par M. VIEUSSEUX, Docteur en Médecine à Genève.

J'ai lu, avec beaucoup de plaisir, les trois dissertations de M. *Bouteille*, sur l'inoculation, insérées dans les Journaux de Novembre 1775, Juin 1776, & Mars 1777. Dans cette derniere, l'auteur établit des regles sur le choix du pus variolique, auquel il paroît attacher beaucoup d'importance; & comme, d'après l'observation, il ne me semble pas que la différence, dans les petites-véroles inoculées, tienne à la différence du venin dont on se sert pour inoculer, j'espere que M. *Bouteille* ne me saura pas mauvais gré de proposer mes doutes sur ce sujet. Voici ces regles (de M. *Bouteille*).

I. Toutes choses égales d'ailleurs, *plus le virus qui sert à communiquer la petite-vérole sera corrigé & adouci, plus la maladie sera bénigne.*

II. *Par la suppuration des pustules, le venin qu'elles contiennent est dompté &*

corrigé. Ce virus doit donc, toutes choses égales d'ailleurs, produire une petite-vérole plus bénigne que celui qui n'a pas passé par la suppuration.

« C'est aussi, ajoute M. *Bouteille*, ce » que l'expérience a démontré, puisque » la petite-vérole inoculée par quelque » méthode que l'on suive, est générale- » ment plus heureuse que la naturelle ».

Cela est vrai; mais il ne paroît pas que ce soit-là la cause qui rend la petite-vérole naturelle moins heureuse, puisque c'est précisément pendant la suppuration la plus parfaite, que la contagion naturelle a ordinairement lieu. Lorsque, dans une même maison, plusieurs enfans ont la petite-vérole les uns après les autres, ceux qui l'ont les derniers ne commencent à ressentir les symptômes de la fievre d'éruption, que lorsque les boutons de ceux dont ils ont pris la maladie sont tout-à-fait secs; le plus souvent même après les croûtes tombées, & quand les parens commencent à croire qu'ils échapperont à la contagion. De-sorte que, à en juger par le temps dont le virus a besoin pour se développer dans les inoculés, on peut conclure que l'infection n'a commencé qu'après le huitieme ou neuvieme jour depuis l'éruption; c'est-à-dire, dans le temps de la

plus grande maturité des boutons, & lorsque le virus avoit passé par la suppuration la plus parfaite. Et cependant ce sont les petites-véroles, prises de cette façon, qui sont généralement moins heureuses que l'inoculée, quelque méthode que l'on suive.

III. *La suppuration corrigeant le virus variolique, il en résulte nécessairement que plus la suppuration est parfaite, plus aussi la correction du virus doit être considérable.*

C'est d'après cette regle que M. *Bouteille* conseille de prendre du pus à l'époque où les pustules sont en pleine suppuration, si l'on veut avoir le venin le plus doux & le plus propre à produire une petite-vérole bénigne; & en conséquence il blâme les Inoculateurs qui suivent une pratique bien différente, & qui, à un pus bien lié & épais, préferent l'humeur limpide des incisions des inoculés avant la fievre d'éruption.

Il est vrai que quelques Inoculateurs ont regardé cette matiere claire comme plus active & plus efficace, sans que l'expérience ait jamais démontré que les petites-véroles, produites avec ce venin, fussent moins bénignes que les autres. Plusieurs même ont cru qu'elle étoit préférable, dans l'idée qu'elle donnoit des

éruptions moins abondantes. M. *Watson* a fait, à Londres, sur les enfans-trouvés, des expériences, desquelles il conclud que plus la matiere dont on se sert est dans un haut degré de maturité, plus les boutons qu'elle produit deviennent gros & nombreux ; & qu'au contraire ils sont en petite quantité, & séchent en peu de jours, sans grossir & sans mûrir, lorsqu'on se sert de la matiere ichoreuse, & fort éloignée d'être en maturité, prise aussi-tôt qu'il y a quelqu'effusion dans les pustules (1).

Pour moi, bien persuadé de l'avantage qu'il y auroit à connoître quelle est la matiere la plus propre à produire une heureuse petite-vérole, je me suis servi de matiere prise dans tous les temps de l'éruption, depuis le premier moment où il n'y a qu'un peu de sérosité limpide dans les boutons, ou dans la vésicule des incisions, jusqu'au temps le plus près de la dessiccation, lorsque le pus est si épais qu'il roule sous la lancette plutôt que de couler ; & il ne m'a pas été possible de remarquer la moindre différence entre les petites-véroles provenues de

(1) Voyez *A series of experiments instituted with a vien of ascertaining the most successfull method of inoculating the small pox.* Cet ouvrage a été traduit à Montpellier, par M. *Gallatin.*

ces différens venins, ſoit pour la violence de la fievre, ou pour la quantité & la groſſeur des boutons. J'ai eu, avec toutes les matieres, des petites-véroles ſans boutons, avec des boutons qui n'ont pas mûri, & avec des boutons qui ont complettement fait leur cours, & ſont devenus auſſi gros que dans la petite-vérole naturelle. J'ai ſouvent obſervé toutes ces différences dans des enfans inoculés au même moment, avec le même venin pris dans le même bouton, ou dans des boutons à un point égal de maturité. J'avois déjà fait cette obſervation dans une brochure que je publiai en 1773 (1).

---

(1) On en a donné, dans le Journal de Médecine, *tome XL*, *page* 387, un extrait dans lequel il s'eſt gliſſé quelques inexactitudes, je me contenterai d'en relever deux des plus frappantes. On m'y fait dire que *la petite-vérole ne tue que par excès d'inflammation*, tandis que je dis ſeulement que *c'eſt par excès d'inflammation qu'elle tue le plus ſouvent*, que *d'autres fois elle eſt accompagnée d'une fievre putride*. On m'y reproche de propoſer comme nouvelle une méthode qui ne differe pas de celle qu'on avoit pratiquée à Genève juſqu'alors, tandis que, 1°. on n'inoculoit pas avec du venin frais, mais avec le fil; 2°. les bras avoient un panſement; 3°. en général on n'employoit pas le calomel; 4°. on ne purgeoit point pendant la fievre d'éruption; 5°. on n'expoſoit pas les malades à l'air froid. Voilà, je crois, des différences.

Depuis j'ai eu occasion de répéter très-souvent ces expériences, & toujours avec le même résultat; ce qui m'a entiérement confirmé dans l'idée de Mead: *Plus infert in quem, quàm ex quo pus inseratur.*

S'il y a quelque différence, & quelque raison pour appeller la matiere claire, *magis acris, magis efficax, & per consequens magis prompta*, cela paroît venir moins de sa plus grande virulence, que de sa plus grande fluidité qui fait qu'elle pénetre mieux dans la plus légere piquure, & rend l'opération plus sûre que la matiere épaisse avec laquelle il est arrivé quelquefois qu'une ou deux des incisions ont manqué.

IV. *Un pus variolique, bien conditionné, est homogene à tout autre pus variolique également bien fait.*

De cette proposition M. *Bouteille* tire plusieurs conséquences pratiques. « La » premiere est qu'il importe fort peu de » quelle espece de petite-vérole discrette » ou confluente, bénigne ou maligne, » on emprunte la matiere de l'insertion, » pourvu que *la pustule* qui l'aura fournie » contienne un pus louable & bien con» ditionné.

» La seconde conséquence est que l'es» pece discrette peut fournir une matiere

» aussi âcre que l'espece confluente, & » que cela arrivera si, par imprudence » ou par inattention, on la prend d'une » pustule mal suppurée, & fournissant un » pus moins louable qu'une pustule des » confluentes bien suppurée; & que c'est » *probablement* par ce défaut d'attention, » indépendamment de la nature du sujet, » que la matiere de la petite-vérole dis- » crette a produit quelquefois, par l'in- » sertion, une petite-vérole confluente ».

On voit bien que ces conséquences ne sont que des hypotheses. M. *Bouteille* ne cite aucun fait pour prouver ce qu'il avance, il croit seulement que cela est *probable*; & ce n'est pas sur des probabilités qu'on peut fonder des regles de pratique, sur-tout si l'expérience ne paroît pas les confirmer.

Car, 1°. il est bien certain qu'en général, lorsqu'on inocule avec un fil, on choisit, pour prendre le venin, les boutons les plus pleins & les mieux formés, qui contiennent le pus le plus parfait. La maniere même dont on prend le venin avec un fil en plusieurs doubles, oblige à préférer ces boutons-là, & à éviter les boutons plats & mal mûrs, qui contiennent un pus sanieux & moins parfait, & dans lesquels les fils s'impregnent beaucoup moins bien que dans les gros

gros boutons. Et c'est cependant les inoculations faites avec ce venin pris de boutons bien mûrs & en pleine suppuration, qui ont produit quelquefois les petites-véroles confluentes ou malheureuses, dont parlent les auteurs qui ont écrit avant la nouvelle méthode.

2°. Les boutons, qui viennent autour des incisions des inoculés, sont presque toujours plats, confluens, imparfaits; ce sont plutôt des plaques pustuleuses que de vrais boutons; & l'on s'en sert souvent pour inoculer, lorsqu'ils ne contiennent qu'un pus mal fait, ou plutôt une matiere claire qui ne mérite pas encore le nom de pus : il y a des inoculateurs qui se servent toujours de cette matiere par préférence, & l'on ne voit point que les petites-véroles produites par ce venin, soient plus abondantes ou plus mauvaises que les autres. Je me suis souvent servi de cette matiere, sans qu'elle ait jamais produit que des petites-véroles très-discrettes & très-bénignes.

3°. L'hiver dernier j'inoculai deux freres avec du venin pris d'un malade dont la petite-vérole étoit abondante, mais discrette; & comme les boutons étoient très-gros, *un seul* me suffit pour inoculer les deux enfans. Le cadet eut deux jours de fievre très-légere, sans perte

d'appétit, ni de gaieté, un large éréſipele autour des inciſions, & cinq ou ſix boutons qui mûrirent à peine. L'aîné eut tous les ſymptômes qui annoncent une petite-vérole confluente & d'une mauvaiſe eſpece, tels que de violens maux de reins & de tête, une fievre très-forte, des inciſions pâles & ſans éréſipele, & un délire qui ne fit qu'augmenter après l'éruption finie, & ne céda qu'à l'application des ſangſues aux temples. L'éruption fut très-abondante, quoique pas tout-à-fait confluente; il eut les yeux fermés pendant pluſieurs jours; en un mot il fut dans le plus grand danger, & la petite-vérole auroit vraiſemblablement été confluente, ſi une ſaignée, un purgatif & le grand air, n'avoient retardé & diminué l'éruption. Il eut une grande maladie, & ſon frere une légere indiſpoſition.

Il s'enſuit de ce que nous venons de dire,

1°. Que du pus bien formé peut donner une petite-vérole confluente & fâcheuſe.

2°. Que du pus mal formé peut donner une petite-vérole diſcrette & heureuſe.

3°. Que du pus, pris d'un même bouton, peut donner des petites-véroles de différente eſpece.

V. *La ſuppuration mitigeant le virus variolique, il eſt évident que plus le même virus aura ſucceſſivement paſſé par la ſuppuration, plus il doit être cenſé corrigé & adouci.* « Par conſéquent le pus d'une » petite-vérole inoculée doit fournir un » levain plus benin que celui d'une pe- » tite-vérole ſpontanée : il doit donc être » préféré pour une nouvelle inſertion, » & ainſi ſucceſſivement d'inoculation en » inoculation ».

Cette idée d'adoucir le venin en le faiſant paſſer ſucceſſivement par pluſieurs corps, paroît d'abord aſſez plauſible ; mais les expériences faites pour cela en Angleterre, prouvent l'incertitude de la regle. On inocula vingt perſonnes avec du venin pris d'un inoculé, qui étoit le dernier de quatorze, dont le premier avoit ſervi à en inoculer un ſecond, ce ſecond un troiſieme, & ainſi de ſuite juſqu'au quatorzieme : c'étoit donc la quatorzieme génération de petite-vérole inoculée. De ces vingt perſonnes, quoique préparées ſuivant les regles, les uns eurent beaucoup de petite-vérole, & les autres peu, ſelon qu'elles étoient différemment diſpoſées ; enſorte qu'on ne put pas trouver de différence entre ces vingt inoculés, & vingt autres qui l'auroient

été d'une petite-vérole naturelle (1). Je n'ai pas fait exactement la même expérience, mais j'ai souvent eu occasion d'observer des inoculations successives, dans lesquelles les derniers inoculés avoient plus de boutons que les premiers.

On a beaucoup inoculé à Genève l'automne dernier, à la fin d'une épidémie des plus meurtrieres; & cependant l'on a remarqué qu'en général les inoculés ont eu fort peu de boutons, quoique le pus eut presque toujours été pris, non d'inoculés, mais de petites-véroles naturelles & abondantes, pendant que la disposition à la confluence & à la malignité duroit encore; ce qui prouve que la petite-vérole naturelle ne fournit pas un venin moins doux que l'inoculée.

Cette cinquieme regle est même, en quelque sorte, en contradiction avec la troisieme; car, en général, la suppuration des petites-véroles inoculées est moins parfaite que celle des petites-véroles naturelles, & devroit fournir un levain moins doux.

---

(1) *Thoughts arising from experience, concerning the present peculiar method of treating persons inoculated for the small-pox. by W.* Bromfeild, pag. 6.

VI. *Le pus, en ſéchant, perd de ſa virulence; le pus deſſéché doit donc fournir un levain plus doux, plus favorable.*

Avant la nouvelle méthode on inoculoit toujours avec de la matiere ſeche, les petites-véroles n'étoient certainement pas plus heureuſes, ni moins abondantes qu'avec de la matiere fraîche; & M. *Dimſdale*, qui a eu tant de ſuccès, attribue les bons effets de la nouvelle méthode plutôt à l'inſertion de la matiere fraîche qu'à toute autre choſe.

OBSERVATION

SUR un Tétanos, par M. LATOUR, Docteur en Médecine à Neuville, dans l'Orléanois.

QUOIQUE la plûpart des maladies, pour parvenir à une terminaiſon heureuſe, n'exigent du médecin qu'une contemplation oiſive, qui ne dérange rien à leur marche, il y en a cependant pluſieurs où il ſe rendroit reſponſable des événemens, s'il attendoit tout des efforts de la nature. Telle eſt la maladie qui fait le ſujet de l'obſervation ſuivante.

A deux lieues de Neuville, dans la paroiſſe d'Oiſon, une femme d'environ 30

ans, enceinte de six mois, étoit très-inquiéte de l'absence d'une personne qu'elle affectionnoit beaucoup; elle en reçut des nouvelles fâcheuses & inopinées, qui lui causerent une alarme extrême : des convulsions générales en furent l'effet. On appella un Chirurgien dont le premier soin fut de saigner la malade. Quelques momens après, les mouvemens convulsifs ne furent plus aussi violens; il y eut une rémission d'environ trois heures, pendant laquelle la malade se plaignit d'une douleur de tête, d'un tiraillement entre les épaules, & singuliérement d'un sentiment obscur & extraordinaire dans l'épigastre. Bientôt les secousses de tout le corps recommencerent. Le chirurgien eut recours à une seconde saignée; mais ce moyen ne rémédia à rien. La roideur de tout le corps prit la place des mouvemens convulsifs; elle se compliqua bientôt avec une affection soporeuse de laquelle rien ne pût faire revenir la malade : le serrement des mâchoires étoit tel que, pour avoir la facilité de lui faire avaler quelques cuillerées de boisson, on avoit interposé un petit bâton entre ses dents; cette précaution fut vaine, parce que la difficulté de la déglutition fit que les boissons revenoient à mesure qu'on les versoit dans

la bouche. Les yeux étoient vitrés & à demi fermés. Le pouls n'avoit rien d'extraordinaire; il étoit développé & presque naturel. Ce qu'il y avoit aussi de remarquable dans cet état, c'est que la convulsion des extrémités n'étoit pas en proportion de celle du tronc : il étoit possible de fléchir les jambes & les bras, tandis que, par sa roideur extrême, le tronc sembloit être fait d'une seule piece.

Ces accidens avoient duré trente heures quand je visitai la malade pour la premiere fois. M. *Momiete*, son chirurgien, me fit le détail des accidens, selon l'ordre dans lequel je viens de les décrire : d'après leur exposé, j'eus lieu de soupçonner que l'état de la malade étoit dépendant d'une affection nerveuse. Jeune médecin encore, ma propre expérience ne guidoit point mes pas; mais l'histoire du tétanos & de ses especes, par *de Haën*, étoit présente à mon esprit. Je me souvenois que cet auteur, à l'exemple d'*Hippocrate*, conseilloit les bains froids, 1°. si la cause du tétanos n'étoit pas ulcéreuse ; 2°. si le sujet étoit jeune & d'une constitution charnue; 3°. si la saison étoit chaude. Ces trois conditions se trouvoient dans ma malade, cependant sa grossesse, son affection soporeuse, la lenteur du pouls me parurent

contre-indiquer cette méthode. Je donnai la préférence aux véſicatoires que je fis appliquer au gras des jambes. N'étant pas à portée de faire préparer la potion anti-ſpaſmodique la plus convenable ; j'y ſuppléai par une forte décoction de racines de pivoine & de fleurs de tilleuls ; je recommandai aux aſſiſtans d'eſſayer ſouvent d'en faire avaler quelques cuillerées, & je promis de revenir le lendemain : je ne manquai point à ma parole. Impatient de ſavoir comment tout s'étoit paſſé dans la nuit, je viſitai la malade de bonne heure. Ma ſurpriſe fut agréable ; je la trouvai aſſiſe ſur ſon lit, ſe diſant hors d'affaire, & ne conſervant, de tous les accidens de la veille, qu'un ſentiment de tenſion dans la région épigaſtrique, & un dégoût pour toutes ſortes d'alimens. Je l'engageai à boire ſix ou ſept fois par jour, de la décoction preſcrite, dans chaque demi-verre de laquelle je fis ajouter une cuillerée d'eau de fl eurs d'orange. Par ce moyen, la malade fut en état de prendre plus de bouillon qu'elle n'avoit pu faire dans la matinée.

Les véſicatoires avoient mordu conſidérablement ; la malade m'en fit des plaintes : j'avoue que j'eus trop de condeſcendance pour elle. Je fis dès-lors

adoucir la plaie avec du beure frais. Le même traitement fut continué le lendemain & le ſurlendemain; enfin la malade mangea une ſoupe en ma préſence. Je lui perſuadai la néceſſité de boire encore, pendant quelques jours, de l'eau de fleurs de tilleul, pour détruire tout-à-fait le ſpaſme de l'épigaſtre, & je pris congé d'elle.

Deux jours s'étoient écoulés, quand tout-à-coup l'eſprit de la malade fut vivement frappé par le premier objet de ſa peine. L'intenſité de quelques ſymptômes fit craindre qu'ils ne fuſſent des avant-coureurs du retour de tous les accidens paſſés; ils en étoient vraiment une menace, & peut-être les auroit-on vus renaître, ſi on ne m'eût fait venir à temps pour les écarter. Je me repentis d'avoir trop tôt employé le beurre qui avoit calmé l'irritation cauſée par les véſicatoires. La douleur des jambes, ſi elle eût duré pluſieurs jours, auroit diminué ſûrement le ſpaſme de l'épigaſtre; c'étoit ce ſpaſme qui avoit allarmé les aſſiſtans. Afin d'y remédier, je fis animer du digeſtif avec la poudre de cantharides, pour le panſement des jambes. Comme la malade avoit le hocquet & vomiſſoit tout ce qu'on lui donnoit, je preſcrivis une portion compoſée avec

l'infuſion de fleurs de tilleul, les eaux de méliſſe & de fleurs d'orange, la poudre de guttette, & la teinture de caſtoreum. Je recommandai d'en faire avaler une ceuillerée, avant chaque priſe de bouillon ou de tiſanne de fleurs de tilleul. Ces moyens réuſſirent bien : leur action fut ſi ſenſible & ſi favorable, que, déjà le lendemain de leur adminiſtration, les accidens avoient diſparu, & la malade ſe trouvoit bien, ſi ce n'eſt qu'elle ſouffroit des véſicatoires. On a entretenu pendant long-temps la ſuppuration. Enfin, pour détruire le reſte de la ſenſibilité de l'épigaſtre, & rappeller le premier état de ſanté, j'ai fait prendre à la malade, deux fois le jour, une décoction de quinquina & de racines de pivoine.

Deux difficultés qui, dans la circonſtance où je me ſuis trouvé, n'auroient pas arrêté peut-être un médecin clinique, conſommé dans l'expérience, m'ont empêché d'adopter les bains froids, conſeillés par *Hippocrate*, aph. 21. ſec. 5. ce ſont les complications de la groſſeſſe & de la ſoporoſité, avec le tetanos. Ai-je bien fait de regarder comme deux exceptions à la regle ces deux états? *Hippocrate* dit, aph. 27. ſect. 7. *mulieri utero gerenti, ſi tenſio ſupervenerit mor-*

tifera est, vel facit abortum. Or, selon une autre sentence d'Hipp. *frigidum convulsiones, tetanos, &c. parit ;* il pourroit donc se faire, quelquefois, que par les bains froids, la roideur du tetanos fut portée à son comble, & si cela étoit, l'avortement qui suivroit infailliblement cette méthode seroit mórtel. Un jeune médecin s'exposeroit donc trop, s'il osoit la hazarder.

Je crus que les vésicatoires rempliroient mieux mes vues. Ils procurent le partage des forces que le spasme tient concentrées dans une partie. Quoique l'affection nerveuse fut dominante dans cette maladie, elle n'étoit pas compliquée avec un état fébrile ; la convulsion n'étoit pas non-plus considérable dans les jambes, je ne risquois donc rien d'y exciter une irritation violente. C'est sans doute, comme anti-spasmodiques révulsifs, que les vésicatoires agissent dans ces circonstances ; ou bien, cette vertu est aidée par la fiévre modérée & suffisante, qu'ils excitent peut-être pendant tout le temps de leur action : en ce cas, ils imiteroient la nature qui, par ce moyen, a quelquefois procuré la solution de cette maladie, comme nous l'apprend *Hipp.* dans cet aph. *qui à convulsione, vel distensione nervorum tenetur, febre superveniente liberatur.*

SUR UNE MORT TRÈS-PROMPTE.

OBSERVATION communiquée par M. BERTRAND, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris.

M. B. âgé d'environ quarante ans, n'ayant jamais fait d'excès d'aucun genre, uniquement occupé de ſon état, qui étoit le commerce, d'un caractere doux, faiſant le bonheur de ſa femme & de ſes enfans, fut pris, le 3 Juillet 1777, d'une fievre aſſez forte pour exiger, dans l'eſpace de deux jours, trois ſaignées du bras, malgré le peu de ſuccès qu'avoient ordinairement les ſaignées chez ce malade qui, quoique gras & aſſez bien portant, étoit ſouvent obligé de faire uſage de petit-lait clarifié pendant quelques jours de ſuite, pour faire couler une bile dont la ſurabondance lui rendoit le teint jaune : ce ſeul remede le ſoulageoit, & il avoit toujours obſervé que les ſaignées le jettoient dans l'affaiſſement. Ces trois ſaignées diminuerent ſenſiblement la fievre. Différens inciſifs légers, variés, une boiſſon abondante, des lavemens, firent rendre prodigieuſement de matie-

res toujours d'une bonne qualité, le malade fut purgé plusieurs fois avec succès. La fievre a cessé entiérement au bout de douze jours; mais quoique la langue fut nette, l'appétit ne revenoit point, le sommeil n'étoit pas bon, sans agitation cependant ; ce qui a déterminé à faire prendre deux purgatifs de plus, qui ont produit l'effet desiré : l'appétit est revenu, à la vérité peu considérable. Il trouvoit aux alimens & au vin le goût qu'ils devoient avoir, & mangeoit sans peine, même avec plaisir. Le 18 du même mois il sentit au pouce du pied droit de la douleur, il y avoit de la rougeur & du gonflement, qui n'étoient pas considérable; cela a été caractérisé d'affection goutteuse, quoique le malade n'en avoit jamais eu d'attaque. Il prit pendant 3 ou 4 jours, en cinq verres tiédes, le matin, une pinte d'eaux épurées de Passy : elles ont eu peine à passer. Les évacuations étoient toujours d'une bonne condition, la douleur du pied, & le gonflement diminuoient; il est survenu un mal de gorge, sans aucune inflammation, avec un peu de gonflement seulement; le malade avoit de la difficulté à avaler, & rendoit avec peine une salive épaisse visqueuse, l'appétit étoit diminué, il n'y avoit point de fievre, les évacuations procurées par

deux lavemens qui étoient pris tous les jours, étoient bonnes; on étoit déterminé à purger; mais la difficulté d'avaler faisoit différer la purgation : cet état a continué le 21, 22 & 23 Juillet. La nuit du 23 au 24, il n'y a point eu de sommeil, par rapport à l'expectoration de cette pituite, qui s'est faite avec plus de peine; le matin, vers huit heures, il a pris un lavement qui, comme à l'ordinaire, a procuré de bonnes évacuations : depuis deux jours il n'y avoit plus de douleur ni de gonflement au pied. Vers onze heures du matin, il a pris tout-à-coup au malade un étranglement qui menaçoit de le suffoquer, une sueur très-abondante à la tête, le pouls s'est élevé, est devenu très-dur, le malade ne pouvoit point avaler, sans qu'il y eut cependant inflammation à la gorge : on s'est déterminé à faire saigner du bras à midi & demi, on a fait tremper les pieds dans l'eau chaude, on a fait prendre, par cuillerées, une potion avec l'eau de fleurs d'orange, l'oxymel scillitique, la liqueur minérale-anodyne d'*Hoffman.* A trois heures l'étranglement subsistant dans la même force, le pouls cependant un peu détendu, on a fait une saignée du pied, on a appliqué des vésicatoires aux jambes, & de la moutarde aux pieds; le

malade a bien ſoutenu les ſaignées, on a donné un lavement qui n'a rien fait : quoique l'étranglement fut le même, la boiſſon paſſoit plus aiſément, on a continué la potion. Vers ſept heures du ſoir, tout étoit dans le même état, le pouls ſeulement plus foible, la connoiſſance étoit entiere. Malgré tous ces remedes, promptement employés depuis l'invaſion de la maladie, l'étranglement a augmenté ; &, vers huit heures, le malade eſt mort.

On croit devoir attribuer cette mort très-prompte à un reflux d'humeur goutteuſe, au moins on ne voit pas d'autre cauſe. Il eſt cependant étonnant que cela ſoit arrivé, les évacuations ayant été, pendant tout le cours de la maladie, toujours abondantes, & de bonne qualité, & l'attaque de goutte ayant été très-légere, quoique ce fût pour la premiere fois que le malade en eut reſſenti des atteintes.

On a cru devoir communiquer cette obſervation pour ſavoir s'il auroit été poſſible de prévenir cet accident, ou d'y apporter d'autres remedes que ceux qui ont été employés.

OBSERVATION

SUR une plaie considérable du cerveau, faite par un coup de fusil. Par M. R. DE LIMBOURG, le jeune, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, & membre de l'Académie Impériale & Royale des Sciences & Belles-Lettres de Bruxelles, résidant à Theux, au pays de Liége.

LES exemples de plaies du cerveau, guéries sans laisser aucun accident, sont si rares, ils présentent quelquefois des sujets de réflexions si propres à perfectionner l'important art de guérir, que je me crois obligé de donner au public la relation du cas suivant.

Le nommé *Hubert-François Chaleseche*, jeune homme, âgé d'environ vingt ans, d'une bonne constitution, natif de Winanplanche, village éloigné d'une demi-lieue de Spa, au pays de Liége, reçut le 24 Avril 1774, vers le soir, une blessure considérable à la tête. Un de ses camarades, qui étoit proche de lui, dans la même place de maison, bourant son fusil chargé sans plomb, en y poussant, à plusieurs reprises, la baguette qui étoit de fer, malheureusement le fusil prit feu, & la baguette fut lancée contre

Chaleseche,

Chaleseche, qui n'étoit qu'à quelques pas devant le fusil : la baguette entra dans la tête un travers de doigt, à côté & autant au-dessous de l'angle externe de l'œil gauche, à l'endroit de la pommette où commence l'arcade zygomatique, & sortit par les tégumens derriere la tête, à cet endroit du pariétal droit, qui forme son angle postérieur supérieur, un travers de doigt à côté de la suture sagittale, & autant d'espace au-dessus de l'angle supérieur de l'os occipital, la tubérosité moyenne de la face postérieure de cet os étant trois bons travers de doigt plus bas que cette ouverture du pariétal, comme je l'ai observé.

Ainsi il y avoit deux ouvertures au crâne ; l'une antérieure, dont le siége est facile à déterminer ; l'autre postérieure, dont j'ai reconnu le siége par des mesures exactes, que j'ai prises sur la tête du blessé avec un fil, & que j'ai comparées ensuite à la table anatomique de M. *Gauthier*, dans laquelle est représentée la tête de grandeur naturelle, mi-partie. Nombre de témoins dignes de foi, qui étoient présens, lorsque l'accident est arrivé ; & enfin, *N. Vigarous*, Docteur en Médecine de Montpellier, qui possede à fond l'anatomie qu'il a démontrée, & qui a vu les cicatrices récentes du blessé,

étant à Spa au mois de Septembre 1774, peuvent attester la situation & la qualité de cette plaie.

Le siége de chacune des ouvertures du crâne étant tel que je viens de le rapporter, la baguette traversa donc toute la partie de la tête, contenue dans les deux ouvertures; savoir, la dure-mere, la pie-mere, la substance corticale, & probablement la substance médullaire du lobe gauche du cerveau; le repli membraneux de la dure-mere, que l'on nomme *la faulx*; enfin, le lobe droit du cerveau, &c. ensorte, que le cerveau étoit enfilé obliquement presque par le milieu de son volume.

On voit bien que cette plaie étoit très-considérable, & très-dangereuse; cependant elle a été suivie d'une guérison prompte & parfaite, au moyen d'un traitement fort simple, mais méthodique; & c'est pour imposer silence à quelques envieux qui ont répandu que cette plaie n'intéressoit pas le cerveau, que j'ai rapporté le fait avec toutes ses circonstances, & toutes ses preuves.

Le blessé ne fut point d'abord renversé par le coup, il tâcha même, à l'instant, d'arracher la baguette; ce fut inutilement, parce qu'étant un peu conique, elle étoit serrée dans les ouvertures du crâne; mais

un de ſes camarades en vint à bout, en y employant aſſez de force : on reconduiſit enſuite le bleſſé, on le fit marcher, en le ſoutenant par les épaules, juſqu'à la maiſon de ſon pere, qui n'étoit qu'à quelques pas de-là. Il vomit dès-lors à pluſieurs repriſes, perdit enſuite connoiſſance, & tomba dans un profond aſſoupiſſement, qui dura pluſieurs jours. Le bleſſé n'a perdu que fort peu de ſang, & ſeulement par les ouvertures de la plaie.

Il fut ſaigné le ſoir même de l'accident, & encore le lendemain; on le mit au ſimple bouillon, qu'il avaloit par gouttes, ſans négliger les lavemens : la plaie fut panſée par M. *Beauvois*, Chirurgien de Vervier, avec de la charpie ſeche, ſoutenue par une compreſſe & un bandage convenable, légerement mouillé dans le vin chaud. Ce traitement fut continué juſqu'au Mardi, troiſieme jour de la bleſſure, qui étoit le 26 Avril, auquel jour je fus appelé.

Etant arrivé avec M. *Beauvois*, je me fis montrer la baguette; elle étoit cylindrique, un peu conique, & toujours auſſi droite qu'en ſortant des mains de l'ouvrier; elle ſe terminoit au bout le plus mince par un plan circulaire de 2 lignes

de diamètre : ceux qui étoient préſens, quand le bleſſé reçut le coup, aſſurerent avoir vu que le bout de la baguette outre-paſſoit la tête de plus de trois pouces, & qu'il fallut beaucoup de force pour l'arracher, en la retirant par ſa baſe ou par le bout le plus gros.

On viſita enſuite le bleſſé; il étoit toujours dans un profond aſſoupiſſement, ſans connoiſſance; le viſage étoit rouge, le pouls fréquent, & aſſez plein; les tégumens, à l'ouverture antérieure, étoient preſqu'entiérement rejoints par l'inflammation & la contraction : pour voir les trous faits dans le crâne à découvert, & faciliter le panſement, je fis donc dilater, par une inciſion allongée vers le bas d'environ un pouce, l'ouverture antérieure, (m'étant borné à cette longueur, pour ne point pénétrer juſqu'au-dedans de la bouche), & la poſtérieure d'un pouce & demi. Le bleſſé, quoique toujours fort aſſoupi, & ſans connoiſſance, jetta alors quelques ſoupirs, entr'ouvrit les yeux, & fit même quelque mouvement pendant cette opération : il parut aux aſſiſtans, qui l'avoient vu auparavant, n'être plus ſi aſſoupi; on continua toujours le même panſement que les jours précédens.

Vendredi 29 du même mois, & le

ſixieme de la bleſſure, je me rendis, encore avec M. *Beauvois*, auprès du bleſſé : il étoit à-peu-près comme le Mardi. Ayant levé l'appareil, nous vîmes un peu de pus à l'ouverture antérieure, mais point à la poſtérieure; nous remarquâmes que l'ouverture poſtérieure du crâne étoit bouchée par un morceau de l'os pariétal, à-peu-près circulaire d'environ trois lignes de diamètre, ayant du côté de l'angle de l'occiput un angle ſaillant d'une demi-ligne, & adhérent toujours, par ſon bord ſupérieur, au péricrâne. Je fis enlever, ſur le champ, ce morceau d'os, & alors nous vîmes diſtinctement la dure-mere percée près de l'ouverture du crâne : pendant qu'on enlevoit cet os, le bleſſé jetta une voix foible de gémiſſement, & fit quelque mouvement plus fort que les jours précédens, pour ſe ſouſtraire à la douleur : d'où je conclus, & par quelques autres ſignes, que les ſymptômes commençoient à diminuer. On panſoit l'ouverture antérieure, le bleſſé étant couché, pour déterminer le pus vers l'ouverture poſtérieure que l'on panſoit, le bleſſé étant aſſis.

On continua enſuite le régime au ſimple bouillon : on appliquoit toujours ſur

l'ouverture du crâne de la charpie ſeche, ſur laquelle on mettoit auſſi un peu de charpie imbibée de la teinture de myrrhe & d'aloës, & enſuite le bandage ordinaire. On renouvelloit l'air, en ouvrant de temps en temps portes & fenêtres, hors le temps du panſement : on fut cependant obligé d'appliquer ſur le bord de la plaie quelques plumaceaux chargés d'un peu d'onguent, moins pour aider la guériſon, qu'en vue de contenter des perſonnes prévenues par des envieux, qui ſe mêlant de l'art, ſans l'avoir appris, ſe vantoient de pouvoir tirer d'affaire, par leurs onguens, le bleſſé, qui, ſelon eux, n'exigeoit que le ſoin d'un Maréchal ferrant; mais qui, diſoient-ils, périroit, parce que nous n'avions point jugé à propos d'introduire la ſonde dans le cerveau, comme ils prétendoient qu'il eût fallu le faire, ignorant le danger d'ouvrir le ſinus veineux, & d'autres inconvéniens.

Le chirurgien continua de panſer le bleſſé, (dont il étoit éloigné de trois lieues), de deux jours en deux jours, & le plus ſouvent de trois en trois jours, juſqu'environ la mi-Juillet, auquel temps l'ouverture poſtérieure étoit déjà conſolidée, & l'autre prête à l'être également; le bleſſé ſortoit alors de temps en temps de

la maiſon : ainſi la plaie fut preſque guérie au bout de quatre-vingt jours.

Je fus le revoir vers ce temps-là, & j'appris qu'au bout de quinze ou vingt jours de la bleſſure, il étoit ſorti de l'ouverture poſtérieure quelques petites eſquilles d'os de la groſſeur d'environ une ligne, entraînées en-dehors par le pus qui fut toujours en quantité modérée, & de bonne qualité. Si j'avois été préſent lorſque la baguette étoit encore engagée dans la tête, peut-être me ſerois-je aviſé, avant que de la retirer, d'y attacher un fil ciré qui, en paſſant par le cerveau, auroit ſervi à faciliter la ſortie du pus & des eſquilles, en le laiſſant dans la tête pendant quelques jours.

Enfin j'ai revu, à Spa, en Septembre, le bleſſé entiérement rétabli, & je le fis voir à M. *Vigarous* qui jugea que le cas méritoit d'être publié.

Les conſéquences qui ſe préſentent, en réfléchiſſant ſur le fait que je viens de rapporter, ſont :

1°. Que les plaies les plus graves du cerveau ne ſont point toujours mortelles, & n'exigent quelquefois qu'un panſement très-ſimple, mais prudent ; bien que des plaies légeres en apparence, aient été très-ſouvent ſuivies de la mort. Dans le cas ci-deſſus rapporté, le bout de la

baguette du fusil a emporté une portion de l'os de la pommette, parmi ou à travers la substance du cerveau ; elle s'est portée contre la face interne du pariétal, en a emporté une pièce encore plus grande que celle de la pommette, & le blessé est guéri, (observons qu'il seroit mort sur le champ par une hémorrhagie, si le sinus longitudinal qui étoit tout proche, eût été ouvert) ; par conséquent, on ne doit pas désespérer tout-à-fait, lorsque ces parties sont entamées. Ce doit donc être un précepte de chirurgie, qu'il faut quelquefois percer ces différentes parties du cerveau, & même faire le trépan aux pareils endroits dans certain cas, tel que celui où il y auroit un amas de pus renfermé, qui ne peut s'évacuer avant que le malade meure ; alors il faut percer le crâne & le cerveau qui, dans ce cas, l'ont été dans deux différens endroits, pour le bonheur du blessé, (1) en facilitant la sortie du pus ; desorte qu'il est vrai de dire ici avec *Boerhave*, § 24, *vulneris magnitudo hic rarissime vel nunquam nocet* : quoique

(1) Le blessé ayant été comme trépané dans deux différens endroits par la blessure même, cela a favorisé la suppuration & son rétablissement, sans qu'il fût besoin de la sonde.

cette opération apporte un très-grand danger, mais moins à craindre que l'abandon du blessé au hazard, car dans un cas déſeſpéré, ſelon *Celſe*, lib. II. *ſatiùs eſt anceps auxilium experiri, quàm nullum.* C'eſt conformément à ce principe que je me ſerois déterminé à paſſer la ſonde dans le cerveau du bleſſé, ſi je ne m'étois apperçu que ſon état empiroit de jour en jour, & qu'en même temps il étoit ſurvenu ſubitement une ſuppreſſion du pus; mais le malade a paru être mieux les jours ſuivans; & le pus s'eſt écoulé ſans aucun inconvénient: enfin, on étoit fondé en eſpérance par ce paſſage d'*Hippocrate*, de vulnerib. capit. C. XV. *optimum quidem eſt illum qui vulnus in capite habet, non febricitare, neque ſanguinem ipſi erupiſſe, neque inflammationem, neque ſimul ullum aliquem dolorem acceſſiſſe: ſi verò quid horum apparuerit, ſecuriſſimum eſt ut in principio fiat & pauco tempore permaneat. At incipere febrim in capitis vulnere quartâ aut ſeptimâ die aut undecimâ, valde letale eſt.*

Cependant, s'il eut fallu ſonder le cerveau, ce n'étoit point ſans de grands inconvéniens; il eſt probable que la baguette, en frappant par ſon bout obtus la pommette, en a détaché une por-

tion circulaire, l'a pouſſée devant elle, en paſſant à travers le cerveau, l'a écraſée contre la face interne du pariétal, & en a laiſſé les eſquilles près de l'ouverture poſtérieure, raiſon pourquoi l'ouverture faite dans le pariétal, étoit plus large que celle faite dans la pommette. Il eſt même à penſer que le bout de la baguette pouſſé ſans doute, eu égard à ſon poids, plus lentement, mais auſſi plus efficacement qu'une balle qui auroit plus de viteſſe, après avoir traverſé la pommette & le cerveau, aura d'abord heurté le pariétal un peu plus bas que l'endroit de l'ouverture, que de-là il aura remonté, y étant dirigé comme par un plan incliné, quelques lignes plus haut avant que de ſortir ; la façon dont on conçoit que la baguette part du fuſil, dans ce cas, le perſuade également : il étoit donc vraiſemblable que le trajet que la baguette avoit fait par le cerveau, n'étoit pas exactement en ligne directe, & que la partie du cerveau qui étoit alors la plus comprimée, ayant changé de place, ou par ſon reſſort, ou par l'inflammation & l'évacuation d'un peu de ſang, cela auroit pu donner lieu de faire une fauſſe route avec la ſonde, qui, d'ailleurs, ſuppoſé la plus grande dextérité pour la conduire, y auroit irrité

ou détruit des parties ſaines, & peut-être même ouvert le ſinus longitudinal qui étoit proche de l'ouverture poſtérieure, & dont le déchirement auroit été ſuivi infailliblement d'une hémorrhagie promptement mortelle. Il eût donc été téméraire de ſe ſervir de la ſonde tant que le malade alloit mieux, & que la fievre, l'aſſoupiſſement & les autres ſymptômes paroiſſoient ſe diſſiper, quoiqu'il eût été néceſſaire de ſonder, ſi le contraire fût arrivé.

Le ſalut du bleſſé n'eſt donc pas tant dû au hazard, qu'à la conduite tenue dans le panſement. Cette plaie ſi conſidérable exigeoit plus de prudence que de drogues ou d'onguens. D'ailleurs, on a fait préciſément tout ce qu'il y avoit à faire ; on a ſaigné le bleſſé, on n'a pas négligé les lavemens, on l'a tenu à un ſimple régime de bouillon, on a dilaté les ouvertures ; les panſemens ont été prompts & aſſez rares, & tout cela a été fait en temps opportun : on s'eſt abſtenu de cataplaſmes, d'onguens, de ſonde ; on s'eſt conformé en tous points aux principes confirmés par l'expérience des grands maîtres : *raro deligari & citiſſime.... defendi cum cura à nimium humidis aut laxantibus & oleöſis ipſoque aere*. (Boerhave, § 245). *Capitis vulnus nullâ re madefaciendum, neque cata-*

plasmata postulat. Hippocr. *de vulner. capitis.* C. XVII. Je n'ai même employé aucun remede interne, rien de ce qu'on nomme minoratif, atténuant, résolutif, &c. comme on fait souvent en pareil cas, & quelquefois mal-à-propos. Si le malade eût été attaqué de la toux, s'il y eût eu des signes qui indiquassent la nécessité des purgatifs, s'il fût tombé dans la consomption, le marasme, l'œdeme, la cachexie, la fievre lente, &c. je n'aurois pas manqué de prescrire des rafraichissans antiseptiques, purgatifs, diurétiques, &c. les acides, l'oxymel scillitique, la rhubarbe, le quinquina, &c. selon les indications & les régles de l'art.

Une autre réflexion à faire sur le cas rapporté, c'est que les portions affectées du cerveau ne sont pas absolument si nécessaires à la vie, pas même aux fonctions de l'ame, que ce qu'il en est resté n'aît pu y suffire ; car le blessé est aussi libre, quant à la mémoire, entendement, inclination, que si rien ne lui fût arrivé. C'est ainsi qu'une portion du poumon étant retranchée, dans les grandes blessures & suppurations de la poitrine, ce qui en est resté a suffi pour l'usage de la respiration. On sait même depuis long-temps, que les enfans sont

paſſer une aiguille par le cerveau des oiſeaux, ſans qu'ils en meurent ſur-le-champ, & ſans qu'ils paroiſſent en être fort dérangés, &c.

L'auteur joint à ſon obſervation l'extrait ſuivant d'une lettre que lui a écrite M. Franquinet, chirurgien à Vervier, au ſujet de ſon obſervation.

LETTRE.

J'AI lu, Monſieur, votre mémoire, au ſujet d'une plaie à la tête, il eſt certainement curieux & intéreſſant pour le progrès de l'art, & il mérite l'attention des chirurgiens.

On trouve dans un Mémoire de M. Queſnay, touchant les plaies du cerveau, inſéré parmi ceux de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris, 1er. vol. *in*-4°. quantité d'obſervations ſur des corps étrangers, qui ont traverſé de haut en bas, de bas en haut, & d'un côté à l'autre, toute la ſubſtance du cerveau; ces plaies ont été guéries en très-peu de temps, avec des panſemens auſſi ſimples que ceux que vous avez ordonnés à votre bleſſé. Il eſt arrivé même que des corps étrangers ſe ſont égarés, & reſtés pendant pluſieurs années dans le cerveau ſans cauſer le

moindre accident ; ils ont été retrouvés après la mort de ces blessés : on en trouve, dans *Rhodius*, un exemple qui est aussi rapporté par *Bonnet*, bibl. de chir. centur. 2. observ. 72. Il concerne un soldat qui fut guéri d'un coup de javeline qui avoit passé entre les deux yèux, & qui étoit sortie par le sommet de la tête. M. *Bagieu* a communiqué de même une observation faite sur un jeune homme de 17 ans, grand & robuste, qui fut blessé d'une balle de fusil, qui entra de bas en haut, lui perça la levre supérieure, passa dans la narine droite, & vint percer la voûte de l'orbite, pour entrer dans le crâne, d'où elle sortit par le haut de la tête à la partie supérieure de la suture sagittale, & fit dans cet endroit une fracture qui s'étendit jusqu'au pariétal ; ce malade fut guéri sans difformité & sans le moindre dérangement dans le cerveau. M. *Bagieu* conseilla, comme vous, au blessé de prendre les situations convenables pour l'écoulement des matieres par en haut & par en bas ; il ne se servit ni d'injections, ni de sétons, seulement de petits plumaceaux appliqués à l'extérieur des deux plaies.

On a aussi observé que l'esprit de vin étoit contraire à la régénération des

pertes de ſubſtance dans les plaies du cerveau, mais que l'huile de térébenthine, le baume de Fioravanti étoient des médicamens propres à régénérer cette ſubſtance.

OBSERVATION

SUR une tumeur anevriſmale, à la tête, portée depuis treize mois; par M. MICHEL, Chirurgien à Graveſou, Viguerie de Taraſcon, en Provence.

LE ſieur *Claude Raoulx* Ménager de ce lieu avoit reçu dans ſa jeuneſſe un coup de pierre ſur la région ſupérieure du coronal au côté droit; la plaie fut ſimple & guérie, en apparence, radicalement. Ayant atteint l'âge de trente-ſix ans: il fit un voyage à Lyon, avec ſa charrette, au commencement de Novembre 1764. Sur la route, il trouva de très-mauvais chemins, & fut pluſieurs fois obligé de s'employer aux roues; dans les efforts qu'il fit en ces occaſions, il entendit comme un petit bruit dans l'endroit où il avoit reçu le coup de pierre; quelques jours après, il y ſurvint un petit enfoncement, qui ne l'empêcha pas de finir ſon ouvrage.

De retour à sa maison, il s'apperçut bientôt d'une élévation au même endroit; il n'y fit pas d'abord grande attention; mais la tumeur, augmentant de jour à autre, commença à lui causer des douleurs de tête, qui furent suivies d'une pulsation sensible. Je fus appelé sur la fin de Mars 1765. Le malade m'exposa son état, & me fit voir sa tumeur; je lui conseillai l'opération chirurgicale, après toutefois s'y être préparé par des remèdes internes. Ma décision ne fut pas de son goût, il préféra l'application de quelques topiques extérieurs, qui ne le soulagerent aucunement. Huit mois après, il consulta plusieurs habiles Maîtres de l'art, à Tarascon & à Avignon : tous conseillerent l'opération. Persuadé par ces Messieurs, ou déterminé par la crainte, ou las de souffrir excessivement, il revint à moi avec confiance. J'examinai de nouveau la tumeur, qui, dans l'intervalle avoit pris le volume d'une grosse boule à jouer, un peu ovale; sa base occupoit la moitié du coronal, & un peu du pariétal supérieurement; inférieurement elle passoit sur toute l'arcade sourciliere, & descendoit jusqu'à la racine du nez; latéralement elle s'étendoit sur l'os temporal, sur sa portion écailleuse. Enfin, le malade étoit dans une agitation

& une inquiétude continuelle, mangeant très-peu, dormant encore moins, éprouvant à toute l'extrémité ſupérieure, du côté oppoſé, de grandes douleurs qui l'obligeoient à la remuer à tout moment; enſorte, qu'il voulut abſolument être opéré.

Après l'avoir préparé par les remèdes généraux, lui avoir fait régler ſes affaires temporelles & ſpirituelles, j'entrepris cette fâcheuſe opération le 23 Décembre 1775, en préſence de deux Maîtres Chirurgiens, mes confreres.

Croyant tout dans l'ordre naturel, ne pouvant juger par le tact, à cauſe du volume de la tumeur, que les os fuſſent rongés ou fondus au-deſſous, il y avoit lieu de croire que c'étoit un rameau antérieur de l'artere temporale qui formoit l'anevriſme. Je voulus mettre cette artere à découvert, pour en faire la ligature; j'appliquai une bande de fil autour de la tête, & je fis le nœud d'ambaleur ſur l'artere temporale, avec une compreſſe par-deſſous. Cette précaution priſe, je fis une inciſion cruciale ſur la tumeur, & je détachai, avec les doigts, les concrétions polypeuſes & ſanguines, dont elle étoit pleine. Quand elle fut vuidée au-deſſous du niveau des os, je ne ſentis point de réſiſtance, & vis ſortir beau-

coup de ſang qui me paroiſſoit venir de loin : j'apperçus en même temps un corps blanchâtre ; j'introduiſis mon doigt indicateur, & je reconnus une membrane tendue ; je ne doutai plus que ce ne fût la dure-mere, & que les os manquoient.

Le malade tomba en ſyncope ; inutilement j'appliquai de la charpie pour fermer la plaie, & arrêter l'hémorrhagie, parce que la tumeur enlevée, le ſang partoit des différens rameaux des carotides interne & externe qui y aboutiſſoient, & il auroit fallu alors une application immédiate & ſoutenue ſur chaque orifice ; d'ailleurs, les os manquant, il n'y avoit plus de point d'appui. Enfin, ſon pouls s'affoiblit, & il eut divers accidens, coup ſur coup, qui terminerent ſa vie en une heure.

Après ce triſte événement, nous examinâmes, mes confreres & moi, plus à loiſir l'étendue du mal ; nous trouvâmes, dans toute la circonférence de la tumeur, les os que j'ai déſignés rongés & fondus, comme ſi on les avoit enlevés avec une ſcie : le cerveau, & la dure-mere, s'étoient enfoncés en-dedans. L'ouverture auroit admis les deux poingts, & s'étendoit juſqu'au milieu du pariétal ; de ce côté, la dure-mere étoit blanche comme la neige, & avoit dû, pendant

l'existence de la tumeur, éprouver une pression très-considérable, cause des accidens cruels, qui forcerent à l'opération.

REMARQUES

SUR les plaies du cœur; par M. MARIGUES, Chirurgien-Major de l'Infirmerie-Royale de Versailles, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi, Associé de plusieurs Académies, & Chirurgien commis aux rapports au Bailliage Royal de la même ville.

M. *Saffard* (1) rapporte une observation intéressante sur une plaie de l'aorte, & elle fournit une preuve de plus, qu'on doit se méfier du calme qui subsiste quelquefois à la suite des plaies pénétrantes de la poitrine, & qu'il ne doit pas empêcher d'être très-attentif sur les suites funestes qui peuvent arriver. *La syncope qu'éprouva le blessé à l'instant où il fut frappé, en suspendant le cours du sang, a facilité la formation d'un caillot, & la diéte, en diminuant les forces vitales, a*

(1) Journal de Médecine, Novembre 1776, pag. 438.

empêché qu'il ne fût ébranlé avant le sixieme jour. On ajoute, après avoir rapporté deux obſervations de *Saviard* & de *Morgagni*, *ces exemples, ainſi que celui de l'obſervation préſente, montrent que le ſixieme jour eſt aſſez conſtamment le terme fatal de la durée de la vie dans les cas ſemblables.* Mais cette remarque eſt-elle bien juſte ? Il y a un grand nombre d'exemples de perſonnes dont la mort a été retardée plus long-temps, par la petiteſſe du diametre & l'obliquité de la plaie, qui diminue & ſuſpend l'épanchement. A ce ſujet je rapporterai une obſervation dont feu M. *Augé*, mon prédéceſſeur à l'Infirmerie Royale, a fait part à notre Compagnie, dans ſon aſſemblée du 13 Mars 1773.

Un homme ayant reçu dans le côté gauche de la poitrine, un coup d'épée de l'eſpece qu'on nomme carrelets, vécut juſqu'au treizieme jour. Malgré les ſoins que lui donna M. Augé, il mourut des accidens de la bleſſure; c'eſt-à-dire, de l'épanchement de ſang, & des foibleſſes qui en furent les ſuites. A l'ouverture du cadavre, M. Augé trouva une plaie au ventricule droit du cœur, qui pénétroit ſa capacité. Cette plaie étoit fort petite; mais, malgré ſon peu d'étendue, elle n'avoit pas laiſſé de livrer,

peu à peu, au ſang un paſſage par lequel il s'épancha en grande quantité dans le péricarde & dans la cavité gauche de la poitrine : cette quantité devint ſi conſidérable, que le malade en fut étouffé.

Je pourrois encore rapporter, d'après des auteurs eſtimés, pluſieurs autres exemples de perſonnes qui ont ſurvécu un temps bien conſidérable à de pareilles bleſſures; mais je me bornerai aux ſuivans. *Tulpius* parle, d'après *Nicolas Muller*, d'une plaie au ventricule droit du cœur, qui permit au bleſſé de vivre quinze jours. On trouve, dans les obſervations de *Stalpart van der Wiel* (1), l'exemple d'un homme dont le cœur avoit été percé dans ſon milieu, & qui, cependant vécut juſqu'au quinzieme jour. *Diemerbroeck* a ouvert le cadavre d'un autre homme qui vécut dix-neuf jours & huit heures, après avoir reçu un coup d'épée qui lui avoit ouvert le ventricule droit du cœur dans ſa partie ſupérieure (2). Selon *Fanton*, un homme mourut le vingt-troiſieme jour d'une bleſſure à la poitrine : à l'ouverture du cadavre, on trouva le ventricule gauche

(1) Tome II, pag. 249.
(2) Le même au même endroit, pag. 65.

percé, & la plaie en ſuppuration. On lit encore, dans les œuvres chirurgiques de *Sennert*, différens exemples de perſonnes dont la vie a été prolongée pluſieurs jours, quoique le cœur fut grièvement bleſſé.

Hildanus rapporte encore un fait plus extraordinaire : Un homme reçut un coup d'épée au côté gauche de la poitrine, vers le ſternum, entre la quatrieme & la cinquieme côte ; la bleſſure devint fiſtuleuſe, la maigreur extrême ; la fievre & l'abattement ne laiſſant aucune eſpérance de guériſon, le malade mourut dans une ſyncope après avoir langui pluſieurs mois. A l'ouverture du cadavre on trouva le péricarde & le cœur preſqu'entiérement conſumés.

OBSERVATION

SUR une Hernie du ſac membraneux de la veſſie à travers les mailles du réſeau muſculeux ; par M. SASSARD, Chirurgien gagnant maîtriſe de l'Hôpital de la Charité.

La veſſie eſt formée de deux parties eſſentielles, d'un ſac membraneux & d'un

réſeau muſculeux. Ce réſeau eſt compoſé de fibres qui, n'affectant aucune direction particuliere, s'entrecroiſent, forment des mailles plus ou moins grandes, à raiſon de la dilatation plus ou moins grande qu'a ſoufferte le ſac membraneux; dans ce ſac l'on chercheroit en vain la tunique nerveuſe & la veloutée: il eſt ſimplement pénétré par des vaiſſeaux de tout genre; mais il n'eſt pas tellement uni au réſeau muſculeux qu'en ſe dilatant il n'en écarte les mailles, & ne s'en détache, en paſſant à travers, comme pour ſe ſouſtraire à ſon action.

Vers la fin de Mars 1776, voulant examiner les parties de la génération de l'homme, le ſujet ſur lequel je travaillois me préſenta cette particularité. Sa veſſie avoit, du côté gauche, une poche; pour l'examiner, je fis une coupe du baſſin, & ſoufflai la veſſie. Alors cette poche ſe gonfla, elle avoit la groſſeur d'un œuf de poule, étoit ſituée à la partie latérale gauche du bas fond de la veſſie, au-devant de l'uretere de ce côté. Cette poche étoit aſſez liſſe, épaiſſe & ſéparée du corps de la veſſie par un rétréciſſement ou collet produit par un écartement très-ſenſible des mailles du réſeau muſculeux. Je reconnus bien que c'étoit une hernie du ſac membraneux de ce viſcere. Je ne

trouvai aucun corps étranger, ni dans la cavité de la vessie, ni dans celle de sa hernie. Les autres parties des voies urinaires n'étoient dans aucun état pathologique.

Cet homme étoit mort d'une fievre putride : je n'ai pu savoir s'il avoit été attaqué de quelque maladie de vessie. Il y auroit lieu de croire que cet homme avoit eu des rétentions d'urine, qui, dilatant la vessie, ont écarté les mailles de son réseau musculeux, à travers une desquelles s'est engagée une portion de son sac membraneux ; ce qui a constitué une hernie, laquelle auroit sans doute augmenté, s'il eût vécu plus long-temps.

J'ai eu occasion de porter cette piece à M. *Lieutaud*, premier Médecin du Roi, qui, dans son mémoire sur la structure de la vessie, *Ac. R. des Sc. ann.* 1753, dit *que dans les mailles du réseau charnu s'engage quelquefois la portion membraneuse, & y forme hernie ou poche.*



OBSERVATION

D'une Plaie transſverſale de la gorge, par le même.

Le 19 Mars 1777, un homme, d'un âge moyen, ſe donna un coup de raſoir entre l'os hyoïde & le cartilage thyroïde. La plaie pouvoit avoir, extérieurement, deux pouces & demi de long. L'air en ſortoit, l'effuſion de ſang étoit peu conſidérable, & de peu de conſéquence, la voix peu changée. Les premiers ſecours qu'il reçut lui furent peu avantageux, ils ſe réduiſirent à de ſimples compreſſes maintenues par un bandage circulaire: on l'abandonna à lui-même, le laiſſant maître du régime. Il éprouvoit de la toux par l'uſage des boiſſons qui, répétées, lui ont procuré de l'étouffement. Le lendemain il fut amené à l'Hôpital. L'état d'abattement & de ſuffocation dans lequel il étoit, & la petiteſſe de ſon pouls, faiſant appréhender pour ſa vie, on le laiſſa ſans rien changer au régime, ni à l'appareil. La ſuffocation augmentant il périt le troiſieme jour.

Le cadavre fut ouvert. Sous la peau, & une partie des muſcles peauciers coupés,

on trouva les muſcles ſternohyoïdiens, les omohyoïdiens totalement coupés, les hyothyroïdiens en grande partie, le ligament qui unit l'os hyoïde au cartilage thyroïde l'étoit totalement, de même que l'épiglotte dont une partie reſtoit attachée à la baſe de la langue. Le cartilage thyroïde avoit ſon aîle droite, ainſi que la gauche, un peu entamée. Les vaiſſeaux coupés étoient des branches des laryngés. Dans les bronches, on trouva une certaine quantité d'eau légérement teinte en rouge, les poumons étoient rouges & gonflés.

De cet expoſé nous pouvons conclure que cette plaie n'étoit pas mortelle, & que ſi elle l'eſt devenue, ce n'a été que par l'uſage des boiſſons qui, en ſuffoquant le bleſſé, lui ont fait éprouver le même genre de mort que les noyés.

C'eſt de la ſituation, maintenue par un bandage, & du régime, que l'on doit tout attendre. La ſituation doit être telle que la tête ſoit fléchie ; par ce moyen, les bords de la plaie ſont rapprochés. Les ſutures, pour ces ſortes de plaies, ſont inutiles, l'expérience prouvant que les autres moyens ſuffiſent. On peut mettre ſur la peau un emplâtre de taffetas d'Angleterre, qui, s'y collant exactement, rapproche les bords de ſa diviſion en s'op-

posant à la *force morte*, & à l'élasticité qui en produisent l'écartement. La tête fléchie sur le col, le col sur la poitrine, on rapproche les muscles coupés, dont l'irritabilité a produit l'écartement. Cette situation doit être maintenue, &, pour ainsi dire, comme subordonnée à un bandage que le génie seul suggere, sans qu'il soit besoin de le décrire, ou de le désigner. Ces moyens seuls ne suffiroient pas si l'on n'observoit le régime qu'exige la lésion des parties. Dans les plaies semblables à celle qui fait le sujet de cette observation, les muscles qui abaissent la langue étant coupés de même que l'épiglotte, le rapport de la base de la langue avec la partie supérieure du larynx étant changé, l'abaissement de la langue ne s'oppose plus à l'entrée du fluide dans le larynx; les boissons passant dans l'arriere-bouche enfilent en partie la route de l'œsophage, & en partie celle du larynx, leur présence dans le larynx excitant la toux, empêche la situation d'être efficace, une plus grande quantité passant dans les bronches, produit la suffocation. Pour s'opposer à ces accidens, il faut proscrire l'usage des boissons, à moins qu'on ne les porte dans l'œsophage par le moyen de la canule de M. *de Bauve*. On peut faire subsister le malade par des lavemens

nourriſſans. Il peut ſe rencontrer des circonſtances où l'on emploie les deux moyens; & d'autres où l'on ſe croie déterminé à faire uſage de l'un de préférence à l'autre (1).

LETTRE.

Je viens de lire, Meſſieurs, dans le Journal d'Avril dernier, une lettre de M. *Odier*, médecin à *Genève*, qui, comme les précédentes, fait honneur aux recherches de ſon auteur; cependant j'ai été ſurpris d'y trouver l'aſſertion ſuivante: « S'il y a des exemples de petite-vérole, » ou de rougeole, qui ait attaqué plus » d'une fois dans la vie le même ſujet, » ces exemples ſont exceſſivement rares, » *pag.* 312 ». Cette propoſition eſt bien vraie à l'égard de la petite-vérole, & c'eſt la rareté de ſes récidives, qui fait la baſe des argumens favorables à ſon inſertion: mais il s'en faut beaucoup qu'on puiſſe dire la même choſe de la rougeole. C'eſt un fait que je crois avoir démontré ſans

(1) Effectivement l'uſage de la canule de M. *de Bauve*, eſt ſouvent très-dangereuſe par les irritations qu'elle excite; la ſuffocation que l'on cherche à éviter en ſeroit aiſément la ſuite.

replique dans mes *recherches* ſur cette maladie (1). J'ai vu l'éruption morbilleuſe reparoître pluſieurs fois chez le même ſujet, dans un très-petit intervalle, ſouvent dans le même mois pendant l'épidémie de 1773. Pluſieurs de mes collegues ont fait la même obſervation. La rougeole, qui a régné à *Vire* depuis le commencement de cette année 1777, m'a fourni une nouvelle occaſion de vérifier mes obſervations; j'ai eu à traiter de cette maladie éruptive pluſieurs enfans que j'en avois guéris en 1773. Ces récidives ne ſont point particulieres au pays que j'habite : j'ai entre les mains les lettres de pluſieurs praticiens diſtingués de cette province, qui prouvent qu'elles ſont aſſez générales en Normandie. Je pourrois même, à ce ſujet, alléguer le témoignage de beaucoup de médecins de différentes contrées de l'Europe. Un ſavant profeſſeur de la Faculté de Médecine de *Strasbourg*, M. *Spielmann*, m'écrivoit encore, l'année derniere, qu'il avoit ſouvent obſervé que

(1) Recherches ſur la rougeole, ſur le paſſage des alimens & des médicamens dans le torrent de la circulation, ſur le choix des remedes mercuriaux dans les maladies vénériennes. A Paris, *in*-12, 1776.

la rougeole s'étoit déclarée plusieurs fois chez le même individu. S'il est donc vrai que les secondes rougeoles soient excessivement rares à *Genève*, ainsi que me l'avoit déjà mandé M. le docteur *Vieusseux*, il faut croire que c'est plutôt une exception qu'une regle ; cela ne doit point empêcher qu'on ne puisse dire en général, que la rougeole attaque souvent plusieurs fois le même sujet : c'est un des principaux argumens que j'ai employés contre l'inoculation de cette maladie, qu'on a voulu introduire en *Angleterre*. Il est bon de le remettre sous les yeux de ceux qui songeroient à proposer quelque nouvelle tentative sur cette matiere : c'est ce qui m'a déterminé à vous adresser cette lettre que je vous prie d'insérer dans votre Journal.

J'ai l'honneur d'être,

DUBOSCQ DE LA ROBERDIERE,
D. M. L. aggrégé au College des Médecins de Vire.

Vire, le 18 *Juin* 1777.

SUITE

De la Réponse de M. Bacher, à M. Carrere, &c.

Notre réponse à la lettre de M. *Carrere* est déja fort longue, & nous n'avons pas discuté tous les points sur lesquels il a exigé que nous nous expliquassions. Deux de ces points nous ont occupés ; l'un regarde la liste des Auteurs dont on prétend avoir profité pour composer la *Bibliotheque Littéraire* : on sait actuellement à quoi s'en tenir à cet égard. L'autre regarde les Ecrivains omis que M. *C...* auroit dû connoître & insérer dans son ouvrage. Nous avons fait, selon l'occasion, des remarques que nous avons cru nécessaires : elles sont critiques, il est vrai ; mais M. *Carrere* les aime telles, & nous l'avons servi suivant son goût. *La critique* (dit-il dans sa *Lettre*, pag. 2) *ne sauroit m'affecter ; elle ne peut que m'éclairer.... je ne rougirai jamais de convenir de mes erreurs.* L'occasion est belle, il ne manque plus que le courage de tenir parole.

En attendant, nous avons encore quelques observations à produire sur la vie des Ecrivains & sur les éditions de leurs ouvrages. Dans la notice que nous donnâmes, au mois de Décembre, de la *Bibliotheque Littéraire*, nous disions, ce que nous répétons ici hardiment, qu'il manquoit beaucoup d'éditions.

M. *Carrere* avoit si mauvaise opinion de nos connoissances en bibliographie, & une si brillante de son savoir dans cette partie, qu'il n'a pas balancé à nous repliquer : *Vous ne pouvez me convaincre qu'en les indiquant.* (Voyez sa *Lettre*, pag. 4.)

Il faut donc que nous prouvions ce qui a été avancé. Nous serons courts néanmoins, bien que nous puissions faire un volume sur cet objet & sur l'historique des Auteurs. M. *Carrere* voudra bien nous pardonner notre briéveté; nous pensons même qu'il y applaudira, & que peut-être il aura la générosité de nous en savoir gré.

Hâtons-nous de parvenir à ce double but.

ABARIS. Il est parlé fort au long de ce Prêtre d'*Apollon* dans le Dictionn. de *Bayle*. Quoique ce grand ouvrage soit au nombre de ceux où M. *Carrere* dit avoir puisé, ce n'est cependant pas de cette source qu'il a tiré ce qu'on lit au sujet d'*Abaris* dans sa *Bibliotheque Littéraire*. Il a copié M. *Eloy*, mots pour mots. Ainsi voilà deux fois (au moins) qu'on répete que *Platon exalte l'intelligence d'Abaris dans l'art des incantations*. On peut consulter le Dialogue de ce Philosophe, intitulé CHARMIDES; & on se convaincra qu'on n'y *exalte* point l'intelligence d'*Abaris*. Voici tout ce que dit *Platon* : « Si » vous êtes suffisamment tempérant, vous n'a- » vez pas besoin des incantations de *Zamol-* » *chis*, ni d'*Abaris* l'hyperboréen ».

ABATI *ou* DE ABATIA (Antoine). M. *Carrere* indique de cet Auteur deux Lettres, comme écrites en latin, & imprimées avec un autre ouvrage latin à Geneve en 1688, *in*-12,

Ces Lettres n'ont-elles donc été imprimées qu'une seule fois? Si l'on s'en rapporte à *Lenglet du Fresnoy*, que M. *Carrere* prétend avoir consulté, on voit, 1°. qu'elles ont été imprimées en allemand, à Hambourg, 1672, *in*-12. (tom. iij. pag. 79) 2°. à Hambourg, 1670, *in*-12. aussi en allemand (*ibid.* pag. 194, article KELLÆUS). Un autre Bibliographe dont M..

M. *Carrere* dit qu'il s'est servi, *Cornel. à Beughem*, annonce aussi ces Lettres en allemand sous la date de 1670, Hambourg, mais de format *in*-8°.

Voilà donc de ces Lettres au moins deux éditions allemandes, omises par M. *Carrere*, qui pourtant ne nous dit pas un mot de ce qu'elles contiennent.

« ABASCANTE exerçoit (nous dit-on) la » médecine à Lyon, vers le commencement du » deuxieme siecle. *Galien* ... ne fleurissoit que » quelques années après lui.... ».

Ne sembleroit-il pas, au contraire, que cet *Abascante* pratiquât encore la médecine à la fin du deuxieme siecle, & vers l'an 195 ou 196? On peut embrasser cette opinion sur l'autorité de *Galien* lui-même (*lib. 2, de antidot.*), qui en faisant l'énumération de différens antidotes contre le venin des scorpions, énonce ainsi l'antidote d'*Abascante* : Ἀβασκάντου ἰατρεύοντος ἐν Λουγδούνῳ ; c'est-à-dire, antidote d'*Abascante*, exerçant *ou* qui exerce à Lyon. Ce Médecin vivoit donc encore, lorsque *Galien* écrivoit ; car s'il n'eût plus été au monde, au lieu de se servir du participe du présent, il auroit employé celui de l'aoriste, & auroit mis ἰατρεύσαντος, *qui a exercé*. Il est certain que *Galien* a composé ces deux Livres sous l'empire de *Septime Severe* ; c'est-à-dire, vers l'an 195 ou 196, en suivant les époques que *Galien* même nous donne.

Ce dernier ne parle nulle part des écrits d'*Abascante*, & n'insinue point qu'il ait jamais composé d'ouvrages. Seulement il rapporte trois formules sous le nom d'*Abascante*. Quant à l'aveu que *Galien* fait, dit-on, d'avoir pro-

fité du travail de ce Médecin, on n'en trouve pas un mot.

Nous ajouterons que, selon toute apparence, il y a eu deux *Abascante*; savoir, celui qui exerçoit à Lyon; & un *Cletius Abascantus*, beaucoup plus ancien, dont *Galien* copie la formule d'une potion pour les phthisiques; potion qu'*Andromaque* observe avec raison ne devoir point être prescrite à ceux qui crachent le sang.

On sait qu'*Andromaque* le pere fut Médecin de *Néron*. En supposant qu'il eût la confiance de cet Empereur l'an 55, âgé seulement de 40, il est clair que ce *Cletius Abascante*, auteur de la formule, n'a pu vivre que dans le premier siecle de l'ère chrétienne, ainsi qu'*Andromaque*.

Quoi qu'il en soit, cet article n'a pas beaucoup coûté à M. *Carrere*. Il l'a copié mot pour mot dans le Dictionnaire de *Moreri*, qui cite Dom *Rivet*.

ABSYRTE. Il faut *Apsyrte* avec un *p*, puisqu'il est écrit ainsi en grec, Αψυρτος.

« Il suivit (dit M. *Carrere*) la profession » des armes sous l'Empereur *Constantin*; il » étoit en réputation vers l'an 330. Nous avons » de lui, 1°. *de re rusticâ fragmenta aliquot*... »

Cette notice bien courte, mais très-inexacte, pourroit fournir la matiere d'une très-ample critique. Nous tâcherons cependant d'être courts.

Quoique M. *C*... ne désigne point avec précision de quel *Constantin* il parle, on ne sauroit douter que ce soit de *Constantin le grand*, qui fut Empereur depuis l'an 306, jusqu'en 337. C'est donc sous ce Prince qu'*Apsyrte* est censé avoir porté les armes. C'est ce qu'a dit *Renée Moreau*; *Van der Linden* après lui, ensuite *Mercklin*, puis *Manget*, & enfin M. *Carrere*, le

copiste du dernier. Essayons de corriger une erreur déja ancienne.

Le premier qui a placé *Apsyrte* sous *Constantin le grand*, & qui l'a fait fleurir sous l'an 330, dans le quatrieme siecle de notre ère, est tombé dans cette erreur, pour avoir confondu les deux VEGECES, & n'en avoir fait qu'un seul & même homme. Le plus ancien de ces deux VEGECES est auteur de l'ouvrage intitulé, *Mulomedicinæ libri quatuor*; & le plus jeune est l'auteur du traité qui a pour titre, *Institutorum rei militaris libri quinque*, dédié (à ce qu'on croit) à l'Empereur *Valentinien II*, sur la fin du quatrieme siecle.

Si la Préface que l'on voit en tête du premier de ces ouvrages (*Mulomedicina*) est de *Vegece* lui-même, comme on peut le présumer, ces paroles qu'on y lit, & que nous allons rapporter, jetteront quelque jour sur le temps où il a vécu, & sur celui dans lequel ont paru deux Médecins vétérinaires, CHYRON & APSYRTE.

Quoniam (dit-il) *minùs dignitatis videbatur habere professio quæ pecudum promittebat medelam, ideò minùs splendidis exercitata, minùs eloquentibus collata docetur in libros; licet* proximâ ætate *&* PELAGONIO *non defuerit, &* COLUMELLÆ *abundaverit dicendi facultas: verùm alter eorum cùm rusticæ rei præcepta conscriberet, curas animalium levi admonitione perstrinxit; alter, omissis signis causisque morborum, quasi ad doctissimos scriberet, tam magnæ rei fundamenta neglexit.* CHYRON *verò &* APSYRTUS *diligentiùs cuncta rimati, &c.....*

Il n'est point douteux que ces mots, *proximâ ætate*, signifient le *siecle dernier*, le *siecle précédent*. Or, *Columelle* ayant écrit (comme nous l'avons démontré *Mém. Littér.* 1776, *in*-4°. pag. 246) vers l'an 64 de l'ère chrétienne,

817 de la fondation de Rome, il eſt clair que *Vegece*, qui sûrement ſuivoit la maniere de compter des Romains, s'exprimoit ainſi dans le courant du dixieme ſiecle de Rome. En ſuppoſant même que ce fut la derniere année de ce dixieme ſiecle de Rome (999, qui répond à l'an 246 de notre ère), il ſera déja prouvé qu'*Apſyrte* n'a point compoſé ſon ouvrage ſous *Conſtantin le grand*, lequel ne vint au monde que l'an 274, c'eſt-à dire, vingt-huit ans plus tard que l'époque que nous avons bien voulu reculer, pour prévenir tout ſujet de conteſtation. Il eſt donc abſurde d'avoir avancé qu'*Apſyrte* ait fleuri l'an 330. Mais malgré l'extenſion très-grande que nous venons de donner à l'intervalle qui ſépare *Columelle* & APSYRTE, nous préſumons que ce dernier écrivoit ſous l'Empereur SEVERE (L. SEPTIMIUS SEVERUS), qui l'an 193 de l'ère chrétienne, étoit à la tête de l'armée Romaine, en Illyrie, le long du Danube. Cette époque, qui eſt auſſi celle de l'élevation de SEVERE à l'Empire, répond à l'an 946 de la fondation de Rome; ainſi depuis l'an de notre ère 64, de Rome 817, juſqu'à l'an 193 auſſi de notre ère, de Rome 946, il y a un intervalle de 129 ans. D'où il réſulte, quelle que ſoit l'ère qu'on ſuive, qu'*Apſyrte* vivoit dans le ſiecle d'après *Columelle*, & par conſéquent 81 ans avant la naiſſance de *Conſtantin le grand*.

Nous devons encore obſerver que ſi *Apſyrte* eût vécu l'an 330, *Vegece* n'auroit certainement pas dit que *Columelle* écrivoit dans le ſiecle qui précédoit (*proximâ ætate*); car de l'an 64 à l'an 330, ou, ſi l'on veut, de l'an de Rome 817 à l'an 1083, il s'eſt écoulé 266 ans, c'eſt-à-dire, deux ſiecles & demi.

M. *Carrere* déclare que dans la collection

vétérinaire qu'il annonce, il y a quelques chapitres appartenant à *Apſyrte* (*capita aliquot*). Cette expreſſion (*aliquot*) ne convient point à l'égard de cet Auteur : car le recueil indiqué offre au moins cent articles de lui ; mais la plupart de ces articles ſont en forme de lettres, ce dont n'avertit point M. *C*... qui a bien l'air de n'avoir jamais vu cet ouvrage : ce ſont comme des conſultations auxquelles *Apſyrte* répond.

Revenons aux deux collections dans leſquelles ſe trouvent ces fragmens d'APSYRTE. La premiere eſt annoncée par M. *Carrere*, de façon qu'on voit clairement qu'il ne l'a point vue : car il n'entre dans aucun détail inſtructif à cet égard. Il ſe contente d'indiquer une édition grecque, faite à Bâle en 1539 ; & une verſion latine, faite en 1538, due à *J. Cornarius*.

Un Bibliographe auſſi habile que M. *C*..... un Bibliographe qui a conſulté 778 ouvrages dont il a donné la liſte à la tête de ſon premier volume, qui a parcouru les grandes bibliotheques de la capitale, qui d'ailleurs nous a promis de faire connoître les différentes éditions des ouvrages imprimés, a-t-il pu ignorer que les deux éditions qu'il cite, ne ſont pas les ſeules ? La *Bibliotheca Botanica* du ſavant M. *Seguier*, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Niſmes, eſt encore un des Livres dont M. *C*... s'eſt ſervi ; il le dit au moins. S'il avoit voulu que nous en euſſions une preuve bien complette, il falloit qu'il copiât d'après cette *Bibliotheca Botanica*, la nombreuſe liſte des différentes éditions de la collection intitulée *Geoponica*. En effet, M. *Seguier* en indique *dix-huit* ; ſavoir, *une* en grec, *ſix* en latin, *trois* en italien, *ſix* en françois, *une* en allemand, & *une* grecque & latine. (*Vey.* BIBL. BOTAN. 1740, *in*-4°. pag. 338 & 339). La *Bibliotheque Lit-*

téraire est, en comparaison, d'une pauvreté, d'une indigence affreuse; elle annonce seulement deux éditions.

Quant à la seconde collection de *Mulomedicina*, M. *Carrere* en indique deux éditions; celle de 1537, en grec, *in*-4°; & la version latine de *J. de Ruel*: mais il ne le fait pas même sans se tromper; car il dit que cette version latine fut imprimée *in*-8°. elle est pourtant *in-folio*, & contient pour le texte 120 feuillets chiffrés au *recto* seulement; on lit à la fin ces mots: *Parisiis, ex chalcographia Ludovici Blaubomii Gandavi, impensis Simonis Colinai.* M D XXX.

M. *Carrere* mêle souvent du françois avec du latin; il traduit le prénom en notre langue, & laisse le nom sous l'idiome latin; ainsi il écrit ici, *chez Simon Colinæus*: il doit savoir qu'il faut écrire, *chez Simon de Colines.* Un bibliographe peut-il ignorer le nom d'un imprimeur françois aussi habile?

Mais outre la version latine faite par J. DE RUEL, Médecin de la faculté de Paris, il y a une traduction françoise, qu'on doit à *Jean Massé*, Médecin: elle parut en 1563, *in*-4°.

On trouve encore en françois cette collection d'Auteurs vétérinaires, dans un livre intitulé, *le parfait cavalier*, ou *la connoissance du cheval, ses maladies & remedes, avec l'anatomie de* RUINI, *&c.* par J. J. (Jean JOURDAIN) Paris, 1655, *in-fol.* L'exemplaire qui est à la Bibliotheque du Roi, vient de M. *Falconet.* Cependant nous ne l'avons pas consulté.

On trouve dans cette collection les noms de beaucoup de Médecins vétérinaires: à la tête est *Apsyrte*, qui paroît avoir été très-versé dans l'art hippiatrique: les autres sont *Æmile*, espagnol; *Agathocles*, auquel *Apsyrte* écrit; *Agathotyche*;

Ammonius d'Alexandrie, auquel *Apſyrte* écrit ; *Anatole* ; *Antipater* d'Alexandrie ; *Apelle* de Laodicée, auquel *Apſyrte* écrit ; *Apolloniades* ; *Archedemus*.... *Demetrius*, aïeul d'*Apſyrte*...... *Hippocrate*, lequel vivoit en même temps qu'*Apſyrte*, qui lui écrit ſur les contuſions de l'œil, *&c*....

Comme dans ſa *Bibliotheca Scriptor. Med.* qui eſt la baſe de la nouvelle *Bibliotheque Littéraire*, Manget parle d'ÆMILIUS, eſpagnol, d'ANATOLIUS, d'ARCHEDEMUS, ils n'ont pas été oubliés par M. *Carrere* ; mais il a omis AGATHOTYCHUS, parce que *Manget* n'en dit rien.

Mais l'article qui regarde *Æmilius* dans la *Bibliotheque Littéraire*, eſt remarquable, & très-remarquable. On y lit : .... « Il s'étoit appliqué à la médecine vétérinaire ; c'eſt auſſi » le ſujet de l'ouvrage qu'il nous a laiſſé ſous » le titre ſuivant : *de Mulomedicinâ capita aliquot*.... On le trouve dans la collection... ». N'eſt-il pas plaiſant en effet qu'on donne le nom d'ouvrage à un article de ſept lignes qui dans la collection appartient à *Æmilius* ? Comment oſe-t-on, de gaieté de cœur, parler auſſi affirmativement de ce qu'on ne connoît point ? Cependant nous avouons qu'on trouve par hazard la verſion de *Ruel* indiquée ici, de même que ſous ces noms, ANATOLIUS, ARCHEDEMUS, ſous ſon véritable format *in-fol.* Comme on n'avertit point qu'on s'eſt trompé en l'annonçant *in*-8°. ſous le mot ABSYRTE, on laiſſe croire au Lecteur qu'il y a eu de la verſion de *Ruel* deux éditions en la même année, l'une *in*-8°. & l'autre *in fol.* ce qui n'eſt pas.

L'article ANATOLIUS eſt une confuſion, un chaos. On fait d'abord une eſpece d'hiſtoire d'*Anatolius* le Médecin vétérinaire, qu'on repré-

ſente comme étant le même que VINDANIUS ANATOLIUS, élevé dans le quatrieme ſiecle aux plus grandes dignités de l'Empire. Cette excurſion érudite eſt copiée du Dictionnaire de *Moreri*, mots pour mots, à l'exception qu'on n'y lit point que cet illuſtre perſonnage ſoit un Médecin vétérinaire. Ce n'eſt pas non plus dans le Dictionnaire de *Moreri* qu'on a pris cette phraſe : « Les ouvrages que nous avons ſous » ce nom, ſont les ſuivans : 1°. *de re ruſticâ* » *fragmenta aliquot*.... 2°. *de Mulomedicinâ* » *capita aliquot* ». Un bibliographe s'exprimer ainſi, & donner le nom d'ouvrages à des fragmens ! Mais en revanche, il nous apprend que l'édition grecque de la collection des *Geoponica*, où ſe trouvent ces fragmens, a été donnée par les ſoins de *J. Alex*, *Braſſicanus*. Si M. *Carrere* eût vu l'exemplaire, il nous en auroit averti plutôt en parlant d'*Apſyrte* & d'*Æmilius* ; il faut pourtant bien qu'il l'ait vu, dira-t-on, pour en certifier l'exiſtence. Allons, point d'indulgence ; c'eſt *Manget* qu'on a copié. M. *Carrere* le copie même ſi ſervilement, qu'il ne s'apperçoit pas de l'erreur que fait ici *Manget* en parlant de la *Mulo-medicina*. Aux articles ABSYRTE & ÆMILIUS, on diſoit avec raiſon, que la verſion latine faite par RUEL avoit été imprimée à Paris ; mais ici on dit que ce fut à Bâle, chez Simon de Colines. Cette faute a été commiſe par *Van der Linden* ; *Mercklin* l'a copiée ; *Manget* l'a copiée dans *Mercklin*, & M. *Carrere* dans *Manget*. Comme tous ces copiſtes travailloient ſur des catalogues, & qu'ils n'étoient gueres bibliographes, ils ignoroient que *Simon de Colines* n'a jamais imprimé à Bâle.

Quant à ARCHEDEMUS, on ne trouve de lui dans la collection que deux formules. (*fol*°. 109, *verſ. lat.*)

AGATHOTYCHUS oublié par les bibliographes anciens, a dû l'être aussi par M. *Carrere* Aussi ne doit-on pas lui en savoir mauvais gré : pouvoit-il deviner qu'un *Agathotychus* eut fourni trois ou quatre petits articles dans un recueil qu'il n'a jamais vu ?

« ACQUEVILLE (*N.* D'), Prieur du lieu du » même nom, a donné :

» *Discours touchant les merveilleux effets de* » *la pierre divine.* A Paris, chez *Billaine*, » 1681, *in*-12. »

M. *Carrere* ignore le prénom de D'ACQUEVILLE ; mais est-il bien sûr que ce D'ACQUEVILLE, par son pere, soit ensuite devenu Prieur d'Acqueville ? On ne voit pas même que *d'Acqueville* soit réellement l'auteur de ce *discours* ; on peut même assurer le contraire, & qu'il est d'un Médecin. Si M. *Carrere* avoit fait quelques recherches sur le *discours* qu'il annonce, il s'en seroit convaincu ; il auroit même pu découvrir *cinq éditions* différentes de celle qu'il indique, laquelle n'est que la seconde. Voici le titre de la premiere :

Discours sur la pierre divine, par le sieur D. S. R. écuyer, docteur en médecine. Paris, *Lambin*, 1680. (*in*-12 de 45 pages.)

L'Auteur n'a mis, à la vérité, que trois lettres initiales de son nom ; mais elles ne paroissent aucunement désigner D'ACQUEVILLE. On les retrouve encore dans l'approbation que D'AQUIN, premier Médecin du Roi, a donnée à ce Discours ; elle est conçue en ces termes :

« Nous sous-signé Conseiller du Roy en ses » Conseils, Premier Médecin de Sa Majesté : » Certifions avoir leû, avec satisfaction, ce » Discours composé par M. D. S. R. dans » lequel nous n'avons rien trouvé, que de

» très-util au Public. A Fontaine-Bleau, ce » 26 Septembre 1679. *Signé*, D'AQUIN. »

Observons encore que ce *Discours* est dédié à *D'Aquin* lui-même, auquel notre Auteur parle ainsi, en commençant son épître dédicatoire :

MONSIEUR,

Je n'ai point hésité sur le choix du Protecteur de ce petit Discours que j'ai composé, & que je donne au Public;....

Dans la suite de cette épître, il se déclare Médecin, & il la termine en signant avec les trois lettres initiales D. S. R.

Mais il faut savoir que deux hommes s'étoient associés par moitié à la vente & distribution de cette pierre divine ; que leur contrat d'association fut passé à Paris le 18 avril 1681. Ces deux hommes sont Maistre LOUIS CANDY, *ecclésiastique*, & M. CHARLES D'ACQUEVILLE, *employé aux affaires du Roi*. Il s'éleva entr'eux quelques différends, qui se terminerent par un nouveau contrat en date du 19 Mars 1687, par lequel *Charles d'Acqueville* cede à *Louis Candy* tous ses droits sur ladite pierre, *&c*....

Ni l'un ni l'autre pourtant de ces deux actionnaires empiriques ne fut auteur du Discours; l'abbé *Candy* lui-même le reconnoît en ces termes (*édit.* de 1689), en détaillant les raisons qui *l'ont obligé* de faire cette nouvelle édition, & *de réitérer dans ce Discours tout ce qui avoit été dit par M. D. S. R. & autres savans Médecins en faveur de ladite pierre*, &c.

Voilà donc un D'ACQUEVILLE à retrancher de la *Bibliotheque Littéraire*. On sera néanmoins un peu surpris que M. C... n'ait point fait un article pour l'abbé CANDY, qui est nommé dans le catalogue de la Bibliotheque du Roi ; non pas

précisément comme auteur, mais pour servir de renseignement ; ce qu'il est important de ne pas confondre.

Mais outre l'édition de 1680, que M. *Carrere* n'a point connue, nous allons encore lui en marquer *quatre* autres :

—1688. Paris, Bouillerot, *in*-12 *de* 88 *pag.*
—1688. Paris, Bouillerot, *in*-12 *de* 95 *pag.*
—1689. Paris, Bouillerot, *in*-12 *de* 88 *pag.*

Celle-ci ne differe de l'antépénultieme que par le frontispice ou titre.

—1750. Paris, Hérissant, *in*-12 *de* 82 *pag.*
Cette édition, dont le privilege date du 15 Novembre 1749, a été faite sur celle de 1681, à laquelle elle ressemble. Par un avertissement qui est en tête, on apprend que ce livre est parvenu par héritage à Mademoiselle DE SAIN, avec la pierre de Jade.

ACTUARIUS. Tout ce qu'on lit au sujet d'ACTUARIUS, dans la *Bibliotheque Littéraire*, est copié presque mot pour mot du *dictionn.* de M. *Eloy*. Ainsi M. *C....* n'a point perdu son temps à faire des recherches. Mais pour l'article bibliographie, il a eu recours, en partie, à MANGET, qui n'est rien moins qu'exact.

Suivons un moment M. *Carrere* dans ses détails bibliographiques, après avoir remis sous les yeux ce qu'il débite sous le *numéro* 12.

« (ACTUARII) *opera*. Parisiis, apud Morellum, *in*-8°. Lugduni, apud Tornæsium, 1556, » *in*-8°. *trois vol.*
» Parisiis, apud Henr. Etienne, 1567, *in-fol.*
» Il a été *enfin* inséré *inter artis principes* ».

M. *Carrere* fait entendre que l'édition des œuvres d'ACTUARIUS, faite à Paris en 1556, & celle de Lyon, faite la même année, sont toutes deux *in*-8°. & divisées en *trois volumes*.

Il se trompe. Celle de Paris est en un seul volume, qui pourroit, à la rigueur, se séparer en deux, mais non pas en trois; les tables ne le permettent pas. Quant à l'édition de Lyon, qui forme à la vérité trois volumes, elle n'est pas *in*-8°, mais *in*-12.

Van der Linden a commis le premier cette erreur; *Mercklin* l'a copiée d'après *Van der Linden*, & *Manget* d'après *Mercklin*. Il étoit impossible qu'elle fût rectifiée par M. *Carrere*, qui suit constamment *Manget*, & qui n'a presque jamais vu un exemplaire des livres dont il parle. Cependant M. *C*.... pouvoit aisément éviter une méprise qui a été relevée par un bibliographe qu'il met au nombre des auteurs par lui consultés; je parle de KESTNER qui remarque expressément que l'édition des œuvres d'ACTUARIUS, faite à Lyon, n'est pas *in*-8°, mais *in*-12.

Ajoutons que, pour être exact, M. *Carrere*, en indiquant l'édition de Paris, 1556, ne devoit pas mettre *Parisiis, apud Morellum*, mais *Parisiis*, 1556, *apud Bernardum Turrisanum*; puis remarquer qu'à la fin on lit sur un feuillet séparé, *Parisiis*, 1556, *excudebat Guil. Morelius*. M. *Carrere* pourra bien s'excuser, en disant ce qu'il nous a déjà fait entendre dans sa lettre : *Il y a des livres qu'il nous a été impossible de nous procurer*. Celui-là est du nombre sans doute. Il est très-certain au moins que M. *C*... n'a vu ni l'édition des œuvres d'*Actuarius*, faite à Paris en 1556, ni celle de Lyon, de la même année : s'il les eût vues, il n'auroit pas indiqué, sous cette date, le livre *de actionibus*, (n°. 9) ni le traité *de urinis*, ni celui-ci, *methodus medendi*, comme ayant été imprimés chacun séparément; il se seroit apperçu que ces trois traités font partie des œuvres.

Ces erreurs ne ſont pas les ſeules dans l'article d'ACTUARIUS. On eſt étonné que M. *Carrere*, après avoir dit que les œuvres de ce médecin avoient été imprimées à Paris *apud Henr. Etienne*, 1567, *in-fol.* ajoute : « Il (ACTUARIUS) a été *enfin* inſéré *inter artis principes* ». Quoi, ce bibliographe ignore 1°. que l'édition de Henri Etienne n'eſt pas une édition ſéparée des œuvres d'ACTUARIUS, mais une collection d'auteurs anciens de Médecine ! 2°. que cette même édition d'Etienne, faite en 1567, eſt préciſément le recueil qu'il appelle *inter artis principes !* Ainſi, d'une édition il en fait deux. Eſt-ce que cette collection auroit été, pour M. *C*..., un livre qu'il n'a pu ſe procurer ? Nous en connoiſſons pourtant à Paris douze exemplaires au moins ; il s'en trouve un d'ailleurs dans la Bibliotheque du Roi, où M. *C*... ſe vante d'avoir fait une ample moiſſon de découvertes, ſans l'y appercevoir.

3°. Il peut ſe faire que le traité *de urinis libri ſeptem*, du même ACTUARIUS, ait été imprimé à Paris *apud Joann. Roygni*, 1548, *in-8°.* comme le diſent *Van der Linden*, *Mercklin* & *Manget*, d'après lequel M. *Carrere* le répete ; mais celui-ci ne devoit-il pas ſavoir qu'il y a à la Bibliotheque du Roi, un exemplaire *in-8°.* de ce traité, au frontiſpice duquel on lit : *Pariſiis apud Jacobum Gazellum* (cotté T 2018) ? A la tête du volume eſt une épître d'André LEENNIUS, datée de 1529, à Bâle, dans laquelle il dit avoir corrigé les fautes qu'il avoit laiſſées dans une édition précédente ; d'où nous croyons devoir inférer qu'il avoit revu les éditions de ce traité *de urinis*, faites à Bâle en 1520 & en 1529, deux éditions que M. *Carrere* annonce ſans les connoître. Il pouvoit examiner, à la Bibliotheque du Roi, celle de 1529, *in-8°.* T

2017, sur laquelle il y auroit encore bien des observations & des détails à donner.

4°. M. *Carrere*, *numéro 6*, fait cette annonce *de medicamentorum compositione*, Joanne *Ruellio*, interprete, Parisiis, 1539, *in*-8°. On voit qu'il croit bonnement, avec *Manget*, avec *Mercklin*, avec *Van der Linden*, que c'est le titre d'un ouvrage particulier d'ACTUARIUS, tandis qu'il fait partie du traité qui a pour titre: *Methodus medendi.* Cette méprise est-elle pardonnable dans un écrivain qui a consulté KESTNER, *biblioth. med.*? En effet on lit, *page* 112, cette observation importante: *Quantum spectat translatum à* JOH. RUELLIO, *& seorsim editum* ACTUARII *librum* de compositione medicamentorum; *sciendum, non esse illum alium à libro quinto & sexto* ACTUARII de methodo medendi; quapropter inter errores LINDENII, MERCKLINI, *&* BAYLII *hic quoque numerandus est, quod tractatum istum, ceu diversum à* methodo medendi, *& peculiarem plane librum recensuerunt.* *De Ruel* étant mort en 1537, cette version a été revue & publiée en 1539, *per* DIONYSIUM CORRONIUM qui y a mis une préface.

Cependant M. *Carrere*, en indiquant, *numéro* 11, les *methodi medendi libri sex*, observe que le 5e & le 6e livre ont été traduits du grec en latin par *de Ruel*, & imprimés à Paris en 1550. Il est clair qu'ici même, M. *Carrere* ne se doute point que ces deux livres sont le livre des médicamens, énoncé sous le *numéro* 6. Mais nous lui demandons s'il a vu bien réellement le 5e & le 6e livre de la *méthode* d'ACTUARIUS, imprimés à Paris en 1550; &, en ce cas, sous quel format, & par quel Imprimeur?

ADAM (MELCHIOR).

C'est avec raison que M. *Carrere* a placé

Melchior Adam dans sa *Bibliotheque Littéraire*, puisqu'il a donné les vies de plusieurs médecins Allemands; *Vitæ medicorum Germanorum.* C'est d'ailleurs un des historiens que M. *C*... dit avoir consulté. Il indique, dans sa liste, les deux éditions dont il s'est servi; elles sont toutes deux *in*-8°. mais l'une de 1620, & l'autre de 1627. Dans l'article ADAM, *pag.* 24, l'édition de 1627, n'est plus *in*-8°. mais *in*-4°. Voici pour le moins une inexactitude.

En continuant de parler de ces *vitæ medicorum*, M. *C*... s'exprime ainsi : « *On n'y trouve* » *que les médecins Allemands du* 16e *siecle, &* » *du commencement du* 17e. Ils n'y sont rap- » portés qu'au nombre de cent vingt-neuf. *Son* » *ouvrage n'est pas relatif aux seuls médecins.* » Il comprend aussi les philosophes, les théo- » logiens & les jurisconsultes ».

On n'entend pas bien ce que veut dire M. *C*... On sent qu'il est embarrassé, & qu'il a peur qu'on ne s'apperçoive qu'il n'a pas seulement ouvert le volume qui contient les *vitæ medicorum.* Autrement il sauroit que c'est un volume indépendant des autres, & que seul il contient 451 *pages* de l'édition de 1620, *in*-8°. qu'il indique, d'après *Manget* assurément; bien qu'il soit à la Biblioth. du Roi, P 545, où il lui auroit été facile de le voir & de le consulter; & de s'assurer en même temps que les vies des philosophes, des théologiens, des jurisconsultes, ne sont nullement confondues, & qu'ils forment autant de volumes séparés. Ainsi,

Vitæ Germanorum philosophorum & litteratorum. Heidelbergæ, 1615, *in*-8°. (*Bibl. Reg.* P 544).

Vitæ Germanorum theologorum. Heidelbergæ, 1620, *in*-8°. (*Bibl. Reg.* P 543).

Vitæ theologorum exterorum. Francof. 1618, *in*-8°. (*Bibl. Reg.* P 543).

Vitæ Germanorum jureconſultorum. Heidelb. 1620, *in*-8°. P 544).

Il eſt vrai que toutes ces vies ont été réunies depuis dans un ſeul & même volume, mais ſans rien changer au plan de *Melchior Adam.*

Vitæ theologorum jureconſultorum & politicorum, medicorum & philoſophorum Germanorum, & aliquot exterorum, in unum volumen congeſtæ. Editio tertia. Francofurt. ad Mænum, à Sande, 1705, *in-fol.* (*Bibl. Reg.* P 64).

M. *Carrere* a pris la peine de compter de combien de médecins *Melch. Adam* avoit donné la vie; il a trouvé qu'il y en avoit 129 : *Manget* n'en indique que 127. Cependant le volume de *Melch. Adam* contient 128 articles ou chapitres; mais on pourroit compter 130 vies, parce qu'il a parlé de deux BATTUS ſous le même article, & qu'il a réuni également deux BRACHELIUS.

En préſentant ſon calcul, M. *C...* ſembloit annoncer qu'il connoiſſoit bien *Melch. Adam.* Comment donc arrive-t-il que, dans ſa *Bibliotheque Littéraire*, on ne voit point en ſon rang BERUS (Oſwald) ? La réponſe eſt très-aiſée à faire; c'eſt que, par malheur, M. *Carrere* ne l'a point trouvé dans *Manget* : car on ne ſauroit trop le répéter, la *bibliotheca* de *Manget* eſt la baſe de la *Bibliotheque Littéraire.* Si l'on demandoit encore pourquoi M. *Carrere*, qui a mis le nom de BRACHEL (JÉROME TRIVER) dans ſa compilation, n'en a pas donné la vie, décrite néanmoins par *Melchior Adam*, nous répondrions pour lui : Ce reproche d'omiſſion doit retomber ſur *Manget* qui a négligé de la donner, bien qu'il ait fait deux articles pour ce médecin.

Si

Si *Manget* n'étoit pas la source principale, & presque l'unique, où puise M. *Carrere*, la vie de BRACHEL se trouveroit dans la *Bibliotheque Littéraire*, puisqu'indépendamment de MELCHIOR Adam qui l'a faite (cette vie), d'autres historiens de la Médecine l'ont aussi donnée, succintement à la vérité. Tels sont FRANC. SWERT, *Athenæ Belgicæ*, pag. 344; MORÉRI, *dictionn. histor.*; ELOI, *dictionn.*; MATTHIÆ *consp. hist. med.* pag. 167 : tous auteurs que M. *C...* déclare avoir consultés. *Credat Judæus apella.* Nous aurons occasion de revenir sur BRACHELIUS.

ADER (Guill.) Outre les ouvrages de ce médecin, énoncés dans la *Bibliotheque Littéraire*, voici un petit traité françois qui lui appartient, & que M. *Carrere* n'a point connu. Je copie sur l'imprimé.

Guillaume ADER, Comingeois, *de la méthode de consulter les maladies chirurgicales, divisée en quatre parties; savoir, la cognoissance du sujet que l'on traicte, la cognoissance de la maladie, la prognostique & la cure d'icelle. Avec un sommaire de toutes sortes de consultes & exemples familiers sur la fin.* A Paris, chez Cardin Besongne, M. DC. XXVIII. (*in*-8°. de 35 pages).

L'épître dédicatoire, qui est en latin, s'annonce ainsi : *Doctissimis expertissimisque medicis* E. ALVARO & A. DUMAYO *Academiæ Tolosanæ professoribus* G. ADER medicus S.

Ce morceau se trouve à la suite de l'Enchiridion de Chalmetée, en françois. Paris, Besongne, M. DC. XXVIII. *in*-8°. édition qui ne se trouve point au mot CHAUMETTE, dans la *Biblioth. Litter.* de M. *C...*

ÆMILIUS MACER.

Il eſt peut-être aſſez peu important d'obſerver que l'article qui regarde cet écrivain a été copié, en partie, du dictionnaire de M. *Eloy*; c'eſt-à-dire, pour l'hiſtorique. Car on eſt actuellement très-aſſuré que M. *Carrere* ne dit rien de lui-même, & qu'il n'a rempli les fonctions ni d'hiſtorien, ni de biographe, ni de bibliographe, ni de critique. La Médecine, à ces quatre égards, ne lui devra jamais aucune reconnoiſſance.

La fin dans le Journal prochain.

AVIS.

LES mémoires envoyés pour concourir au prix propoſé par la Société & Correſpondance royale de Médecine, ſur le traitement qui convient aux fievres exanthématiques, étant en très-grand nombre, & l'examen de ces mémoires exigeant des recherches pour leſquelles elle n'a point eu aſſez de temps, cette Compagnie doit prévenir le public qu'elle ne peut en faire la diſtrihution à l'époque qui avoit été indiquée. Ce premier prix, ainſi que le ſecond qui concerne les maladies épizootiques, ſeront diſtribuées le dernier mardi du mois de Janvier 1778; en même temps on indiquera de nouveaux ſujets pour le cours ſuivant.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Juillet 1777.

Dans plusieurs quartiers de cette ville il y a eu beaucoup de petite-vérole ; elle étoit discrette le plus souvent, & sans danger. Il y a eu des maux de gorge avec fievre ; l'émétique, donné dès l'invasion, étoit le moyen le plus propre à les terminer promptement. Beaucoup de personnes ont été attaquées d'une fievre éphémere prolongée, dont la crise étoit une éruption scarlatine érésipelateuse, accompagnée d'une démangeaison extrême, sur-tout aux extrêmités inférieures ; ce dernier symptôme duroit à-peu-près une huitaine en s'adoucissant insensiblement.

On a débité dans quelques gazettes des contes si extravagans sur la maladie d'un enfant, causée par l'impression que lui avoit faite le supplice du fameux Desrues, que nous croyons devoir en rendre un compte exact.

Jacques Dereau, apprentif Graveur, âgé de quatorze ans, né à Fontainebleau, demeuroit rue d'Enfer dans la Cité, près le Pont-rouge, chez M. *Montabon* son Maître, qui occupe un appartement dont deux chambres ont vue sur la Grêve.

Le jeune *Dereau* étoit dans une de ces chambres avec un nommé *Leroux* son camarade, le six Mai, jour de l'exécution de Desrues : le Maître, sa femme & d'autres parens étoient dans l'autre chambre. Au moment que le criminel descendoit de l'Hôtel-de-ville, *Dereau*, averti par son camarade, éprouva un mouvement extraordinaire; la révolution fut infiniment plus vive lorsque ce malheureux fut jetté au feu. Tout-à-coup *Dereau* fut tourmenté par un mal de tête violent, avec une suffocation & une agitation extrêmes. La nuit fut troublée par des rêves affreux; le spectacle qui l'avoit frappé étoit resté fortement empreint dans son cerveau. Le lendemain les accidens & le trouble augmenterent, & le 9 on l'amena à l'Hôpital de la Charité; son état fut constamment le même pendant plus d'un mois : la fievre s'y étoit jointe, tous ses mouvemens étoient convulsifs, ses traits peignoient l'effroi; le moindre bruit, l'approche de ceux qui le soignoient, sembloient lui faire horreur. Il jettoit sans cesse, la nuit comme le jour, des cris longs, douloureux & perçans; il fermoit ses yeux avec force, & refusoit toute nourriture & tout remede; sa maigreur & sa foiblesse devinrent extrêmes; enfin il eut un tétanos qui dura

près de 48 heures. Cet accident effrayant céda à l'application des véſicatoires ; mais en même temps le ventre ſe météoriſa. Ce nouveau ſymptôme fut heureuſement combattu par des lavemens de quinquina, & de ce moment, peu à peu les accidens s'adoucirent. L'enfant commença à ouvrir les yeux, & à oſer enviſager les objets qui l'environnoient ; les cris furent moins fréquens ; ſon caractere, naturellement doux & foible, le rendit obéiſſant. Il lui ſurvint deux abſcès à la région lombaire ; ils ont été ouverts & guéris en peu de temps. Il eſt ſorti de l'hôpital le premier Août, ayant repris de l'embonpoint, & toute ſa raiſon. Il ne lui reſte qu'un peu d'oppreſſion, de la difficulté à s'exprimer, & une voix preſque éteinte, au lieu qu'avant il aſſure que ſa prononciation étoit nette & ſa voix ſonore.



OBSERVAT. MÉTÉOROLOGIQUES.

JUILLET. 1777.

Jo. du M.	Thermometre. Au lever du S.	A 2h. du soir.	A 9h. du soir.	Barometre. Au matin		A midi.		Au Soir.	
	Deg.	Deg.	Deg.	Pou.	Lig.	Pou.	Lig.	Pou.	Lig.
1	11	14	12 1/4	27	9 1/2	27	8 1/4	27	7 3/4
2	9 3/8	16 1/2	12 1/4	27	8 3/4	27	9 3/8	27	9 1/4
3	11	23 1/2	14 1/4	27	9 1/8	27	8	27	5 3/4
4	8 1/2	16 1/4	10 1/2	27	8	27	8 3/4	27	9
5	8 3/4	16 1/4	11 1/2	27	9 1/2	28	10	27	11 1/4
6	10	14 1/4	11	28	0	28	1	28	1
7	9 1/2	14 1/2	9 3/4	28	1	27	0	27	11
8	8 3/4	10 3/4	10	27	10	28	9 1/2	27	10
9	9	14 1/4	10 1/2	27	27 3/4	28	0 1/8	28	1
10	9 1/4	17 3/4	12 1/4	28	2	28	2 1/8	28	2 7/8
11	10 1/2	20	13 3/4	28	3 1/8	28	3 1/8	28	3
12	11 3/4	21 3/4	15 3/4	28	3	28	2 7/8	28	2 3/4
13	11 1/2	23	15	28	2 3/4	28	3	28	3 1/8
14	10 1/4	21 1/1	16 3/4	28	3 1/8	28	3 1/4	28	3
15	11 1/2	21	17	28	2 3/4	28	2 3/4	28	2 5/8
16	13 1/4	23	18	28	2 1/4	27	1 1/4	28	0 1/4
17	14 1/2	24 1/2	17 1/2	27	11 1/2	27	11	27	10 3/4
18	15 1/4	27	19 1/2	27	10 1/2	27	10 1/4	27	9 3/8
19	15 1/2	21	14	27	9 1/4	27	9 3/4	27	10
20	13 1/4	17 3/4	13 1/4	27	9 3/8	27	9	27	8 7/8
21	11 1/4	19 3/4	14 1/4	27	7 1/2	27	7	27	7 3/4
22	12 3/4	20	15 1/4	27	9	27	9 3/4	27	9 3/8
23	12 3/8	17 1/4	12 3/4	27	9 1/2	27	8 7/8	27	8
24	10 1/4	18 1/2	12 1/4	27	7 3/4	27	7	27	6 3/8
25	11 1/2	17	11 1/2	27	6 1/4	27	7	27	9
26	9 1/2	15	9 1/2	27	9 3/4	27	9 1/2	27	9 3/4
27	8 1/4	17 3/6	12	27	9 5/8	27	10 1/8	27	10 7/8
28	9 3/4	18	13 1/2	27	11	27	11	27	10
29	11 1/2	14 1/2	12 1/2	27	9	27	7 3/4	27	7
30	11	14 1/4	13 1/2	27	7 3/4	27	8	27	7
31	10 1/2	17 3/4	12	27	7 2/4	27	8	27	8 1/4

Vents et Etat du Ciel.

j. du mois.	*La Matinée.*	*L'Après-Midi.*	*Le Soir à 9 h.*
1	S-O. couv. pl.	S-O. c. pl. oura.	O. c. gr. v.
2	O. couv. ven.	S-O. couv. pl.	O. couv. pl.
3	S-E. nuages.	S. *id.* tonn. *él.*	N-E. *id.* ton.
4	S-O. b. gr. v.	S-O. *id.* temp.	S-E. b. g. v. f.
5	S-O. c. gr. v.	S-O. c. pl. *éleā.*	S-O. couv.
6	O. couvert.	O. couv. pluie.	N-O. *id.* fr.
7	S-O. *idem.*	S-O. *id.* v. fr.	S-O. *idem.*
8	S-O. *id.* pl.	S-O. *idem.*	N-O. *idem.*
9	N. *idem.*	N. *idem.*	N-O. *idem.*
10	N. beau.	N. beau.	N. nuages.
11	N. couvert.	N. nuages.	N-E. nuag.
12	N-E. beau, ch.	N. beau.	N. *idem*, ch.
13	N. *idem.*	N. beau, chaud.	N-E. beau.
14	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*	N. *idem.*
15	N-O. *idem.*	N. *idem.*	N-E. *idem.*
16	N-E. *id.* tr. ch.	E. *id.* très-ch.	N-E. *id.* ch.
17	N-E. *idem.*	N-O. *idem.*	N. *idem.*
18	N. *id.* étouff.	S-O. c. étouff.	N-E, b. éto-
19	O. nuages.	N-O. be. gr. v.	N. beau.
20	S-O. c. pl. gr. v.	S-O. couv. pl.	N-O. c. pl.
21	S-O. c. gr. v.	S-O. c. vent, pl.	S-O. couv.
22	S-O. couv.	O. nuages.	O. *idem.*
23	O. *idem.*	S-O. cou. v. fr.	S-O. *id.* v. f.
24	S-O. n. pl. *él.*	S-O. *id.* *éleā.*	S-O. b. écl. de chal,
25	S. nuag. pl.	N. couv. gib.	N. couvert.
26	N. couvert.	N-O. couv. pl.	N. *idem* fr.
27	N. nuages.	N-O. beau.	N-O. couv.
28	N. beau.	S. n. pl. *éleā.*	S. *idem.*
29	S. couv. pl.	S. c. pl. gr. ven. tonn. *éleā.*	S-O. *id.* g. v.
30	S-O. c. gr. v. froid.	S. c. gr. v. pl.	S. *idem.*
31	S-O. n. gr. v.	N-O. nuag. v.	S-O. beau.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur	27	deg.	le 18
Moindre degré de chaleur	$8\frac{1}{4}$		le 27
Différence	$18\frac{3}{4}$	deg.	
Plus grande élévation du Mercure	28 pou.	$3\frac{1}{4}$	le 14
Moindre élévation du Mercure	27	$5\frac{3}{4}$	le 3
Différence	0 po.	$9\frac{1}{2}$ l.	

Nombre de jours	de Beau	10
	de Couvert	17
	de Nuages	4
	de Vent	17
	de Tonnerre	4
	de Brouillard	1
	de Pluie	19
	de Neige	0

Quantité de Pluie	$60\frac{1}{2}$ lignes.
D'Evaporation	53
Différence	$7\frac{1}{2}$

Le vent a soufflé du	N.	7 fois.
	N.-E.	4
	N.-O.	4
	S.	3
	S.-E.	0
	S.-O.	10
	E.	0
	O.	0

Température : très-froide, très-humide & très-contraire à toutes les productions de la terre.

COTTE, Prêtre de l'Oratoire,
Curé de Montmorency, &c.

A Montmorency, ce 1 Juillet 1777.

Nous avons eu quelques fievres continues, accompagnées d'une forte transpiration, qui n'ont point eu de suite.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois de Juillet, par M. BOUCHER, Médecin.

LE temps n'a pas été plus favorable ce mois que le mois précédent. L'air a été orageux ; beaucoup de pluie, & point de chaleur. La liqueur du thermometre s'étoit portée le 17 & le 18 à 20 degrés au-dessus du terme de la congélation ; un orage survenu ce dernier jour, a beaucoup refroidi le temps. Depuis lors la liqueur du thermometre ne s'est pas élevée au-dessus du terme de 16 degrés, & il n'y a eu aucun jour sans pluie.

Il y a eu des variations dans le vent & dans le barometre. Depuis le 16, le mercure dans le barometre, a été constamment observé au-dessous du terme de 28 pouces.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 20 degré au-dessus de la congélation, & la moindre chaleur a été de 10 degrés au-dessus de ce terme. La différence entre ces deux termes, est de 10 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces $1\frac{1}{2}$ ligne, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 6 lignes. La différence qu'il y a entre ces deux termes est de $7\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a soufflé 8 fois du nord,	9 fois du sud,
4 fois du nord, vers l'est.	10 fois du sud vers l'ouest.
2 fois de l'est,	6 fois de l'ouest.
6 fois du sud, vers l'est.	7 fois du nord, vers l'ouest.

Il y a eu 27 jours de temps couvert ou nuageux.
24 jours de pluie. } 3 jours de tonnerre.
3 jours d'éclairs. }

Les hygrometres ont marqué de l'humidité tout le mois.

Maladies qui ont regné à Lille, pendant le mois de Juillet 1777.

LA rougeole a été épidémique ce mois ; elle n'a pas été cependant meurtriere ; la mort, dans le petit nombre d'enfans qui ont succombé, ayant plutôt été l'effet des erreurs dans la cure de la maladie, que la maladie même.

Quelques adultes ont eu aussi une éruption rouge avec toux, chaleur de poitrine & de la fievre. Quelques saignées, un usage abondant d'eau d'orge & d'infusion théiforme de fleurs pectorales mucilagineuses, le looch blanc, ont été les meilleurs moyens de combattre cette maladie.

La fievre catarrheuse a été aussi très-répandue dans le peuple. Le poumon se trouvoit plus ou moins engorgé, quoique le sang fût rarement coéneux. La toux étoit molestante & opiniâtre; la fievre redoubloit les soirs, & augmentoit l'oppression. Il y a eu souvent complication de saburre dans les premieres voies ; alors les émetico-cathartiques étoient employés avec succès, après une saignée : souvent aussi il y avoit des douleurs vives au creux de l'estomac, & même dans la région ombilicale, qui contr'indiquoient l'usage des émetico-catharétiques. Dans ce cas, l'on s'est bien trouvé des potions huileuses acidulées avec le jus d'oranges, & des lavemens émolliens.

Nous avons vu aussi des personnes attaquées de la vraie pleurésie ; maladie qui, dans quelques-uns s'est aussi trouvé compliquée de saburre dans les premieres voies.

La fievre tierce & la double tierce ont encore été communes ce mois.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Des Ritters Karl von Linné, &c. *c'est-à-dire, Systéme général & complet de la nature; par M. le Chevalier* LINNÉ, *d'après la douzieme édition latine, &c. avec des explications détaillées, par M.* PH. LOUIS-FLAVIUS MULLER, tom. VI, en 2 vol. *in*-8*. *à Nuremberg*, 1776.

Ces deux volumes sont faits pour confirmer le jugement avantageux que le public a porté sur les volumes précédens. Cette édition est, à tous égards, infiniment au-dessus de toutes celles qus l'on a données jusqu'à présent.

Conspectus œconomiæ animalis, seu compendium physiologiæ ad usum medicinæ & chirurgiæ tyronum adornatum, tùm & cæterorum naturæ humanæ curiosorum utilitati consecratum; à M. Stephano Grossin Duhaume, *Doctore Medico Monspeliensi; nec-non Saluberrimæ Facultatis Medicinæ Parisiensis Doctore-Regente, & antiquo medicarum institutionum professore. Accessit oratio inauguralis cum thesibus autoris. Parisiis ex typis* Ludovici Cellot, *viâ Delphineâ*, 1777, *petit* in-8°. *de* 432 *pages.*

Cette physiologie, comme on peut en juger par le titre, a été faite en faveur de ceux qui com-

mencent à étudier en Médecine. C'eſt ce que l'auteur annonce encore dans ſon épître dédicatoire, & dans ſa préface : il remplit exactement ce qu'il promet.

La Théorie du Chirurgien, ou Anatomie générale & particuliere du corps humain, avec des obſervations chirurgicales ſur chaque partie ; par M. DURAND, ancien Chirurgien, Aide-Major des camps & armées du Roi, ancien Chirurgien-Major du régiment de la Morliere, & Chirurgien-Major, en ſurvivance, de l'Hôpital royal & militaire d'Arras, en chef de celui de Saint-Jean-de-l'Eſtrée, Juré & Penſionné deſdites villes & cités, &c. &c... 2 vol. *in*-8°. *A Paris, chez* Grangé, *au Cabinet Littéraire, pont Notre-Dame, près la pompe*, 1777, *avec approbation & privilege du Roi.*

L'auteur, diſent les éditeurs de ces deux volumes dans leur préface, fait obſerver que les ouvrages ſi multipliés ſur l'Anatomie partielle, donnent bien au lecteur la deſcription la plus exacte de telle artere, ou de tel nerf, que l'on ſuit ſcrupuleuſement depuis leur origine juſqu'aux ramifications les plus déliées. « Mais, ajoute-t-il, ces » ouvrages laiſſent à la combinaiſon du lecteur le » rapport ſucceſſif du nerf dont il traite à celui de » l'artere, & celui de l'un & de l'autre dans tous » ces points avec les autres parties qui entrent » dans la ſtructure de notre merveilleuſe ma-

» chine. Ainſi le jeune chirurgien eſt obligé, pour
» la moindre opération, d'étudier le cours d'un
» nerf, d'un tendon, d'une artere, & de combi-
» ner toutes leurs diſpoſitions relatives pour opé-
» rer avec ſuccès : c'eſt préciſément pour épar-
» gner aux Eleves un examen ſi long, ſi pénible,
» que j'ai formé l'idée d'un ouvrage où chaque
» partie du corps humain ſeroit expliquée en
» même temps que tout ce qui concourt à ſa for-
» mation, &c. . . . . ».

On doit, ſans doute, à l'auteur d'une idée heureuſe, & dont les travaux ont été conſidérables, un tribut d'éloge & de reconnoiſſance; c'eſt une obligation pénible pour nous, de ne pouvoir joindre à l'annonce de ces deux volumes, le témoignage que le plan ait été ſuivi d'une maniere ſatisfaiſante.

On y trouve pluſieurs négligences quant au fond & quant au ſtyle. Il y a de même des comparaiſons mal choiſies, comme celle-ci : *Le périoſte eſt de l'aubier, la ſubſtance blanche du cerveau, de la moëlle de ſureau & de l'éponge; le cœur reſſemble à une pomme de pin; les ſels ſont des eſpeces d'épées.* Enfin il y a des définitions inconcevables. Par exemple, *on trouve ſous la tête une éminence grêle, qu'on nomme le col dont la partie antérieure eſt la gorge, & la poſtérieure, la nuque; cette éminence contient, &c. le ventricule eſt un conduit qui deſcend du fond de la bouche juſqu'à l'anus, &c.*

Il ſeroit imprudent, en faiſant un rapport, d'en croire abſolument l'auteur qui déclare ſans reſtriction, que quand le poumon d'un enfant nouveau-né ſurnage, c'eſt une preuve que l'enfant a reſpiré; mais il nous avertit, & prend *Saviard* à témoin de cet autre fait, que dans un enfant nouveau-né la ſéparation de l'épiderme n'eſt pas un ſigne conſtant de mort; obſervation infiniment intéreſſante.

PRIX.

La Société des Sciences de Copenhague propose cette question : *Utrum alkali vegetabile fixum sal simplex sit, an ex aliis substantiis compositum, experimentis efficere?* Les mémoires écrits en latin, en danois, en allemand, ou en françois, doivent être adressés, francs de port, avant le premier Septembre 1778, à son Excellence M. *de Hielm Hierne*, Conseiller-Privé du Roi, Chevalier de l'Ordre de Dannebrog, & Président de la Société des Sciences de Coppenhague.

L'Académie des Sciences de Munich a remis à 1778 la distribution du prix qu'elle devoit adjuger cette année sur la question suivante : *Y a-t-il une vraie analogie physique entre la force électrique & la force magnétique?* Dans le cas de l'affirmation : *Quelle est la maniere dont ces corps agissent sur les corps des animaux?* Les mémoires pourront être écrits en latin ou en françois, & ne seront reçus que jusqu'au 31 Décembre prochain : on aura soin de les adresser à M. *Kennedy*, Secrétaire de l'Académie.

LETTRE.

Messieurs, ayant été informés par le *Journ. de Méd.* des doutes que l'on répand sur les lettres de Docteur en Médecine, que M. *Lefebure de Saint-Ildephont* prétend avoir eues à Erford, & ayant appris qu'il montre des lettres d'aggrégation obtenues de notre Faculté & signées de nous, nous certifions que ledit Monsieur *Léfebure de Saint-Ildephont* ne s'est jamais présenté à notre Faculté, qu'il n'y a point été examiné, & qu'il n'a point

obtenu de lettres d'aggrégation. Celles qu'il montre sont donc fausses ; & voici ce qui met au jour la conduite du prétendu Docteur.

Monsieur *Jean-François Thirion* de Toul, Docteur de la Faculté de Médecine d'Erford, par lettres du 10 janvier 1768, a été aggrégé à notre Faculté après examen & acte public, selon nos loix & usages, le 31 mars 1770. Les dates des lettres de M. *Lefebure de Saint-Ildephont* sont précisément les mêmes. Elles ont donc été usurpées, & on a changé le nom. On peut d'autant mieux en être persuadé, que M. *Thirion* vient de nous demander des nouvelles lettres d'aggrégation, disant que les siennes étoient perdues. Elles lui ont été expédiées le 4 de ce mois, en annotant que c'étoit pour seconde expédition, les premieres étant perdues.

Voilà, Messieurs, le fait ; les réflexions sont inutiles ; c'est aux loix à punir cette usurpation. Nous avons dû la faire connoître, & prouver que nous n'avons manqué en rien à ce que nous devons à nos fonctions.

Nous vous prions, Messieurs, de donner à cette lettre la publicité que vous avez donnée à celle de la Faculté d'Erford, & d'être persuadés des sentimens d'estime & de considération avec lesquels nous sommes, Messieurs, *&c.*

Signé, TOURNAY, Doyen & Profess. de Médecine prat.
JADELOT, Profess. d'Anatomie & de Physiologie.
GUILLEMIN, Profess. de mat. méd. & de Botan.
MICHEL DU TENNETAR, Professeur de Chymie.

A Nancy, le 12 *Août* 1777.

TABLE

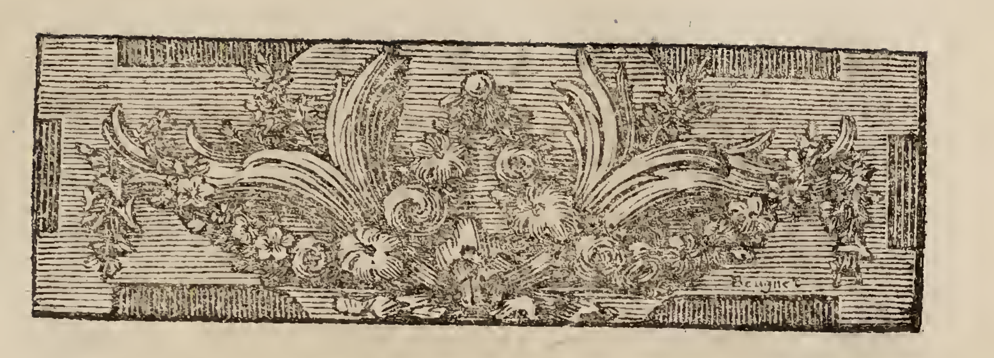
DU MOIS DE SEPTEMBRE.

EXTRAIT (SECOND). Tractatus de morbis cutaneis. *Auctore* LORRY, doct. Parif. Page 193
Remarques fur la 3e differt. fur l'inoculation *de M.* BOUTEILLE ; *par M.* Vieuffeux, med. 202
Obferuation fur un tétanos, par M. LATOUR, médecin. 213
Obfervation fur une mort très-prompte, par M. BERTRAND, méd. 220
Obferv. fnr une plaie confidérable du cerveau; par M. DE LIMBOURG, le jeune, méd. 224
Obfervatiou fur nne tumeur anevrifmale à la tête; par M. MICHEL, chir. 239
Remarques fur les plaies du cœur; par M. MARIGUES, chir. 243
Lettre fur les récidives de la rougeole; par M. DUBOSCQ DE LA ROBERDIERE, méd. 254
Suite de la Réponfe de M. BACHER, *D. M. P. à la lettre de* M. CARRERE, *médecin.* 255
Maladies qui ont regné à Paris. 275
Obferv. météorolog. faites à Montmorenci. 278
Obfervations météorologiques faites à Lille 281
Maladies qui ont regné à Lille. 282
Nouvelles littéraires. 283
Avis. 274
Prix propofés. 286
Lettre de la Faculté de Méd. de Nanci. ibid.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monfeigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois de Septembre 1777. A Paris, ce 24 Août 1777.

POISSONNIER DESPERRIERE.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

OCTOBRE 1777.

EXTRAIT.

ANALYSE des procès-verbaux de l'expérience faite, par ordre du ROI, *à l'Hôpital militaire de Lille, pour constater l'efficacité de l'eau de salubrité, pour la guérison des maladies vénériennes. A Paris*, de l'Imprimerie Royale, 1777, *in*-4°. *de* 92 *pages, sans le titre, l'avertissement, l'indication, & la table des matieres.*

LES malades qui font usage de l'eau de salubrité, dite autrefois *Eau de sécu-*

rité, éprouvent, presque tous, une éruption MILIAIRE, *qui se signale le sixieme jour, rarement plus tard* (1). *Moyennant les tisannes nutritives, & la régularité de leur repas, ils sortiront vigoureux, frais, gaillards, sans aucune convalescence quelconque, & avec plus d'embonpoint que lorsqu'ils sont entrés à l'hôpital* (2). *La méthode d'user de ce remede est des plus simples, il ne faut aucune préparation intérieure préliminaire, & sur-tout il faut éviter la saignée qui retarderoit la guérison de quinze jours ou de trois semaines* (3). *Ce remede détruit ou neutralise le virus vénérien par-tout où il le rencontre, soit dans l'intérieur, soit dans l'extérieur du corps; ainsi il peut être utile en bien des occasions, comme* PRÉSERVATIF. *On évitera tous les dangers* POSSIBLES, *en se lavant les mains ou les autres* PARTIES QUI AURONT COURU QUELQUES DANGERS. *C'est un fort bon outil, mais encore faut-il savoir s'en servir* (4). *C'est encore*, est-il dit page 9, *un coursier vigoureux, mais docile*

(1) *Voyez* la table des matieres, pag. III.
(2) Page 10 des remarques.
(3) Page 12 des remarques.
(4) Pages 18 & 19 des remarques.

ſous la main d'un écuyer habile qui ſait le diriger; mais qui, peut-être, ſe révolteroit & deviendroit mauvais entre les mains d'un ignorant qui ne ſauroit pas le conduire, & qui voudroit en abuſer. Cependant, malgré l'abus qu'on pourroit en faire, il n'eſt guere poſſible, ſans une ineptie particuliere, *ou une* mauvaiſe volonté décidée *de ne pas s'en ſervir avantageuſement.*

L'eau de ſalubrité eſt recommandée page 19, comme SPÉCIFIQUE CONTRE LA RAGE. Page 20 ELLE GUERIT LE PIAN. Pour la vérole, ce remede merveilleux la guérit en 13 JOURS. *Voyez* page 46. *C'étoit-là une vérole bien caractériſée, & le traitement, ſans y comprendre les jours de convaleſcence que les Officiers de ſanté n'ont ordonné que pour examiner plus long-temps le malade, n'a duré que* 13 JOURS. *C'eſt que le malade n'avoit point été ſaigné* A la premiere page de la table des matieres, après avoir aſſuré que *l'amputation eſt toujours douloureuſe*, ce qui ne paroît pas être neuf ni difficile à croire, on aſſure de plus *qu'une des principales propriétés de l'eau de ſalubrité eſt de guérir les accidens locaux ſans en venir à des opérations chirurgicales.* Enfin à la page 11 des remarques, notre au-

teur joint *l'exemple aux préceptes, ce qui est la meilleure maniere d'enseigner les* ÊTRES INTELLIGENS ET DOCILES ; *quant à ceux qui ne le sont pas, ce n'est pas pour eux qu'on écrit*, mais aux êtres intelligens & dociles on a la bonté d'enseigner à la page 27, *que la boisson acidulée étoit un oxymel composée d'eau commune, avec une once de miel & trois cuillerées de vinaigre par pinte de Paris : on a donné le nom de* limonade *à cette boisson, quand au lieu de vinaigre elle étoit acidulée avec le suc de* citron ; *& on l'appelloit tisanne* nitrée, *lorsqu'on y ajoutoit un gros de sel de* NITRE *par pinte.* Page 71, au n°. 15, on lit : *Il reste au malade une impression du chancre qu'il avoit brûlé il y a trois mois, elle pourroit bien lui rester toujours.* Vient ensuite cette note : *Cela doit être ; les brûlures laissent toujours des marques qu'elles ont existé.* On admire la naïveté de cette réflexion également neuve & importante. Que cette bonne foi, cette simplicité dont nous venons de rapporter des exemples, est précieuse dans un observateur ! elle est bien faite pour augmenter nos regrets sur l'ignorance dans laquelle l'inventeur de l'eau de salubrité nous laisse sur sa composition. En

vain s'occupe-t-il à la page 21 & suivantes, à consoler *l'humanité souffrante* par la recette de six tisannes, de sept médecines, par une double recette de l'eau de Rabel, & même par celle qui n'est pas la moins bonne, d'un cataplasme de *mie de pain & de lait*, il ne fait que des ingrats; il se trouve même des gens *d'une mauvaise volonté assez décidée*, pour prouver, sans replique, que des 26 pages consacrées à des leçons magistrales, il n'y en a pas une qui ne renferme une *ineptie très-particuliere*. Cela est réellement fatal, & sincérement nous trouvons notre auteur fort à plaindre d'avoir notifié & certifié lui-même, par la voie de l'impression, qu'il n'entend pas le premier mot de la chose qu'il veut enseigner *aux êtres intelligens & dociles*. Quant à ses connoissances méchaniques, nous ne les jugerons point; mais les applications qu'il en fait à la Médecine, sont si gauches qu'elles rappellent plutôt aux lecteurs le *sutor ne ultrà crepidam* de Phedre, que le *incipit medicus, ubi desinit physicus* d'Hippocrate. Néanmoins les conseils de notre auteur sont des plus tranchãns; il y en a même un que les plus *indociles* ne pourront pas s'empêcher de suivre. C'est quand notre

auteur nous enſeigne que *les médecines purgatives doivent toujours être tirées du regne végétal & minéral.* Mais ſi la néceſſité de ſuivre ce ſublime conſeil eſt palpable, il eſt en revanche bien difficile de deviner les motifs de ſon inclination pour les acidulés, & de ſon antipathie pour les alkalins. *Sylvius Deleboë*, & *Lemery* en recommandent l'uſage dans les maladies vénériennes. M. *Peyrilhe* même eſt perſuadé que les alkalis volatils ſont le plus excellent des ſpécifiques contre ces maladies. Ce qu'il y a de certain c'eſt que pluſieurs gens de l'art en ont obſervé de bons effets dans ces cas.

En liſant, n°. 13, la ligne 18 de la page vj de l'indication des procès-verbaux, on ne peut que ſe réunir à l'opinion générale, que notre auteur trouve les termes d'anatomie barbares & révoltans. Et ailleurs, pour les éviter, il porte la délicateſſe juſqu'à créer une expreſſiou dont il ſe ſert aſſez fréquemment; c'eſt *la région baſſe du corps.*

A la page 31, au n°. 2, note *B*, au ſujet des boiſſons *anti-phlogiſtiques* qu'on a données au malade, notre auteur débite une leçon qui n'eſt pas la moins ſavante, il nous enſeigne que cette boiſſon eſt *une tiſanne de chiendent & de régliſſe*;

mais ces végétaux, continue ce judicieux & ſubtil obſervateur, *ne ſont pas plus exempts de phlogiſtiques que les autres.* Cette remarque fine lui donne occaſion de faire un reproche très-grave aux médecins. Il dit encore & d'auſſi bon droit à la page 6, *car ſi les gens de l'art raiſonnoient ſur les principes des drogues qu'ils emploient, & ſur leur maniere d'agir, ils ſauroient, &c.* L'anonyme, après avoir ainſi conſécutivement établi l'idée qu'on doit ſe former de lui comme médecin, chymiſte, hydraulicien, logicien & littérateur, s'éleve, on ne ſait d'abord pourquoi, contre les gens qui guériſſent : il les pourſuit à pluſieurs repriſes, & juſques dans ſa table des matieres, où il a fait l'article *G* tout exprès pour eux. Cet article eſt bien formel, le voici.

(*) *Guériſſeurs & dangers de s'y confier.* 53.

Mais à qui l'anonyme veut-il donc que les malades aient recours, ſi ce n'eſt

(*) Notre auteur qui probablement a été au college, ſait que *guérir*, eſt la traduction de *mederi*. *Medicus*, en françois, eſt donc un guériſſeur, mot ſynonyme de médecin. Dans toute cette étymologie, on ne voit rien qui doive indiſpoſer contre les guériſſeurs.

à ceux qui guériſſent ? Eſt-ce à ceux qui ne guériſſent pas, à des viſionnaires, à des gens préſomptueux, à des charlatans ſans pudeur qui donnent des conſeils perfides ? L'anonyme eſt, ſans doute, bien éloigné de cette intention. Nous aimons au moins à croire qu'il ne vouloit pas dire ce qu'il dit pourtant, lorſqu'il s'explique ſur la qualité préſervative de ſon remede. L'apoſtille de pluſieurs de ſes obſervations vient à l'appui de notre ſentiment. Il auroit deſiré, répete-t-il, que l'on eût continué plus long-temps l'eau de ſalubrité aux malades ; on eût été plus sûr de leur guériſon. L'anonyme nous laiſſe, par cet aveu franc & ſincere, la liberté de douter de la guériſon de ces malades. Encouragés par ſon exemple, nous ferons un pas de plus, & nous dirons que c'eſt en vain qu'il nous préſente ſes obſervations : elles ne ſont revêtues d'aucune formalité qui puiſſe raiſonnablement leur attirer croyance. C'eſt un ſieur *de Marbeck* qui adminiſtre les remedes, & c'eſt le ſieur *Malus*, *Commiſſaire des guerres*, qui a dreſſé les procès-verbaux : *voyez* pag. 26. Les noms des médecins & des chirurgiens qu'on y cite ne ſervent à autre choſe aux *étres intelligens*, qu'à leur apprendre, s'ils ne le ſavoient pas, que

MM. *de Milleville*, *Merlin*, *Planque*, *Chastanet* & *Prevôt* sont médecins & chirurgiens de l'hôpital militaire de Lille; & voilà tout : car ils sont muets, aucun d'eux ne dit ni *oui*, ni *non*. Mais comme dans tous ces procès-verbaux, parmi les *êtres intelligens & dociles*, on ne trouve en action que le sieur *de Marbeck*, le sieur *Malus* & le sieur *Anonyme*, nous le demandons, à qui cette nouvelle maniere de faire des observations de Médecine peut-elle paroître réguliere?

Nous voici enfin au *NOTA* de la derniere page; on y voit avec plaisir que l'anonyme est quelquefois civil, & on croira volontiers que M. *Richard* a guéri des malades vénériens, (c'est-à-dire, deux) avec une eau qu'on lui a donnée. Il suffisoit à cet effet d'administrer à ces malades le sublimé-corrosif d'une maniere convenable; avec ce remede M. *Richard* a guéri un très-grand nombre de vénériens à l'armée & à Paris. On n'ignore pas qu'il a beaucoup contribué, par les expériences faites à l'armée, à donner des notions justes sur les effets du sublimé-corrosif, & à établir la nécessité de l'administrer avec la plus grande prudence. Mais que résulte-t-il de tout ceci en faveur de l'anonyme? M. *Richard* est aussi muet à son égard

que les médecins & les chirurgiens de Lille. Il ne dit mot, c'eſt l'anonyme qui s'arroge le droit d'être l'interpréte du médecin inſpecteur-général des hôpitaux militaires, d'être à la fois avocat, juge & partie. L'anonyme même ne peut point avoir de juge, il n'a confié ſon ſecret à perſonne, & tant qu'il en ſera le ſeul poſſeſſeur, il reſtera toujours expoſé aux propos de la malignité. On dira, par exemple, que ſon ſecret eſt du même genre que celui de cette ſociété qui ſe vantoit d'en avoir un pour la fabrication du ſalpêtre. Ce ſecret eût effectivement été merveilleux, ſi l'on eût pu donner la perſuaſion de ſon exiſtence. Cette ſociété étant chargée de la fabrication du ſalpêtre, quoiqu'en le faiſant d'après les procédés connus, auroit toujours fait un gros bénéfice. Tout le ſecret étoit donc d'en impoſer aſſez adroitement pour ſe ſubſtituer aux fabricateurs actuels. Si de même on pouvoit vendre une diſſolution de ſublimé-corroſif, comme une préparation inconnue, feroit-on mal ? On n'auroit pas, il eſt vrai, le mérite de l'invention, mais ne vendroit-on pas un remede qui peut guérir, & au bout du compte ne feroit-on pas bien dédommagé de la peine qu'on a priſe, en imitant le jongleur *Nicole*,

de rendre myſtérieuſe une préparation non-ſeulement très-connue parmi les gens de l'art, mais aſſez & même trop généralement parmi le public ?

OBSERVATIONS CHYMIQUES,

Par M. ROUELLE, Démonſtrateur de Chymie au Jardin du Roi.

1°. Sur l'acide phoſphorique retiré des os des animaux.

2°. Sur le ſel marin gris, ou ſel de gabelle.

I.

Sur l'acide phoſphorique des os des animaux.

On a vu dans la Gazette ſalutaire, & dans le Journal de Phyſique, un expoſé très-abrégé du procédé de M. *Scheele*, pour retirer l'acide phoſphorique des os des animaux, & en particulier de la corne de cerf.

Mais comme ce procédé n'eſt tout au plus qu'un extrait très-ſuccinct du mémoire de M. *Scheele*, & que ce mémoire, qui renferme peut-être la plûpart des expériences & des obſervations que nous

allons publier, nous eſt d'ailleurs abſolument inconnu, nous croyons qu'on ne trouvera pas mauvais que nous donnions auſſi aujourd'hui au Public une ſuite de nos tentatives & de nos travaux ſur cet objet.

Pour retirer l'acide phoſphorique de la corne de cerf & des os de bœuf, d'après le procédé de M. *Scheele*, j'ai fait les expériences ſuivantes :

J'ai pris une livre de corne de cerf calcinée au blanc dans les fours des Potiers de terre, ou dans un creuſet ouvert, & réduite en poudre aſſez fine.

J'ai diſſous cette poudre dans environ trois livres d'acide nitreux ordinaire. La quantité, qui n'eſt pas toujours déterminée, varie en raiſon de la force du diſſolvant, auquel on eſt obligé d'ajouter depuis une livre juſqu'à une livre & demie d'eau.

On place le matras dans lequel ſe fait la diſſolution au bain de ſable, & bien mieux encore au bain-marie, & l'on a ſoin de le remuer ſouvent. Lorſque la diſſolution eſt faite, il reſte preſque toujours une petite quantité d'un dépôt grisâtre, qui eſt en partie de la ſélénite.

On ajoute alors, ſi l'on veut, à cette diſſolution, à-peu-près une livre d'eau diſtillée. On filtre la liqueur à un double

papier, puis on la met dans une terrine de grès qui contienne environ huit à neuf pintes, en versant encore dessus la valeur de deux pintes d'eau distillée. On agite le tout avec une spatule de bois, & on y mêle une livre & même une once ou deux de plus d'acide vitriolique du commerce. La liqueur se trouble peu à peu, au point qu'elle devient opaque, blanche & laiteuse. Après qu'on a mêlé l'acide vitriolique, & qu'on a agité la liqueur pendant une ou deux minutes, on la laisse reposer, au plus, une demi-heure. Alors tout se prend en une espece de *magma* salin. On partage la liqueur dans deux terrines, à chacune desquelles on ajoute environ cinq pintes d'eau distillée. On vuide ensuite les deux terrines, ou une seulement, sur une double toile assujettie & fixée sur un chassis. La liqueur passe assez claire, & laisse la sélénite sur la toile. On agite doucement cette sélénite avec une spatule, & en secouant le chassis, pour la dépouiller, autant qu'il est possible, de son humidité. Lorsqu'on apperçoit qu'il ne passe presque plus de liqueur, on exprime la sélénite, par portions, dans une autre toile neuve. On la met ensuite dans une terrine de grès où on la délaie avec la main au moyen d'environ quatre pintes d'eau

que l'on verſe deſſus peu à peu. Après quoi on l'agite avec une ſpatule de bois pendant quelque temps; & lorſqu'on a laiſſé repoſer la liqueur deux ou trois heures, on la filtre ſur le chaſſis à double toile, en procédant au reſte comme la premiere fois. Quand on a fait paſſer la plus grande quantité poſſible de liqueur par l'agitation de la ſélénite, on exprime cette derniere comme ci-deſſus: on la délaie une ſeconde fois avec trois ou quatre pintes d'eau, on la paſſe de nouveau, & on l'exprime à la toile (1).

On mêle toutes ces liqueurs enſemble, & on les fait évaporer au bain-marie, dans des pots de verre, pour les réduire, peu à peu, à la quantité de deux pintes, plus ou moins.

On ſent bien que cette évaporation ne peut ſe faire que par parties, à moins qu'on n'ait un appareil, en grand, de ſix à huit pots de verre contenant chacun deux pintes. Dans ce cas, l'évaporation totale peut s'opérer en un jour.

Pendant le cours de cette opération, & pendant les refroidiſſemens qui ont lieu pluſieurs fois, on voit cryſtalliſer une grande quantité de ſélénite en beaux cryſtaux très-réguliers, & aſſez gros; &,

(1) Cette ſélénite a encore une légere acidité.

lorsque l'eau s'évapore, il se dissipe en même temps une portion de l'acide nitreux qui devient plus sensible à mesure que l'évaporation fait des progrès.

La liqueur se colore un peu. Après en avoir débarrassé la sélénite qui s'est formée, on lave celle-ci, à plusieurs reprises, avec de l'eau distillée froide, pour en épuiser la liqueur acide qui contient les acides nitreux, phosphorique & vitriolique. On mêle ces différentes lotions à la premiere liqueur, on répete les évaporations & crystallisations au point de réduire toute la liqueur à-peu-près au volume d'une livre & demie d'eau. Alors il se forme toujours des crystaux de sélénite que l'on sépare le mieux qu'il est possible. C'est à ce point de réduction qu'il faut ajouter quelques gouttes d'une dissolution d'os ou de corne de cerf, par l'acide nitreux. Si cette dissolution trouble la liqueur, c'est une preuve que celle-ci contient de l'acide vitriolique surabondant à ce qu'il en falloit pour former la sélénite. On ajoute peu à peu de ce nitre à base terreuse, jusqu'à ce qu'il ne s'en forme plus ; ce qu'on reconnoît en laissant éclaircir la liqueur, & en y mêlant encore, lorsqu'elle est claire, deux ou trois gouttes de cette dissolution nitreuse. Si cette liqueur con-

ſervé ſa limpidité, c'eſt une preuve qu'il n'y a plus ſurabondance d'acide vitriolique.

La ſélénite qui s'eſt formée dans cette liqueur eſt très-fine. Mais on ne ſauroit filtrer commodément cette derniere au papier; il faut avoir recours au filtre de verre, c'eſt-à-dire, que l'on garnit un entonnoir de verre au quart ou au-deſſus, avec du verre réduit en poudre plus ou moins fine. Pour lors la filtration s'opere très-facilement. On lave, avec quatre ou cinq onces d'eau diſtillée, la matiere ſéléniteuſe, & on l'y repaſſe trois ou quatre fois pour bien dépouiller la ſélénite, & l'épuiſer de l'acide le plus qu'il eſt poſſible. On mêle alors enſemble toutes ces liqueurs pour les faire évaporer dans un vaiſſeau de verre au bain-marie, juſqu'à ce qu'il n'en reſte plus environ que le volume d'une livre d'eau. Ce réſidu, mis dans une cornue de verre lutée, ſe place au fourneau de réverbere avec un petit ballon de verre aſſujetti par le moyen du lut gras ou autre.

En procédant à la diſtillation par un feu très-doux, il paſſe d'abord une portion de liqueur qui eſt très-claire. Cette liqueur eſt enſuite accompagnée de légeres vapeurs d'acide nitreux qui paroiſſent plus ou moins rouges. Mais en continuant

nuant le feu, & lorſque les deux tiers de la liqueur ſont paſſés, on entend une eſpece de bruit avec des ſoubreſauts qui font remuer la cornue ſur les barres de fer, au point quelquefois que le lut de terre dont ſon col eſt enduit à l'échancrure du réverbere, en eſt dérangé. Il faut modérer ſon feu avec ſoin, & peu à peu ces eſpeces d'exploſions diminuent & ceſſent tout-à-fait.

C'eſt à-peu-près dans ce moment que les vapeurs d'acide nitreux ſont plus ſenſibles : elles ceſſent lorſque le feu eſt augmenté. Alors, quand la cornue eſt rouge du fond, il commence à paſſer des vapeurs blanches, & les gouttes de liqueur qui tombent dans le ballon ſur celle qui y eſt déjà, ſont accompagnées de bruit & de ſifflement. On ſoutient ſon feu, on le hauſſe même, & les vapeurs blanches diſparoiſſent totalement. On augmente la chaleur au point de faire rougir preſque entiérement la cornue, juſqu'à ce qu'on ſoit arrivé au moment où l'on puiſſe compter 30 ou 40 battemens d'artere entre chaque goutte de liqueur qui tombe du col de la cornue : c'eſt l'inſtant où l'on doit ceſſer la diſtillation.

Cette liqueur eſt de l'acide vitriolique dans un état de concentration très-forte. Elle eſt due, 1°. à l'acide vitriolique

ſurabondant qui eſt reſté dans celle ſoumiſe à la diſtillation; 2°. à l'acide vitriolique de la ſélénite qui eſt reſtée diſſoute à la faveur des acides nitreux, phoſphorique & vitriolique. L'acide phoſphorique réagit ſur la ſélénite, la décompoſe, & dégage l'acide vitriolique de la terre abſorbante. C'eſt, dis-je, cet acide vitriolique qui paſſe ſur la fin quand la cornue eſt bien rouge & embraſée, & qui, comme je l'ai obſervé ci-deſſus, eſt dans un état de concentration très-forte.

Lorſque la cornue eſt refroidie, on défait l'appareil, & on trouve, preſque toujours, la cornue caſſée ſinguliérement à la hauteur qu'occupe l'acide phoſphorique dans le fond.

Après qu'on a défait l'appareil de la cornue, on doit en détacher le lut avec beaucoup de ſoin, ſur-tout de la partie inférieure. La cornue caſſée, on trouve au fond une maſſe vitreuſe d'un blanc plus ou moins opaque, & très-dure. Cette matiere vitreuſe, expoſée à l'air, en attire un peu l'humidité; & ſi l'on en applique ſur la langue, elle y imprime une ſenſation acide d'une moyenne force.

Cette matiere eſt regardée comme l'acide phoſphorique. Il eſt vrai qu'elle contieut cet acide, mais il n'y eſt pas

pur, comme je le ferai voir dans les remarques ci-après.

Cette masse vitreuse, réduite en poudre & mêlée à celle de charbon, donne du phosphore en la distillant à la cornue : preuve qu'elle contient en effet l'acide phosphorique.

REMARQUES.

1°. On peut employer, pour cette opération, la corne de cerf ou les os de bœuf calcinés au blanc. Cependant les os de bœuf m'ont toujours donné un peu moins d'acide phosphorique : d'où vient cela ? Aurois-je mal opéré, ou effectivement les os de bœuf contiennent-ils moins de cet acide, que la corne de cerf ? ou bien encore cette différence viendroit-elle de la maniere de brûler & de calciner au blanc ces os (1).

2°. Toutes les parties osseuses des quadrupedes ne donnent pas de l'acide phosphorique. Tel est l'ivoire. Du moins

---

(1) M. *Proust*, qui s'occupe beaucoup de ce travail, a pensé & observé aussi, comme moi, qu'il pouvoit y avoir, dans la combustion, une perte plus ou moins considérable d'acide phosphorique. C'est un point qu'il cherche maintenant à éclaircir par des expériences dirigées principalement vers cet objet.

s'il en donne, ce n'eſt qu'une infiniment petite quantité. Encore faudroit-il opérer ſur plusieurs livres à la fois.

L'ivoire brûlé & réduit au blanc par la calcination, préſente une différence marquée d'avec la corne de cerf & les os de bœuf. Il eſt beaucoup plus léger, & n'a pas cet état compacte & ſerré des parties oſſeuſes des autres quadrupedes.

3°. J'ai fait remarquer qu'en diſſolvant la corne de cerf, elle donne un peu de ſélénite à la fin de ſa diſſolution : ſur quoi il ſe préſente naturellement quelques queſtions à faire. 1°. Cette ſélénite eſt-elle toute exiſtante dans la corne de cerf ? 2°. N'eſt-elle pas due à l'acide vitriolique contenu dans l'acide nitreux ? 3°. Ou bien ne faut-il pas l'attribuer à l'acide vitriolique inhérent au bois ou aux charbons, ou à celui provenant des pyrites des argilles quand on calcine la corne de cerf dans les fours de Potiers de terre ? Cette petite portion de ſélénite ſe trouve auſſi dans les os de bœuf. Je déterminerai ailleurs à quoi il faut l'attribuer, ſi elle eſt dans les os, ou ſi elle eſt due à l'acide vitriolique contenu dans les matieres qui ſervent à la calcination des ſubſtances animales. Il me ſuffit à préſent de la faire obſerver, & d'indiquer où l'on doit chercher ſon origine.

4°. Dans la diſſolution de la corne de cerf ou des os, on ne riſque rien de mettre un excès d'acide nirreux. Ce nitre à baſe oſſeuſe, ſaturé, autant qu'il eſt poſſible, de cette ſubſtance, a la propriété de rougir le ſirop de violette; ce que ne fait point le nitre à baſe de terre abſorbante, qui le verdit au contraire preſque toujours.

5°. M. *Scheele* dit qu'on peut retirer une grande partie de ſon acide nitreux en ſoumettant la liqueur à la diſtillation, après qu'elle a été en partie rapprochée. Mais ce qu'on en retire ne ſauroit dédommager de la peine, des ſoins & du temps qu'on emploie à cette opération.

On en obtient bien une portion, quand on diſtille ſa liqueur au point que j'ai preſcrit dans le premier cas. Mais ſi on la diſtilloit lorſqu'elle n'eſt réduite encore qu'à deux ou trois pintes, on auroit l'inconvénient qu'elle contiendroit une grande quantité de ſélénite, qui feroit qu'on obtiendroit beaucoup moins d'acide phoſphorique, comme on le verra par la ſuite.

6°. J'ai dit qu'il faut réduire à-peu-près ſa liqueur au volume, & non au poids d'une livre & demie d'eau, par les évaporations répétées au bain-marie, & que c'eſt à ce point qu'on doit ajouter

quelques gouttes de nitre à base d'os dans cette liqueur, pour s'assurer si l'acide vitriolique n'y est pas trop surabondant. Lorsque la liqueur se trouble, c'est une preuve de cette surabondance. On cherche donc le point de saturation autant qu'il est possible, & si le nitre à base terreuse n'altere point la liqueur, c'est un des moyens pour reconnoître le point de saturation. Cependant cette expérience n'est pas suffisante; elle est bonne seulement pour déterminer à quoi l'on doit s'en tenir pour l'acide vitriolique : car la liqueur peut avoir une portion surabondante de nitre à base osseuse. Alors, pour s'en assurer, on met dans un verre quelques onces de la liqueur sur laquelle on verse quelques gouttes d'acide vitriolique. On agite la liqueur, on la laisse reposer 20 à 30 minutes; & si elle ne se trouble point, c'est un signe que le nitre à base terreuse n'y domine pas. Au contraire, s'il y domine, on ajoute peu à peu de l'acide vitriolique pour achever de le décomposer tout entier. L'acide vitriolique s'unit à la terre absorbante des os, en dégage l'acide nitreux, & forme de la sélénite. La liqueur, ainsi préparée & bien séparée de la sélénite par le filtre de verre, a encore souvent besoin d'être évaporée au bain-marie pour la réduire

à-peu-près au volume d'une livre d'eau : elle donne encore de la ſélénite que l'on ôte avec ſoin. Alors on la ſoumet à la diſtillation.

7°. J'ai fait obſerver qu'il ſe fait, pendant la diſtillation, un bruit accompagné de ſecouſſes, comme une légere explosion qui fait ſauter la cornue ſur les barres de fer, au point que l'on diroit qu'elle va ſe briſer. C'eſt-là le moment de diminuer le feu avec beaucoup de ſoin. Ces eſpeces de ſecouſſes ſont occaſionnées par une portion de la ſélénite qui cryſtalliſe & ſe précipite au fond de la cornue. L'exploſion qui ſe fait entendre eſt cauſe que la ſélénite ſaute avec la liqueur dans tout l'intérieur de la cornue qui reſte enduite d'une couche plus ou moins abondante. Cette exploſion de la matiere contenue dans la cornue eſt aſſez forte pour qu'il en puiſſe paſſer juſques dans le col. Cette matiere eſt diſſoute par l'acide nitreux & par l'acide vitriolique qui diſtillent & paſſent dans la liqueur du ballon ; ce qui pourroit induire en erreur un chymiſte qui croiroit qu'il s'eſt volatiliſé une portion de la ſélénite ou terre animale.

8°. On a vu, en parlant de la diſtillation, que ſur la fin & un peu de temps après la ceſſation de ce bruit, lorſque la

cornue eſt bien rouge au fond, il paſſe des vapeurs blanches qui rempliſſent le ballon. Ces vapeurs ſont plus ou moins abondantes, en raiſon de l'acide vitriolique contenu dans la liqueur, & du degré de feu que l'on emploie. Alors, & ſur-tout lorſque les vapeurs diminuent, la liqueur qui diſtille & tombe du bec de la cornue avec une eſpece de ſifflement, eſt de l'acide vitriolique dans un état de concentration très-forte. Quand les vapeurs ont diminué ou qu'elles ont ceſſé tout-à-fait, il faut augmenter le feu par progreſſion, au point que la cornue en ſoit preſque totalement rouge. On ſe regle très-bien ſur les gouttes qui tombent du bec de la cornue; lorſqu'elles ſont aſſez diſtantes les unes des autres pour pouvoir compter 30 à 40 ſecondes ou battemens d'artere entre chacune d'elles, que l'on répete pluſieurs fois la même obſervation, & que la cornue eſt bien rouge, il faut ceſſer le feu. On obſervera ici deux choſes; 1°. qu'avec trop peu de feu on ſépare mal l'acide phoſphorique contenu dans la maſſe vitreuſe qui reſte au fond de la cornue; 2°. qu'avec un feu trop violent on ne peut plus retirer de la matiere reſtante un atôme d'acide phoſphorique, ou du moins l'on n'en retireroit qu'une infiniment petite

quantité. Dans le premier cas où la distillation n'auroit pas été poussée assez vivement, il reste une grande quantité de sélénite en nature, qui empêche & embarrasse la séparation de l'acide phosphorique. Dans le second cas où le feu auroit été trop fort, la sélénite se décompose par la réaction de l'acide phosphorique, lequel ayant plus de rapport & d'affinité avec la terre absorbante des os, que l'acide vitriolique, l'en dégage; & cette portion osseuse qui est régénérée, se combine tellement avec l'acide phosphorique, qu'ils ne font plus ensemble qu'une masse vitreuse, en partie opaque, en partie transparente, & insoluble dans l'eau. Alors plus de séparation d'acide phosphorique; & si l'on veut en obtenir de cette matiere vitreuse, il faut la réduire en poudre assez fine, la remettre dans une cornue avec la moitié de son poids d'acide vitriolique, & procéder à la distillation très-lentement pour l'amener au point que j'ai dit au sujet de la premiere opération. Par ce moyen, l'acide vitriolique réagit sur la matiere vitreuse, la dissout, & y demeure inhérent en partie: condition nécessaire pour la séparation de l'acide phosphorique, comme on le verra ci-après.

9°. La masse vitreuse opaque qui reste

dans la cornue après la diſtillation, eſt un composé d'acide phoſphorique, d'un peu d'acide vitriolique, d'une partie oſſeuſe & d'une très-petite quantité de ſélénite. C'eſt de toutes ces matieres qu'il faut dégager l'acide phoſphorique. Il me paroît que ceux qui ont travaillé ſur la ſéparation de cet aeide contenu dans les os, & qui m'ont fait part de leurs opérations, tels que MM. *Poultier de la Salle*, & *Macquer* (1), ont été embar-

---

(1) M. *Prouſt*, apothicaire-major gagnant maîtriſe à l'Hôpital-général, que j'ai l'honneur de voir aſſez ſouvent, me parlant un jour du procédé de M. *Scheele* ſur l'acide phoſphorique des os, qu'on venoit de publier de nouveau dans le *Journal de Phyſique*, me dit qu'il s'occupoit des expériences & des moyens de retirer cet acide des os de bœuf. Je m'en occupois auſſi moi-même, mais j'appliquois ſur-tout mon rravail à la corne de cerf. Ce jeune artiſte me fit part de ce qu'il penſoit, de ce qu'il avoit déjà fait, & du plan qu'il s'étoit propoſé de ſuivre.

Ce fut dans une de nos entrevues que nous nous communiquâmes nos idées, & les difficultés qui paroiſſoient ſe préſenter pour obtenir l'acide phoſphorique des os ſous la forme d'un verre tranſparent.

A cette occaſion je lui propoſai un problême énoncé en ces termes: *Il eſt poſſible d'avoir l'acide phoſphorique des os, ſous une forme vitreuſe tranſparente, comme le plus beau cryſtal.*

Au mois de Mai dernier, dans une de mes leçons du Cours du Jardin du Roi, je fis voir de

raffés, & n'ont pas réussi à l'avoir sous une forme de verre clair & transparent, comme on l'obtient du sel fusible pur.

---

cet acide sous la forme de verre tout-à-fait transparent, que je fondis dans un creuset en présence de tout l'amphithéatre.

J'ai dit à M. *Proust*, & j'ai répété au Jardin du Roi, *que le moyen étoit simple, & le procédé connu; qu'il suffisoit de l'appliquer à la séparation de cet acide des os.* Ce moyen est fondé, comme on l'a vu, sur l'insolubilité de l'acide phosphorique dans l'esprit-de-vin. En communiquant le procédé à M. *Proust*, je le priai de n'en faire part à personne. Mais après qu'il eut lui-même préparé de cet acide phosphorique des os, & qu'il en eut fait voir à plusieurs particuliers, la nouvelle s'en répandit parmi ceux qui s'appliquent à l'étude de la Chymie, & dans les amphithéatres. Il y eut beaucoup de personnes qui solliciterent M. *Proust* de leur indiquer les moyens qu'il employoit pour retirer cet acide, & pour le mettre sous forme d'un verre transparent, & l'espoir d'obtenir ce secret, lui procura bientôt l'honneur d'être visité, je ne dis pas de gens curieux, mais de chymistes même d'une grande réputation.

M. *Proust* a un travail suivi & fort intéressant sur l'acide phosphorique des os des animaux, & sur sa nature, qu'il doit faire insérer dans le *Journal de Physique* du mois d'Octobre. Il m'a fait part aussi de plusieurs choses également intéressantes sur différens objets de Chymie; & autant je le presse à les rendre publiques, autant je l'ai exhorté à retenir son secret dans le particulier : une longue expérience m'ayant trop appris à quel point il est dangereux d'être & si facile & si communicatif.

Pour retirer cet acide phoſphorique, il faut prendre la maſſe vitreuſe opaque, qui reſte dans la cornue, la caſſer par petits morceaux entre deux papiers, la mettre dans un évaporatoire demi-ſphérique de verre, verſer deſſus dix à douze onces d'eau diſtillée, & l'agiter de temps en temps avec une ſpatule de verre. Peu à peu l'eau diſſout l'acide phoſphorique avec le peu d'acide vitriolique, & une petite quantité de ſélénite. La liqueur s'épaiſſit au point d'être comme un ſirop, blanche & opaque : on la décante après l'avoir agitée. Il reſte encore une certaine quantité de matiere vitreuſe à diſſoudre, ainſi que de celle qui adhere aux morceaux de verre de la cornue qui en ſont pénétrés. On remet une ſeconde fois ſix onces d'eau, & l'on procede comme ci-deſſus. On répete une 3e & 4e fois, en ajoutant à chaque fois la quantité de trois à quatre onces d'eau diſtillée juſqu'à ce qu'il ne reſte plus que quelques parties oſſeuſes qui ſont incruſtées avec les morceaux de verre de la cornue diſſoute, en partie, par l'acide phoſphorique qui réagit ſur le verre.

Toutes ces diſſolutions, qui ſont blanches & opaques, s'éclairciſſent par un repos de 12 ou 24 heures, & toute la partie oſſeuſe ſe précipite. La liqueur ti-

rée au clair, on lave ce dépôt osseux trois ou quatre fois avec trois ou quatre onces d'eau distillée chaque fois (1).

Ayant réuni ces lotions à la premiere liqueur, on met le tout à évaporer au bain-marie dans un pot de verre, au point de le réduire au volume de dix ou douze onces d'eau.

Enfin, lorsque la liqueur est refroidie, on y mêle dix à douze parties & même plus, d'esprit-de-vin. On agite bien ce mêlange, qui devient blanc & laiteux. On laisse en repos le pot de verre pendant douze à vingt-quatre heures. L'acide phosphorique se précipite au fond sous une forme plus ou moins fluide, & à peu-près de la consistence d'une résine de jalap ou de scammonée nouvellement préparée.

Cet acide est plus ou moins opaque & à demi transparent. On décante l'esprit-de-vin & on en repasse quelques autres onces sur l'acide phosphorique, pour le bien laver & le priver, autant qu'il est possible, de l'acide vitriolique surabondant.

---

(1) Pour ne pas me surcharger d'un volume considérable d'eau, je préfere, pour la lotion de ce dépôt, l'eau distillée qui a servi ci-dessus à laver les fragmens du verre de la cornue.

Dans cet état, l'acide phoſphorique peſe deux onces un gros, & colle aux doigts comme de la glu. Alors, ſi on le fond dans un creuſet d'Allemagne, ou mieux, dans un creuſet de porcelaine, on obtient un verre tranſparent comme le cryſtal. On doit obſerver dans cette fonte, qu'il ne faut pas mettre tout à la fois ſon acide phoſphorique dans le creuſet; mais on l'y met par parties, & l'on chauffe très-doucement, afin de diſſiper l'humidité & le peu d'acide vitriolique qui ſe dégage d'un veſtige de ſélénite que contient cet acide phoſphorique.

Dans l'évaporation qui ſe fait de l'humidité & de l'acide vitriolique, la matiere bouillonne beaucoup & monte avec facilité. Mais après que ce gonflement a ceſſé & qu'on a introduit tout ſon acide phoſphorique dans le creuſet, on augmente le feu juſqu'à faire rougir aſſez promptement le creuſet.

La matiere alors entre dans une fuſion parfaite, & préſente l'aſpect d'un beau verre tranſparent qu'on laiſſe au feu pendant quelques minutes, juſqu'à ce qu'on s'apperçoive d'une tranſparence bien décidée.

Par le procédé que je viens de décrire, j'ai retiré d'une livre de corne de cerf, une once deux gros deux ſcrupules &

dix-huit grains d'acide phoſphorique dans l'état d'un beau verre bien tranſparent. Il eſt reſté de cette quantité obtenue, deux gros vingt-quatre grains dans le creuſet d'Allemagne qui en a été en partie pénétré & comme imbibé. Ce creuſet devient avantageux pour une nouvelle fonte, en ce qu'on perd bien moins de ſon acide phoſphorique, & ſi l'on ſe ſert d'un creuſet de porcelaine qui a ſa couverte intérieure, la perte eſt fort peu de choſe.

Lorſque l'on tient long-temps en fuſion l'acide phoſphorique dans les creuſets, il réagit deſſus.

Cet acide, dans l'état de verre, differe ſenſiblement de celui retiré des urines. M. *Prouſt* a, ſur l'un & l'autre, des expériences très-curieuſes qui doivent paroître en partie dans le *Journal de Phyſique* du mois d'Octobre, en attendant une ſuite plus étendue d'obſervations qu'il ſe propoſe de publier.

1°. J'ai remarqué que l'acide phoſphorique que l'on dégage de la liqueur par le moyen de l'eſprit-de-vin, eſt plus ou moins tranſparent, ou plus ou moins opaque. On ſe ſouviendra auſſi que j'ai dit que la liqueur dont on dégage cet acide par l'eſprit-de-vin, contient un peu de ſélénite. C'eſt une portion de cette

félénite qui donne l'opacité à l'acide phosphorique. Du moins je soupçonne qu'elle est dûe à cette substance saline. On peut partager la félénite avant de fondre son acide phosphorique au creuset.

Pour cet effet, on le fait dissoudre dans quatre ou six onces d'eau distillée. Alors on voit nager des floccons blancs très-légers & d'une grande division. On filtre son acide phosphorique sur un linge simple ou double, & le partage qui se fait de ce peu de matiere terreuse le rend plus pur.

11°. On vient de voir le moyen que j'ai appliqué pour partager l'acide phosphorique, afin de l'avoir sous forme de verre. J'ai été conduit à cette expérience d'après l'observation de M. Margraff, qui a démontré qu'il étoit insoluble dans l'esprit-de-vin. C'est ce qui m'a déterminé à faire l'application de ce moyen à ma liqueur; mais ce n'est pas le seul que j'aye employé. Il y en a plusieurs autres qui sont également praticables. On peut appliquer l'esprit-de-vin à la liqueur préparée pour la distillation au point de rapprochement où on la met dans la cornue. Si l'on mêle à cette liqueur dix à douze parties d'esprit-de-vin, elle se trouble & devient opaque & laiteuse. Qu'on la laisse reposer dans cet état,

24 ou 36 heures, une partie de l'acide phoſphorique ſe dégage comme dans l'autre expérience, avec cette différence que cet acide me paroît être en moindre quantité & plus opaque en raiſon de la ſélénite qui ſe partage avec lui. Cependant, par un tour de main, on peut partager tout, ou preſque tout l'acide phoſphorique ſans rien changer aux deux liqueurs. Il ſuffira de bien obſerver ce qui ſe paſſe dans cette opération pour ſaiſir auſſi-tôt ce moyen qui m'a réuſſi. Il en eſt encore d'autres qui ſe tirent des combinaiſons ſalines. Mais outre que ces moyens ſont embarraſſans, ils demandent de plus, des manipulations particulieres, dont je réſerve le détail pour une autre occaſion.

12°. Il y a des Chymiſtes qui regardent la terre animale retirée des os, comme une terre particuliere à laquelle ils refuſent la qualité abſorbante telle qu'elle eſt dans la craie & dans la pierre à chaux. Mais cette terre animale, privée de ſon acide phoſphorique, eſt propre à faire une vraie chaux qui s'dchauffe avec l'eau, avec laquelle elle ſe combine comme la chaux ordinaire. Elle eſt cauſtique & rend tels les alkalis fixes & volatils. Pour préparer cette terre animale, il ſuffit de décompoſer la ſélénite

avec un alkali fixe, & de bien laver cette terre avec de l'eau pure. Lorſqu'elle eſt ſeche & qu'on la calcine convenablement, elle fait de la chaux.

C'eſt un fait connu des Chymiſtes, que toute terre abſorbante naturelle & la plus pure, unie à un acide minéral, enſuite dégagée de cet acide par un alkali fixe, a ſubi une légere altération & peut-être une nouvelle combinaiſon qui la rend un peu différente de la terre abſorbante pure. Voilà ce que j'ai remarqué dans la terre animale comparée aux autres terres abſorbantes.

13°. J'ai examiné d'autres ſubſtances animales, dont l'uſage eſt admis dans la pratique de la Médecine, pour voir ſi elles contenoient de l'acide phoſphorique; tels ſont les yeux d'écréviſſes & la nacre de perles. Mais je n'ai apperçu, dans mes expériences, aucune trace de cet acide. Au moins, s'il y eſt, c'eſt en petite quantité, & il faudroit, ſans doute, opérer plus en grand pour l'y trouver.

I I.

Du Sel marin gris.

Le ſel marin gris, ou ſel de gabelle, qui ſe prépare dans les marais ſalans de la Saintonge, à Hyeres, &c, & dont on

fait uſage dans preſque tout le Royaume, contient une petite portion de mercure coulant qui y eſt mêlé dans un tel état de diviſion, qu'il n'eſt pas poſſible de l'obſerver à la vue, ni même avec le ſecours de la loupe (1).

Sur quoi il ſe préſente naturellement pluſieurs queſtions; ſavoir, d'où vient ce mercure? Eſt-il originairement dans le ſol du lieu où l'on prépare ce ſel? Eſt-il apporté par l'eau de la mer? Eſt-il uni au ſel marin, ou au léger limon terreux que l'eau de la mer charrie avec elle? queſtions qu'il ſeroit plus facile de décider, ſi l'on étoit ſur les lieux, mais dont j'eſpere donner la ſolution.

On peut employer pluſieurs moyens pour démontrer ce mercure. En voici un que j'ai mis en uſage il y a plus de vingt ans, en préparant le nitre quadrangulaire.

On prend communément, pour cette

(1) Je ne ſais ſi je me trompe, mais je crois que c'eſt l'*Angelot* qui avoit déjà obſervé qu'en promenant un ſtilet d'or dans du ſel marin, ce ſtilet blanchiſſoit tout de même que ſi on l'avoit frotté de mercure coulant. C'eſt encore une petite fripponerie des enfans, connue de tout temps, de blanchir des liards & des pieces de deux ſols dans le ſel expoſé ſur le feu, afin de les faire paſſer pour des pieces de douze ſols.

opération, huit ou douze onces, ou une livre de ſel marin tel qu'il vient de la gabelle, on le réduit en poudre, on le met dans une cornue de verre lutée aſſez grande, pour pouvoir verſer ſur ſon ſel trois ou quatre parties d'acide nitreux un peu fumant, & on procede, ſuivant les regles de l'art, à la diſtillation au feu de réverbere.

Après que la diſtillation eſt achevée, on caſſe avec précaution la cornue, dans le col de laquelle on trouve communément un peu de pouſſiere blanche, qui eſt un vrai mercure ſublimé corroſif. Quelquefois on n'en trouve point; cela dépend de la maniere dont on a procédé à la diſtillation, & ſelon qu'elle a été plus ou moins vîte. Lorſqu'on ne trouve pas ce mercure, c'eſt qu'il a été diſſous par la liqueur qui a diſtillé; mais on peut le retrouver dans l'eſpece d'eau régale qui paſſe dans la diſtillation du nitre quadrangulaire.

Si l'on frotte un morceau de cuivre rouge avec le ſublimé de mercure qu'on trouve dans le col de la cornue, il le blanchit très-bien.

On démontre encore ce mercure en purifiant dix à douze livres de ſel marin. On fait diſſoudre ſon ſel à l'eau bouillante dans une terrine de terre verniſſée.

Quand on a tiré la liqueur au clair, & que tout le ſel marin eſt diſſous, le dépôt terreux qui reſte contient le mercure. En ſe procurant aſſez de ce dépôt terreux, qu'on le ſeche dans la même terrine, & qu'on le diſtille dans une cornue de verre luttée, on trouvera ſon col tapiſſé de petites gouttes de mercure coulant.

En mettant une petite lame ou un louis d'or dans le dépôt terreux qui reſte après la diſſolution du ſel marin, ou même dans la terrine où ſe fait cette diſſolution, il s'y attache de petits globules de mercure, qui ſont très-ſenſibles & qui blanchiſſent l'or par le frottement, lorſqu'on a ſoin de remuer la liqueur avec une ſpatule de bois.

On me diſpenſera de rapporter encore ici differens autres moyens de démontrer le mercure en faiſant ſécher le dépôt terreux ſéparé du ſel marin par la diſſolution de ce dernier.



RÉFLEXIONS CRITIQUES

SUR les Fumigations dans les phthisies pulmonaires; par M. MORIN, docteur en Médecine à Avranches.

AVANT que de prononcer sur les effets d'un remede, il faut connoître la nature de la maladie à laquelle on veut l'appliquer. Je commencerai donc par donner la définition de la phthisie pulmonaire, ensuite je désignerai les indications de cette maladie, je dirai enfin ce que je pense des fumigations, d'après ce que j'ai observé moi-même.

Une petite toux, des crachats purulens, la fievre lente avec redoublement, l'oppression, la voix rauque, & une douleur dans quelqu'endroit de la poitrine, & le plus souvent vers le dos, sont les symptômes les plus reconnus d'un ulcere au poumon, qui lui-même occasionne la phthisie. Cet ulcere se forme à la suite d'un crachement de sang, d'un abcès, de tubercules, qui surviennent après la péripneumonie, la petite-vérole, la rougeole, &c. Il est récent ou invétéré superficiel, ou profond & sinueux, mollasse ou calleux, cacoethe ou benin. La

connoiſſance de la cauſe, la différence des ſymptômes & les qualités du pus, caractériſent les différentes eſpeces de ces ulceres & indiquent la méthode curative. Les fumigations peuvent-elles remplir toutes les indications que préſentent les différentes cauſes & les dégrés de cette maladie ? Ces topiques peuvent-ils produire trois effets différens & conſécutifs, la mondification, l'incarnation & la cicatriſation ? Les différens ulceres au poumon & leurs divers états ont fait imaginer trois ſortes de fumigations, d'émollientes, d'aſtringentes & de balſamiques. Sans rejetter tout-à-fait les deux premieres, M. *Billard* adopte de préférence les balſamiques. N'ayant fait d'obſervations, que ſur ces dernieres, ce ſera d'elles auſſi que je m'occuperai particuliérement. Quant aux fumigations humides, on ne peut diſconvenir qu'elles procurent beaucoup de ſoulagement aux perſonnes d'une conſtitution ſeche & bilieuſe, aux hypochondriaques, dans les aſthmes convulſifs & dans les toux ferines. Je ne connois que peu de cas où les aſtringentes pourroient être miſes en uſage; en irritant, elles s'oppoſeroient à la conſolidation de l'ulcere, & on ne doit ſans doute les employer que pour accélérer

le rupture d'une vomique. Mais heureusement les fumigations, qu'on croit être souvent astringentes, n'ont rien moins que cette vertu, *astringentium vis fixa est, nec cum aquâ in altum elevatur. V.* Comment. *Van Swieten*, de Phthisi. Mais ce sont les fumigations, qu'on nous vante comme balsamiques, qui sont réellement âcres & astringentes. La vérité est démontrée par l'analyse de leurs ingrédiens, & par l'expérience. C'est sans doute la toux violente que ces fumigations excitent, qui les a fait tomber dans ce profond oubli dont *Mead* (*monita medica*) semble se plaindre; c'est par le même motif qu'*Astruc* les condamne, & que Morton n'en parle point; lui qui n'a pas craint de prescrire les martiaux & les plus forts astringens: mais je me hâte de venir à mes observations.

M. le Chevalier de ** crachoit le pus depuis cinq ans, à la suite d'une péripneumonie: ni la petite-vérole qu'il eut deux ans après, ni les secours de l'art, ne purent dessécher cet ulcere, ni arrêter les progrès de la phthisie. Cependant, malgré des crachats purulens, le marasme, l'extinction de la voix, l'oppression & la fievre hectique, le malade avoit bon appétit & digéroit bien, ses nuits étoient tranquilles, il conservoit même

ce fond de gaieté qu'il avoit reçue de la nature. Un des parens du malade entend parler des fumigations balſamiques, & ſe perſuadant avec facilité ce qu'il déſiroit avec ardeur, il propoſe ce genre de remede avec confiance.

Pour prévenir les dangers du deſſéchement trop prompt d'un vieil ulcere, on commença par appliquer un véſicatoire à un bras, & à ouvrir un cautere à l'autre. On preſcrivit en même temps les bouillons de grenouilles avec la poulmonaire, la bourache, les jujubes & le capillaire. Une légere infuſion béchique avec le miel fin ou le ſucre roſat ſervoit de boiſſon ordinaire; le malade prenoit auſſi tous les matins cinq gouttes d'un prétendu vrai baume de Judée. Le régime étoit preſque tout végétal. Le malade ainſi préparé, commença le 29 Août 1775, l'uſage des fumigations, ſuivant à la lettre les procédés indiqués par M. Billiard. Cependant à un feu modéré, nous n'obtenions preſque point de vapeurs, & pour peu qu'on l'augmentât, elles devenoient âcres & empyreumatiques au point de produire une irritation très-incommode aux yeux & à la gorge. Nonobſtant ces effets, on inſiſta, l'eſpace de 3 ſemaines, ſur l'uſage de ces fumigations. A cette époque il ſurvint une

fievre double tiercè avec de fortes douleurs de tête, perte d'appétit, insomnie & suffocation. Après le sixieme accès, cette fievre céda à un minoratif & à quelques doses de quinquina. Pour diminuer l'âcreté des fumigations auxquelles le malade étoit décidé de revenir, on ne se servit que de cire & d'encens, & ensuite de miel en rayon, d'encens & de baume du Pérou. Ces substances, jettées sur le charbon allumé, donnerent effectivement des vapeurs moins insupportables que ne l'étoient les premieres. Vers le milieu d'Octobre suivant, le malade se trouva mieux & reprit un peu d'embonpoint; mais le mois de Février son état empira, non pas de maniere cependant à l'empêcher de rejoindre son régiment, où il continuoit l'usage des fumigations, avec un succès qui, par malheur, n'étoit qu'apparent; car il mourut subitement dans les bras d'un de ses amis, qui n'eut pas le temps d'achever une lettre qui devoit apprendre à ses parens, que le malade alloit assez bien.

Mademoiselle de **, âgée de dix-neuf ans, malgré une tisanne béchique & un bon régime, eut à se plaindre d'un rhume opiniâtre. Les crachats commencerent même à être teints de sang, & tous les symptômes, qui sont la suite

d'un ulcere au poumon, ne tarderent point à ſuivre. Deux mois après, on propoſa les fumigations, & malgré la plus grande attention pour les adminiſtrer, cette demoiſelle ne put néanmoins les ſupporter plus de trois jours; elles irritoient la toux, déchiroient les poumons, occaſionnoient des ſuffocations & des engoiſſes, qui menaçoient de l'étouffer. J'ai vu encore un autre phthiſique qui, de même n'en put jamais ſupporter l'uſage, quelque ſoin qu'on eût d'en modérer l'impreſſion.

Les fumigations excitées avec des ſubſtances déſignées comme balſamiques, ne ſont donc nullement telles par leur action. Elles ſont ſeulement aſtringentes, acrimonieuſes, empyreumatiques; auſſi l'obſervation prouve-t-elle qu'elles ſont pernicieuſes dans preſque toutes les phthiſies.

Mais dans le cas où l'on ſeroit aſſez habile pour adminiſtrer ces fumigations comme M. *Billard*, (*elles ſont*, dit-il, *ſi agréables & ſi douces, que le poumon le plus malade & le plus délicat les ſupporte avec une ſorte de plaiſir*) déterminons dans quel cas il ſeroit permis d'en faire uſage. Elles pourroient convenir aux aſthmes humides & à ces conſtitutions lâches des poumons ſujets aux

engorgemens catarrheux. Elles pourroient encore être employées avantageusement dans ces cas où après une suppuration abondante, la mollesse & le relâchement des chairs s'opposent à la cicatrisation...

OBSERVATIONS

SUR les bons effets des lavemens de quinquina dans le météorisme du bas-ventre de ceux qui sont travaillés de fievre putride maligne; par M. BAUDRY, Maître en Chirurgie à Vieillevigue en Bretagne.

LES fievres intermittentes ne sont pas les seules dont on puisse obtenir la guérison par le quinquina, on lui connoît encore cette singuliere propriété dans la fievre putride maligne.

M. *de Haen* prescrit ce remede dans tous les temps de la maladie indistinctement, avant, pendant & après l'éruption des exanthêmes. Tels sont ses termes : « Cortex peruvianus vel declarante se » malignitate aliquamdiù post eruptio» nem exanthematum, vel cum ipsâ exan» thematum eruptione, vel etiam ante

» eruptionem eorum, vel ab ipſo morbi » principio, illico, ſummo cum effectu » datus eſt (1) ».

Je reſpecte l'autorité de M. *de Haen*, & ſuis perſuadé que le quinquina peut produire de bons effets même dès l'invaſion d'une fievre maligne; mais, d'après le réſultat de mes obſervations, je ſuis en droit de conclure auſſi, qu'il eſt des fievres malignes, & ce ſont, ſans doute, celles dont la marche eſt plus lente, dans leſquelles le quinquina donné trop tôt, ne produiroit que de mauvais effets. Pendant dix-huit mois des années 1773 & 1774, nous eûmes à combattre une fievre putride maligne, dont les ſymptômes étoient une proſtration totale des forces, un violent mal de tête, douleurs dans les lombes & les cuiſſes, une altération démeſurée, la ſéchereſſe de la langue, l'aridité de la peau, des urines d'abord claires, enſuite rouges ſans ſédiment, le dévoiement avec des déjections bilieuſes accompagnées de vers, parmi leſquels étoient de petits crotins de couleur jaune, des nauſées & même des vomiſſemens, peu d'agitation dans le pouls qui étoit fort peu différent de l'état na-

(1) *Rationis medendi pars tertia*, cap. 1, pag. 265, édit. de Paris, *in*-12. 1771.

turel. Il se faisoit une éruption pétéchiale, sur-tout au col, au bras & à la poitrine, qui ne parut point au commencement de l'épidémie; ce ne fut que quelques mois après. Survenoient enfin le délire obscur, l'assoupissement, les soubresauts des tendons, la langue se couvroit d'une croûte séche & noire, le pouls se déprimoit, & le bas-ventre se météorisoit avec constipation. Les malades, avec ces derniers accidens, hors d'état d'avaler, succomboient presqu'infailliblement. Dans cette fâcheuse situation, où les lavemens émolliens, purgatifs & les fomentations de toute espece, n'étoient d'aucun secours, ne contribuoient-ils point plutôt au mal par l'humidité, qui est un agent de la putréfaction?

Après avoir fait précéder les purgatifs, sur-tout les émétiques, la méthode rafraîchissante fut celle que je mis en pratique. On s'abstint de la saignée, qui étoit contre-indiquée par la dissolution des humeurs, à moins que des symptômes d'inflammation bien décidée n'obligeassent d'y recourir. L'éruption des exanthêmes n'eut aucun caractere critique & quelques pauvres gens, abandonnés à eux-mêmes, se rétablirent parfaitement en ne prenant pour toute boisson que de l'eau froide. Je dois faire remarquer que

l'éruption fut notablement plus nombreuſe au mois de Janvier 1774, que dans les ſaiſons plus chaudes. J'avouerai toutefois que la méthode rafraîchiſſante échouoit ſouvent à l'époque du météoriſme du bas-ventre, qui n'arrivoit guere avant le douzieme jour.

Croyant prévenir le funeſte ſymptôme, aſſez commun dans cette maladie qui annonçoit l'atonie des parties inteſtinales, & la putréfaction à ſon terme (je dis à ſon terme, relativement aux corps encore vivans); j'eſſayai de ſuivre à la lettre M. *de Haen*; je donnai à pluſieurs malades l'extrait de kina dans tous les temps de la maladie. Dans ceux qui en ont fait uſage les premiers jours, la chaleur augmenta, la fievre redoubla d'intenſité, le délire ſurvint plus vîte, & fut plus violent; les autres ſymptômes ne diminuerent en rien, & les malades alloient à grands pas au tombeau avec le météoriſme du ventre. Je crus enfin entrevoir que, s'il étoit un cas où l'on dût employer efficacement l'extrait de cette écorce, c'étoit, ſans contredit, dans cette circonſtance où le relâchement des ſolides & un commencement de décompoſition des fluides menacent de la putréfaction. N'y a-t-il pas lieu de croire que le quinquina donné trop tôt n'accélere la

perte totale du reſſort des inteſtins, en portant, par ſa vertu tonique, l'éréthiſme à l'excès? C'eſt ainſi que l'application, ſans doute, des véſicatoires avant le temps de coction, devient, le plus ſouvent, très-pernicieuſe, ſoit en augmentant l'éréthiſme; ſoit en contribuant à la diſſolution du ſang par les molécules irritantes des cantharides. Auſſi eſt-il bien vrai qu'ayant été témoin, dans cette épidémie, des funeſtes effets de leur application prématurée, j'eus lieu, dans la ſuite, d'être ſatisfait de l'uſage que j'en fis dans les cas où les exanthêmes étoient répercutés; & vers le douzieme jour de la maladie qui ſe terminoit ordinairement en bien ou en mal le quatorzieme; elle ne parcouroit jamais un moindre laps de temps, & ſe prolongeoit quelquefois, mais rarement, jusqu'au 21e & 30e.

Madame *Fortineau* fut la premiere à qui j'adminiſtrai les lavemens de kina: elle tomba malade le 15 Janvier 1774; elle fut en proie à preſque tous les ſymptômes ci-deſſus mentionnés. Dès le commencement, l'uſage des purgatifs & des antiſeptiques, ſur-tout des acidules, ne ſont point négligés, ni les bols camphrés, &c. Cependant les accidens augmentent, & le 26 arrive, c'eſt-à-dire, le douzieme jour de la maladie: c'eſt alors que

que l'assoupissement survient, le délire continue, les soubresauts des tendons se font sentir, les mains chassent aux mouches, la langue est noire, les paupieres sont mouillées de larmes involontaires, & le ventre, qui devient paresseux avec une légere tension, annonce le météorisme. Les pétéchies ne sont plus que légérement apparentes. C'est ici que je m'empresse d'appliquer les vésicatoires : la malade reçut ce jour-là deux lavemens émolliens, le premier sortit, & le dernier resta. Le 13, on essaya de faire prendre à la malade une potion huileuse qu'elle ne put avaler par défaut de connoissance & de mouvement. Le ventre se gonfla, & faisoit entendre un bruit de parchemin lorsqu'on le pressoit de côté ou d'autre : on donna ce jour-là trois lavemens qui resterent. Dans cet état désespéré, je délaie cinq gros d'extrait de quinquina dans dix onces d'eau tiéde, que je lui donne en lavement à onze heures du soir, du 13 au 14 de la maladie. A onze heures & demie, les assistans furent aussi surpris que moi du bruit extraordinaire que tout-à-coup fit entendre la sortie des lavemens, des matieres infectées, & des vents que le ventre emprisonnoit depuis la veille. L'évacuation fut si considérable, que la malade baignoit dans son lit :

elle fut si singuliérement soulagée que, revenant comme d'un profond sommeil, elle s'écrie d'une voix éteinte: *Où suis-je?* en soulevant doucement sa tête. Elle remarqua, pour la premiere fois, qu'on lui avoit appliqué les vésicatoires aux jambes. La peau de son ventre devint sur le champ aussi lâche que celle de celui d'une femme nouvellement accouchée. Dès cette époque, tout alla de mieux en mieux, moyennant quelques lavemens de kina à moindre dose, & son extrait en boisson, qu'elle continua pendant plusieurs jours. La convalescence a duré un mois & demi ou environ, avec douleur & œdématie au pied gauche. Sa santé s'est depuis assez bien soutenue.

Au mois de Mars suivant, le nommé *Leroux*, place S. Thomas, fut pris de la même maladie. Il négligea, jusqu'au 13e jour, le régime & les remedes. M. *Thiériot*, médecin de distinction à Montaigu, passa ce jour-là, & fut prié de voir le malade : je fus appellé en même-temps. Nous trouvâmes *Leroux* dans l'état désespéré où fut la malade de l'observation précédente; nous lui fîmes donner un lavement de demi-once (1) de quinquina,

(1) *Nota.* Une demi-once de quinquina en substance ne répond point aux cinq gros d'extraït de quinquina qui furent donnés en lavement, en une dose, à la malade de l'observation précédente.

dont l'effet fut aussi prompt & aussi sûr que dans l'observation ci-dessus. Notre malade alla depuis, toujours de mieux en mieux, en continuant quelque temps de prendre le quinquina en lavement & en boisson.

Je n'ai point encore vu manquer cet incomparable remede dans pareilles circonstances qui se sont présentées nombre de fois dans le cours de l'épidémie. Je suis trop ami de la vérité pour déguiser son insuffisance, si quelquefois son usage avoit été moins heureux.

RÉPONSES

AU MÉMOIRE A CONSULTER.

SUR une Phthisie commençante ; par M. LE COMTE, Docteur en Médecine à Evreux. (Voyez *Journal d'Août*, page 142).

LA premiere des trois réponses qui nous sont parvenues est de M. *Pomme*, médecin consultant du Roi & de la grande Fauconnerie. Le nom seul de ce médecin nous dispense de publier sa consultation. On sait, depuis dix ans, que la glace, l'eau froide & l'eau tiéde, avec un soup-

çon de poulet ou de veau, forme imperturbablement ce qu'il appelle ſon *cortege médicinal.* En voilà bien aſſez pour nos lecteurs; mais pour marquer en même temps à M. *Pomme* notre empreſſement à l'obliger, nous annoncerons ici, comme il nous l'apprend dans un *poſt ſcriptum*, que le *Traité des vapeurs* vient d'être traduit à Londres, à Madrid & à Naples.

Nous communiquerons en entier les deux autres réponſes; l'une plaira par les idées qu'elle préſente, & l'autre renferme une obſervation qui fournit une preuve de plus de l'efficacité du quinquina dans un certain temps de la phthiſie.

LETTRE

De M. DESONDES, *Médecin de la Faculté de Montpellier, à Millau en Rouergue.*

MESSIEURS,

Après avoir lu le Mémoire à conſulter, ſur une phthiſie commençante, que vous venez d'inſérer dans le *Journal de Médecine* d'Août, *page* 142. j'y réponds ſur le champ, pour vous dire (mais ſans entrer dans de vains raiſonnemens, à

cauſe, le plus ſouvent, de leur vuide) qu'après des obſervations que j'ai pardevers moi, le mieux eſt, à mon avis, pour la malade, de lui faire faire des voyages de longs cours; obſervant, ſi le cheval ſera meilleur que la litiere, ou le carroſſe meilleur que tous les deux: au défaut de tout cela (mais ce ſeroit bien peu de choſe) l'eſcarpolette, ou une chaiſe à petites roues. Quoique je ſois ennemi des explications, j'aime qu'on combine toujours, & qu'on diſe en ſoi-même: Je fais cela par rapport à cela. *Hoc propter hoc.* Et ſi je devois donner la raiſon de l'exercice que je conſeille, je dirois que dans la plûpart des maladies, ſur-tout chroniques, les humeurs ſont en ſtagnation, & confondues dans la plûpart des viſceres du bas-ventre & de la poitrine, ainſi que dans le cas dont il s'agit; & que pour les mettre dans la voie de la circulation, & en procurer le triage, en rétabliſſant les ſécrétions qui ſont en défaut, il n'y a rien de mieux que les ſecouſſes du cheval, ou les doux balancemens de la litiere, ou bien les divers mouvemens de la chaiſe, ou du carroſſe. Ajoutez à cela la différence des climats qu'on parcourt: car tantôt c'eſt un bord d'une riviere, ce qui n'eſt pas indifférent; tantôt une col-

line, & d'autres fois des élévations dont l'air épuré n'aide pas peu au rétabliſſement de bien des malades; l'odeur de beaucoup de plantes, ſur-tout celle des ſapins balſamiques & vulnéraires, eſt très-ſalubre pour les poitrinaires, en ce que, ce qui en émane pénetre directement dans les poumons, *illibatâ formâ*.

Pour appui de ce que je viens de dire, je pourrois remonter juſqu'à *Herodicus*, l'inventeur de la Médecine gymnaſtique, ou paleſtre, & citer pluſieurs médecins de l'antiquité, qui ont guéri leurs malades par différens exercices. *Sydenham*, ce grand obſervateur, a cru l'équitation ſi utile & ſi avantageuſe, qu'il a dit que celui qui pourroit en faire un ſecret, deviendroit trop riche. *Dufault*, célebre médecin de Bordeaux, l'a ſi bien cru de même, qu'il envoyoit fort loin ſes malades, ſous le prétexte de leur faire prendre des eaux minérales, ou des bains indifférens; & *Pelet*, médecin de Millau en Rouergue, qui s'eſt plaint dans une obſervation, qu'il communiqua à feu M. *de la Condamine*, de ce qu'on négligeoit ſi fort la Médecine gymnaſtique (1),

(1) M. *de la Condamine* a fait mettre cette obſervation dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Paris, & on la trouve rapportée dans la *Gazette Salutaire* du 24 Février 1774, n°. VIII.

a guéri plusieurs malades par l'équitation, la dissipation & le régime de vivre convenable à l'état du malade. *Voyez* Wanswieten, *phthisis pulmonal.* § 1210. Le régime qu'il leur a fait garder, leur a, quasi, tenu lieu de remedes; persuadé qu'il est que les alimens, donnés à propos, sont de bons remedes. *Cibus opportunè datus est optimum medicamentum.* A tout cela on pourroit substituer, quand l'équitation est absolument impossible, les frictions seches avec une brosse, ou bien avec un morceau de drap, plus ou moins rude, &c.; &, selon la différence des cas, les fumigations seches ou humides, ou les étuves, la navigation, la flagellation, la musique & la danse, &c.

J'ai l'honneur d'être, *&c.*

OBSERVATION

Sur une phthisie commençante, par M. SOUVILLE *fils, Chirurgien-Major-Adjoint de l'Hôpital Militaire de Calais.*

Madame *de Thomson*, Angloise, âgée de vingt-six ans, d'un caractere fort doux, d'une constitution assez délicate & très-irritable, grosse de sept mois, fit un

voyage en voiture aſſez mal ſuſpendue, à quinze lieues de diſtance de cette ville, dans le commencement du mois de Mars de cette année ; le vent, qui change dans ce climat, ſouvent deux ou trois fois par jour, & qui nous fait éprouver dans ce court eſpace de temps, les influences variées de quatre ſaiſons, étoit alors nord. Il étoit ſi froid ce jour-là, qu'il fut une des cauſes qui contribuerent à affecter cette jeune dame d'une toux violente. La légéreté de ſes vêtemens, jointe à quelques abus du côté du vin, café & liqueurs ſpiritueuſes chez les amis qu'elle viſitoit, n'influerent pas pour peu à donner de l'activité à cette diſpoſition inflammatoire ; elle étoit même dans l'intime perſuaſion, qu'à l'aide de ces boiſſons elle pourroit être ſoulagée.

De retour chez elle, la toux augmenta, & la fievre ſurvint avec une douleur pleurétique au-deſſus du ſein droit, & les autres ſymptômes qui caractériſent la pleuréſie. Je débutai par une ſaignée, lui preſcrivis une infuſion de fleurs de ſureau miellée, la diete la plus ſtricte, & quelques lavemens. Elle ne voulut, ſous quelque prétexte que ce put être, faire uſage de ce dernier moyen. Quatre heures après les ſymptômes pleurétiques ayant encore aug-

menté, je lui fis une seconde ſaignée & une troiſieme enfin vers le ſoir, & le ſang que je lui tirai étoit on ne peut plus inflammatoire.

A cette époque, je fis appeller M. *Froiſſard*, médecin de cette ville, qui applaudit à la conduite juſque-là tenue, mais qui s'oppoſa fortement à une quatrieme ſaignée & à l'application d'un emplâtre véſicatoire ſur le ſiege de la douleur. Il préféra à ce dernier moyen un épitheme avec les gommes, dont l'effet ne fut nullement ſenſible. En ſon abſence les accidens perſiſtant & croiſſant, ainſi que l'inquiétude des parens & amis, je prîai le lendemain matin M. *Coſte*, médecin de l'hôpital militaire, de m'aider de ſes conſeils, qui, examen fait de la maladie & de la nature du ſang conſtamment inflammatoire, preſcrivit la quatrieme ſaignée & l'application du véſicatoire déjà propoſé. Ce topique produiſit ſon effet ordinaire complettement, & la ſaignée diminua pour le moment la violence des ſymptômes; ce calme paſſager ne fut pas de durée, les accidens reparurent de nouveau, & avec tant d'intenſité, que nous fûmes contraints de la reſſaigner trois autres fois; ce ne fut même qu'à cette époque & qu'à la derniere ſaignée, que les accidens céde-

rent. Cet état d'amélioration ſenſible perſiſta juſqu'à vers minuit, temps auquel les douleurs de l'accouchement ſe déclarerent : on vint précipitamment me chercher ; à mon arrivée, je tâtai le pouls de la malade, qui m'effraya, & de ſuite je la touchai. J'apperçus par ce dernier examen, une diſpoſition prochaine à un accouchement naturel, que j'eus peu de temps après, la ſatisfaction de terminer heureuſement. L'enfant ne vécut qu'aſſez pour pouvoir lui conférer le baptême. Les lochies aſſez abondantes qu'eut l'accouchée & quelques ſelles ſpontanées, lui procurerent un peu de ſommeil : les doux minoratifs & le régime ont, dans l'eſpace de trois ſemaines, terminé la maladie.

De nouvelles douleurs pleurétiques, & une fievre lente, s'emparerent de cette dame un mois après ſa premiere guériſon. Des crachats purulens, & une maigreur extrême, étoient des ſymptômes aſſez ſenſibles, pour lui faire craindre qu'elle mourroit ſous peu de *conſomption*, terme dont les Anglois ſe ſervent communément pour exprimer la phthiſie. Elle étoit ſi occupée de cette penſée, qu'elle devint exceſſivement triſte, ſe rappellant ſans ceſſe avoir ouï dire dans ſon enfance, qu'elle étoit na-

turellement disposée à cette maladie, ayant la poitrine plate en avant & sensiblement étranglée vers sa partie supérieure. La malade a éprouvé une pleurésie mortelle quelques années avant cette derniere, ainsi que des rhumes fréquens dans le cours de sa vie. Je lui prescrivis dans cet état & d'après l'avis de M. *Coste*, un minoratif, & la mis de suite à l'usage du quinquina, de la maniere suivante. Elle prenoit, tous les matins à sept heures, un demi-verre, c'est-à-dire, environ trois onces, d'une décoction de quinquina avec deux livres d'eau. On coupoit cette décoction avec une égale qantité de lait de vache, le tout chauffé au bain marie. Sa boisson étoit ou l'eau d'orge, l'infusion de fleurs de sureau, ou celle de bouillon blanc. Elle ne prenoit à midi que du riz, du sagou, du vermiceli ou du gruau, & le soir un demi-verre d'eau d'orge avec le lait.

Elle n'eut pas fait quinze jours usage de ces remedes, qu'elle fut sensiblement mieux, ce qui m'engagea à lui prescrire la décoction de quinquina deux fois le jour. Ce moyen, joint à l'exercice du cheval, & de la gaieté, a eu un tel succès, que son embonpoint & ses forces sont revenus au point de surprendre agréablement les principales personnes

de cette ville, qui toutes la croyoit sans ressource.

Par une lettre du 21 Août, M. *le Comte* nous apprend que la malade pour laquelle il a consulté, a recommencé l'usage des bains le 14 Août, « qu'elle y reste environ dix heures, qu'elle y dîne, qu'elle y soupe, qu'elle n'y éprouve presqu'aucun ressentiment du malaise qui suivoit ordinairement ces repas, presque point d'altération, de toux, de lassitude, que les urines y coulent mieux, que le ventre y a repris sa souplesse naturelle, que le sommeil devient meilleur, & qu'un œdeme, qui des malléoles, gagnoit souvent le soir jusqu'au-dessus des genoux, œdeme léger pourtant, a disparu dès les premiers jours dans le bain ». On lit (mémoire à consulter, Journal d'Août, pag. 148 & 149), que l'automne derniere, après soixante bains, tous les symptômes disparurent, l'appétit s'établit, la malade put manger à son aise, elle reprit de l'embonpoint, le sommeil étoit naturel, la toux cessa, & pendant deux mois, je crus, dit M. *Lecomte*, le danger dissipé. La récidive de l'année passée, & un nombre infini d'exemples pareils, ne permettent nullement de se flatter que le

nouveau mieux-être, procuré par les bains, puiſſe ſe ſoutenir long-temps, & encore moins que les bains & les délayans ſeuls, rétabliſſent entierement la ſanté. Il arriveroit au contraire, ſi l'on multiplioit trop l'uſage des bains, qu'ils accéléreroient certainement la marche des accidens les plus fâcheux, en diſpoſant à l'inertie de la fibre & à la colliquation des humeurs. « Je ne ſais, dit M. *le Comte*, même lettre, ſi cette exceſſive irritabilité, que j'ai décrite, n'eſt pas, à tout prendre, une des complications les moins redoutables des maux de poitrine; il ne s'agit que de pouvoir la diminuer; car, tant qu'elle exiſte, elle s'oppoſe efficacement à la diarrhée, aux ſueurs, à toutes les évacuations qui, dans d'autres cas, épuiſent ſi rapidement. Dans cette exceſſive irritabilité, toutes les excrétions ſe trouvent à peu-près nulles, hors celle des urines, de toutes la moins pénible: il s'enſuit qu'on peut dans cet état ſe réduire à la diete la plus dure preſque ſans maigrir. J'ai obſervé que ma malade ne perdoit de ſon embonpoint, que lorſque la fievre ſe changeoit en continue ». Mais ſi l'abus des bains rend la phthiſie incurable, & s'il hâte la deſtruction de ces

malades, on voit auſſi que les bains pallient les accidens, qu'ils les écartent même jusqu'à faire regarder pendant quelque temps la guériſon comme aſſurée. Il faut encore dire plus, les bains peuvent favoriſer l'action des remedes curatifs; & pour diſpoſer à leurs effets ſalutaires, les bains ſont même quelquefois indiſpenſables. Lorſqu'il ſubſiſte un extrême éréthiſme, il convient donc d'en faire uſage comme d'un moyen préparatoire, pour paſſer enſuite à des remedes vraiment curatifs, mais que l'excès de l'éréthiſme ne permettoit point d'employer. Ces remedes ſont le quinquina, les eaux aërées, & le lait. Le quinquina eſt, dès long-temps, recommandé dans la phthiſie, & on y aura recours avec d'autant plus de confiance, que dans les cas compliqués d'éréthiſme, l'uſage des bains, quoique néceſſaire, feroit craindre une diſpoſition au relâchement de la fibre, & à la décompoſition des humeurs.

C'eſt relativement à l'impreſſion que le quinquina porte ſur les entrailles, qu'on le donne en ſubſtance, en décoction ou en extrait, & qu'on lui aſſocie des ſubſtances capables d'en rehauſſer l'énergie, ou d'en modérer l'action tonique & échauffante. C'eſt dans cette derniere in-

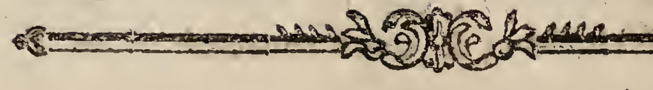
tention qu'en insistant sur l'usage du quinquina, on conseille celui des bains.

Les eaux aërées, telles que les eaux de Spa, de Seltz, de Bussang, &c. prises le matin, pures ou coupées avec du lait, favorisent l'expectoration, rafraîchissent & fortifient ; prises dans le bain, elles produisent quelquefois ces heureux effets d'une maniere plus remarquable. Ces eaux bues aux repas, avec un peu de vin, facilitent assez souvent la digestion; mais on a de même observé, que celles qu'on bûvoit à souper, donnoient quelquefois de l'agitation pendant la nuit.

Dans le cours de l'affection qui donne lieu à ces remarques, il est à présumer que les mal-êtres & la gêne de la respiration, qui annoncent le besoin de la saignée, se renouvelleront malgré l'usage des remedes les mieux indiqués; & nous serions d'avis, dans ce cas, de ne point différer de tirer du sang. Lorsque le défaut d'appétit, l'empâtement & l'amertume de la bouche indiqueroient la nécessité de purger, nous conseillerions les pilules gommeuses & purgatives de *Stahl*, on n'enchérira point sur les justes louanges qu'on a données dans les maladies chroniques. & particulierement dans la phthisie, à l'exercice proportionné aux

forces. On ne dira qu'un mot du régime. A raiſon du caprice de l'eſtomac, il faut abandonner le choix des alimens à l'inſtinct, pourvu cependant qu'il n'appète point des ſubſtances décidément nuiſibles. Enfin lorſque la guériſon paroîtra bien établie, on doit non-ſeulement toujours vivre en ſe ménageant, mais il convient encore d'uſer de moyens capables de prévenir les diſpoſitions à la maladie dont on vient d'échapper. Parmi ces moyens prophylactiques, on compte la ſaignée vers chaque équinoxe, l'uſage du lait, des eaux minérales, celui des bains, des ſudorifiques légers, &c.





SUITE

De la Réponse de M. BACHER, *à M.* CARRERE, *&c.*

Nous allons examiner ce qui regarde les éditions d'*Æmilius Macer*. Voici celles qu'on trouve indiquées dans la *Bibliotheque Littéraire*. Nous les rangeons dans l'ordre chronologique.

1477, *in*-4°. *Neapoli*.
1482, *in*-8°. *Mediolani*.
1490, *in* 4°. *Parisiis*.
1506, *in*-8°. *Venetiis*.
1508, *in*-8°. *Venetiis*.
1509, *in*-8°. *Cadomi*.
1522, *in*-8°. *Parisiis*.
1530, *in*-8°. *Friburgi*.
1588, *in*-8°. Rouen, traduct. franç.
1627, *in*-8°. *Basileæ*.

Ces dix éditions, inscrites par M. *Carrere* dans sa *Bibliotheque Littéraire*, ne sont pas toutes celles qui ont paru : nous allons lui en mettre sous les yeux *presque* un pareil nombre, qu'il connoîtra, par cette notice, tout aussi bien qu'il connoît les autres, & peut-être même un peu mieux.

I°. 1506. *Parisiis*. On y voit ces vers :

Herbarum varias qui vis cognoscere vires,
MACER *adest, disce : quo duce doctus eris.*

Parisius per Joann. Seure, pro Petro Bacquelier, *anno* 1506. (*gothique*, in-16, de 54 feuillets non chiffrés).

II°. 1527, *in*-8°. *Basileæ*, avec les notes d'*Atrocianus* pour la premiere fois. *Manget* l'a

indiquée, & *Boerner*, qui l'a connue, en a donné la description; & nous apprend qu'on y a joint le *Strabi Galli hortulus*.

III° 1537. *Cracoviæ*, avec ce titre :

ÆMIL. MACRI, &c.... *interprete* SIMONE DE LOVICZ, *cum veris figuris herbarum*, &c... Cracoviæ, ex off. Unglerianâ, 1537, *in*-8°.

IV° 1540. *Francof. per* JANUM CORNARIUM, medicum, *emendat. ac annotat.* Francof. ap. Christ. Egenolphum, 1540, *in*-8°. (*Biblioth. du Roi*).

Cette édition est divisée en cinq livres; les trois premiers sont d'ÆMILIUS MACER, le quatrieme lui est attribué, le cinquieme a été composé par *Marbode* (Episcopo Marbodæo), lequel fut, je crois, Evêque de Rennes.

V°. 1551. *Francof. apud Egenolphum*, in-12.

VI°. 1559. *Basileæ*. On lit au frontispice : *Cum succincta admodum difficilium & obscuriorum locorum Georgii Pictorii Villingani doctoris medici expositione, elencho virtutum & carmine de herbâ quâdam exoticâ, &c...* Basileæ, apud Henricum Petrum *ou* Petri, 1559, *in*-8°.

L'épître dédicatoire est datée de 1558. Cette édition a été connue de *Boerner*, qui pourtant la place sous la date de 1558, tandis que M. *Séguier*, & le catalogue de *Platner*, mettent 1559. Peut-être y a-t-il des exemplaires où l'on voit 1558, & d'autres où se trouvent 1559. Quoi qu'il en soit, c'est une seule & même édition.

VII°. 1581. Basileæ, *in*-8°. (*de* 206 *pag.*) cum Georgii Pictorii..... expositione; apud Henric. Petri.

VIII°. 1590. Lipsiæ, *in*-8° apud Hæred. Joan. Steinmanni. Ab Henric. Ranzovio, data editio, ad quam varia alia accessêre. Elle est à la *Biblioth. du Roi*.

IX°. 1596. Hamburgi, apud Jacob. Wolf. *in*-8°. ex ejusdem editione.

Que M. *Carrere*, pour tracer l'article d'*Æmilius Macer*, n'ait pas consulté la dissertation que *Boerner* a faite sur cet auteur, & qui parut en 1754, *in*-4°. ni les *noctes guelphicæ*, du même *Boerner*, nous n'en sommes pas surpris; il ne les a pas connues : mais qu'il n'ait pas tiré de la *Bibliotheca Botanica* de M. *Séguier* de quoi orner l'article destiné à *Macer*, voilà ce qui nous étonne, & ce qui étonnera tout le monde. Car il n'ignore pas l'existence de l'ouvrage du savant M. *Séguier*; il en a donné le titre dans sa fastueuse liste des auteurs qu'il prétend avoir mis à contribution. Comme le public va se défier dorénavant de semblables catalogues à la tête des compilations !

On vient de voir ce qui manque à l'article *Æmilius Macer*; indiquons actuellement les fautes que M. *Carrere* a faites dans la liste qu'il a donnée des éditions de *Macer*.

L'édition de Naples, en 1477, est de format *in*-4°. suivant M. *Carrere*. Il ne paroît pas qu'il l'ait vue ni examinée, 1°. parce qu'il s'embarrasse peu de faire cet examen; 2°. parce que cette édition, très-ancienne, doit être très-rare. Suivant MAITTAIRE (*Annal. typogr.*) elle est *in-folio*, & faite *per* ARNOLDUM DE BRUXELLA. C'est d'après MAITTAIRE que M. SÉGUIER l'annonce; car il ne l'avoit pas vue. *Debure* dit aussi qu'elle est *in-folio*.

M. *Carrere* dit que l'édition de Venise, 1506, est *in*-8°. tandis qu'elle est marquée *in*-4°. par M. *Séguier*. Un autre bibliographe qui l'a vue, *Boerner*, dit aussi qu'elle est *in*-4°.

Celle de Venise, 1508, suivant M. *Carrere*, est encore *in*-8°. Cependant M. *Séguier*, d'après *Maittaire*, la dit de format *in*-4°.

M. *Carrere* ſe contente d'indiquer une édition de Caen, 1509, *in*-8°. S'il avoit voulu conſulter la *Bibliotheca Botanica* de M. *Séguier*, (mais il n'a connu probablement ce livre qu'après l'impreſſion du premier volume de ſa *Bibliotheque Littéraire*) il y auroit vu une phraſe qui caractériſe particuliérement cette édition; la voici: *Cum commentariis* GUEROALDI. Cadomi *expenſis Michaelis Augier, & Joan. Macé, operâ Laurentii Hoſtingue*, 1509, *in*-12. (& non pas *in*-8°.). M. *Séguier* ajoute qu'elle ſe trouve à la bibliotheque Mazarine. M. *Carrere*, s'il n'a point renoncé à la profeſſion de bibliographe, pourra donc aller s'y convaincre que cette édition ne renferme pas, comme il l'obſerve, les notes d'ATROCIANUS, mais le commentaire de *Gueroalde* (ou *Gueroult*).

Outre cette édition de Caen, *cum commentariis Gueroaldi*, il y en a deux autres avec les mêmes commentaires. La *premiere* eſt ſans indication de lieu, d'imprimeur & d'année; on penſe qu'elle a été faite à Caen; mais on n'eſt fondé à le croire que parce qu'elle a été dédiée à *Jean Continus*, & à *Noël Eſtienne*, profeſſeurs en Médecine en l'univerſité de Caen, *per* GUILL. GUEROALDUM, auteur du commentaire. La gravure du frontiſpice ou titre, eſt un crucifix; le caractere eſt gothique, les feuillets ne ſont point chiffrés; on y voit des figures très-groſſieres en taille de bois.

La *ſeconde*, qui lui reſſemble beaucoup, en differe cependant. La gravure du titre ou frontiſpice n'eſt point un crucifix, elle préſente un homme qui écrit; on trouve d'ailleurs, à la fin, le nom de *Bacquelier*, comme dans l'édition de Paris, 1506. Au reſte, cette *ſeconde* ainſi que la *premiere*, ſont ſans indication de lieu & d'année: elles ſont *in*-8°. ou plutôt *in*-16, de 159 feuillets non chiffrés.

Il ne falloit pas indiquer l'édition de *Macer* à Fribourg en 1530, comme une édition particuliere; car on y trouve auſſi le *Strabi Galli Hortulus* Il eſt bon encore de remarquer (d'après M. *Séguier*) que *Macer* eſt ici accompagné des notes ou commentaires d'*Atrocianus*; qu'il dit cette édition *in*-12, & non pas *in*-8°. & qu'elle ſe trouve à la Bibliotheque Mazarine.

Quant à l'édition de Bâle, 1627, indiquée par M. *Carrere*, elle n'exiſte point. Il nous dira peut-être que ce n'eſt qu'une faute typographique, 1627 ayant été mis pour 1527. Nous le croirions volontiers, s'il avoit décrit cette édition de Bâle 1527, de maniere à nous convaincre qu'il avoit l'exemplaire ſous les yeux.

Voilà bien des mépriſes ſur un ſeul article; cependant quoique nous ayons encore beaucoup de choſes à dire ſur MACER & ſur les éditions de ſon livre, nous nous arrêterons ici. Nous ſerions trop longs, ſi nous voulions épuiſer la matiere, lever toutes les difficultés, éclaircir toutes les obſcurités.

ALMAN (Paul).

Il y a dans la *Bibliotheque Littéraire* quelques articles où brillent le ſavoir & l'érudition, la critique & les recherches. Mais ces articles ont été copiés librement & ſans en faire honneur à l'hiſtorien qui les a travaillés. De ce nombre, par exemple, eſt l'article de PAUL ALMAN, que M. *Carrere* a trouvé dans le traité *de morbis venereis* de M. *Aſtruc*, pag. 541, édit. 1740.

M. *C*.... en le traduiſant, a commis des fautes: par exemple, il rend ces mots, *Comitis Feretri*, par ceux-ci, *Marquis de Monferrat*, bien qu'ils veulent dire *Comte de Montefeltro.*

Il dit ensuite, en parlant de P. ALMAN : » Appellé à Rome par les Papes *Jules II* & » *Léon X*, il assista au concile de Latran ». Il peut se faire qu'il y ait assisté ; mais ce n'est pas là ce que dit M. *Astruc*. Un historien, *Valere André*, avoit avancé que P. ALMAN avoit été président au concile de Latran. M. *Astruc* observe que *Valere André* s'est trompé, & que *P. Alman* fut de la congrégation établie pour la réforme du calendrier ; car, ajoute-t-il, il étoit le premier des Mathématiciens de son siecle.

Quand on traduit, il faut le faire avec exactitude ; & quand on copie, il faut que ce soit fidellement.

ALPAGO (André), « Médecin du quinzieme » siecle, natif de Belluno, capitale du Bellunez, » dans l'état de Venise ».

C'est tout ce que nous apprend M. *Carrere* de ce Médecin. Dans sa préface, il nous promettoit les vies des hommes qui s'étoient distingués dans la carriere de la médecine : il n'a tenu parole, que quand il les a trouvées toutes faites dans MORERI, *Manget*, *Astruc*, *Eloy*. Ne semble-t-il pas avoir deviné qu'il lui en coûteroit trop de peines, de lectures, de recherches, pour en venir à bout ? en conséquence il se les est épargnées. La fonction d'un historien, il est vrai, est pénible, lors sur-tout qu'il ne veut rien avancer sans preuve & sans autorité. Cependant, sans se donner beaucoup de tourment, M. *Carrere* qui indique un bon nombre d'éditions d'*Avicenne*, auroit pu avoir quelques renseignemens sur *André Alpago*. *Massa*, en traduisant de l'arabe en latin la vie d'*Avicenne*, avoit eu le soin de rendre justice

aux talens d'*Alpago*: cette vie fut insérée, pour la premiere fois, je crois, dans l'édition de 1564, *in-fol.*

C'est dès le commencement qu'il parle d'*André Alpago*. Il le peint (disions nous il y a déja huit ans) comme un homme dont la probité étoit égale au savoir. Son amour pour la philosophie fut si grand, qu'à l'exemple des anciens sages, il foula aux pieds les richesses, les plaisirs & les commodités de la vie, pour ne s'occuper que de la recherche de la vérité & de l'utilité du genre humain. Dans ce dessein il quitta son pays, & voyagea dans l'isle de Chypre, en Syrie, & dans d'autres contrées de l'Orient. Il y fit un séjour de *trente ans*, pour se perfectionner dans la connoissance de la langue arabe, sans négliger d'ailleurs l'étude des sciences. Il se rendit si habile dans cette langue, qu'il traduisit en latin plusieurs ouvrages des Médecins Arabes, & corrigea les versions qu'on en avoit faites avant lui. Quelle fut la durée de sa vie? c'est ce que nous n'avons pas encore pu découvrir. Mais comme la premiere édition d'*Avicenne*, revue par *Alpago*, est de 1544, imprimée à Venise par *Thomas Junte* (ou *Junti*), & qu'il paroît que ce fut d'après les manuscrits fournis à cet habile Imprimeur par *Paul Alpago* son neveu, il est à présumer qu'il étoit déja mort. En supposant qu'il sortit de son pays à *trente ans*, & ayant voyagé pendant *trente autres années*, il paroît naturel de penser qu'il mourut âgé de 60 ans au moins, & qu'ainsi il sera né vers 1484 ou environ.

Quant à son neveu PAUL ALPAGO, *Massa* en parle comme d'un homme savant en médecine. *Lettr. à un méd. de Prov.* 1769, *in*-8°.

ANEL. Il manque à la bibliographie de ce Chirurgien l'article suivant : *Dissertation sur la nouvelle découverte de l'hydropysie du conduit lacrymal.....* lue à l'Académie des Sciences le 29 novembre 1715. Paris, Delespine, 1716. (*in*-12 de 70 pag.) Elle est dédiée à M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume.

ANGUILLARA. Suivant M. *Carrere*, il avoit pour prénom *Eloi*. C'est une erreur, il faut *Louis*. M. *Carrere* a cru sans doute qu'*Aloysius* qui précede le mot *Anguillara* dans quelques endroits, signifioit *Eloi*. A la tête de l'édition italienne de l'ouvrage d'*Anguillara*, on lit *Luigi Anguillara*.

M. *C.* dit qu'*Anguillara* mourut à Padoue en 1550. Il se trompe. Il est certain qu'il vivoit encore à Padoue le 20 mai 1560 : c'est de-là qu'il date une lettre qu'il écrit *al magnifico signor* GIACOMO-ANTONIO CORTUSO. Si *Matthias* ne se trompe point, sa carriere a encore été plus longue; car il place sa mort en 1570. il le fait vivre vingt ans de plus que M. *C*....

ARCHIGENE. M. *Carrere*, qui diminue de 20 ans la durée de la vie d'*Anguillara*, augmente de 10 la durée de celle d'*Archigene*. Selon lui, cet ancien Médecin est mort à 73 ans ; tandis que *Suidas* observe que ce fut à 63.

ABERCROMBIUS (David). On ne voit pas trop pourquoi ce nom est latinisé, puisqu'il est certain que l'Auteur écrivoit ABERCROMBY.

Nous ne ferons aucune observation sur son traité de la vérole, dont M. *Carrere* nous donne une notice qui est de M. *Astruc* : il a pourtant pris la peine de la traduire en françois.

Il annonce enſuite du même Auteur un petit Traité qu'il n'a probablement pas vu. Il eſt certain au moins qu'il n'a pas connu l'édition de Paris, laquelle a paru ſous ce titre. DAVIDIS ABERCROMBY, Doctoris Medici, *nova Medicinæ tum ſpeculativæ, tum practicæ clavis*; ſive, *ars explorandi medicas plantarum ac corporum quorumcumque facultates ex ſolo ſapore*. Pariſiis, *Cavelier*, M. DCC. XL. *in*-12. Ce petit Traité ſe trouve ordinairement avec l'ouvrage de BOERHAAVE, intitulé: *de viribus medicamentorum.*

M. *Carrere* fait mention des opuſcules d'*Abercromby*, toujours d'après M. *Aſtruc*, qu'il ne cite point. Il faut pourtant obſerver que ce Médecin ſavant, ce critique éclairé, qui n'analyſoit point un livre ſans l'avoir lu, n'a pas avancé ce trait de M. *Carrere*. *L'auteur* (Abercromby) *contredit les principes qu'il avoit établis dans le précédent contre la vérole.* La phraſe de M. *Aſtruc*, qu'il a voulu rendre, ne préſente point ce ſens; la voici: *Cæterùm notari velim in hoc tractatu Abercrombyum ipſum ea revocare quæ in præcedenti adversùs ſalivationis mercurialis uſum protulerat.* M. *Carrere* fait un groſſier contre-ſens; car cette phraſe ſignifie sûrement: « Au reſte, je ſuis bien aiſe » d'avertir qu'*Abercromby*, dans ce traité, rap» pelle tout ce qu'il avoit avancé contre la ſa» livation mercurielle dans le précédent ou» vrage ». *Rappeller* ce qu'on a dit, n'eſt pas ſe *contredire*.

BACCER (Janus) a donné:

Theſaurus chymicus experiment. certiſſ. fide Juſti Reinecceri. Francofurti, apud Honoratum, 1572, *in*-16. Lipſiæ, apud Shurerium. 1609, *in*-8°.

Voilà un article complet, & tel qu'on le trouve dans la *Bibliotheque littéraire*, TOM. j. p. 267. Nous l'avons copié exactement, & avec ſcrupule. On y voit les noms de deux hommes, BACCER & REINECCER, mais on n'entre dans aucun détail à leur égard; on ne ſait qui ils ſont. On ne nous inſtruit pas davantage de l'ouvrage dont on nous préſente le titre. M. *C*.... a répondu par avance dans ſa lettre, *pag.* 4, en ces termes : « Je n'ai pas donné (dites-vous) » les notions que j'avois annoncées ſur le plan » & la diſtribution des ouvrages; il vous reſte » à y ſuppléer ». Il faut avouer que c'eſt ſe tirer leſtement d'embarras : l'expédient eſt neuf, mais extraordinaire. Cependant, puiſque M. *Carrere* nous fait l'honneur de penſer que nous pouvons le remplacer, nous allons eſſayer.

Mais auparavant nous le prions, en revanche de notre empreſſement & de notre condeſcendance, de relire attentivement l'article que nous avons extrait de ſa Bibliotheque, & de nous dire franchement s'il comprend bien ce que ſignifient ces mots : *Theſaurus... experiment. certiſſ. fide Juſti Reinecceri.* Oui, aſſurément, cela veut dire : *Tréſor d'expériences très-certaines ſur le témoignage de Juſte Reineccer.* Voilà bien le ſens que préſentent ces mots; mais, par malheur, ce n'eſt pas le véritable.

On a trouvé ce titre dans MANGET, qui pourtant écrit ſans ſéparation *Fidejuſti*, le copiſte qui a cru voir une faute typographique, n'a pas voulu qu'elle exiſtât dans l'ouvrage fait pour être les faſtes de la Médecine; il a corrigé, & d'un mot il en a fait deux, *fide* JUSTI. Correction ou reſtitution plus qu'inutile; car *Fidejuſti* eſt le prénom de l'auteur, ainſi qu'on peut s'en convaincre par le titre même de l'ouvrage que nous allons rapporter.

Thesaurus chymicus experimentorum certissimorum collectorum usuque probatorum à FIDEJUSTO REINNECCERO, Pharmacopola olim Salfeldensium. *Cum præfatione* JOACHIMI TANCKII, D. de Medicina. 1609. *cum gratia & privilegio Saxon.* Lipsiæ, *impensis* THOMÆ SCHURERI. (*in*-8°. de trois feuilles & demie non chiffr. pour le titre, l'épîtr. dédic. la préface, &c... de 200 pag. chiffr. pour le texte; plus huit feuillets pour la table, à la fin de laquelle on lit: LIPSIÆ, *typis* TOBIÆ BEYERI.

Cette édition est la premiere. Ce qui le prouve c'est que *Baccer* finit son épître dédicatoire par ces mots : *Salfeldiæ ex museo. Anno Dominico* CIC. DCIX. Il n'y a point eu d'édition faite en 1572 à Francfort; Honorat ou Honoré d'ailleurs étoit un imprimeur françois, dont les presses étoit à Lyon, & non à Francfort.

Mais quelle idée faut-il se former de cet ouvrage? Quels furent *Baccer* & *Reinneccer*? De quel pays étoient-ils? Professoient-ils la Médecine ou la Chymie? Quel fut encore *Tanckius* qui a fait la préface? Telles sont les questions qui se présentent bien naturellement, & auxquelles nous allons tâcher de satisfaire, pour montrer à M. *Carrere* que nous ne sommes pas tout-à-fait indignes de travailler sous lui, sous un bibliographe & un biographe aussi instruit & aussi profond.

L'éditeur BACCER observe que, dans la vue de dépriser cet ouvrage, la malignité pourroit dire que c'est une compilation de remedes extraits de différens auteurs, & qu'elle est d'autant moins estimable, qu'il veut prendre plus de soin pour la faire paroître telle : à quoi il répond que tout est de *Reinneccer*, qu'il n'a rien pris ailleurs; que tout est à lui & de son invention; mais que les essais des remedes énoncés ont été

faits par lui (*Reinneccer*) & par d'autres, & leur efficacité confirmée par l'usage & par son expérience; que dans ce travail, *Reinneccer* avoit agi comme les brodeurs qui font une tapisserie avec des fils de différentes couleurs. *Baccer* ajoute qu'il publie ce livre pour satisfaire à la demande de plusieurs personnes, & sur-tout à celle de *Joachim Tanck* son ami. Il promet au reste que si son travail est goûté, il sera encouragé à s'occuper d'objets plus sérieux, d'un travail plus réel que n'est celui d'être éditeur. On ne voit point cependant qu'il ait rien publié depuis.

Ce trésor chymique est divisé en six livres: le premier renferme les remedes qui conviennent aux maladies de la tête, aux affections des yeux, des narines, des oreilles, des dents, de la gorge. On indique, dans le second, les remedes propres aux maladies de la poitrine; dans le troisieme, ceux qui sont propres aux maladies du bas-ventre, du foie, des intestins, des reins, de la vessie, des parties de la génération. Le quatrieme est distiné à indiquer ceux qui conviennent aux affections de la matrice. On trouve dans le cinquieme des remedes pour différentes especes de maladies; &, dans le sixieme, ceux qui peuvent guérir les fievres.

On sent bien qu'un recueil de cette nature qui avoit son mérite, il y a près de 170 ans, puisqu'il fut réimprimé en 1620, suivant *Manget*, ne sauroit plus être d'aucune utilité aujourd'hui.

L'auteur REINNECCER étoit un apothicaire de Salfeld, ville de Misnie dans la haute Saxe, à sept lieues environ d'Iéne. Il s'étoit mis en état de voir des malades, il en traitoit beaucoup, & ses concitoyens lui avoient accordé leur confiance. Il mourut avant le temps (*im-*

maturâ morte ex ærumnoso hujus vitæ ergastulo ereptus fuit), & fut regretté. Il y avoit déjà plusieurs années que *Reinneccer* étoit mort, lorsque ce trésor, qu'il avoit composé en allemand, parut par les soins de *Baccer*.

Ce dernier étoit aussi apothicaire; il paroît avoir succédé à *Reinneccerus*, & avoir pris sa boutique. *Tanck*, qui a fait la préface, appelle *Baccer* un homme fort instruit.

Tanck étoit de Perleberg ou des environs (*Perlebergensis*) ville de la Marche de Priegnitz, dans l'électorat du Brandebourg; il mérita la couronne de poëte (*poëta laureatus*); il fut reçu docteur en médecine vers 1593 ou 1595, à Leipsick; il y devint ensuite professeur public de Médecine & de Chirurgie; il cultivoit avec ardeur la Chymie, & recommandoit à ses éléves de ne pas en négliger l'étude. On dit qu'il mourut le 17 Novembre 1609, âgé de 52 ans: il naquit donc en 1557? Si la date de sa mort est juste, on voit qu'il a fini sa carriere peu de temps après la publication du *Thesaurus chymicus*.

Nous sera-t-il permis d'observer qu'il semble qu'on devroit faire dans ce goût tous les articles d'une bibliotheque de médecine. Les médecins de tous les pays la rechercheroient sûrement; ils composent, pour ainsi dire, une même famille, mais une famille ancienne & illustre. On aime à connoître ses ancêtres, on lit volontiers le récit de leurs travaux, des succès qu'ils ont eus, de la considération dont ils ont joui, des honneurs qu'ils ont reçus, &c.... Cette histoire nous manque, & manquera peut-être encore long-temps; c'est que pour l'entreprendre il faut du courage, mais le courage ne suffit pas, s'il n'est soutenu par la protection du Gouvernement.

BARBIERER, « chirurgien allemand du com»mencement de ce siecle. Nous avons sous son »nom,

« Der Weitgereiste und Wohl Practicirte, »c'est-à dire, le chirurgien versé dans la prati»que. A Riga, 1709, *in*-8°.

Ce monsieur BARBIERER, qui occupe une place dans la *Bibliotheque littéraire*, n'a jamais existé. Ou M. *Carrere* entend l'allemand, ou il ne l'entend pas. Nous présumons cependant qu'il sait cette langue, puisque, dans son catalogue, il déclare qu'il a consulté des livres écrits en idiôme germanique (*voy.* notre *Journ. de Mai*, p. 443... n°. 4). En ce cas il commet ici une bien lourde méprise en prenant le mot *barbierer* pour un nom d'homme. S'il n'entend pas l'allemand, ce qui nous semble impossible, il faut qu'il ait consulté quelque mauvais plaisant qui, pour s'amuser malhonnêtement à ses dépens, lui a dit que *barbierer* étoit le nom d'un chirurgien allemand du commencement de ce siecle.

Le titre que nous avons rapporté, d'après la *Bibliotheque littéraire*, a été pris certainement dans le catalogue des livres chirurgiques de la bibliotheque de M. *Heister*, catalogue placé à la tête de ses *Institutiones chirurgicæ*. Mais à la maniere dont le mot *barbierer* s'y trouve placé, on ne devoit pas se tromper sur sa signification; il commence la ligne, & le reste est mis entre deux crochets, pour marqner qu'il y a transposition.

Barbierer [*der Weitgereiste und Wohl Practicirte*] Germanicè, h. e. chirurgus benè exercitatus, 8°. Regensp. 1709.

M. *Heister*, par cette attention, avertissoit que le mot *barbierer*, qui est le premier, devoit être le dernier; mais les termes latins, qui ex-

pliquent la phrase allemande, n'auroient-ils pas dû empêcher la méprise, & indiquer clairement qu'il s'agit d'un ouvrage anonyme, sous le titre de *Barbier-chirurgien* (ou simplement *le Chirurgien*) *qui a voyagé loin, & beaucoup pratiqué?* D'ailleurs, comment ne s'est-on pas apperçu qu'en regardant le mot BARBIERER comme un nom d'homme, la phrase devenoit inintelligible, puisqu'elle n'étoit plus formée que de deux adjectifs?

Nous sommes fâchés de voir un savant Bibliographe se tromper aussi grossiérement, & cependant prendre le ton assuré d'un écrivain irréprochable.

BLASIUS (Armengauld).

Quand on donne au public un ouvrage qui semble annoncer beaucoup de lectures, beaucoup de rechetches, beaucoup d'érudition, beaucoup de critique, il faut citer avec fidélité, avec exactitude les sources où l'on puise. M. *Carrere* avoit ses raisons pour ne pas s'assujettir à cette gêne.

Il a fait un article pour le médecin dont on voit le nom, TOM. j. *pag.* 496 de sa bibliotheque. Cet article est copié presque mot pour mot de l'*histoire de la Faculté de Montpellier*, par M. ASTRUC, *pag.* 175, qui dès le titre écrit ERMENGAUDUS *ou* ARMENGAUDUS BLASIUS; mais M. *Astruc* semble écrire plus volontiers ERMENGAUD.

On ne voit pas pourquoi M. *Carrere* préfere de mettre ARMENGAULD, tandis qu'à l'article AVERRHOES, *pag.* 250, *lign.* 34, il écrit ARMEGANDUS seul, tandis que *pag.* 109, en parlant d'ALPAGO, il avoit mis ARMANGAULD BLASIUS.

M. *Carrere* est prié de nous dire quelle ma-

niere d'écrire ce nom, eſt préférable ; car il s'en trouve trois chez lui, *Armengauld* ; *Armangauld* ; *Armegandus*.

Nous demandons encore à M. *Carrere*, s'il faut écrire BLASIUS *ou* BLASII ; car nous voyons que dans l'édition des *Commentarii in cantica* AVICENNÆ, Venetiis, 1484, on lit ces mots *interprete* ARMEGANDO BLASII *de Monte peſſulano.* —

BLASIUS (Gerard).

Dans ſa lettre, auſſi modérée que modeſte, M. *Carrere*, qui vouloit perſuader qu'il n'avoit rien omis, s'exprime ainſi (*pag.* 4), en nous adreſſant la parole : « Mais il (*le public*) » s'attend, ſans doute, à vous voir indiquer les » ouvrages eſſentiels que j'ai négligé à faire » connoître, & ſuppléer à mes oublis ».

M. *Carrere* veut nous impoſer un fardeau qu'il a bien vu être lourd & peſant, & devant lequel il a paſſé ſans ſe mettre en devoir de le remuer. Soyons moins timides que lui, & eſſayons de montrer ce que peut la bonne volonté.

L'article bibliographique, qui regarde *Gerard Blaſius*, renferme 20 numéros, ſous chacun deſquels ſe trouve indiqué un ouvrage de la compoſition de ce médecin, ou dont il a été éditeur.

L'étendue des Obſervations de M. ROUELLE, *que nous nous ſommes empreſſez de publier, ne nous a point permis, ainſi que nous nous le propoſions, de mettre fin, pour cette fois, à la réponſe de M. B. à M. C., mais ce ſera bien sûrement dans le Journal prochain.*

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois d'Août 1777.

On a obſervé, ce mois-ci, beaucoup de fievres intermittentes, qui ne préſentoient rien de particulier, & qui cédoient au traitement méthodique connu. Les maux de gorge ont été fréquens, mais ils n'étoient ni gangreneux, ni très-inflammatoires, & conſéquemment les boiſſons tempérantes, rafraîchiſſantes, des gargariſmes fréquens, une ou deux ſaignées tout au plus, ſuffiſoient pour les diſſiper. La petite-vérole s'eſt beaucoup étendue ce mois-ci ; mais elle a été bénigne. Il y a eu encore d'autres éruptions cutanées, & on en a vu qu'on auroit pu prendre pour la petite-vérole, ſi la marche rapide de l'éruption, de la ſuppuration & de l'exſication ne l'en avoient point diſtingué. Chez la plûpart des malades ces accidens ont eu ſucceſſivement lieu ſans fievre apparente.



OBSERVAT. MÉTÉOROLOGIQUES.

AOUST 1777.

	Thermometre.			Barometre.					
Jo. du M.	*Au lever du S*	*A 2h. du soir.*	*A 9h. du soir.*	*Au matin*		*A midi.*		*Au Soir.*	
	Deg.	*Deg.*	*Deg.*	*Pou.*	*Lig.*	*Pou.*	*Lig.*	*Pou.*	*Lig.*
1	9 3/4	17 1/4	13 1/4	27	8 1/2	27	8 3/4	27	9
2	10 1/4	14	11 1/4	27	9 3/4	27	10 7/8	28	0
3	9	17 1/8	11 1/2	28	0 3/4	28	1 1/4	28	2
4	7 1/2	19 1/2	13 3/4	28	2 1/8	28	2	28	1 1/4
5	10 3/8	19 1/4	14 1/4	28	0 1/2	28	0	27	11 1/2
6	10 1/4	18 3/4	13 1/2	27	11 3/4	28	0	28	0 1/2
7	9 3/4	21 1/4	15 1/4	28	0 1/2	28	0	27	11 1/8
8	11	24	18 1/4	27	11	27	10	27	9 1/8
9	15	22 3/4	14 1/4	27	8 1/2	27	9 1/8	27	10 1/2
10	11 1/4	19 1/2	14 3/4	28	0	28	0 1/2	28	0 1/2
11	10 1/2	21 1/2	18	28	0	27	11 1/2	27	11
12	13 1/2	23 1/2	18	27	11 1/8	27	11 5/8	28	0 1/8
13	12 3/4	23	17	28	1	28	2	28	2 3/4
14	12 1/2	22 3/4	18 3/4	28	3	28	3	28	2 1/2
15	12 1/2	23 1/2	16	28	2 1/8	28	1 3/4	28	1 3/4
16	10 1/4	21 3/4	16 1/2	28	1 1/2	28	3 3/4	28	0 1/2
17	14 1/2	21	16 3/4	28	0 1/4	28	0	27	11 3/4
18	12	19 3/4	15 1/2	27	11 3/4	27	11 3/4	27	11 3/4
19	11	20 1/2	15 1/4	27	11 3/4	27	11 1/2	27	11 3/8
20	11	19 1/2	17 1/4	27	11 1/4	27	11 3/4	27	11 3/4
21	12 1/2	22 3/4	15 1/2	27	11	27	11	27	11
22	11 1/4	17 1/2	12 1/2	27	11 1/4	28	0 1/4	28	1 1/4
23	8 1/4	18 3/4	14 1/2	28	1 1/2	28	1 1/2	28	1
24	9	21 1/2	16 1/2	28	0 1/2	27	11 3/4	27	11 1/2
25	11	23 1/2	18 1/2	27	11 3/4	28	0 3/4	28	1
26	14	24 3/4	17 1/2	28	2	28	2 1/4	28	2 7/8
27	13 1/2	24 1/2	16 3/4	28	3	28	3 1/4	28	3
28	12 1/2	25	18	28	2	28	1	28	0
29	14	15 1/4	11	27	11 1/2	28	0	28	0 1/2
30	10 1/4	16 1/4	15 3/4	27	11 3/4	27	10	27	8 1/2
31	15 1/4	15 1/2	10	27	7	27	9 1/2	27	11 3/4

Vents et Etat du Ciel.

J. du mois.	*La Matinée.*	*L'Après-Midi.*	*Le Soir à 9 h.*
1	S-O. nuages.	S-O. nuages.	O. couvert.
2	N-O. couv.	N-O. couv. pl.	N-O. beau.
3	N-O. beau.	N-O. beau.	N. *idem.*
4	N. *id.* gr. br.	N-O. *idem.*	N-S. *idem.*
5	N-E. beau.	S-O. *idem.*	N-O. *idem.*
6	N-O. *idem.*	O. *idem.*	N-O. nuag.
7	N-E. *idem.*	E. *idem.*	N-E. *idem.*
8	N-E. *idem.*	S-E. *id.* étouff.	S. beau, vap.
9	S. couvert.	O. couv. chaud.	N-O. b. v. fr.
10	N-O. beau.	O. beau.	N-O. beau.
11	E. *idem.*	S. *idem.* chaud.	S-E. *idem.*
12	N-O. & S. *id.*	O. nuages, ch.	N. c. éc. de ch.
13	N. *id.* pl. ton. la nuit.	N. beau, chaud.	N-O. beau.
14	E. beau.	N. *idem.*	N. *idem.*
15	N. *idem.*	N. *idem.*	N. *id.* v. frais.
16	N. *id.* chand.	N-O. *idem.*	N. *idem.*
17	N. couv. br.	N. nuages.	N-E. nuages.
18	N-E. beau.	N-E. *idem.*	N-E. couv.
19	N-E. n. *parh.*	N. *idem.*	N. beau.
20	N. beau.	N-O. *idem.*	N. *idem.*
21	N-E. *id.* vent.	O. c. v. pet. pl.	S-O. couvert.
22	O. beau, vent.	O. nuages.	N-O. *idem.*
23	O. beau.	S-O. beau.	N-E. beau.
24	N-E. *id.* ch.	S-E. *id.* chaud.	S-E. *id.* ch.
25	S. *idem.*	O. *idem.*	N-O. *idem.*
26	N-E. *idem.*	N. & S-O. *idem.*	N-E. *id. aurore bor.*
27	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*	N-E. *id. aurore bor.*
28	N-E. *id. parh.*	S E. *idem.*	S-E. *idem.*
29	N-O. c. frais.	N-O. n. pet. pl.	N-O. *idem.*
30	N-O. n. vent.	S-O. c. vent, pl.	S-O. couv. v.
31	S-O. c. gr. v.	S-O. n. gr. v.	N-O. b. & fe.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur	25	deg.	le 28
Moindre degré de chaleur	$7\frac{2}{3}$		le 4
Différence	18	deg.	
Plus grande élévation du Mercure	28 pou.	$3\frac{1}{4}$	le 27
Moindre élévation du Mercure . .	27	7	le 31
Différence	0 po.	8 l.	

Nombre de jours de Beau 23
de Couvert 7
de Nuages 1
de Vent 2
de Tonnerre . . . 1
de Brouillard . . 4
de Pluie 5

Quantité de Pluie . . . . 3 lignes.
D'Evaporation 70
Différence 67

Le vent a soufflé du N. . . . . 6 fois.
N.-E. 7
N.-O. 7
S. 2
S.-E. 2
S.-O. 13
E. 1
O. 3

Température : très-chaude & très-seche. Elle a été favorable à la moisson.

COTTE, Prêtre de l'Oratoire,
Curé de Montmorency, &c.

A Montmorency, ce 1 Septembre 1777.

Aucune maladie n'a régné ici ni dans nos environs.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois d'Août, par M. BOUCHER, *Médecin.*

LE temps, pendant tout le cours de ce mois, a été aussi favorable à la moisson qu'on pouvoit le desirer; des chaleurs modéréés, sans pluie; la liqueur du thermometre a presque toujours été observée, les après-dîners, au-dessus du terme de 15 degrés: le 20 & le 21, elle s'est élevée à la hauteur de 20 degrés & plus.

Le mercure, dans le barometre, a toujours été observé dans le voisinage du terme de 28 pouces, si l'on en excepte trois jours; le 31 il est descendu à celui de 27 pouces 6 lignes: ce jour il a tombé de la grêle.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de $20\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du terme de la congélation, & son plus grand abaissement a été de 11 degrés au-dessus de ce terme. La différence entre ces deux termes, est de $9\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces $1\frac{1}{2}$ ligne, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 6 lignes. La différence entre ces deux termes est de $7\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a soufflé 5 fois du nord,
5 fois du nord, vers l'est.
5 fois du sud vers l'est,
6 fois du sud,
8 fois du sud, vers l'ouest.
7 fois de l'ouest.
5 fois du nord, vers l'ouest.

Il y a eu 15 jours de temps couvert ou nuageux.
8 jours de pluie, 1 jour de grêle.

Les hygrometres ont marqué de l'humidité au commencement du mois, & de la sécheresse à la fin.

Maladies qui ont regné à Lille, pendant le mois d'Août 1777.

NOMBRE de perſonnes, ce mois, ont été priſes d'apoplexie ; ce que nous avons attribué à la ſécheresſe & aux vents du nord, ſuccédant à un temps fort humide, tel qu'on l'a obſervé dans les mois précédens (1). Ce n'étoit pas néanmoins de l'eſpece d'apoplexie forte, qui tue les malades en peu de temps ; ceux que nous avons vu ont échappé à la mort : mais ils ils ſont reſtés paralyſés de quelques membres. La paralyſie, dans deux de mes malades, eſt tombée ſur la langue, & il n'y a pas d'apparence qu'ils en récuperent l'uſage : ce ſont des perſonnes avancées en âge.

La maladie dominante de ce mois a été une fievre catarrheuſe, portant principalement à la tête ; ſon invaſion étoit vive, & paroiſſoit annoncer une grande maladie, que les remedes généraux & ſur-tout la ſaignée, adminiſtrés promptement, arrêtoient preſque dans ſon principe ; après quoi les délayans du genre des acidulés, aidés des minoratifs antiphlogiſtiques, terminoient heureuſement la cure. Il y a eu néanmoins un certain nombre de perſonnes travaillées de fievre catarrheuſe inflammatoire, qui intéreſſoit la poitrine, & qui parcouroit ſes divers périodes ſelon le cours ordinaire : quelques-uns ont été en danger.

Quantité de perſonnes, qui avoient été ci-devant travaillées de la fievre tierce & de la double-tierce, ont eſſuyé des récidives plus ou moins opiniâtres, & quelquefois compliquées d'affection de poitrine ou d'eſtomac.

(1). *Voyez* notre mémoire ſur l'apoplexie, & en particulier ce qui en eſt contenu dans les Journaux de Mars & d'Avril derniers.

Nous avons vu quelques *cholera-morbus*, & des dévoiemens bilieux. Ces diverses maladies, si l'on en excepte l'apoplexie, n'ont guere eu lieu que dans la garnison & le petit peuple.

PRIX EXTRAORDINAIRE,

PROPOSÉ par l'Académie Royale des Sciences ; pour l'année 1782.

L'ACADÉMIE en annonçant, pour la séance publique de Pâques 1778, la proclamation d'un prix extraordinaire sur le salpêtre, & en exigeant que les mémoires lui fussent adressés avant le premier Avril 1777, n'avoit consulté que son empressement à répondre aux vues bienfaisantes du Roi, & au désir qu'il a de délivrer, le plutôt possible, ses sujets, de la gêne de la fouille que les salpétriers sont autorisés à faire chez les particuliers, & des abus auxquels elle peut donner lieu.

L'examen des mémoires qui ont été adressés à l'Académie, n'a pas tardé à lui faire appercevoir, que le délai accordé aux concurrens, étoit beaucoup trop court, relativement à l'importance de l'objet, & à la nature des expériences qu'il exige : il est arrivé de-là, que dans le grand nombre de mémoires qui ont été admis au concours, quoiqu'il s'en soit trouvé plusieurs, qui paroissent avoir été rédigés par de très-habiles Chymistes, il n'y en a aucun cependant qui contienne rien d'assez neuf, qui présente des expériences assez décisives & assez complettes, enfin qui renferme des applications assez heureuses à la pratique, pour avoir des droits au prix.

Dans ces circonstances, l'Académie se voit forcée de différer la proclamation du prix, & elle croit devoir en reculer l'époque assez loin, pour

n'être plus dans le cas d'accorder de nouveaux délais.

Il auroit été à désirer, sans doute, qu'en faisant cette annonce au public, il lui eût été possible d'aider les concurrens des connoissances acquises depuis la publication de son programme, en 1775; mais comme la plus grande partie des notions qu'elle pourroit donner à cet égard, ne pourroient qu'être puisées dans les mémoires mêmes admis au concours, ou, au moins, qu'elles ne pourroient manquer d'avoir des relations très-prochaines avec les expériences contenues dans ces mémoires, elle a respecté le droit de propriété des auteurs, & elle s'impose en conséquence le silence le plus absolu, sur cet objet, jusqu'après la proclamation du prix.

L'Académie se borne donc à annoncer, pour le présent, que le prix qui devoit être proclamé à la séance publique de Pâques 1778, sera différé jusqu'à celle de la Saint Martin 1782; & elle propose de nouveau, pour cette époque, *de trouver les moyens les plus prompts & les plus économiques, de procurer, en France, une production & une récolte de salpêtre, plus abondantes que celles qu'on obtient présentement, &, sur-tout, qui puissent dispenser des recherches que les salpétriers sont autorisés à faire dans les maisons des particuliers.*

L'Académie prévient de nouveau, qu'elle se propose, conformément aux intentions du Roi, de répéter généralement toutes les expériences qui seront indiquées par les concurrens: elle exige donc de ceux qui lui enverront des mémoires, de décrire leurs procédés avec assez de clarté & de précision, pour qu'elle puisse les vérifier sans aucune incertitude; elle déclare aussi, que le prix sera adjugé à celui qui aura indiqué le procédé le plus avantageux pour la promptitude, l'économie

& l'abondance du produit, indépendamment de toute autre confidération ; &, que, quand même ce procédé ne réfulteroit que d'une application heureufe des obfervations & des pratiques déjà connues, il fera préféré aux plus belles découvertes, dont on ne pourroit tirer la même utilité.

Le Roi, fur les repréfentations qui lui ont été faites par l'Académie, a bien voulu doubler le prix ; ainfi, il fera de *huit mille livres* au lieu de *quatre*, & la fomme à répartir en *acceffit*, fera de *quatre mille livres* au lieu de *deux*. Cette derniere fomme fera diftribuée, en un ou plufieurs *acceffit* fuivant le nombre des mémoires qui paroîtront avoir droit à des récompenfes, & fuivant l'objet des dépenfes utiles qui auront été faites par les concurrens relativement au prix.

Comme la vérification que l'Académie doit faire, de toutes les expériences indiquées par les concurrens, exigera néceffairement un temps affez confidérable, les mémoires ne feront admis, pour le concours, que jufqu'au premier Janvier 1781 ; mais l'Académie recevra, jufqu'au premier Avril 1782, les fupplémens & éclairciffemens que voudront envoyer les auteurs des mémoires qui lui feront parvenus dans le temps prefcrit ; avec cette condition cependant, que toutes les expériences comprifes dans ces fupplémens, feront regardées comme non avenues, fi elles font de nature à ne pouvoir être répetées avant l'époque fixée pour la proclamation du prix ; c'eft-à-dire, avant la féance publique de la Saint Martin 1782.

Les favans & les artiftes de toutes les nations, & même les affociés étrangers de l'Académie, font invités à concourir ; les feuls Académiciens regnicoles en font exclus.

Les mémoires feront écrits lifiblement, en françois ou en latin.

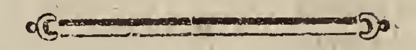
Les auteurs ne mettront point leur nom à leurs

ouvrages, mais seulement une sentence, ou devise; ils pourront, s'ils le veulent, attacher à leur mémoire un billet séparé, & cacheté par eux, qui contiendra, avec la même sentence, ou devise, leurs noms, leurs qualités, & leur adresse: ce billet ne sera ouvert, sans le consentement de l'auteur, qu'au cas que la piece ait remporté le prix, ou un des *accessit*.

Les ouvrages destinés pour le concours, seront adressés, à Paris, au Secrétaire-Perpétuel de l'Académie; &, si c'est par la poste, avec une double enveloppe, à l'adresse de M. *Amelot*, Secrétaire d'Etat, ayant le département de l'Académie. Dans le cas où les auteurs préféreroient de faire remettre directement leur ouvrage entre les mains du Secrétaire-Perpétuel de l'Académie, il en donnera son récépissé, où seront marqués la sentence de l'ouvrage & son numéro, selon l'ordre, ou le temps dans lequel il aura été reçu.

S'il y a un récépissé du Secrétaire, pour la piece qui aura remporté le prix, le Trésorier de l'Académie délivrera la somme du prix à celui qui lui rapportera ce recépissé, sans aucune autre formalité.

S'il n'y a pas de récépissé du Secrétaire, le Trésorier ne délivrera le prix qu'à l'auteur même, qui se fera connoître, ou au porteur d'une procuration de sa part.



L'ACADÉMIE, en terminant ce programme, croit devoir indiquer au public quelques observations nouvelles & peu connues sur l'existence du salpêtre naturel en France. M. *Peronnet*, ingénieur des ponts & chaussées en, présenta en 1767 dans une de ses séances, deux échantillons d'une pierre calcaire-poreuse, provenant de la carriere d'Augne en Touraine; ces pierres, conservées dans

un tiroir, s'étoient naturellement couvertes de salpêtre en efflorescence ; & M. *Cadet*, qui en a fait l'examen par ordre de l'Académie, a reconnu, qu'indépendamment de la petite portion de salpêtre à base d'alkali fixe-végétal qu'elles contenoient, on y trouvoit encore, par la lixiviation, & par l'évaporation, du nître à base de terre calcaire, & du nître à base de terre du sel de Sedlitz, ou d'Epsom. Depuis cette époque, M. le Duc de *la Rochefoucault* a fait une autre découverte importante, plus décisive que celle de M. *Peronnet*, sur l'existence du salpêtre naturel, & qui a été annoncée, depuis plus d'un an, par M. *Bucquet*, dans ses leçons de Chymie, publiques & particulieres : il résulte des observations de M. le Duc de *la Rochefoucault*, & de celles qui ont été faites, d'après ses indications, par MM. *Clouet* & *Lavoisier*, régisseurs des poudres & salpêtres, 1°. Que les montagnes de craie des environs de la Roche-Guyon, Mousseau, &c. contiennent souvent une quantité notable de salpêtre, dans le voisinage des surfaces exposées à l'air : 2°. Qu'il ne paroît pas en exister, du moins en quantité sensible, dans les parties de la montagne, qui sont absolument intérieures, & qui n'ont point de communication avec l'air : 3°. Que ce salpêtre est à base calcaire, dans tous les lieux éloignés des habitations, tandis qu'il est à base d'alkali végétal, & se montre, sous forme de petits crystaux, à la surface de la craie, dans le voisinage des lieux habités.

MM. *Clouet* & *Lavoisier* ont constaté l'existence de semblables montagnes, dans différentes parties de la France, notamment aux environs de Dreux en Normandie, à Saint-Avertin près Tours, & dans plusieurs endroits d'un côteau fort étendu qui regne depuis Tours jusqu'à Saumur, &c. Une pierre tendre & poreuse, une exposition

favorable, des rochers disposés en saillie qui forment un abri contre les injures de l'air, sont les circonstances les plus avantageuses à la formation de ce salpêtre; & il n'est pas rare, lorsqu'on réunit toutes ces circonstances, & sur-tout dans le voisinage des habitations creusées dans la craie, ou dans le roc, de trouver des terres, qui, traitées avec de l'alkali fixe en quantité suffisante, donnent jusqu'à trois livres de salpêtre par quintal.

Ces nîtrieres naturelles ont échappé, jusqu'à ce jour, aux recherches des salpétriers, par la raison que le salpêtre y est presque toujours à base terreuse, qu'il faut le traiter avec de l'alkali pour le transformer en vrai salpêtre, que les salpétriers en ignorent la méthode, & qu'ils croient mieux trouver leur compte à traiter celui qui se forme dans les endroits habités, & qui y est naturellement, au moins pour une portion assez considérable, à base d'alkali fixe. On sent assez de quelle importance cet objet peut être pour les concurrens: en effet il est probable, d'après les relations des voyageurs, que le salpêtre, qui vient en si grande abondance de l'Inde, se forme naturellement dans les terres: il seroit donc possible que la France renfermât les mêmes richesses dans son sein.

M. le Duc de *la Rochefoucault* a encore constaté, que les craies des environs de la Roche-Guyon, quelque dépouillées qu'elles aient été par le lavage, du salpêtre qu'elles contenoient, étoient susceptibles de se salpétrer de nouveau d'elles-mêmes, sans addition, & par la simple exposition à l'air, dans un lieu abrité.

L'Académie, en annonçant ces découvertes aux concurrens, invite M. le Duc de *la Rochefoucault*, MM. *Clouet* & *Lavoisier*, à publier incessamment le travail qu'ils ont annoncé sur cet objet: elle renvoie, pour le surplus, à son programme de 1775, & aux différens ouvrages qui ont été publiés depuis, sur cet objet.

ARRÊT DU CONSEIL D'ÉTAT.

Le Roi désirant connoître particuliérement le dégré d'amélioration dont les divers hôpitaux de France sont susceptibles, & voulant commencer par ceux de Paris, il vient d'établir par arrêt du Conseil d'Etat, (daté du 17 Août 1777,) une commission qui sera uniquement occupée de cet important objet. Cette commission est composée des sept chefs de l'administration du temporel de l'Hôtel-Dieu, & en outre des sieurs d'Argouges & de Bernage, Conseillers d'Etat; du sieur de la Miliere, Maître des Requêtes; des Curés de Saint Eustache, de Saint Roch, & de Sainte Marguerite; du sieur de Lassone, Directeur de la Société Royale de Médecine, & des sieurs d'Outremont & de Saint-Amand, Administrateurs de l'Hôpital Général.

Les citoyens animés de l'amour du bien & qui se croiront quelques connoissances particulieres sur cette matiere, sont appellés par le Roi à les communiquer à la commission; & Sa Majesté veut qu'on lui nomme les auteurs des projets qui auront été adoptés, ou qui auront présenté des idées neuves & intéressantes.

DÉCLARATION DU ROI,

Donnée à Versailles le 13 Juin 1777, régistrée en Parlement le 2 Septembre, qui ordonne que les comptoirs des Marchands de Vin, revêtus en plomb, ainsi que les vaisseaux de cuivre dont se servent les laitieres, & les balances de

même métal qu'emploient les regratiers de ſel & les débitans de tabac, ſeront ſupprimés dans trois mois, à dater du jour de la publication, ſous peine de 300 liv. d'amende & de confiſcation.

LA Chymie prouve, par des expériences déciſives, que le plomb & le cuivre ſont ſuſceptibles d'être diſſouts par tous les fluides indiſtinctement, & ſur-tout par les corps gras. Il y a plus, l'air agit ſur ces métaux, le plomb s'y couvre d'une pouſſiere blanchâtre, & le cuivre d'une rouille verte, qui ne ſont autre choſe que le métal décompoſé par l'action de ce fluide, & converti dans un état de chaux demi-ſaline. La Médecine, de ſon côté, reconnoît à ces métaux des qualités dangereuſes, & l'altération qu'elles produiſent devient d'autant plus redoutable, que les premiers effets ſont pour ainſi dire imperceptibles, & ne ſe manifeſtent pas par des ſignes évidens.

Malgré ces obſervations, & malgré l'autorité de pluſieurs nations ſages, qui ont banni le cuivre des uſages publics & même domeſtiques; enfin, malgré les accidens fréquens & nombreux qui en réſultent, ſon emploi ſubſiſtoit toujours parmi nous.

D'une autre part, la loi proſcrivoit le vin lithargiré, & il ſe débitoit néanmoins journellement dans Paris une certaine quantité de ce vin empoiſonné de la diſſolution du plomb dont étoient revêtus les comptoi s.

Qu'on juge du ravage que devoit faire parmi le peuple de pareil vin, du lait conſervé chez les fruitieres dans des pots de cuivre, du ſel peſé chez les regratiers dans des balances couvertes de verd-de-gris, des alimens préparés dans des vaiſſeaux de cuivre mal étamés, ou dans de la terraille mal

cuite, & dont le vernis n'eſt autre choſe que du plomb déguiſé, & porté, par l'économie du bois, à un état de demi-vitrification, ſans compter la falſification du vinaigre, de l'huile, de l'eau-de-vie. On ne peut donc trop applaudir à une loi qui réforme quelques-uns de ces abus; & il y a lieu de préſumer que la proſcription du cuivre ſe ſeroit étendue plus loin, ſans la crainte de donner à certains états une commotion trop violente. Mais le préambule de la Déclaration du Roi, & le zele du Magiſtrat à qui l'on eſt redevable de la deſtruction de ces abus, nous donnent lieu d'eſpérer que ſucceſſivement l'on verra ce métal banni de tous les uſages au moins publics. Car des conſidérations particulieres ne peuvent pas l'emporter ſur le bien général.

Fautes à corriger.

Journal de Juin, page 564, Obſ. météor. *Mars*, liſez *Avril*.

Journal de Juillet, page 82, Obſ. météor. *Avril*, liſez *Mai*.

Journal d'Août, page 176, *Avril*, liſez *Juin*.

Page 188, ligne 27, *docet*, liſez *decet*.

Journal du mois d'Août, page 129, formule de la teinture de canthar des, cochenille demi-once, *liſez* demi-gros. Eſprit-de-vin rectifié demi-livre, *liſez* une livre & demie.

TABLE

DU MOIS DE D'OCTOBRE.

EXTRAIT. *Analyse des procès-verbaux de l'expérience faite, par ordre du Roi, à Lille,* page 289
Observations chymiques sur l'acide phosphorique & le sel marin gris; par M. ROUELLE. 299
Réflexions critiques sur les fumigations dans les phthisies pulmonaires; par M. MORIN, *méd.* 326
Observations sur les bons effets des lavemens de quinquina dans les fievres putrides; par M. BAUDRY. 332
Réponses au Mémoire à consulter sur une phthisie commençante; par M. LE COMTE, *méd.* 339
Suite de la Réponse de M. BACHER, *D. M. P. à la lettre de* M. CARRERE, *médecin.* 353
Maladies qui ont regné à Paris. 369
Observ. météorolog. faites à Montmorenci. 370
Observations météorologiques faites à Lille 373
Maladies qui ont regné à Lille. 374
Prix extraordinaire. 375
Arrêt du Conseil d'Etat. 381
Déclaration du Roi. ibid.
Fautes à corriger. 383

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois d'Octobre 1777. A Paris, ce 24 Septembre 1777.

POISSONNIER DESPERRIERE.



JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

NOVEMBRE 1777.

EXTRAIT.

ETIOLOGIE *nouvelle de la ſalivation ou explication de la maniere dont le mercure fait ſaliver, connoiſſance néceſſaire à l'amélioration du traitement des maladies vénériennes; par M.* JEAN-STANISLAS MITTIÉ, *Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, membre de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Nancy, Médecin ordinaire du feu Roi Staniſlas,*

Duc de Lorraine & de Bar, &c. A Montpellier, & se trouve à Paris, chez Didot le jeune, *Libraire de la Faculté de Médecine*, in-8°. *de* 88 *pages, prix* 1 *livre* 16 *sols broché*. 1777.

M. *Mittié*, peu satisfait des lumieres répandues jusqu'à ce jour sur la véritable action du mercure introduit dans le corps humain, essaie d'en donner une connoissance plus exacte en publiant une théorie nouvelle sur les causes de la salivation. Il se flatte qu'elle sera d'autant mieux accueillie, que, selon lui, les écrits qui ont paru jusqu'à présent sur les maladies vénériennes & leur guérison, sont remplis d'erreur, & qu'aucun auteur n'a encore saisi *le véritable point de la difficulté*.

Après avoir défini le mercure comme tous les chymistes, M. *Mittié* réduit ses préparations à deux especes principales; savoir, son extrême division, & sa combinaison avec un acide quelconque. La premiere se fait par l'eau, par le feu, par le mouvement, ou par l'interposition de corps muqueux, mucilagineux, gommeux, huileux, graisseux, butyreux ou sulphureux, au moyen desquels on parvient à diviser le mercure. La seconde est sa combinaison avec les acides, le

phoſphorique ou animal, le vitriolique, le nitreux, le marin, le tartareux, l'acéteux & tout autre acide végétal. Après ces deux eſpeces de préparations M. *Mittié* vient à la troiſieme qui n'a ni la ſimplicité des premieres, ni la ſolubilité des autres; c'eſt le réſultat d'une diſſolution de mercure par un acide précipité par un alkali fixe ou volatil, par la chaux ou par une terre abſorbante. En cela M. *M.* n'a fait que ſuivre les auteurs qui l'ont devancé; mais quand il ajoute que la nature & les propriétés de ces précipités n'ont pas encore été examinées, il donne à penſer qu'il n'a pas encore eu connoiſſance des excellens mémoires que M. *Bayen* a publiés à ce ſujet (1). Ce ſavant chymiſte, par ſes expériences multipliées, donne les notions les plus claires & les plus ſatisfaiſantes; elles méritent, à tous égards, le ſouvenir & la reconnoiſſance des gens de l'art. Mais ſi l'on ne peut faire de reproche à M. *Mittié* de ne point citer des écrits qu'il ne connoît pas, il paroît au moins qu'il traite

(1) Eſſais chymiques ou expériences faites ſur quelques précipités de mercure, dans la vue de découvrir leur nature, en quatre parties. Extrait du *Journal de Phyſique* des mois de Février, Avril 1774, Février & Décembre 1775.

aſſez légérement des médecins qui l'ont précédé, & qu'il proſcrit trop décidément les frictions & les fumigations. Les frictions operent cependant tous les jours des guériſons parfaites, & les fumigations produiſent, dans certains cas, les effets les plus prompts & les plus avantageux.

Nous convenons avec M. *Mittié*, que depuis 200 ans de pratique & de raiſonnement, on n'eſt guere plus inſtruit de la maniere d'agir du mercure, qu'on ne l'étoit lorſqu'on commença à en faire uſage. Mais les nouveaux principes que notre auteur propoſe, nous éclaireront-ils davantage? c'eſt ce qu'il faut examiner.

M. *Mittié* prétend (*page* 27), que les alimens qui ſervent à notre ſubſiſtance ne pénétrent dans les ſecondes voies que ſous la forme ſaline, neutre ou ſavonneuſe, acide, ou alkaline, diſſoutes & étendues dans une ſuffiſante quantité de liquide, pour qu'elles ne faſſent aucune impreſſion ſur la membrane nerveuſe des inteſtins. Ces eſpeces de ſels neutres & de ſavons, continue M. *Mittié*, peuvent, juſqu'à un certain point, ſe ſurcharger d'acide ou d'alkali; moyen néceſſaire, ſelon lui, que la nature emploie pour prévenir les déſordres que l'un & l'autre de ces ſels occaſionneroient dans l'éco-

nomie animale s'ils y circuloient ſeuls & à nud.

Parmi ces ſels il en eſt un que l'on retire de l'urine par la ſimple évaporation. Ce ſel, formé par l'acide phoſphorique ou animal, combiné avec l'alkali fixe ou volatil, eſt connu ſous le nom de ſel fuſible ou eſſentiel d'urine, ſel phoſphorique, ſel animal, &c.

Après ces préliminaires M. *Mittié* eſſaie d'établir une théorie pour perſuader que le mercure, ſous quelque forme qu'il ſoit introduit dans le corps, s'unit de préférence & néceſſairement à l'acide phoſphorique ou animal. Tout ce que notre auteur dit, *pages* 28 & 29, ſur la nature de ce ſel, eſt conſigné dans les *Mémoires de chymie* de M. *Sage* qui a travaillé ſur ce ſel & ſur ſon acide; mais la doctrine de ce chymiſte ingénieux n'eſt pas encore aſſez développée, & les faits ſur leſquels elle eſt appuyée ne ſont pas encore aſſez conſtatés pour entraîner tous les ſuffrages. Auſſi les conſéquences que M. *Mittié* en déduit, nous paroiſſent-elles au moins précipitées.

En poſant pour principe que le rapport des acides avec les ſubſtances avec leſquelles ils ſe combinent eſt en raiſon de leur peſanteur ſpécifique, & que l'acide animal, comme le plus peſant de

tous les acides, a plus d'affinité qu'aucun autre avec le mercure, on voit que M. *Mittié* adopte la cause des affinités de M. *Meyer*; mais l'application qu'il en fait n'est point juste, car il est prouvé que l'acide marin, plus léger que l'acide vitriolique, enleve cependant à ce dernier le mercure qui lui étoit uni. Comment donc le système de M. *Mittié*, s'il n'est fondé que sur ce principe, peut-il se soutenir? Les expériences même qu'il rapporte ne fournissent aucune preuve solide en sa faveur. Cependant M. *Mittié* en déduit la conséquence, que l'affinité de l'acide animal avec le mercure existant sans aucune exception, il s'ensuit nécessairement que le mercure, pris en friction ou en fumigation, circulant avec les liquides, étant extrêmement divisé, venant à rencontrer du sel fusible, il le décompose; que l'acide animal s'empare du mercure, abandonne l'alkali volatil qui, devenu libre, donne lieu à la plûpart des phénomenes de la salivation, &c. on conviendra aisément que cette maniere dont on veut que le mercure introduit dans le corps se combine avec l'acide animal, est bien hypothétique. Pour lui donner au moins quelque probabilité, il falloit faire une expérience primitive, qui a été totalement négligée. C'étoit de tenter la dissolu-

tion du mercure dans le ſel fuſible; car il n'y a rien de ſurprenant que l'acide phoſphorique diſſolve le mercure; celui de nitre, de vitriol, celui de ſel marin & de vinaigre, dans certaines circonſtances, en font autant; mais comme le nitre, le vitriol & le ſel marin en ſubſtance n'operent point cette diſſolution, il s'agit de ſavoir ſi le ſel fuſible a ſur eux cet avantage, & cette expérience eût été plus concluante que toutes les autres. Au reſte perſonne n'ignore que des médecins ont déjà prétendu qu'il ſe faiſoit dans le corps animé une union du mercure avec l'acide marin qui s'y trouve en auſſi grande abondance que le ſel fuſible. Ce ſyſtême a été abandonné pour de bonnes raiſons aiſément ſenties.

Une autre expérience non moins importante à faire, & qui a été également négligée, c'étoit de triturer du mercure avec le ſel fuſible, pour s'aſſurer ſi l'alkali volatil s'en dégageoit. Cette expérience, ſi elle avoit réuſſi, auroit concouru avec la premiere à étayer la nouvelle doctrine. Mais notre auteur a trouvé plus commode de ſuppoſer que ce dégagement ſe fait dans l'économie animale: cette aſſertion a au moins cet avantage, qu'il eſt plus difficile de la contredire. Mais enfin quand le mercure, pris en

friction, dégageroit l'alkali volatil du sel fusible, quel argument en tireroit-on en faveur de l'étiologie nouvelle de la salivation ? puisque le mercure doux, la panacée & les autres préparations mercurielles salines l'excitent également, sans qu'ils puissent cependant dégager ce même alkali volatil; car en suivant le système même de l'auteur, la décomposition du sel fusible & de la panacée se fait alors par une double action qui unit l'acide phosphorique au mercure, & l'acide marin à l'alkali volatil. Il semble que M. *Mittié* avoit prévu cette objection; car pour expliquer comment la salivation suit l'usage des panacées, précipités, &c., il a adopté la raison généralement reconnue, que la cause de la salivation qu'ils excitent n'est que l'action stimulante du sel mercuriel sur l'orifice supérieur de l'estomac, & sympathétiquement sur les glandes salivaires. (*Voyez* l'exposition raisonnée des différentes méthodes d'administrer le mercure, 1775, *pages* 149 & 160).

M. *Mittié* cherche à trouver de l'analogie entre son système & la maniere de traiter les enragés par l'alkali volatil; il en conclut que la méthode mercurielle lui est préférable parce que l'alkali volatil ne pénetre pas dans les vaisseaux, tel

qu'il eſt pris, & qu'il n'agit pas à titre d'alkali volatil libre, comme celui qui ſe dégage du ſel ammoniacal phoſphorique par la combinaiſon de ſon acide avec le mercure. Mais qui nous garantira (en admettant avec l'auteur la poſſibilité de la combinaiſon qu'il ſuppoſe) que le mercure, introduit dans le corps, rencontrera ſuffiſamment du ſel fuſible pour qu'en s'uniſſant à l'acide phoſphorique, il dégage cette quantité d'alkali volatil qui opéreroit la guériſon de la rage? Au ſurplus il n'eſt pas démontré juſqu'à ce jour, que l'alkali volatil, pris intérieurement, puiſſe parvenir libre dans les vaiſſeaux. Quoique les traitemens des maladies vénériennes, faits par l'alkali volatil, n'aient pas eu, à beaucoup près, des ſuccès auſſi complets qu'on l'avoit annoncé (1) il y a peu d'années, cependant ces expériences même, & le ſentiment de *Sylvius de le Boë* (2), & de *Lemeri* (3), ne permettent point, ſans

(1) Remede nouveau contre les maladies vénériennes, tiré du regne animal. A Paris, chez *Didot*, 1774.

(2) *De lue venereâ*, édit. de Genève, *in-fol.* 1681, page 506.

(3) Remarques ſur l'article Révivification du cinnabre.

apporter des faits contraires bien décisifs, de disconvenir formellement que l'alkali volatil ne puisse parvenir libre dans nos vaisseaux.

Le nouveau systême de la salivation n'est donc fondé que sur des conjectures; &, en admettant celles qui lui sont opposées & plus probables, on le renverse aussi facilement qu'il a été formé: car si l'alkali volatil pénetre dans nos vaisseaux, la théorie de M. *Mittié* tombe d'elle-même, puisque l'usage de l'alkali volatil pris à deux scrupules par jour, & à plus forte dose pendant huit jours de suite, n'a point occasionné la salivation, ni le moindre des accidens que M. *Mittié* attribue à l'existence de l'alkali volatil libre dans nos vaisseaux. Enfin si l'on ne pouvoit pas se passer de systême, ne pourroit-on pas dire que le mercure, introduit dans le corps animé par la chaleur & l'action des vaisseaux auxquelles il est soumis, contracte ce degré d'âcreté qui produit tous les accidens qui suivent son administration? Ne pourroit-on pas le présumer d'après ce passage de *Van Swieten*, § 1467, *de lue venereâ*. « Sed alia vis latet in argento vivo, quod adeò blandum & molle videtur. Absque ullo enim alio addito, illud solo tritu mechanico in vase purissimo vitreo, dat

pulverem mollem nigrum, tenuissimum, saporis acris metallici, cupri saporem utcumque referentis ». *Et plus loin :* « Omnes illi pulveres adeo acres, adeo turbantes totum corpus, absque additâ ullâ aliâ re, ex mercurio puro deducuntur, vel succussu mechanico, vel digestione in tali calore, qui duplò major est calore corporis sani ». Quoique moyennant des expériences chymiques le mercure ne contracte cette extrême acrimonie que lorsqu'il éprouve un degré de chaleur double à celui d'un corps sain, on ne peut inférer de-là que le mercure ne puisse contracter une acrimonie excessive dans l'économie animale. La force & la vîtesse du mouvement qui est augmenté, avec la continuité de la chaleur qui est aussi prodigieusement augmentée dans ceux qui essuient la salivation mercurielle, rendent cette opinion bien plausible.

Comme l'étiologie nouvelle de la salivation est absolument hypothétique, nous ne nous arrêterons point à réfuter les corollaires que l'auteur en déduit, nous dirons seulement que ces corollaires le conduisent à exclure les bains tiédes du traitement de la vérole, quoiqu'il soit manifestement reconnu que les bains tiédes sont souvent indispensables pour préparer à l'heureuse action du mercure, &

qu'ils concourent quelquefois à calmer les ſymptômes d'une ſalivation trop fougueuſe, bien loin de la favoriſer & de la déterminer comme le prétend M. *Mittié*.

OBSERVATIONS

Sur l'uſage intérieur du ſublimé-corroſif; par M. Maret, Docteur en Médecine, & Secrétaire de l'Académie de Dijon.

Abſtine, ſi methodum neſcis. *Boerhaave, Elem. chym. vol. 2, page 312.*

L'extrême âcreté du ſel métallique, connu ſous le nom de ſublimé-corroſif, l'avoit fait regarder, juſqu'à *Boerhaave*, comme un poiſon intraitable. Si quelques empiriques s'étoient haſardés à le donner intérieurement, les funeſtes ſuites de leur témérité avoient fortifié les préjugés qui s'élevoient contre l'uſage interne de ce ſel, & l'on ne l'employoit qu'à l'extérieur, en qualité de déterſif, dans le traitement des ulceres dont les chairs fongueuſes rendoient la guériſon difficile.

Mais *Boerhaave*, convaincu que les effets des ſubſtances corroſives étoient re-

latifs au volume ſous lequel elles étoient appliquées à une ſurface donnée de nos fibres, penſa qu'il ſeroit poſſible de faire uſage du ſublimé, à raiſon de ſa ſolubilité, qui, permettant d'en diviſer extrêmement les parties intégrantes, mettoit dans le cas de les réduire à un volume ſi peu conſidérable, qu'elles ne fiſſent qu'une foible impreſſion ſur les fibres contre leſquelles ces molécules ſalines ſeroient portées.

Van Swieten, d'après ces idées de *Boerhaave* ſon maître, a préſumé qu'en diſſolvant le ſublimé dans l'eſprit de froment, & donnant cette diſſolution à doſe très-modérée, il pourroit l'employer dans le traitement des maladies vénériennes. Les ſuccès les plus concluans l'ont décidé à le conſeiller comme un des anti-vénériens les plus efficaces, & à tracer la méthode à ſuivre pour en modérer l'activité.

A ſon exemple un grand nombre de médecins ont employé & préconiſé ce remede. Mais s'il a eu des partiſans, il a eu des détracteurs, & l'on a vu des praticiens ſavans & célebres s'élever contre ſon uſage; peu s'en eſt fallu même qu'il n'ait excité autant de diſputes que l'antimoine en occaſionna dans le ſiecle dernier.

Je ne me propoſe pas de concilier ici les différentes opinions, mais je crois devoir faire connoître quelques faits qui me paroiſſent devoir engager à ne point proſcrire un remede conſeillé par un auſſi grand médecin que *Van Swieten*, & qui, adminiſtré avec les précautions convenables, devient une reſſource précieuſe dans des maladies très-rebelles, & qui réſiſtent ordinairement à tous ceux qu'on eſt dans l'uſage d'employer contr'elles.

L'expoſé du motif qui m'engage à communiquer mes obſervations, doit faire ſentir que les maladies vénériennes n'en feront point l'objet. J'ai employé avec aſſez de ſuccès la diſſolution de ſublimé dans différentes eſpeces de ces maladies, pour pouvoir affirmer qu'on peut avec confiance mettre ce remede au rang des anti-vénériens les plus efficaces, & qu'en l'adminiſtrant avec la prudence qu'exige ſon activité, l'on n'a rien à craindre de ſon uſage. Mais tous les faits que je pourrois citer n'ajouteroient rien aux preuves de ſon efficacité dans ces maladies, données par pluſieurs médecins, & notamment par M. *de Horne* dans ſon excellent ouvrage ſur les différentes manieres de traiter la vérole. Je me bornerai à prouver, par trois obſervations, qu'on peut regarder ce remede

comme un correctif puissant de l'âcre dartreux.

Premiere Observation.

La femme de M..... procureur & notaire à Beaune, vint en cette ville pour consulter au sujet d'une dartre rebelle qui, depuis plusieurs mois, couvroit différentes parties de son corps, & notamment ses oreilles & son cou. Elle avoit éprouvé, sans aucun succès, tous les remedes altérans, ordinairement conseillés en pareille circonstance; les bains, les apéritifs végétaux, tels que la racine de patience sauvage, celle d'aunée, les feuilles de scabieuse, & celles de fumeterre: elle avoit pris, pendant long-temps, le petit-lait altéré par les sucs de cresson & des plantes borraginées; elle avoit été fréquemment purgée avec des purgatifs mercuriaux, & elle avoit fait usage des fleurs de soufre, tant intérieurement qu'extérieurement.

J'étois du nombre des consultans, & mon avis fut que, vu l'inutilité de tous les remedes employés jusqu'à ce moment, il falloit mettre la malade à l'usage interne du sublimé-corrosif dissous dans de l'eau distillée, auquel on ajouteroit sur la fin du traitement, comme topique, le *nutritum* du *codex* de Paris. M. *Enaux*,

maître en Chirurgie, fut du même avis; mais la pluralité des ſuffrages étant oppoſée à ce traitement, la malade fut remiſe à l'uſage des bains & des bouillons mucilagineux auxquels on aſſocia les pilules de *Belloſte*, comme altérantes: pilules qu'elle devoit prendre de quinzaine en quinzaine, à doſe ſuffiſante, pour opérer comme purgatives.

Les motifs des conſultans oppoſés à l'uſage du ſublimé, étoient l'âcreté de ce remede, & la certitude que le virus vénérien ne contribuoit en rien aux accidens dartreux.

Ce nouveau traitement n'eut point le ſuccès qu'on s'en étoit promis, &, au bout de trois mois, la malade ſe décida à ſuivre le conſeil de M. *Enaux* & le mien. Nous lui envoyâmes une bouteille de diſſolution de ſublimé, à la doſe de cinq grains par livre d'eau diſtillée; la malade ne prit, dans la premiere quinzaine, qu'une cuillerée de ce remede par jour, le matin à jeûn, dans une demi-écuellée de mêlange à parties égales de lait & d'eau d'orge : par la ſuite elle en prit une pareille doſe le matin & le ſoir. Elle bûvoit, dans le cours de la journée, trois à quatre livres d'eau d'orge & de lait, & prenoit chaque jour deux lavemens de décoction de guimauve. De

quinze

quinze en quinze jours elle étoit purgée avec de la manne fondue dans du lait. La malade a pris quinze grains de ſublimé dans l'eſpace d'environ trois mois : elle n'a eu, dans tout le cours du traitement, ni coliques, ni ſalivation. Trois ans ſe ſont écoulés ſans que ces dartres aient reparu ; mais j'apprends qu'elles ſe montrent encoce de temps à autre, & que les pilules de *Belloſte*, employées comme purgatives, les font diſparoître.

Seconde Obſervation.

La femme de M...., épicier à Châlons-ſur-Saône, vint à Dijon pour conſulter à l'occaſion d'une dartre croûteuſe, pour laquelle elle avoit fait, depuis pluſieurs mois, une infinité de remedes ſans aucun ſuccès.

Ces dartres, qui étoient très-multipliées par-tout le corps, formoient des croûtes jaunâtres, ovales & élevées de près d'une ligne au-deſſus du niveau de la peau : elles avoient beaucoup de reſſemblance à ces petits gâteaux ſucrés qu'on nomme maſſepains.

Le ſuccès qu'avoit eu l'uſage de la diſſolution du ſublimé, dans la premiere obſervation, m'autoriſa à lui conſeiller le même remede, & à lui preſcrire la même

méthode ſuivie dans le traitement de la Dame de Beaune. Les dartres ſe ſont ſucceſſivement exfoliées, la peau a repris ſa couleur & ſa ſoupleſſe naturelle: la guériſon, opérée par un traitement de deux à trois mois, eſt conſtatée par la bonne ſanté dont la malade jouit depuis plus de deux ans.

Troiſieme Obſervation.

M...., avocat au Parlement de cette ville, s'apperçut, au commencement de novembre dernier, que ſa tête ſe couvroit de dartres ſanieuſes & écailleuſes, qui ſucceſſivement ſe ſont étendues ſur ſon front, ſur ſon cou & ſur tout ſon corps. Celles de la tête étoient contiguës, & ſans aucun intervalle entr'elles; les autres étoient diſſeminées, mais très-rapprochées, & formées de la réunion de pluſieurs puſtules rougeâtres peu élevées, verſant une liqueur âcre qui s'épaiſſiſſoit & formoit des croûtes qui s'enlevoient par écailles, & ſous leſquelles ſortoient d'autres puſtules.

Je vis le malade, avec M. *Enaux*, le premier décembre. Nous nous décidâmes à le mettre à l'uſage de la diſſolution du ſublimé; & comme il eſt jeune, & d'un tempérament ſanguin, nous le pré-

parâmes par deux ſaignées, un purgatif, des bains entiers d'eau tiéde, & un régime mucilagineux. On lui raſa la tête qu'on couvrit de feuilles de bette, & que l'on frottoit tous les jours avec un linge roux.

Après dix à douze jours de cette préparation, nous mîmes le malade à l'uſage du ſublimé diſſous dans de l'eau diſtillée, à la doſe de ſix grains par livre. Il en a pris comme les deux malades des précédentes obſervations, une cuillerée le matin à jeun, dans un mêlange d'eau d'orge & de lait; &, après douze jours, il eſt paſſé à l'uſage d'une cuillerée matin & ſoir.

Le régime mucilagineux a été continué pendant tout le traitement, & dans la premiere quinzaine le malade a pris un bain d'eau tiéde tous les jours. Il buvoit, dans le cours de la journée, trois à quatre livres d'eau d'orge, coupée avec le tiers de lait, prenoit des lavemens avec une décoction émolliente, & a été purgé de quinze en quinze jours, d'abord avec des pilules de *Belloſte*, enſuite avec de la manne ſeule, parce que ces pilules lui donnoient des tranchées.

Toutes les dartres de la ſurface du corps avoient diſparu le 12 janvier, & celles de la tête avoient ceſſé d'être ſa-

nieuſes. On a ſubſtitué des broſſes douces aux linges dont on s'étoit d'abord ſervi pour frotter la tête. Le front & les oreilles ont été les parties dont la peau s'eſt dépouillée le plus tard des écailles qui la recouvroient ; mais, depuis plus de ſept mois, la guériſon eſt confirmée par la ſanté la plus floriſſante.

Le malade a bu trois livres de diſſolution de ſublimé, & n'a eu aucune eſpece d'accident. Il a continué le régime, fait un uſage habituel d'une tiſanne de racine d'oſeille pendant plus de deux mois après la ceſſation entiere des accidens, & a été purgé tous les quinze jours.

On voit par ces obſervations, premiérement que le ſublimé-corroſif, adminiſtré méthodiquement & avec prudence, ne cauſe aucun accident qui puiſſe en faire redouter l'uſage; ſecondement, qu'on peut l'employer avec confiance dans les maladies dartreuſes.

Aux obſervations précédentes nous croyons en devoir joindre deux autres ſur deux phthiſies pulmonaires guéries par le remede de *Van Swieten*. Le ſublimé corroſif, en épaiſſiſſant les ſucs lymphatiques, en oblitérant leurs vaiſſeaux, & en paralyſant, pour ainſi dire,

les glandes & les viſceres ſur leſquels il a fait le plus d'impreſſion, a donné trop ſouvent lieu au maraſme & à la phthiſie pulmonaire. Il eſt ſans doute glorieux pour la Médecine, & conſolant pour l'humanité, d'avoir à préſenter des exemples de guériſons de phthiſiques, obtenues par une ſubſtance qui, en ceſſant d'être poiſon par une application prudente, étoit peut-être le ſeul remede qui pût empêcher ces malades de ſuccomber à leur état. *Voyez* la note, page 410.

OBSERVATIONS

Sur deux phthiſies pulmonaires guéries avec la liqueur mercurielle de Van Swieten; par M. Brillouet, pere, chirurgien-major de l'hôpital de Chantilly.

La phthiſie pulmonaire eſt une maladie très-commune, & qui paroît le devenir tous les jours de plus en plus. Le préjugé public ſemble même la regarder comme mortelle & abſolument incurable : c'eſt une idée exagérée. Cette maladie a pluſieurs degrés aiſés à diſtinguer, & le dernier ſeulement paroît être incurable. Malgré le danger de cet état, il n'eſt cepeudant pas ſans reſſource, comme

on le verra par les deux obſervations ſuivantes.

L'étude particuliere que j'ai faite de cette maladie m'a fait naître des réflexions que j'ai cru devoir rendre publiques en l'année 1759, dans un petit eſſai ſur cette maladie. La méthode que j'y expoſe s'écarte beaucoup de celles que l'on emploie depuis très-long-temps, & avec ſi peu de ſuccès. Elle n'eſt point ni nouvelle, ni inconnue, & je ne prétends point à la gloire d'en être l'inventeur.

Après avoir parcouru tous les ſignes univoques, équivoques & prognoſtics qui appartiennent à cette maladie, les avoir raſſemblés, diſcutés & comparés avec ceux qui accompagnent les écrouelles, je me ſuis perſuadé que ces deux maladies ont une parfaite reſſemblance; que leurs cauſes, leurs commencemens, leurs progrès ſont les mêmes; que la phthiſie n'eſt en effet, ſelon l'expreſſion de pluſieurs auteurs célebres, tels que *Morton* & *Sydenham*, que l'écrouelle du poumon. Cette eſpece d'identité de maladie une fois reconnue, la concluſion naturelle qui ſe préſente à l'eſprit, eſt que l'on doit employer les mêmes remedes dans l'une & dans l'autre, d'autant plus que l'on voit tous les jours détruire des ulceres externes écrouelleux, & fondre les tumeurs

qui leur ont donné naiſſance, par l'uſage des remedes fondans & apéritifs. Pourquoi ne pas employsr les mêmes moyens pour fondre les tumeurs tuberculeuſes du poumon, & les ulceres qui en ſont les ſuites. Enfin ces deux maladies ne different entr'elles que par les différentes parties qu'elles occupent. Les ulceres qui ſe forment, & qui ſuccédent à la ſuppuration des tumeurs ſcrophuleuſes, ſont l'effet & non la cauſe des écrouelles : de même l'ulcere du poumon n'eſt point la cauſe de la phthiſie, puiſqu'il ne ſurvient que long-temps après que la maladie a commencé, & qu'elle eſt parvenue à ſon ſecond période, par la formation des tubercules qui ne ſont que des obſtructions qui augmentent par degrés, & qui deviennent plus ou moins volumineuſes. Les glandes de la poitrine ſont auſſi très-expoſées à ces ſortes d'impreſſions.

C'eſt cette reſſemblance de maladie qui m'a déterminé à donner aux deux perſonnes qui font le ſujet de cette obſervation, la liqueur de *Van Swieten.*

Genevieve Couvreur, âgée de dix-neuf ans, du village de Vineuil, près Chantilly, d'un tempérament très-délicat, fut tranſportée à l'hôpital de Chantilly le premier Avril 1773 : elle languiſſoit de-

puis long-temps chez elle, avec de la fievre & de petits redoublemens, une toux continuelle, principalement le soir & le matin, des crachats abondans, purulens & sanguinolens, un dévoiement, une maigreur extrême, & une si grande foiblesse qu'elle étoit obligée de garder le lit, n'ayant pas la force de se tenir sur une chaise. Elle paroissoit être à la fin du troisieme degré de la phthisie, & conséquemment sans aucune espece de ressource de guérison; je lui fis donner deux fois par jour une cuillerée à café de la liqueur de *Van Swieten*, faite avec huit grains de sublimé par pinte d'eau distillée, mesure de Paris. Elle prenoit, comme je l'ai dit, une cuillerée à café, pour la dose, dans un grand gobelet de tisanne de guimauve, à laquelle on ajoutoit une cuillerée de suc de cresson clarifié; & elle buvoit encore deux ou trois autres gobelets de tisanne de quart d'heure en quart d'heure, pour mieux étendre la liqueur, laquelle a été augmentée, dans la suite & peu à peu, jusqu'à la quantité d'une cuillerée ordinaire. On a augmenté aussi la dose du suc de cresson clarifié jusqu'à quatre cuillerées. Ces remedes ont été continués pendant trois mois, en purgeant la malade tous les quinze jours avec deux onces & demie de manne. La

malade ne vécut que de bouillons, de potages, d'œufs frais, & de légumes. La fievre, la toux & les crachats ont diminués peu à peu, les forces se sont rétablies ; & enfin elle s'est trouvée parfaitement guérie, & jouit actuellement de la plus vigoureuse santé, avec beaucoup d'embonpoint. Les regles, qui s'étoient supprimées avant la maladie, ne se sont rétablies que quatorze mois après sa sortie dudit hôpital. Il n'y avoit aucun soupçon de cause vénérienne.

Après sa parfaite guérison il lui est survenu plusieurs glandes au col, qui se sont dissipées peu à peu d'elles-mêmes dans l'intervalle de cinq à six mois, & sans aucun remede ni topique.

Sydenham a observé plusieurs fois qu'il survenoit de même des tumeurs scrophuleuses au col de plusieurs phthisiques qui avoient été guéris par les remedes ordinaires, & particuliérement par l'exercice du cheval. Pour peu qu'un praticien contemple attentivement les mouvemens de la Nature, ne doit-il pas penser que cette humeur écrouelleuse ne se forme au col que par une véritable métastase, ou transport de l'humeur qui avoit occasionné la maladie du poumon, & qui n'a été expulsée de ce viscere que par les vibrations excitées dans les fibres

pulmonaires par l'exercice de l'équitation (1).

Le nommé *Trop-Jolly*, ouvrier à la manufacture de porcelaine de Chantilly, ayant la poitrine & le tempérament très-délicat, fut attaqué d'un rhume au mois de décembre 1775, qu'il négligea en continuant de boire beaucoup de vin & d'eau-

(1) Il n'est pas douteux que la phthisie puisse être occasionnée par un vice scrophuleux, mais il n'est point prouvé qu'elle le soit toujours. Au surplus, ni la liqueur de *Van Swieten*, ni les autres mercuriaux ne conviennent point dans tous les temps des écrouelles. Avant que de prescrire le sublimé-corrosif, il importe donc de connoître si c'est réellement une phthisie écrouelleuse; & pour lors, dans quel temps de cette phthisie le remede de *Van Swieten* peut convenir. Il y a lieu de croire, & ces observations le confirment, que c'est lorsque la suppuration est prête à s'établir, ou établie, lorsqu'il importe à la fois de remédier au relâchement de la fibre, & à la putréfaction: au moins est-ce dans de pareilles circonstances que, dans les maladies vénériennes, le sublimé-corrosif produit des effets qu'on attendroit avec moins d'assurance d'autres préparations mercurielles? Si nous osons proposer ces réflexions aux personnes de l'art, nous les croyons nécessaires pour apprendre de plus en plus au public que si le sublimé-corrosif n'agit pas toujours comme poison, & s'il offre à quelques malades une ressource unique, il n'en est pas moins important, pour son administration, de s'adresser à des hommes dont les connoissances & la probité soient reconnues.

de-vie à son ordinaire. Deux mois après il lui survint de la fievre, des douleurs à la poitrine, une difficulté de respirer, & une expectoration abondante de crachats purulens & sanguinolens, sa foiblesse étoit extrême. Il y avoit environ six mois que sa femme étoit morte phthisique, qu'il n'avoit point cessé de coucher avec elle : comme cette maladie est contagieuse, elle ne pouvoit que rendre son état encore plus dangereux. Je le mis à l'usage de la liqueur de *Van Swieten*, à deux cuillerées par jour, qui ont été continuées pendant près de trois mois, en observant un bon régime de vivre. La fievre, la toux & les crachats ont totalement cessés. Il jouit aujourd'hui d'une bonne santé, à un peu de foiblesse près à la poitrine, mais sans aucune apparence de toux. C'est M. *Peyrard*, maître de ladite manufacture, qui a bien voulu se charger de lui administrer lui-même le remede.



LETTRE

SUR L'INFLAMMATION.

Par M. Picqué d'Avezac, Docteur en Médecine, à un de ses Amis.

Vous avez raison, mon cher confrère, la critique ne doit point effaroucher ceux qui cherchent sincérement la vérité : l'amour-propre mal-entendu peut en souffrir, mais la vraie amitié ne s'en offense jamais. D'après ces axiômes fondamentaux, avoués & reçus de part & d'autre, je vais vous détailler en peu de mots les raisons qui m'engagent à soutenir le sentiment du célebre *Zimmermann*. Vous savez déjà, par avance, que mes preuves consistent toujours plus en faits qu'en raisonnemens : ainsi je vous laisserai embellir votre opinion de tous les traits brillans d'une théorie séduisante ; & je ne chercherai, pour étayer ma cause, que la solidité des pensées, & la justesse de l'application.

Je conviens très-volontiers avec vous, mon cher ami, que le grand *Boerhaave* étoit un génie du premier ordre ; un de ces hommes rares que le Ciel bienfaisant accorde quelquefois à la nature languis-

fante, pour l'avancement des ſciences & le ſoulagement de l'humanité. Mais l'eſprit d'un vrai médecin ſecoue hardiment les lourdes chaînes du préjugé, de l'opinion, de l'autorité : il oſe imiter le célebre *Klein*, il oſe exercer ſa profeſſion avec franchiſe, avec liberté, avec indépendance.

La théorie de l'inflammation eſt préſentée, par l'immortel *Boerhaave*, ſous un point de vue très-impoſant ; & vous y ajoutez encore des raiſons fort plauſibles & fort ingénieuſes. De vos principes il ſuit évidemment que la fievre eſt eſſentielle à l'état inflammatoire, & qu'elle ne ſauroit en être ſéparée. L'illuſtre *Van Swieten* embraſſe le ſentiment de ſon maître ; & même il appuie ſa déciſion de l'autorité d'*Hippocrate*. Tout cela néanmoins n'eſt pas capable de me faire abandonner le parti de M. *Zimmermann*. Je dirai avec lui que les inflammations les plus violentes ne s'annoncent pas toujours par une fievre ; & je dirai même plus que lui, puiſque je ſoutiens que quelquefois la fievre n'accompagne point l'inflammation.

Vous allez, Monſieur, crier à l'héréſie ; vous allez exiger de moi une rétractation ſolemnelle : mais laiſſons paſſer un peu votre premier feu, & examinons enſuite

ma propoſition de ſang-froid, & ſans prévention, s'il eſt poſſible.

L'expérience eſt l'unique bouſſole du médecin : elle ſeule peut déchirer le voile de l'erreur, & nous conduire juſqu'au temple de la vérité; &, bien inſtruit par ſa voix ſalutaire, le ſage *Simſon* avertit les médecins que ſouvent il y a des inflammations conſidérables & dangereuſes, quoique le pouls n'indique pas la moindre fievre. *Van Swieten*, dont le nom ſeul fait l'éloge, rapporte une obſervation conſacrée, autant que je puis la rappeller, dans les *Mémoires d'Edimbourg*, par laquelle il conſte que dans le principe d'une inflammation d'eſtomac, le pouls étoit petit, oppreſſé, intermittent : d'où l'on peut déduire avec raiſon qu'il n'y avoit point de fievre à cette époque. Le judicieux *de Haen* a vu & traité un jeune homme qui mourut d'une inflammation d'eſtomac ; & qui jamais, pendant tout le cours de ſa maladie, n'eut le moindre ſigne de fievre. *Morgagni*, l'honneur de la Médecine, a conſigné, dans ſes ouvrages, pluſieurs cas ſemblables, ſoit d'après lui-même, ſoit d'après d'autres médecins fameux.

Voilà, mon cher confrere, ce que diſent des auteurs célebres, non pas d'après leur imagination, mais d'après des faits-

pratiques bien vus, bien conſtatés, qui s'étayent les uns les autres, & dont l'enſemble démontre & la propoſition de M. *Zimmermann*, & celle que j'ai oſé y ajouter.

Mais voudrez-vous encore permettre que je conſigne ici quelques obſervations que j'ai faites moi-même? Vous croyez, mon cher ami, que la vérité eſt précieuſe de quelque part qu'elle vienne, & votre indulgence m'enhardit.

Il y a ſix ans qu'il mourut dans les terres de M. le comte *de Cardaillac*, pluſieurs perſonnes d'une colique violente; les remedes augmentoient l'attrocité du mal, & ſembloient ne provoquer que la mort. Ce Seigneur reſpectable, vraiment le pere de ſes vaſſaux, & l'ami de l'humanité, me fit prier de vouloir me rendre ſur les lieux pour tâcher de développer la cauſe réelle de ce fléau, & d'en fixer le traitement ſalutaire.

Je fis faire l'ouverture d'un cadavre en ma préſence: l'abdomen étoit très-météoriſé; l'eſtomac étonnamment dilaté, & tout-à-fait gangrené; le canal inteſtinal diſtendu & parſemé de taches rouges, livides & noires; les autres viſceres abdominaux dans leur état naturel. Enſuite j'allai voir un homme qui étoit attaqué de ce même mal depuis environ

huit heures, & pour lequel on n'avoit point encore employé de remede. Son pouls étoit égal, foible, petit, & ne battoit que soixante & dix fois par minute; la région épigastrique étoit un peu tendue, fort chaude, & très-douloureuse; la langue seche & rouge; le malade avoit des anxiétés considérables, & des envies de vomir continuelles. Jusqu'alors on avoit cru que tous ces symptômes indiquoient évidemment la présence d'une bile âcre & rongeante dans la cavité du ventricule; & en conséquence on avoit mis en usage, pour les autres malades, des cordiaux, des émétiques, des purgatifs, & rien de plus. Pour moi, je ne vis qu'une inflammation considérable, qui avoit son siege dans les tuniques de l'estomac; &, malgré la débilité du pouls, je fis faire de suite une ample saignée au bras: elle ne diminua point la violence des symptômes; je la fis réitérer quatre heures après: le pouls devint alors plein, dur & rapide. Avant la fin du jour on revint encore à la saignée, & le mal diminua sensiblement. Le lendemain j'en ordonnai une quatrieme, & le malade fut hors de danger. Les autres secours que je mis en usage furent des lavemens simples, des fomentations émollientes,

&

& des émulſions nitrées à très-petites & très-fréquentes doſes.

Une jeune femme d'un tempérament ſanguin fut atteinte, il y a trois ans, d'une colique violente. On lui avoit déjà donné une doſe de tartre ſtibié ; elle avoit vomi conſidérablement, mais elle n'étoit point ſoulagée. Lorſque j'arrivai auprès d'elle ſa peau étoit ſeche, ſa langue aride & rougeâtre, ſes urines enflammées, ſon ventre tendu & fort douloureux, ſon pouls petit, inégal, intermittent, & point rapide ; elle avoit de fréquentes envies de vomir, & quelquefois le hoquet. Je fis faire une ſaignée du bras : le ſang étoit ſec, épais, & ſe couvrit rapidement d'une large couene ; on r'ouvrit encore la veine avant la fin du jour, & le ſang préſenta le même aſpect ; les autres ſecours qu'on employa étoient ceux que j'ai indiqués précédemment. La nuit fut très-orageuſe, & le lendemain je trouvai la malade fort accablée ; ſon regard étoit étonné, ſon viſage plombé, ſes levres bleuâtres, ſa langue noire & gercée. On ſait que dans les grandes inflammations ces ſymptômes annoncent la gangrêne, & je crus pouvoir porter hardiment ce prognoſtic dans le cas actuel. La malade mourut réellement avant la fin du jour, & le lendemain nous fîmes

l'ouvertute de ſon cadavre. L'abdomen étoit fort tendu, l'eſtomac gonflé, ſans gangrêne ni phlogoſe ; mais le duodenum étoit très-enflammé, & le colon parſemé de taches rouges, livides & noirâtres ; le reſte du canal alimentaire dans l'état natutel.

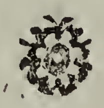
Je fus appellé, il y a deux ans, pour aller voir une femme attaquée d'une vraie pleuréſie bien caractériſée par un friſſon violent qui avoit précédé ; par une douleur vive & fixe au-deſſous de la mamelle gauche ; par la toux & les crachats parſemés de filamens ſanguins ; par la grande gêne de la reſpiration ; par les urines enflammées ; par la langue très-aride & très-rouge ; par la ſoif conſidérable : mais le pouls contrediſoit tous ces ſymptômes. Il étoit égal, petit, foible & très-lent ; il ne battoit pas ſoixante fois par minute. Ce n'eſt que d'après l'enſemble de tous les ſignes réunis, qu'on doit ſtatuer en Médecine : mais lorſque les principaux & le plus grand nombre concourent à indiquer une maladie, on peut hardiment marcher à la lueur de leur flambeau. D'ailleurs, l'état de la langue étoit préciſément tel que le décrit le célebre *Baglivi* dans les inflammations internes ; & l'on ſait que ce grand homme oſe aſſurer que ce ſigne n'eſt jamais trom-

peur. Prenons que cette assertion soit trop générale ; resserrons-la dans ses justes bornes : mais disons toujours avec un médecin que je ne saurois assez louer, qu'elle est d'un très-grand secours dans la pratique. Réunissons ce signe avec les autres que j'ai détaillés ; &, après un examen réfléchi, concluons que cette maladie étoit une vraie inflammation, & qu'il falloit la traiter comme telle, malgré le caractere du pouls : aussi quatre saignées consécutives donnerent-elles toujours un sang très-sec & très-couenneux. Le 7, il y eut une expectoration abondante, favorisée & soutenue par l'administration des délayans & des adoucissans ; & un reste de douleur, qui subsistoit encore après cette crise, fut dissipé par l'application d'un emplâtre vésicatoire, remede qui, dans ce cas, ne m'a jamais trompé. Le pouls conserva toujours le même rithme & le même caractere pendant tout le cours de la maladie ; & ce ne fut que dans la convalescence qu'il devint plus plein, plus fort & plus rapide.

Sans doute, Monsieur, que, forcé par l'évidence des choses, vous avouerez que quelquefois l'inflammation n'est point accompagnée d'une fievre générale ; mais, pour l'honneur de votre hypothese, vous

allez assurément établir que ce n'est que dans des cas très-rares, & que même alors il doit y avoir du moins une fievre locale. Vous ne manquerez pas encore d'étayer votre décision de l'autorité respectable de deux maîtres de l'art; *Galien* qui, pendant si long-temps, a été l'oracle de la Médecine, & *Van Swieten* qui mérite de l'être à si juste titre, ont tous deux soutenu cette opinion. Je connois de quel poids est leur suffrage : j'avoue que ce sentiment est très-bon pour la théorie, mais je soutiens toujours que la saine pratique n'admet que ce qu'indiquent les symptômes; & l'imagination la plus séduisante ne persuadera jamais l'existence d'un phénomene, si le témoignage des sens ne vient à son secours.

Voilà, mon cher confrere, ce que je crois, ce que j'ai vu, ce que j'ai fait, & sans doute ce que je pratiquerai toujours dans de pareilles circonstances. Je ne saurois me départir d'un sentiment dont la certitude me paroît démontrée. La vérité a des droits imprescriptibles sur mon esprit, & l'amitié sur mon cœur. Vous me connoissez assez pour n'en point douter.



OBSERVATIONS

Sur trois Accouchemens ; par M. SOUVILLE, *fils, Maître-ès-Arts & en Chirurgie, Professeur en l'art des accouchemens, & Chirurgien-major-adjoint de l'hôpital militaire de Calais.*

OBSERVATION PREMIERE,

Sur un renversement de Vagin à la suite d'un accouchement trop promptement terminé.

La femme du nommé *Catrice*, menuisier, âgée de trente-six ans, de constitution phlegmatique, ayant le sang naturellement dissout, & l'habitude extérieure du corps extrêmement relâchée, accoucha d'une fille à terme (son second enfant) le 16 août 1774. L'accouchement fut si prompt, à raison du relâchement excessif de l'orifice de la matrice, que la tête de l'enfant, extraordinairement grosse, entraîna & renversa la membrane intérieure du vagin, de maniere que cette derniere partie formoit au-dehors de la vulve une tumeur assez considérable. La sage-femme fit la ligature du cordon, & crut de suite prendre

cette maſſe qu'elle croyoit être l'arriere-faix. Par de vains efforts pour l'enlever, elle a excité des douleurs cruelles à la malade : cette derniere, inquiette & ſouffrante, me fit appeller. J'examinai & reconnus aſſez vîte que cette tumeur étoit la membrane intérieure du vagin renverſée & engorgée; je graiſſai ſur le champ ma main, &, après avoir donné à la femme une ſituation convenable, je procédai à la réduction de cette partie ; & de ſuite, avec la même main que j'introduiſis dans la matrice avec les précautions requiſes, je détachai, à l'aide du cordon, l'arriere-faix.

Cette femme n'a pas éprouvé, pendant ſa couche, le moindre événement déſagréable. Six ſemaines après elle fit uſage, d'après mon avis, des acides végétaux & des farineux, & extérieurement elle employa quelques toniques avec un tel ſuccès, que je l'ai accouché depuis d'une autre fille, le plus heureuſement poſſible.

Cette obſervation, toute ſimple qu'elle eſt, démontre manifeſtement le danger qu'auroit couru cette femme, ſi la ſage-femme ſe fût opiniâtrée à enlever de force ce prétendu arriere-faix, & la néceſſité d'un examen réfléchi, toutes les fois qu'il ſe préſente dans cette partie de l'art de guérir, des obſtacles extraordinaires.

OBSERVATION IIme.

Sur un arriere-faix enkysté.

La femme du nommé *Perrault*, tailleur attaché à la troupe des comédiens du sieur *David*, âgée de quarante ans, de constitution bilieuse, & sujette à des paroxysmes violens & fréquens de passion hystérique, mit au monde, le 5 septembre 1777, une fille à terme (son quatrieme enfant) qui ne vécut que peu d'heures. L'arriere-faix ne suivit pas l'accouchement, qui fut d'ailleurs assez prompt & heureux; il résista même aux secousses réitérées de la sage-femme, au point que cette derniere, rebutée & ennuyée de l'inutilité de ses tentatives, me pria de venir l'aider.

Après avoir donné à la femme la position la plus favorable, j'introduisis peu à peu, & même avec beaucoup de peine, ma main graissée dans la matrice; mais les contractions vives & fréquentes de l'orifice de ce dernier organe firent perdre à mes doigts toute espece de sensibilité : je laissai cependant ma main introduite, & les contractions ayant cessé, & mes doigts recouvré le sentiment, je cherchai, à l'aide du cordon, l'arriere-faix, attaché de la maniere la plus intime à la

paroi antérieure de la matrice, à quelque distance du pubis. A cet endroit la matrice s'étoit partiellement contractée, de maniere que l'arriere-faix y étoit enkysté, & ce ne fut qu'après une dilatation graduée à l'aide de plusieurs doigts successivement introduits, que je parvins dans cette cavité. Y étant, je détachai l'arriere-faix, non sans peine, & je crois que j'y serois difficilement parvenu si je n'eusse trouvé un de ses bords déjà détaché; ce qui me donna de suite la facilité de le détacher en entier.

Les frictions séches réitérées sur toute l'étendue du bas-ventre, & notamment sur la région de la matrice, le bon régime & sa constitution vigoureuse, ne lui firent éprouver, pendant sa couche, aucun accident digne d'être remarqué; & les lochies, pas plus fétides que dans les accouchemens précédens, ont parcouru leur période ordinaire.

Cette seconde observation fait voir qu'il est des cas, dans la pratique, où il faut promptement se décider à détacher l'arriere-faix, *observatis tamen observandis*, & celui-ci est de cette nature. Car si la sage-femme eût continué à tirer sur le cordon ombilical, elle l'eût certainement rompu, & il eût été ensuite bien difficile de trouver l'arriere-faix, &

de l'extraire, vu ſa poſition & ſon enkyſtement.

OBSERVATION IIIme.

Le 30 juillet dernier je fus mandé précipitamment à quelques lieues de cette ville, chez une Dame Angloiſe, jeune & de la meilleure conſtitution poſſible, pour l'accoucher de ſon premier enfant. L'ayant touchée, je reconnus clairement que l'enfant ſe préſentoit par la tête, & dans la bonne poſition ; mais j'apperçus en même-temps que le détroit inférieur du petit baſſin étoit prodigieuſement rétréci par le rapprochement des deux branches des os pubis. J'annonçai alors à quelques amies de la malade, un accouchement naturel, mais long & laborieux ; j'appuyai d'autant plus ſur ce prognoſtic, que je m'aſſurai, après une dilatation ſuffiſante de l'orifice de la matrice, du volume exceſſif de la tête : des contractions vives & ſoutenues ſembloient devoir annoncer un accouchement prochain, mais la tête ne faiſoit nul progrès. Cependant au bout de cinq à ſix heures de travail & d'efforts puiſſans de la part de la Dame, la tête s'alongea & s'engagea ; j'eſpérois pour lors terminer l'accouchement ſous peu. Vain eſpoir ! ce ne fut que douze heures après,

que la tête paſſa à travers cette filiere ; ce qui lui avoit donné la vraie figure d'un pain de ſucre.

L'enfant avoit tellement ſouffert au paſſage, que je crus qu'il étoit prudent de le baptiſer par *injection* ; ce que je fis. Je m'applaudis avec d'autant plus de raiſon de cette prudence, qu'il ne donna, en naiſſant, aucun ſigne de vie, & que la nourrice l'avoit déjà rélégué dans un des coins de la chambre, le croyant mort. Auſſi-tôt que j'eus délivré la mere, ce qui ne demanda qu'un inſtant, je volai au ſecours de l'enfant que je pris ſur mes genoux auprès du feu ; je collai ma bouche ſur la ſienne, & par les efforts violens de mes poumons, je parvins à ranimer les ſiens. Ce ne fut qu'après une bonne demi-heure que je réuſſis à me procurer cette douce ſatisfaction qui étonna les aſſiſtantes, & qui leur fit regretter d'avoir abandonné & vu abandonner de pareilles victimes : l'enfant urina peu de temps après, & rendit quelques parcelles de ſon méconium.

Quoique cet enfant ſoit mort deux jours après, on ne ſauroit aſſez multiplier les exemples qui prouvent que par des ſoins multipliés on a rappellé à la vie des enfans qu'on avoit crus morts.

OBSERVATIONS DE CHIRURGIE,

Sur quelques accidens consécutifs des opérations, & sur les moyens qu'il convient d'employer pour les prévenir ou les combattre; par M. Guerin, gradué, correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Montpellier, membre du Collége-royal de Chirurgie de la ville de Lyon, ancien chirurgien-major du grand Hôtel-Dieu de la même ville, démonstrateur de chirurgie, &c.

La nécessité nous oblige-t-elle à porter un instrument dans quelque partie du corps, pour en entamer l'intégrité? Il arrive quelquefois, par l'espece de plaie qui en résulte, ou de pansement qui y succede, des révolutions capables de déranger l'ordre des fonctions de l'économie animale; de produire une irrégularité funeste dans ces sources de la vie; de causer enfin les plus grands accidens, la mort même, si les secours ne sont aussi prompts que bien entendus.

La cause physique peut seule produire

tous ces ravages; mais si l'effroi qu'inspire naturellement au malade le tranchant de l'instrument, opere dans son ame un bouleversement nuisible; si le systême nerveux en est fortement ébranlé, alors le moral & le physique devenant cause commune des mêmes ravages, en multipliant les effets, les rendent plus rebelles aux moyens que l'on emploie pour les combattre. Ces principes seront développés par les observations suivantes.

Observation.

Mademoiselle ... opérée d'un cancer depuis plusieurs heures seulement, eut tout-à-coup un embarras dans la parole, qui fut bientôt suivi de convulsions dans les muscles du cœur. La malade ne pouvoit ni parler, ni avaler. Appellé à son secours, je fus effrayé de ces accidens, je soupçonnai que quelques tampons de charpie placés çà & là dans l'étendue de la plaie, & pressés par un bandage un peu serré, pouvoient causer tout le désordre. Mon premier soin fut de lever le premier appareil; je lui en substituai un plus mollement appliqué, & je la fis mettre dans le bain pendant six heures de suite. Ce ne fut qu'au bout de ce temps que je parvins à lui faire avaler quelques cuillerées d'infusion de fleurs

de tilleul & de pivoine, dans laquelle j'avois fait ajouter des gouttes d'esprit volatil de corne de cerf. Elle fut mise au lit pour y recevoir un lavement; &, après qu'elle l'eut rendu, elle fut replongée dans le bain pendant plusieurs heures. Par ce secours j'obtins une diminution dans la vivacité des accidens : elle buvoit alors avec moins de difficulté, & articuloit quelques mots entrecoupés. L'usage de l'eau de poulet & du petit-lait, joint à celui des potions calmantes & narcotiques, les lavemens, les bains continués dissiperent, en apparence, jusqu'au moindre mouvement convulsif. Le calme ne dura qu'un jour, & l'orage gronda de nouveau; mais on parvint à le dissiper pour toujours par les mêmes moyens répétés avec persévérance, & la malade fut guérie.

Observation.

Une Dame de la rue Tupin, opérée d'une descente, avoit passé les premiers jours qui succéderent à cette opération, sans le moindre trouble, lorsque des mouvemens convulsifs s'emparerent violemment des muscles de la gorge & de la mâchoire, qui lui ôterent la faculté d'avaler & de parler : ils augmenterent à un tel point, que, malgré les secours abon-

damment employés, mais dont j'ignore le détail, la malade ſuccomba le ſecond ou troiſieme jour.

Obſervation.

Une malade également opérée, à l'hôpital, d'une hernie, ſuccomba au reſſerrement ſpaſmodique de la gorge, qui lui interdiſoit preſque la reſpiration, & qui ne lui permettoit d'avaler que quelques gouttes de liquide, après pluſieurs jours d'une opération qui promettoit le ſuccès le plus aſſuré.

Obſervation.

Madame......, opérée à l'occaſion de la même maladie, depuis quelques mois, mourut après pluſieurs jours d'eſpérance, avec des ſymptômes ſemblables à ceux que je viens de décrire. Le détail des moyens que l'on mit en uſage pour la ſecourir, n'eſt pas venu à ma connoiſſance

A quoi attribuer les accidens funeſtes dont je viens de faire mention? me contenterai-je de faire cette queſtion? Voyons ſi je parviendrai à en trouver la cauſe: poſons un principe connu. La moindre fibre en ſouffrance peut, de proche en proche, communiquer ſon déſordre aux parties voiſines, ou en faire

participer les plus éloignées par la correſpondance & le rapport qu'ont les nerfs les uns avec les autres.

Il eſt conſtant que les mouvemens convulſifs peuvent être déterminés par un ſeul point d'irritation : auſſi voit-on mourir quelquefois des enfans dans les convulſions qui ne ſont occaſionnées que par le déchirement que fait à la gencive une dent qui perce, ou par la préſence des vers dans leurs inteſtins ſenſibles & délicats. La diſlocation des os ſeſamoïdes, ſitués ſous les orteils, cauſe, par l'irritation des parties où ils ſe ſont nouvellement placés, des convulſions mortelles aux muſcles de la mâchoire, ſi le ſecours n'eſt prompt. Quelle ignorance condamnable, que de méconnoître l'effet d'une cauſe, parce qu'il réſideroit dans un lieu qui en ſeroit éloigné !

Obſervation.

Un porte-faix de cette ville, chargé d'un peſant fardeau, fut bleſſé, dans ſa marche, à la plante du pied par un clou qui pénétra très-avant : il le tira lui-même, & crut en être quitte ; mais les convulſions qui s'emparerent des muſcles de la mâchoire & de la gorge, l'obligerent bientôt à appeller du ſecours. Meſſieurs *Raſt*, médecin, & *Pouteau*, mon

confrere, se déterminerent à enlever, avec un coup de bistouri, la partie blessée; mais on ne parvint sans doute pas jusqu'à la fibre essentiellement irritée. Le mal alloit en augmentant, malgré les bains, les potions tempérantes & narcotiques abondamment employées avant & après cette incision : le mal étoit à son dernier période, les convulsions étoient générales, lorsque ces praticiens éclairés se proposerent de placer une pierre à cautere dans la plaie, pour détruire plus sûrement la fibre en souffrance qui causoit le désordre. Le moyen réussit : le calme, à cette époque, succéda peu à peu à l'orage le plus formidable.

Il paroît donc, je le répete, qu'une seule fibre agacée, irritée par quelque cause que ce soit, peut donner naissance à des accidens graves; il paroît encore que dans quelques-unes des observations précédentes, les pansemens durement appliqués ont pu suffisamment tirailler quelques fibres dans la nouvelle plaie, pour déterminer les désordres dont nous cherchions la cause. On a cru en effet mal-à-propos, d'après le témoignage de presque tous les auteurs, qu'il étoit indispensable de tamponner à la suite des opérations de la descente, pour empêcher la sortie des parties qu'on vient de replacer

dans le bas-ventre : cette pratique eſt dangereuſe. Ces tampons recommandés peuvent fatiguer les parties qui y touchent ; les accidens ſeront plus à craindre, ſi l'effort du tampon ſe porte ſur quelques parties que les adhérences retiennent au bord de l'anneau. Ces parties retenues d'une part, & repouſſées de l'autre, ſeront dans une diſpoſition prochaine à produire tous les accidens funeſtes dont nous nous occupons. Ces accidens ſeront plus à craindre encore, ſi on a détruit une partie de ces adhérences, parce que l'effort du tampon ne portant que ſur la portion reſtante de ces mêmes adhérences, cette portion n'en ſera que plus fatiguée. Il convient donc de n'employer que des panſemens mollets, & pour l'ordinaire à plat, avec la précaution indiſpenſable de tenir les muſcles du bas-ventre dans le relâchement, pour éviter que leur contraction ne chaſſe les parties nouvellement rentrées ; ce que l'on obtient en faiſant courber les malades en-devant, & en leur tenant les jambes & les cuiſſes pliées par le moyen de quelques couſſins.

Obſervation.

Je ſoumis à cette ſituation gênante l'enfant de M. *de Panette*, âgé de ſix ſe-

maines; je partageai la peine d'en venir à bout avec la nourrice, & nous réussîmes. Cet enfant, que j'ai opéré dans un âge si tendre, a été guéri parfaitement, quoique l'intestin fut déjà un peu gangrené. J'observerai en passant qu'on néglige peut-être trop d'examiner si les enfans qui souffrent de coliques, n'ont point de descente avec étranglement. N'est-il pas probable que quelques-uns ont été les victimes de cette négligence?

Observation.

C'est en employant un pansement aussi simple, & les précautions dont je viens de parler, que j'ai traité, depuis quelque temps, deux habitans de Saint-Romain au Mont-d'or, auxquels j'ai fait l'opération de la descente. C'est selon les mêmes principes que j'ai aussi traité, depuis, une fille domestique, rue de la Cage; un frere missionnaire, & Madame *Chalamel* opérée derniérement. Leur guérison n'a été troublée par aucun accident, quoiqu'ils fussent les uns & les autres dans un état affreux avant l'opération.

Ce que je viens de dire des accidens que produisent les tampons de charpie, appliqués sur les adhérences de l'épiploon dont j'ai voulu essentiellement parler, prouve incontestablement combien il est

dangereux de faire la ligature de cette derniere partie dans les cas où les auteurs & les praticiens ont conseillé jusqu'à nos jours de la pratiquer.

En suivant les regles dont je viens de parler, on évite beaucoup d'accidens ; mais si on a négligé de les suivre, & si conséquemment les accidens se présentent avec fureur, comment les combattre ? Suffiroit-il d'enlever les tampons meurtriers, ou de détruire les ligatures ? Cela peut arriver, & le relâchement peut succéder à cette seule précaution ; mais si l'effort des tampons a porté sur quelque adhérence de l'épiploon à l'anneau, si cette portion de l'épiploon, froissée & contuse, a communiqué un gonflement à tout l'épiploon ; s'il en résulte un gonflement dans toute cette membrane, qui seroit une nouvelle cause de tiraillement & d'irritation dans la plaie, une des ressources qui se présente, seroit de détruire ces adhérences, & de rendre par-là l'épiploon flottant dans le bas-ventre, comme il doit l'être dans son état naturel.

On a abandonné, depuis long-temps, toute espece de pansemens après les opérations de la taille ; ils ne pouvoient qu'irriter le col de la vessie, & produire des accidens, tels que la fievre plus ou moins forte, le délire, &c. qui faisoient

assez communément périr les malades tôt ou tard. On voit arriver ces mêmes désordres lorsqu'on a fatigué & irrité les fibres du col de la vessie dans le moment de l'opération ; ce qu'il faut essentiellement éviter, & ce qui n'est excusable que lorsque le volume joint à la consistance solide de la pierre, ou à sa forme, a rendu les accidens indispensables.

Les pansemens faits avec des tampons de charpie durs & serrés, sont, depuis plusieurs années, proscrits de la saine pratique, après l'opération de la fistule à l'anus : on en a connu le danger, & combien ils pouvoient causer d'accidens, même du genre de ceux dont nous parlons. Je viens de faire plusieurs opérations de cette espece : les malades ont été guéris par un simple pansement extérieur, & si simple qu'il n'étoit que de propreté, & que les malades eux-mêmes auroient pu s'en charger. Tels sont les ménagemens que la nature exige de la part de ceux qui doivent l'aider dans ses travaux pénibles. Si l'indispensable nécessité les oblige d'être quelquefois cruels, il leur reste la satisfaction de sentir que leur ministere ne demande, le plus souvent, que la douceur & la patience.

Ce qui prouve encore l'inutilité des pansemens, est le succès qui suit la mé-

thode de guérir les fistules sans incision. On sait qu'elle consiste à passer dans la fistule un fil de plomb dont on réunit les deux bouts pour les serrer par degré ; la cicatrice suit de près dans les parties que cette légere striction détruit, de façon que le plomb tombe du vingt au vingt-cinquieme jour, & la fistule est guérie : j'ai obtenu ce succès plusieurs fois. Cette méthode a le mérite de plus, de n'assujettir en aucune maniere les malades ; ils boivent, mangent & vaquent à leurs occupations avec la plus grande facilité. Le sieur *Chatin*, boulanger de cette ville, que j'ai guéri par ce moyen, n'a cessé de vaquer aux travaux pénibles de son état. Aussi donné-je la préférence à cette derniere méthode, lorsque la nature de la fistule le permet. Je dirai cependant, d'après les observations que j'ai rapportées, & celle qui suit, qu'il convient de ne serrer que peu, chaque jour, de crainte d'occasionner quelque irritation.

Observation.

M. *Fourton*, ancien capitaine au régiment de Durfort, fut attaqué, il y a quatorze ans, d'un polype dans le nez ; il s'étoit jetté du côté de la gorge, & y avoit acquis un volume si considérable,

que la reſpiration étoit preſqu'entiérement interceptée, & que cet officier étoit prêt à expirer de ſuffocation. Dans cet état affreux qui le préparoit à une mort auſſi certaine que peu éloignée, il conſulta, à Lyon, les chirurgiens de réputation; l'opération fut décidée néceſſaire & preſſante. M. *Pouteau*, que la mort vient de nous enlever, en fut chargé : il crut que, pour en venir à bout, il falloit des tenettes beaucoup plus fortes & plus longues que celles dont on s'étoit ſervi juſqu'alors. En effet, par le moyen de celles qu'il fit fabriquer, il parvint à ſaiſir ſolidement cette maſſe polypeuſe, & à l'arracher du lieu de ſon attache; mais il éprouva la plus grande difficulté pour lui faire franchir l'intervalle que laiſſe une bouche fortement ouverte : le polype fut arrêté à ce paſſage. Ce ne fut que par des efforts répétés & violens, que M. *Pouteau*, en paſſant les doigts de chaque côté de la commiſſure des levres, derriere le polype, parvint à le tirer hors de la bouche. Le plaiſir du ſuccès fut court, il fut à l'inſtant troublé par une hémorrhagie abondante, & le malade paſſa pour mort, malgré les ſecours les mieux adminiſtrés.

Le polype reparut quelques années après, & avoit acquis le même volume

lorsque M. *Fourton* s'adressa à moi, il y a dix-huit mois. L'histoire de tout ce qui s'étoit passé, m'effraya; je crus qu'il étoit prudent d'employer, de préférence, un moyen qui débarrassât le malade de son polype, sans l'exposer à une hémorrhagie qui pouvoit être mortelle. Le malade se prêta à ce que je lui proposai, & la ligature, placée à la racine du polype, fut serrée chaque jour. Au bout de quelque temps, la tête du malade fut légérement troublée; j'apperçus quelques petites convulsions dans les muscles de la face. M. *Flurant*, mon confrere, aussi recommandable par ses ouvrages que par sa pratique lumineuse, attribua, comme moi, ce désordre à l'irritation de quelques fibres, déterminée par la présence de la ligature, & à l'état de foiblesse où l'avoit réduit, depuis long-temps, la difficulté d'avaler les alimens solides; le corps du polype bouchoit presque totalement l'arriere-bouche. D'une part, je desserrai la ligature; de l'autre, les forces du malade furent relevées par l'usage intérieur du kina. Le calme, qui succéda bientôt, me permit de resserrer de nouveau la ligature jusqu'à la destruction parfaite de cet énorme polype, & sans la moindre apparence d'hémorrhagie.

M. *Fourton* jouit depuis, de la meilleure ſanté.

Je dois dire à l'avantage de cette méthode, que depuis j'ai fait pluſieurs ligatures de polypes, ſans avoir apperçu la moindre irritation, & le moindre accident.

En parcourant les opérations qui peuvent être ſuſceptibles des accidens conſécutifs que nous avons annoncés, je rappellerai les précautions que recommande de prendre M. *Pouteau* dans le cas d'amputation où la ligature des vaiſſeaux eſt employée pour arrêter l'hémorrhagie : il veut que l'on coupe les fibres qui tiennent d'un côté à la ligature, & de l'autre aux os voiſins. J'ai vu arriver, par ce défaut de précaution, des maux funeſtes.

Ce ne ſont pas toujours des accidens convulſifs qui ſont la ſuite de la négligence des préceptes dont nous venons de parler ; des fievres violentes qui préparent ſouvent à des métaſtaſes mortelles, en ſont quelquefois l'effet. C'eſt par une cauſe auſſi cachée que les malades peuvent devenir la victime de l'ignorance : la variété des accidens eſt ſi grande, que, quoique dépendans d'une même cauſe, ils n'ont quelquefois entr'eux aucun rapport.

Observation.

J'ai vu un malade, après l'amputation d'une cuisse, se plaindre d'un mal d'estomac qui résista à tous les moyens sagement employés, & qui ne céda qu'au relâchement de la ligature.

Observation.

Un point de côté survenu tout-à-coup à un malade opéré d'un bec-de-lievre, par la suture, ne disparut que parce que l'on prit le parti d'ôter les aiguilles qui servoient à la réunion de la plaie, mais qui y causoient quelque tiraillement: un bandage unissant acheva la cure que la suture avoit commencée.

La ligature du cordon spermatique, lorsqu'elle n'a pas été faite avec la circonspection & la prudence dirigées selon les mêmes préceptes, a fait périr beaucoup de malades par les fievres, les convulsions, les coliques, &c.

L'opération du trépan demande, de la part du chirurgien éclairé, des précautions essentielles. Lorsqu'on fait les incisions nécessaires à la peau & au péricrâne, afin de découvrir l'os pour le trépaner, si l'on tamponne avec force les angles de la nouvelle plaie, on peut déterminer une irritation dangereuse &

capable d'en impoſer, relativement à la cauſe qui l'a produite.

Obſervation.

M. *Deau*, marchand lapidaire, tomba de cheval ſur le pavé, la tête la premiere; il en fut relevé preſque mort: on appella M. *Pomier* à ſon ſecours, qui lui donna les premiers ſoins. Les perſonnes intéreſſées au ſort du malade m'inviterent à le voir; je le trouvai dans un délire furieux, malgré les ſaignées copieuſes. Je ſoupçonnai une contuſion au péricrâne; en conſéquence je propoſai de faire des inciſions pour le débrider. M. *Pomier* adopta ma propoſition, & pratiqua les inciſions: la plaie fut remplie de charpie aſſez fortement comprimée pour arrêter une hémorrhagie. L'état du malade ne changeant point, nous demandâmes une conſultation: il fut décidé qu'il falloit trépaner, parce que l'on ſoupçonnoit quelque épanchement ſous le crâne; mais l'état du malade ayant changé favorablement depuis la levée de l'appareil, & pendant le temps de la conſultation, je crus devoir attribuer la continuité des accidens à une nouvelle cauſe qui avoit ſuccédé à la premiere; je crus que les tampons de charpie, qui portoient fortement ſur un des angles de la

plaie, pouvoient être conſidérés comme cauſe de la continuation du délire : j'invitai à ſuſpendre l'opération. Le panſement fut mollement appliqué, le délire ſe diſſipa peu à peu, le malade ſe rétablit, & jouit de la meilleure ſanté.

J'ai dit, en commençant, que le moral pouvoit concourir, conjointement avec le phyſique, à déterminer les accidens conſécutifs qui arrivent après les opérations : cela doit être, & cela eſt. L'intime union de l'ame avec le corps eſt telle que ce qui affecte l'un, doit affecter l'autre. Un malade, pénétré des douleurs auxquelles il va être expoſé, eſt violemment ému : cette émotion détermine dans le ſyſtême nerveux un ébranlement plus ou moins funeſte, ſelon que ſes nerfs ſont plus ou moins diſpoſés à cet ébranlement. Alors le moral & le phyſique cooperent à produire les mêmes accidens qui n'en deviennent que plus formidables.

Obſervation.

Il y a quelques années qu'une femme opérée du cancer, à l'hôpital, ſuccomba & mourut la minute après l'opération. Je me ſuis aſſuré, par pluſieurs témoins de ce ſingulier & funeſte événement, que l'hémorrhagie n'eut point de part à une mort auſſi étonnante. N'eſt-il pas pro-

bable que les deux cauſes dont je viens de parler, s'étoient réunies pour produire un pareil effet ?

Il paroît donc prudent de ne préſenter à l'imagination frappée des malades que des motifs conſolans ; de diminuer à leurs yeux les douleurs indiſpenſablement attachées au tranchant de l'inſtrument. Le chirurgien pénétré de cette vérité, ou naturellement compatiſſant, ne manquera pas de remplir ce devoir de ſon état.

Concluſion.

La moindre fibre en tenſion peut cauſer des déſordres mortels, ſi les ſecours ne ſont pas bien entendus : ces ſecours conſiſtent à relâcher ou à détruire la fibre en ſouffrance. Les moyens de le faire ſont différens, ſelon les circonſtances. Il eſt prudent d'attaquer l'effet & la cauſe : le ſuccès ſera d'autant plus sûr, que les ſecours ſeront plus prompts. Les accidens paroiſſent d'autant plus dangereux qu'ils ſont plus éloignés du lieu où réſide leur cauſe ; ils ſont tellement variés, & ſi différens entr'eux, que le fil, qui les unit à la cauſe qui les a déterminés, eſt preſque imperceptible.

J'ai étendu â un plus grand nombre de cas le principe connu, ſur lequel por-

tent mes obſervations, & les conſéquences que j'en tire : trop heureux ſi elles peuvent quelquefois ſervir de guide, & porter le flambeau de l'expérience dans les routes obſcures & épineuſes de l'art de guérir.

OBSERVATIONS CHYMIQUES

Sur la liqueur fumante de Libavius (1); *par M. Rouelle, démonſtrateur de Chymie au Jardin du Roi.*

I.

Les cornues, qui ont ſervi à la diſtillation de cette liqueur fumante, ont toute la partie ſupérieure ou voûte, & leur col, remplis d'un enduit ou ſublimé d'un blanc gris. Ce ſublimé eſt compoſé d'un peu de liqueur fumante, d'étain corné, de mercure doux, & de mercure coulant.

I I.

Le *caput mortuum*, ou réſidu de la liqueur fumante, eſt compoſé d'un amal-

(1) Ces obſervations ont été lues à l'Académie Royale des Sciences le premier Septembre 1770.

game d'étain cryſtalliſé. Cet amalgame eſt recouvert d'une aſſez grande quantité d'étain corné qui eſt ſolide & compact. Si on ſépare avec ſoin cet étain corné de l'amalgame, qu'on le mette dans une nouvelle cornue, afin de le faire réſoudre pour en ſéparer le peu d'amalgame d'étain qui ſe trouve mêlé avec lui, & qu'on donne le feu de façon qu'il ne ſoit ni trop fort, ni trop foible, cet étain corné ſe fond & peut paſſer dans la diſtillation.

Qu'on laiſſe refroidir la cornue dans le fourneau ; cette cornue caſſée, on trouve une maſſe d'étain corné, qui ſe partage en deux ſubſtances très-diſtinctes, comme on peut le voir. Celle qui occupe le fond de la cornue eſt noire, celle qui eſt au-deſſus eſt griſâtre, & reſſemble beaucoup au plomb corné fondu. Ces deux matieres ſont de l'étain corné : c'eſt l'acide du ſel uni à l'étain.

Il reſte à développer pourquoi ces deux étains cornés ne ſont point miſcibles l'un avec l'autre. Je me propoſe d'en démontrer la raiſon par la ſuite. On pourroit ſoupçonner que la différence de ces deux étains cornés provient du plomb allié à l'étain, & que l'un de ces étains cornés doit ſon exiſtence au plomb. Mais on ſait que le plomb corné eſt très-peu ſo-

luble dans l'eau, qu'il n'attire point l'humidité de l'air ; au contraire, ces étains cornés l'attirent, & sont très-solubles dans l'eau. *Henckel* a cru que l'étain étoit un alliage fait par la Nature, & qu'il contenoit du zinc. M. *Margraff*, d'après les idées de *Henckel*, a tenté de démontrer le zinc dans l'étain ; mais les expériences qu'il a faites n'ont pas décidé la question. L'opération de la liqueur fumante est plus propre à cela ; & cette même voie peut aussi servir à démontrer les autres alliages de l'étain, quand il en contient.

Il est bon que je fasse observer que, de quelque étain que je me sois servi, j'ai toujours obtenu ces deux étains cornés en quantité différente. Tous les étains n'ont pas donné les mêmes produits. Deux livres douze onces d'étain donnent ordinairement 11, 12 ou 13 onces de ces deux étains cornés. Il est cependant possible d'en avoir beaucoup moins en variant les doses du mercure sublimé-corrosif. Ces deux étains cornés ne sont pas égaux en quantité. Le noir est presque toujours le dominant dans les premiers emplois de l'étain. Si on retire l'étain des amalgames qui restent après la liqueur fumante, & qu'on emploie cet étain à en faire de nouvelle, alors les deux étains cornés qu'on obtient, sont toujours les

mêmes : mais le noir eſt en bien moindre quantité que le blanc.

III.

L'étain fin, tel qu'on le retire des mines, allié depuis dix, quinze, juſqu'à vingt livres de plomb, & même plus, par quintal, donne toujours de la liqueur fumante, plus ou moins, en raiſon de la quantité du plomb. Plus on augmente le plomb, plus la liqueur fumante diminue, & cela juſqu'au point de n'en avoir que quelques gros ſur une livre de mêlange : les autres ſubſtances métalliques, alliées à l'étain, préſentent à-peu-près les mêmes phénomenes, à quelque différence près.

On voit par ces obſervations ſur la liqueur fumante, & par ſes produits, que j'ai été obligé de faire un grand nombre d'expériences qui feront le ſujet d'un Mémoire particulier.

LETTRE DE M. MALUS, COMMISSAIRE DES GUERRES,

Aux Auteurs du Journal de Médecine.

JE ne puis me diſpenſer, MESSIEURS, de vous témoigner ma ſurpriſe de me voir nommé dans votre Journal du préſent

ſent mois, à l'occaſion de l'extrait que vous y donnez d'un imprimé intitulé : « Analyſe des procès-verbaux de l'expé- » rience faite, par ordre du Roi, à l'hô- » pital de Lille, pour conſtater l'effica- » cité de l'eau de ſalubrité pour la gué- » riſon des maladies vénériennes ».

Vous paroiſſez ſingulièrement occupés à détruire les conſéquences des obſervations contenues dans cette analyſe ; mais cela ne doit rien conclure contre les procès-verbaux que *vous ne connoiſſez pas* (1), & dont la rédaction s'eſt faite, *en ma préſence*, avec la plus grande exactitude, *ſous la dictée des Officiers de ſanté, à qui ſeuls il appartenoit* de faire des réflexions ſur ces matieres.

Cette maniere de faire des obſervations de Médecine, vous ſemble tout-à-fait irréguliere (2) ; cependant vous n'ignorez ſûrement pas que dans les hôpitaux militaires il ne ſe fait rien ſans l'in-

---

(1) Note des auteurs du Journal de Médecine. *Ce ne ſont donc pas ceux qu'on a rendus publics par la voie de l'impreſſion.*

(2) Cette maniere de faire des obſervations en Médecine, n'eſt point irréguliere ; mais elle ſera regardée comme telle, quand un Commiſſaire des guerres *dreſſe* lui-même les procès-verbaux *de Médecine* ſans qu'ils ſoient dictés par nn médecin. *Voyez* la note ſuivante.

tervention du Commiſſaire des guerres qui en a la police, & que c'eſt lui qui, par ſa préſence & ſa ſignature, donne à chaque expédition l'authenticité dont elle eſt ſuſceptible. *Lorſqu'il s'agit d'un objet de Médecine ou de Chirurgie, l'*ACTION *du Commiſſaire des guerres eſt toute ſimple, il fait écrire, & il certifie ce qu'on lui déclare, & rien de plus*; & voilà, Meſſieurs, comment mon nom ſe trouve à toutes les pages des procès-verbaux dont les originaux ſont entre mes mains. Voilà pourquoi l'auteur de l'analyſe y a fait mention de moi, quoique d'une maniere déjà trop peu décente. *Mais je n'ai véritablement ni ſigné, ni garanti l'exactitude d'aucun des faits contenus dans cette analyſe qui n'eſt point mon ouvrage, & que je ne connois que par votre critique.*

Jugez, Meſſieurs, d'après cet expoſé, combien j'ai lieu de me plaindre de l'aſſociation que vous me donnez dans votre feuille avec deux perſonnages qui me ſont étrangers, & que vous cherchez à couvrir de ridicule. Je ſuis étonné, je l'avoue, que des perſonnes de votre caractere ſe ſoient permis, dans un ouvrage public, de confondre un Officier du Roi, qui remplit les devoirs de ſa place ſans intérêt comme ſans prétention, *avec un diſtributeur de remedes qui s'annonce ſous un nom emprunté, & un*

*anonyme que je pourrois citer, mais à qui je n'envierai pas le bonheur qu'il a de garder l'*incognito *vis-à-vis de vous.*

Je n'aurai pas recours, Messieurs, à l'autorité du Ministre, pour obtenir la réparation de l'injustice que vous me faites. Vous êtes trop honnêtes pour ne pas vous imposer un devoir, & je le croirai bien rempli, si je puis être assuré *que vous userez à l'avenir de plus de circonspection* (3), *& que vous distinguerez mieux les personnes & les circonstances. C'est dans cette confiance* que j'ai l'honneur d'être, &c.

A Lille, le 13 Octobre 1777.

---

(3) Quelque sévere que soit l'avis que nous donne M. *Malus*, nous nous faisons un devoir d'en profiter, & de publier sa Lettre. Il est bon néanmoins, pour notre justification, de lui faire observer que tout lecteur sera nécessairement induit dans la même erreur que nous, d'après ce passage de l'*analyse*, p. 26 : « C'est le sieur *Malus*, Commissaire des guerres, chargé de la police de l'hôpital, sous les ordres du sieur *Raudin*, Commissaire-ordonnateur, qui a DRESSÉ les procès-verbaux avec toute la CLARTÉ qu'ils exigeoient ». Quoi qu'il en soit de l'influence que l'auteur anonyme attribue à M. *Malus*, dans la rédaction des procès-verbaux, la Lettre même qu'on vient de lire met le Public parfaitement à portée d'apprécier cette maniere de vérifier les succès d'un traitement médicinal. Nous ne pouvons qu'applaudir sincérement à la juste réclamation de M. *Malus*.



SUITE

De la Réponse de M. BACHER, à M. CARRERE, &c.

Quoique le nombre de ces ouvrages ſoit aſſez conſidérable, nons allons en indiquer quelques autres, qui, peut-être, paroîtront eſſentiels à M. *Carrere*; car il paroît déclarer qu'il n'en faut annoncer que de tels, bien qu'il ait lui-même pluſieurs fois indiqué de petites pieces fugitives. Il a rempli en cela l'obligation d'un bibliographe; l'hiſtoire littéraire d'un homme n'eſt complette qu'autant qu'on y parle de tout ce qui eſt ſorti de ſa plume. M. *Carrere*, nous le croyons au moins, penſe mieux qu'il ne dit; mais il vouloit avoir une excuſe qui autoriſât ſes omiſſions, dans le cas où on lui en montreroit beaucoup.

L'article de *Blaſius* en eſt un exemple: car on n'y trouve point,

1°. L'anatomie de *Veſlingius*, en allemand, dont *Blaſius* fut éditeur; elle eſt *in*-4°. Leyde, 1652. ... Le même ouvrage en hollandois, Amſterd. 1659, *in*-4°. M. *Carrere*, n°. 1, annonce ſous cette date le *Syntagma anatomicum Veſlingii*, Amſtel. *in*-4°.; mais il veut parler d'un ouvrage latin, & non hollandois. J'ajouterai encore, d'après *Blaſius*, qu'il donna, en 1661, une autre édition *in*-8°. de l'anatomie de *Veſlingius*.

2°. *Blaſius* lui-même ſe dit éditeur de *Oratio de noviter inventis*. Amſtel. *in*-4°. Je n'ai point

vu cet ouvrage qui a passé de la bibliotheque de M. *Falconet* dans celle du Roi. Cette édition est marquée, par *Blasius*, sous la date de 1651; mais dans le catal. de *Falconet*, numéro 7352, on met 1659. Si cette derniere date est exacte, il y a donc eu deux éditions de ce discours ?

3°. RIOLANI *encheiridion anatomicum & pathologicum cum notis*, Lugd. Batav. 1649; *in*-8°. Cet ouvrage de *Riolan* avoit été imprimé l'année précédente, 1648, à Paris, *in*-12.

4°. *Pest genesingh en bewaring*, c'est-à-dire, curation & préservation de la peste. Amsterd. 1663, *in*-8°.

5°. *Novus ductus salivalis*. Ultraj. 1662, *in*-12.

6°. Thomæ WILLIS *opera omnia, edita & emendata, curâ Ger. Blasii*. Amstel. 1682, *in*-4°. *fig.* Cette édition se trouve à la bibliotheque du Roi.

Voilà donc six articles bibliographiques omis, qui regardent un seul homme; M. *Carrere* sera forcé d'en convenir : mais il jugera peut-être qu'ils ne sont pas essentiels.

Démontrons actuellement que, dans la *Bibliotheque Littéraire*, quelques éditions des ouvrages appartenans à *Blasius*, ont été oubliées, & que d'autres n'existent point.

1°. On y trouve, il est vrai, l'annonce de deux éditions du *comment. in* P. MORELLUM *de formulis remed.* Mais *Blasius* en indique une *in*-12. faite à Amsterdam 1667, inconnue à M. *Carrere*. Il ajoute que c'est la seconde édition, & qu'elle est augmentée.

2°. M. *Carrere* inscrit deux éditions du *Tyrocinium chymicum* BEGUINI, Amstel. Wolcknier, *in*-12. données par *Ger. Blasius*; l'une de 1659, l'autre de 1669. Comme *Blasius* en faisant, en 1673, l'énumération de ses travaux littérai-

res, ne parle point de l'édition de 1669, mais d'une en 1668, qu'il qualifie de seconde avec des augmentations : nous aimons mieux en croire l'auteur, que M. *Carrere.*

3°. Le *Compendium institutionum medicarum*, suivant *Blasius* qui le savoit mieux qu'un autre, a paru en 1669. Cependant M. *Carrere* place l'édition de cet ouvrage en 1667, deux ans plutôt. *Merklin* & *Manget* ont fait la même faute.

4°. Le même *Blasius* ne compte qu'une édition de l'*anatome medullæ spinalis*, en 1666; il faut donc en retrancher une seconde que M. *Carrere* dit avoir été faite en 1667.

5°. L'*Anatome contracta* du Professeur d'Amsterdam parut en 1666, M. *Carrere* fait semblant d'en connoître une seconde en 1668, bien que *Blasius* n'en parle point.

6°. M. *Carrere* se contente d'inscrire parmi les ouvrages d'autrui, dont *Blasius* a été éditeur, la *Medicina* J. PULVERINI, sans en marquer ni la date, ni le format, & sans indiquer le lieu où elle a été imprimée, parce que *Manget* qu'il copioit, n'en avoit rien dit dans l'article de *Blasius*. Elle fut faite à Leyde, 1649, *in*-8°. Il est vrai que *Manget* parle de tout cela au mot PULVERIUS (car c'est ainsi qu'on lit au lieu de PULVERINUS); mais M. *Carrere* se garde bien d'anticiper sur la lettrine P. Il travaille à fur & mesure; *à chaque jour suffit sa tâche.*

Il n'est pas inutile d'observer que PULVERINUS a deux prénoms : JOANNES HIERONYMUS, bien que M. C.... n'ait mis que le premier.

BOER (Lazare).

Ce traducteur du traité des venins de *Pierre d'Abano*, a son article, *pag.* 9, de la *Bibliotheque Littéraire.*

Ce nom est un peu défiguré; on voit claire-

ment que M. *Carrere* a copié le catalogue alphabétique des auteurs de la bibliotheque du Roi. On y lit en effet, BOER; si M. *Carrere* eût vu la traduction qu'il annonce, comme il le pouvoit, puisqu'il s'en trouve un exemplaire à la *biblioth. du Roi*, il auroit écrit BOET au lieu de BOER; il auroit su aussi que cet exemplaire n'est point *in*-8°. mais *in*-16.

BOUVARD (Charles), premier médecin de Louis XIII. A ce qui le regarde nous ajoutons;

Historicæ hodiernæ medicinæ rationalis veritatis λογος προτρεπτικος *ad rationales medicos* (in-4° de 299 pages; un *fol.* pour l'errata, & 4 autres pour le faux titre ci-dessus, un argument & le sommaire. Sans nom d'auteur, de lieu, de libraire, & sans date).

Cet ouvrage a été imprimé furtivement, sans doute, à cause du projet particulier de *C. Bouvard*, qui y dit nettement & durement ce qu'il pense contre les faux médecins & contre les juges. Il nous paroît rare, ayant été inconnu à *Mercklin*, à M. *de Haller*, & probablement à *Falconet* & à *Burette*. Sur notre exemplaire on trouve ce qui suit, écrit d'une main inconnue, mais probablement de la main de *Bouvard*;

A monsieur Riolan, premier médecin de la feue Reine-Mere, doyen des professeurs du Roi & de l'Eschole de Médecine de Paris. Riolan devint l'ancien de l'école en 1649, & le fut jusqu'en 1657 qu'il mourut.

Et de la main de Guy Patin;

Donné à M. Riolan par M. Bouvard son beau-frere, qui est le vrai auteur de ce livre, le 14 *d'aoust* 1655.

Ce livre a été corrigé après coup, par de petits morceaux de papiers, tantôt blancs pour effacer, tantôt imprimés pour ajouter, changer, substituer un mot, une phrase entiere, &c.

Ne seroit-ce pas de cet ouvrage que parloit GUI PATIN, lorsqu'il écrivoit ? *Bouvart avoit composé un livre dont il supprima tous les exemplaires.* LETTR. 288. Si nous ne nous trompons point dans cette conjecture, l'exemplaire de M. *de Villiers*, médecin de la faculté de Paris, pourroit très-bien être unique.

Remarquons, en passant, que *Bouvard* n'a point été professeur au College-royal, comme l'avance M. l'abbé *Goujet*, & d'après lui M. *Carrere.*

On trouve dans le catalogue de M. DANTI D'ISNARD, *pag.* 55, n°. 673, un livre annoncé ainsi : *Recherches des plantes les moins connues & plus rares, avec les noms des plantes rares des pays étrangers*; par DE FOURQUEUX, intendant du Jardin-royal, *in-*12. *broché.*

Personne n'ignore que *Bouvard*, le premier médecin de Louis XIII, fut Seigneur de Fourqueux, & Sur-intendant du Jardin-royal : ce livre peu connu est donc de lui. Mais ne seroit-ce point un manuscrit ? Quoi qu'il en soit, il n'a pas été indiqué dans la bibliotheque de M. SEGUIER.

BRACHEL (Jérome Triver).

Nous annonçions, *pag.* 273, que nous reviendrions sur ce médecin, dont M. *Carrere* n'a parlé que bien succinctement, mais avec très-peu d'exactitude. Il faut dégager notre parole.

Mais nous avertirons M. *Carrere* que ce médecin ne s'appelloit point BRACHEL, & n'avoit point pour prénom JÉROME. Quels sont donc ses véritables prénom & nom ? Les voici : HIEREMIAS THRIVERUS, (*Jérémie Thriver*). Quant au mot *Brachelius*, dont M. *Carrere* a fait un nom propre d'homme, BRACHEL, il exprime le lieu où THRIVER étoit né ; c'étoit (dit expres-

ſément FR. SWERT) *Brakele*, bourg de Flandre; c'eſt par erreur que GESNER le nomme *Bracken*.

On a indiqué, dans la *Bibliotheque Littéraire*, trois ouvrages dont ce médecin eſt auteur; mais il en a compoſé pluſieurs autres dont il ſeroit trop long de rapporter ici les titres. Il ſuffira de renvoyer aux bibliographes qui les ont annoncés; ſavoir, GESNER, SIMLER, PASC. GALLUS (*Le Coq*), SCHENCK, SWERT, VAN DER LINDEN, MERCKLIN, LIPENIUS, MANGET, KESTNER, ELOY, HALLER, douze hiſtoriens de la Médecine, que M. *Carrere* (choſe incroyable) dit néanmoins avoir conſultés.

Il eſt vrai que pour bien démêler ce qu'ils diſent des productions de THRIVER, il faut conférer ces bibliographes les uns après les autres; ce qui eſt long & pénible : encore ne peut-on bien lever les doutes qui peuvent naître, qu'en voyant les traités eux-mêmes, & en les examinant chacun ſéparément.

Ajoutons un mot, c'eſt que *Jérémie Thriver* avoit un fils qui fut éditeur d'un ouvrage de ſon pere, & qui promettoit d'en publier d'autres. Nous ſommes preſſés de finir, ainſi nous paſſons légérement ſur ce point qui ſera diſcuté par M. *Carrere*, lorſqu'il ſera parvenu à la lettrine T, de ſa *Bibliotheque Littéraire*, dont il s'occupe toujours (dit-on) avec un zele incroyable.

BRENDEL (Zacharie).

On voit une courte notice ſur la vie de ce médecin, dans l'ouvrage de M. *Carrere*. Ce n'eſt que la traduction de ce qu'on a trouvé dans *Manget*, qui commence ainſi : ZACHARIAS BRENDELIUS, *natus Jenæ in Thuringiâ* A. C. 1592, patre Homonymo, *itidem medicinæ do-*

ctore, &c..... Ce que M. *Carrere* a rendu de cette maniere : « ZACHARIE BRENDEL naquit » à ..... d'*Homonyme Brendel* ..... » Voilà un saint HOMONYME que M. *C*.... n'a certainement jamais vu parmi les personnages distingués d'entre les Hébreux, ni dans le calendrier de l'Eglise Romaine, ni dans celui des Protestans. S'il s'est trompé dans cette occasion, c'est la faute de *Manget* qui s'est avisé de mettre un terme à la grecque *homonymo*, au lieu de ces deux mots latins *ejusdem nominis*. Si *Manget* se fût servi de ces dernieres expressions, M. *Carrere* auroit mis ZACH. BRENDEL, *fils d'un pere du même nom*, ou *fils d'un pere qui s'appelloit* ZACHARIE; il auroit alors parlé congruement; au reste, c'est une légere méprise que nous ne relevons qu'en passant.

BRYON (François). « Nous avons de lui : » *Salubritatis & insalubritatis leges ad febres,* » *an.* 1631 *gressantes*. Parisiis, 1631, *in*-12 ».

Voilà encore un titre si mal énoncé, qu'on n'y peut rien comprendre. On tombera toujours dans cet inconvénient, tant qu'on se contentera de copier les catalogues sans voir les ouvrages. Il étoit facile cependant de se procurer celui-ci, qui de la bibliotheque de M. *Falconet* est passé dans celle du Roi, si connue de M. *Carrere*.

Mais ce qu'on nous présente comme le titre d'un seul traité, deviendra, en restituant les choses, le titre de deux traités.

Urbium, oppidorum, locorum denique omnium salubritatis & insalubritatis leges, ac judicia è naturæ arcanis deprompta.

Et ad febres anno 1631 *grassantes animadversio perutilis & eas curandi vera methodus.*

Per Franc. BRYON, doctorem medicum

Monſpelien. *Pariſiis, apud Guillelmum Benard.* M. DC. XXXI. (*in*-12.)

La premiere partie de ce titre eſt l'annonce d'un traité de 118 *pages*, lequel eſt dédié à *Henri de la Trémoille*, Duc de Thouars.

La ſeconde partie annonce qu'un autre traité doit ſe trouver à la ſuite du premier : mais il n'en a pas moins un frontiſpice ou titre particulier qu'il faut rapporter :

Ad febres aquitanicas, etiam per totam ferè Galliam populariter anno 1631 graſſantes animadverſio perutilis, & eas curandi vera methodus; è probatis quibuſlibet Græcis, Latinis, Arabibus deſumpta.

Per Franc. BRYON, Thuarcenſem medicum doctorem Monspeſſul. *Pariſiis apud Guillelmum Benard*, M. DC. XXXI. (*in*-12. de 31 *pages*).

L'auteur a dédié ce ſecond petit traité à Henri d'Eſcoubleau, archevêque de Bordeaux.

Tout ce qu'on découvre ſur ce médecin, c'eſt qu'il étoit de Thouars en Poitou; qu'il exerçoit en cette ville, & que ſa pratique étoit heureuſe, ſi l'on en juge par ce diſtique :

Aſtra ſolumque tibi cedunt; nam fortior illis,
Arte graves morbos pellis ubique tuâ.

BRYON nous apprend que ce petit livre eſt le premier de ſa plume. C'eſt un traité d'Hygiene dans lequel il expoſe ce que peuvent avoir d'avantageux ou de déſavantageux pour l'économie animale, les aſtres, l'air, les vents, les ſaiſons, les boiſſons, les alimens, la ſituation des lieux, la maniere de vivre & de ſe conduire.

Dans le ſecond traité, après avoir fait l'énumération des ſymptômes des différentes fievres qui régnoient depuis plus de douze ans, & remonté à leur cauſe, il établit les moyens de s'en préſerver & de les guérir.

Nous ne connoiſſons aucune autre produc-

tion de François BRYON, que ces deux morceaux, bien qu'il ait dit au lecteur : *si hæc arriserint, alia deinceps in medium proferemus.*

« CHRÉTIEN (*Guillaume*), médecin François, » qui vivoit vers le milieu du seizieme siecle ; » *Portal* l'appelle CHRISTIAN, sans doute parce » qu'il aura trouvé son nom latinisé suivant » l'usage du temps. *Haller* dit qu'il étoit méde- » cin du Roi ».

Tel est tout *l'historique* qu'on nous a *indiqué* de cet *individu* ; mais M. *Carrere* n'est pas heureux dans sa critique ; il reproche à M. *Portal* d'avoir appellé CHRISTIAN, un médecin dont le nom est CHRETIEN, & prétend que cette erreur vient de ce qu'il peut avoir trouvé son nom latinisé. Quand l'erreur de M. *Portal* viendroit de là, M. *Carrere* auroit-il bien droit de la relever, lui qui d'*Alibosius* a fait *Albos*, au lieu de D'AILLEBOUST ? Il est pourtant vrai que M. *Portal* a eu tort d'écrire CHRISTIAN, sans que M. *Carrere* ait raison pour cela de prétendre qu'il faille CHRETIEN, car dans quatre traductions *françoises* de ce médecin, lesquelles sont sous nos yeux, on lit constamment dans le frontispice CHRESTIAN ; ce nom est même écrit ainsi quatre fois dans l'extrait du privilege, placé à la tête de trois de ces traductions. Et ce qu'il est bon d'observer, c'est que dans la suscription de l'épitre dédicatoire (du traité de la *geniture*) *au très hault & tresmagnanime Roy Daulphin* FRANÇOIS DE VALLOYS, on ajoute, *premier filz du tres*chrestien *Roy de France* HENRI *second :* ce qui prouve que ces deux mots s'orthographioient différemment, bien que peut-être alors l'adjectif *Chrestien*, se prononçât comme le nom propre CHRESTIAN. M. *Carrere* n'auroit point hasardé sa petite critique, si,

comme nous, il eût vu une partie des œuvres de CHRESTIAN. Un bibliographe est obligé de représenter le nom des auteurs comme il les trouve; en vain on lui objecteroit que les descendans du médecin CHRESTIAN, s'il y en a, écrivent aujourd'hui CHRETIEN, il seroit toujours autorisé à suivre l'ancienne orthographe, en avertissant néanmoins qu'elle a changé.

Quelle place occupoit CHRESTIAN? M. *Carrere* n'a fait pour l'apprendre aucunes recherches; lui qui est François, il s'en rapporte à un étranger: « HALLER *dit qu'il étoit médecin du Roi.* » En ouvrant seulement quelques unes des traductions de CHRESTIAN, M. *Carrere* auroit vu qu'il prend le titre de *médecin ordinaire du Roi & de Messeigneurs ses enfans*; ce qu'on lit également dans le privilege daté du 11 Février 1558.

Mais il ne le prend point dans la traduction du livre de Galien *de la formation des enfans*, &c. 1556. Il ne se donne que le titre simple de docteur en médecine.

On trouve dans la *bibliotheque littéraire* l'annonce de cinq ouvrages de CHRESTIAN, ouvrages que M. *Carrere* n'a ni vus ni connus. Nous connoissons encore de lui d'autres versions, renfermées dans un seul & même volume *in*-8°. *de* 286 *pages*. Chacune de ces versions porte un titre ou frontispice particulier, avec la même date 1559, &c. Ce sont:

1°. *Livre de la génération de l'homme très-utile & très-nécessaire à sçavoir, recueilly des antiques & plus seurs autheurs de Médecine & Philosophie, par Jacques Sylvius, jadis docteur & professeur du Roy en l'art de Médecine à Paris, & depuis mis en françois par* GUILLAUME CHRESTIAN; médecin ordinaire du Roy, & de Messeigneurs ses enfans. A Paris,

M. D. LIX. *Chez Guillaume Morel, imprimeur du Roy: avec privilege.*

Cette verſion eſt dédiée à Henri ſecond, Roi de France. L'Epitre eſt datée de S. Germain-en-Laye le xiij jour de Décembre 1558.

2°. *Livre d'Hippocrates de la géniture de l'homme, traduit du grec & mis en françois* par GUILLAUME CHRESTIAN, &c.

Nous convenons que M. *Carrere* a indiqué ce morceau; mais il ne l'a point connu, puiſqu'il l'annonce comme une œuvre ſeparée; ce qui n'eſt point. G. CHRESTIAN a dédié cette verſion *au Roy Daulphin*, FRANÇOYS DE VALLOYS, qui porta, comme on ſait, ce double titre, depuis ſon mariage avec MARIE, Reine d'Ecoſſe, (célébré le 24 Avril 1558). L'épitre dédicatoire eſt datée de S. Germain-en-Laye le 26 jour de Novemb. 1558. Il y reconnoît s'être auſſi ſervi de la traduction latine qu'avoit faite de ce petit traité M. DE GORRIS, docteur de la Faculté de Paris.

3°. *Livre de la nature & utilité des moys des femmes & de la curation des maladies qui en ſurviennent, composé en latin par feu M. Jacques Sylvius, profeſſeur du Roy en Médecine, & depuis mis en françoys par M. Guillaume Chreſtian*, &c.... A Paris, M. D. LIX.

Cette troiſieme traduction eſt dédiée *à très-illuſtre & très-prudente Dame, Madame Diane de Poictiers, Ducheſſe de Valentinoys, & d'Ioys.*

Dans ſon épitre dédicatoire, datée de S. Germain-en-Laye le 15e jour de Septembre 1558, CHRESTIAN nous apprend qu'il exerce la médecine depuis vingt-huit ans, « *tant à Orléans*, » où eſtoit (dit-il) ma premiere réſidence; » comme depuis à la cour, conſultant la cura- » tion des maladies, avec les compaignons que » i'auoye, après qu'il ha pleu à la maieſté du

» Roy & de la Royne me faire tant d'honneur
» que de commettre à ma foy la conſeruation
» de la ſanté de quatre de Meſſeigneurs & Dame
» leurs plus petits enfants. . . . ». Il nomme à la fin *Meſſeigneurs*, 1°. *d'Orléans*, (il fut depuis Roi ſous le nom de Charles IX; il avoit alors neuf ans, etant né en 1550): 2°. *d'Angoulême*, 3°. *d'Anjou*, (il s'agit, ſans doute ici, de *Henri*, qui fut auſſi Roi, après la mort de Charles IX; étant né en 1551, il avoit alors (en 1559) huit ans; & d'*Hercule*, auquel on donna dans la ſuite le nom de *François*; comme ce Prince naquit en 1554, il étoit en 1559, âgé de cinq ans. Il n'y a pas d'apparence que par le nom d'*Angoulême*, CHRESTIAN veuille parler du *Grand-Prieur*, qu'il ne pouvoit appeller enfant de la Reine, bien qu'il eût pour pere Henri II.) 4°. *Madame Marguerite*, (elle étoit alors âgée de ſept ans, étant née en 1552. Ce fut elle qui épouſa le Roi de Navarre, Henri IV, en 1572, qui la répudia depuis à cauſe de ſes débordemens.

Chreſtian nous apprend encore qu'il étoit à Sedan, où Henri II. fut malade d'un flux dyſentérique, après la priſe d'Ivoy en 1552; ce qui prouve qu'il étoit déjà à la cour, où il avoit été appellé par le crédit de Diane de Poitiers, maîtreſſe du Roi.

On pourroit ſans doute recueillir d'autres renſeignemens ſur ce médecin; mais par ceux-ci, il eſt évident qu'il exerçoit dès 1550. En ſuppoſant qu'il eût alors vingt-ſix ans, on voit qu'il a dû naître vers 1504, & qu'en 1558, il devoit avoir environ cinquante-quatre ans: mais peut-être étoit-il un peu plus âgé. Au reſte il eut pour fils FLORENT CHRESTIAN, qui étoit le cinquieme de ſes enfans, & qui en 1566, fut choiſi pour être précepteur de Henri IV.

N'oublions pas de dire (mais sur la parole de la Croix du Maine) que GUILLAUME CHRESTIAN a traduit du grec en françois, *les sept livres de la méthode thérapeutique de Galien*, imprimés à Paris chez Denys Janot.

Suivant M. *Carrere*, la traduction du traité de *Galien*, intitulé, *de la formation des enfans*, &c... fut imprimée à Reims en 1553, & à Paris en 1556. Il est plus que vraisemblable qu'il n'a point vu l'édition de 1553, dont parle cependant *Du Verdier*. Ce qui peut faire douter si cette édition existe, c'est que celle de Paris, 1556, n'est point annoncée comme seconde. *Chrestian*, d'ailleurs, qui a dédié cette traduction à *Catherine de Médicis*, Reine de France, date son épître dédicatoire de *Fonteinebelleeaue, le jour S. Barnabé* 1556, & ne fait nullement mention qu'elle ait été imprimée avant cette époque. (C'est un *in*-8°. de 20 feuillets chiffrés seulement au *recto*. Le texte est imprimé en italique).

CODRONCHUS.

Dans l'article qui le regarde on ne nous apprend rien de sa vie; seulement M. *Carrere* saisit l'occasion d'exercer sa critique.

A la tête des ouvrages de *Codronchus*, se trouve désigné le lieu de son pays, par ce mot *imolensis*. Un auteur moderne, au lieu de mettre né *à Imola*, a écrit *né à Incola*; mais s'étant apperçu ensuite de cette faute purement typographique, il a voulu la rectifier dans un *errata*, où le Compositeur a encore défiguré le mot en mettant *né à Mola*. M. C.... releve cette double erreur typographique, à laquelle il donne l'épithete de *grossiere*. Il nous semble cependant qu'elle ne l'est pas autant que celles qu'a commises M. *Carrere* lui-même, lorsqu'il a traduit

Gedani, par *Gedan*, au lieu de *Dantzic*; lorsqu'il nous a donné le mot allemand *barbierer* pour un nom d'homme; lorsqu'il a pris l'adjectif *homonymus*, pour le nom d'un Saint; lorsqu'il a traduit *revocare*, par *se corriger*, &c. &c.

Revenons à *Codronchus* ou *Codronchi*. Il nous apprend lui-même qu'en 1609 il y avoit 32 ans qu'il pratiquoit la Médecine : donc il étoit docteur dès 1577. Comme en cette année il pouvoit avoir 25 ans, il s'ensuit qu'il étoit né vers 1552, & qu'en 1609 il étoit âgé d'environ 57 ans. Peut-être étoit-il un peu plus âgé ; car il observe qu'il est fatigué du travail auquel il s'est livré, & que ses forces sont bien diminuées.

Codronchus étoit marié, & avoit épousé la petite-fille d'un *J. B. Theodosio*.

Il avoit eu un frere nommé *Cesar Codronchus*, lequel avoit épousé *Clarice Pallenteria*, parente du cardinal *Dominique Ginnasio*, auquel est dédié le traité *de rabie*. Comme l'épître dédicatoire est datée d'*Imola*, 30 *Septemb.* 1609, l'édition de Francfort, faite l'année d'après, ne l'auroit-elle pas été sur une édition d'Italie ?

On pourroit probablement découvrir d'autres anecdotes sur la vie de *Codronchus*, ainsi que sur beaucoup d'autres auteurs, que les bibliographes se contentent de nommer.

Il est temps de mettre fin à une lettre déjà longue, & très-longue, que je n'aurois jamais imaginé être obligé d'écrire. M. *Carrere* m'y a forcé, & je l'ai fait au risque d'ennuyer une partie de mes lecteurs. Il ne me reprochera plus, sans doute, de ne pas m'*être occupé du bien de la chose*. Il doit être actuellement convaincu qu'il manque, dans la *Bibliotheque littéraire*, bien des auteurs; que beaucoup d'éditions n'y sont pas indiquées; que la plupart des ouvrages dont il

donne le titre n'y sont pas jugés, & que les sentimens des auteurs n'y sont pas fréquemment rapportés.

Il ne falloit que des connoissances bibliographiques très bornées, pour reconnoître que le plan de la *Bibliotheque littéraire* n'avoit point été rempli ; & les miennes étoient suffisantes pour appercevoir l'imperfection de cet ouvrage : je pouvois en fournir les preuves, mais il falloit les accumuler ; ce qui n'étoit point, pour moi, aussi aisé. Je me suis donc adressé à MM. DE VILLIERS & GOULIN. C'est à eux que M. *Carrere* sera redevable des observations & des indications qu'il desiroit & qu'il m'a demandées en ces termes : « *Je vous invite à m'éclairer, en* » *publiant en détail les défauts de mon ouvrage ;* » *vous rendrez un service à la Médecine, &* » *vous m'obligerez en mon particulier* ».

Cette invitation étoit fondée sur des motifs trop justes pour ne pas m'y rendre ; cependant malgré l'envie que j'avois de publier les détails immenses, mais curieux, qui sont entre mes mains, tant sur les auteurs que sur leurs ouvrages ; malgré la persuasion où je suis qu'il est de l'intérêt de la Médecine d'étendre les connoissances bibliographiques qui la regardent ; je ne devois point perdre de vue l'objet du *Journal de Médecine*, je devois me souvenir, par conséquent, qu'il est spécialement destiné à former une collection de matériaux & de faits capables de perfectionner la théorie & la pratique de l'art. J'ai donc cru devoir m'arrêter, & regarder les détails critiques (insérés dans les cahiers d'*Avril*, *Mai*, *Juin*, *Juillet*, *Août*, *Septembre*, *Octobre* & celui de *Novembre*) plus que suffisans pour prouver l'exactitude du jugement que je portois de la *Bibliotheque littéraire* dans le Journal de Décembre 1776, &

pour me disculper en même temps des reproches de malignité & de partialité dont on a pris plaisir de me gratifier. Si M. *Carrere* en jugeoit autrement, je le renverrois à MM. DE VILLIERS & GOULIN, qui pourroient encore lui fournir un nombre considérable de corrections & d'additions, tant sur la vie des auteurs que sur leurs ouvrages, & lui mettre sous les yeux un ample *errata* pour les tomes *premier* & *second*. Ils sont d'ailleurs en état de lui procurer une abondante *moisson* d'analyses d'ouvrages qui n'ont pas été appréciés. Parmi cette foule d'écrivains que M. *Carrere* a laissés dans l'oubli, ou qu'il y a plongés, malgré leurs travaux & leur mérite, il est bon d'observer qu'il en a distingué SIX d'une maniere particuliere ; la vie de ces heureux privilégiés a été décrite, tous leurs écrits, indiqués exactement, sont accompagnés d'une notice assez détaillée, & faite avec une complaisance bien marquée. Ces auteurs médecins, si favorablement traités, sont les CARRERA d'Italie, les CARRERO d'Espagne, & les CARRERE du Roussillon, qui sont de la même famille, (*voyez* la note de la page 362 du second volume de la *Bibliotheque littéraire*) ; mais les CARRERI, qui n'en sont point, n'ont pas mérité cet honneur : on les a oubliés, dans ce partage, comme des enfans illégitimes. Il se trouve cependant une obscurité dans l'article d'un de ces médecins du Roussillon, qu'il importe d'éclaircir. On y lit : « *Carrere* est actuellement fixé à Paris où il exerce la Médecine. Il s'est présenté à la Faculté de cette ville, & , après les épreuves d'usage, il y a été reçu au degré de Bachelier le 30 Mars 1776, & a acquis de ce moment la qualité de médecin de la Faculté de Paris ». Pour ne point laisser d'équivoque sur ce passage, l'au-

teur de la *Bibliotheque littéraire* devoit ajouter, que les candidats reconnoissent formellement, avant que de recevoir le baccalauréat, que ce grade ne leur donne le titre de médecin de la Faculté de Paris, & le droit d'y exercer la Médecine, qu'avec la condition expresse qu'ils continueront le cours de la licence pendant deux années, & jusqu'à l'examen de pratique inclusivement. Comme M. *Carrere* n'a fait que trois semaines de licence, *les épreuves d'usage*, qu'il a subi, ne lui donnent actuellement aucun droit, que celui de rentrer en licence pour reprendre les exercices à la même époque qu'il les a quittés.

J'espere que M. *Carrere* ne m'accusera plus d'avoir voulu nuire au débit des deux volumes de sa *Bibliotheque littéraire*, puisque j'ai contribué au contraire à les faire vendre, par l'addition d'un *errata* contenu dans ma réponse. J'ai eu soin qu'elle fût tirée séparément *in*-4°. comme son ouvrage, auquel on pourra la joindre. On trouvera cette réponse chez la *veuve Thiboust*, imprimeur, place de Cambrai, & chez *Ruault*, libraire, rue de la Harpe, lequel débite la *Bibliotheque littéraire*.

FIN.

ERRATA.

Il est bon d'avertir ici que, *Journal de Mai*, page 463, on a inscrit comme devant entrer dans une bibliographie médicale, un auteur italien nommé BERNARDINO AMICO. C'est une erreur qu'on a déjà reconnue & corrigée dans le *Journal d'août*, page 157. On répete encore ici qu'il faut effacer cet auteur de la liste de ceux qui ont écrit sur la Médecine.

Journ. d'août, p. 172, on trouve un BURGARUCCIUS (PROSPER). Nous l'avons retranché dans les exemplaires séparés qu'on a tirés de notre Lettre. Nous avons eu tort de dire que cet auteur n'étoit pas dans la *Bibliotheque littéraire*; on le trouve dans le second volume où l'on écrit, comme il convient, BORGARUCCIUS ou BORGARUCCI.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Septembre 1777.

La petite-vérole a continué à s'étendre, & a perdu ſon caractere de bénigne diſcrette : les adultes l'ont eu confluente, &, chez quelques-uns, la ſuppuration étoit noire & gangreneuſe : pluſieurs en ſont morts.

Une autre maladie qui a été auſſi fréquente, étoit une fievre d'abord accompagnée de douleurs rhumatiſmales, dont la matiere ſe portoit ſouvent à la gorge, ſur la pleure, ou quelquefois ſur les entrailles, & donnoit lieu aux ſymptômes de l'angine, de la pleuréſie, ou elle occaſionnoit de vives douleurs de colique & des affections tympanitiques. La criſe, de la plupart de ces maladies, a été accompagnée de ſueurs abondantes pendant pluſieurs jours, & en général l'iſſue en a été heureuſe.



OBSERVAT. MÉTÉOROLOGIQUES.
SEPTEMBRE 1777.

	Thermometre.			Barometre.					
Jo. du M.	Au lever du S	A 2h. du soir.	A 9h. du soir.	Au matin		A midi.		Au Soir.	
	Deg.	Deg.	Deg.	Pou.	Lig.	Pou.	Lig.	Pou.	Lig.
1	6 3/4	16 1/2	11	28	1	28	1 3/4	28	1
2	8	15 1/4	12 3/4	28	0	27	11 1/8	27	10 1/2
3	10 1/4	13 3/4	8 3/4	27	8 3/4	27	10 1/4	28	0
4	7 1/2	14 3/4	11 1/2	28	0 1/4	28	0 1/4	28	0
5	11	18 1/2	13 3/4	28	1	28	1 1/4	28	2
6	11 3/4	18 3/4	13 1/4	28	2	28	2 1/4	28	2
7	9 3/4	22	14 3/4	28	1 3/4	28	1 7/8	28	1 3/4
8	11 1/4	20	14 1/2	28	1 1/2	28	1	28	0 7/8
9	10 1/2	20 1/2	15 1/2	28	0 3/4	28	0 7/8	28	1
10	11 1/4	21	12 1/2	28	1 1/4	28	2	28	2 1/4
11	8 1/2	18 1/4	14 1/8	28	3	28	2 1/2	28	2 1/8
12	10	19 1/2	15 1/2	28	2	28	1 3/4	28	1 1/4
13	10 1/2	16 1/2	12 1/4	28	1	28	1	28	0 1/2
14	7 1/2	16 1/2	11	28	0 1/2	28	0 1/4	28	0 3/4
15	5 3/4	16 1/4	11 3/8	28	1 1/4	28	1 1/8	28	1 3/4
16	6 1/4	17 1/4	12 3/4	28	1 7/8	28	1 1/2	28	1 1/4
17	6	18	12 3/4	28	1 1/4	28	1	28	1
18	5 1/2	17	13 1/2	28	1	28	0 3/4	28	0 1/4
19	7 1/2	18 1/2	14 3/4	28	0	27	11 1/2	27	11
20	10	16 1/2	11	27	10 1/2	27	11 1/4	27	11 1/2
21	7 1/2	17 1/4	14 3/4	27	10 7/8	27	9 1/2	27	9
22	10 3/4	15 1/2	8 1/2	27	8	27	9 1/2	27	11
23	5 3/4	15 1/4	9 3/4	27	11 1/8	27	11 3/4	27	11 7/8
24	4 1/2	14 3/4	10 1/2	27	11 3/4	27	11	27	10 3/4
25	7	16 1/2	13 3/4	27	10 1/4	27	10	27	10
26	10 1/2	19	14 3/4	27	9 3/4	27	3 3/8	27	9 1/4
27	11 1/2	21	16 1/4	27	10 1/4	27	11	27	11 1/2
28	13 1/4	22	16 1/2	27	11 1/2	27	11 3/4	27	11 1/4
29	12 1/2	15 3/4	13 3/4	27	11 1/8	28	0	28	0 3/4
30	12	15 1/4	12 3/4	28	1	28	0 7/8	28	0

Vents et Etat du Ciel.

j. du mois.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 9 h.
1	N-O. be. fr.	S-O. beau.	N-O. beau.
2	S-O. n. gr. v.	O. c. gr. v. pl.	O. c. gr. v.
3	S-O. c. gr. v. pluie.	N-O. beau, fr.	N. beau.
4	S-O. couv.	O. couvert, pl.	O. couvert.
5	N-E. beau.	N. beau, doux.	N. *idem.*
6	N. couv. ch.	N. nuages.	N. beau.
7	N. beau, fr.	N-E. beau.	N-E. beau, *aurore bor.*
8	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*	N-E. beau.
9	N-E. *idem.*	E. *idem.*	N-E. *idem.*
10	N. nuag. ch.	N. *idem.*	N. *id. para.*
11	N. beau, br.	N E. *idem.*	N-E. *idem.*
12	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*	N-E. couv.
13	N-E. couv.	N-E. *idem.*	N-E. b. v. fr.
14	N-E. beau, gr. v. froid.	N-E. *id.* gr. v. froid.	N-E. *idem.*
15	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*
16	N-E. be. ch.	N-E. beau, ch.	N-E. *id.* ch.
17	N-E. *id.* glace.	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*
18	N-E. *idem.*	E. & S-E. *id.*	N-E. *idem.*
19	N-E. *idem.*	N. *idem.*	N. *idem.*
20	N. couvert.	N-E. couvert.	N-E. *idem.*
21	N-E. beau, fr.	E. beau.	N-O. & S. *id.*
22	S-O. couvert.	N. *idem.*	N. *idem.*
23	N. beau, fr.	N. *idem.*	N. *idem.*
24	N-E. be. br.	N-E. *idem.*	N. *id. au. bor.*
25	N-E. beau.	S. *idem.* doux.	S. *id.* doux.
26	N-E. *id.* ch.	S. *idem.* chaud.	E. *id.* chaud.
27	E. *idem.*	S. *idem.*	E. *idem.*
28	N-E. *idem.*	S-E. *idem.*	E. *idem.*
29	Eſt. *idem.*	O. couv. pl. gr. ton. *éleƈt.*	N-O. c. p. pl.
30	N. c. gr. br.	S-O. c. br. pl.	S. couvert.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur . . .	22 deg.	les 7 & 28
Moindre degré de chaleur	$4\frac{1}{2}$	le 24
Différence	$17\frac{1}{2}$ deg.	
Plus grande élévation du Mercure	28 pou. 3	le 11
Moindre élévation du Mercure . .	27 8	le 22
Différence	0 po. 7 l.	

Nombre de jours de Beau	20
de Couvert	8
de Nuages	2
de Vent	4
de Tonnerre . . .	1
de Brouillard . .	4
de Pluie	5
Quantité de Pluie	$8\frac{1}{4}$ lignes.
D'Evaporation	52
Différence	$43\frac{3}{4}$
Le vent a soufflé du N.	7 fois.
N.-E.	13
N.-O.	2
S.	2
S.-E.	1
S.-O.	2
E.	2
O.	1

Température : très-seche ; du 4 au 29 il n'est pas tombé une goutte d'eau, & le 29 il en tomba autant en une demi-heure qu'il en étoit tombé depuis deux mois. Nous avons eu des variations de chaleur & de froid extraordinaires pour la saison.

COTTE, Prêtre de l'Oratoire, Curé de Montmorency, &c.

A Montmorency, ce 1 Octobre 1777.

Nous n'avons eu aucune maladie régnante ici ni dans nos environs.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois de Septembre, par M. BOUCHER, Médecin.

IL y a eu, ce mois, des variations dans la température de l'air. La liqueur du thermometre, dans les cinq ou ſix premiers jours, ne s'étoit pas portée au-deſſus du terme de 15 degrés : elle s'eſt élevée, dans les quatre à cinq jours ſuivans, à celui de 18 degrés, & même un peu au-deſſus ; mais, après le 15, elle a baiſſé pendant les nuits de maniere qu'à la campagne il y a eu de la gelée pluſieurs nuits de ſuite. Dans les derniers jours du mois, elle s'eſt élevée juſqu'au terme de 18 degrés.

Le 29 au ſoir il y a eu un orage dans les environs de cette ville.

Il n'y a guere eu de pluie ce mois, que le 2 & le 3.

Le mercure, dans le barometre, s'eſt toujours maintenu dans le voiſinage de 28 pouces, ſi l'on en excepte un ſeul jour, qui eſt le 3.

Le vent, après avoir varié les premiers jours du mois, s'eſt tenu au nord depuis le 10 juſqu'au 24.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de $18\frac{1}{2}$ degrés au-deſſus du terme de la congélation, & ſon plus grand abaiſſement a été de 6 degrés au-deſſus de ce terme. La différence entre ces deux termes, eſt de $12\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 1 ligne, & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 6 lignes. La différence entre ces deux termes eſt de 7 lignes.

Le vent a ſoufflé	7 fois du nord,	3 fois du ſud.
	3 fois du nord, vers l'eſt.	4 fois du ſud, vers l'oueſt.
	2 fois de l'eſt.	7 fois de l'oueſt.
	4 fois du ſud vers l'eſt.	6 fois du nord, vers l'oueſt.

Il y a eu 12 jours de temps couvert ou nuageux.
5 jours de pluie. } 7 jours de brouill. } 1 jour d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué de l'humidité au commencement & à la fin du mois.

Maladies qui ont regné à Lille, pendant le mois de Septembre 1777.

La rougeole n'a guere été moins répandue ce mois qu'en juillet & août, mais elle a été moins fâcheuse & moins dangereuse. Un assez grand nombre d'enfans parmi le peuple, dans ces deux derniers mois, en avoit été la victime, plutôt par le mauvais traitement que par la nature de la maladie : parmi ceux qui en ont échappé, la quinte-toux a succédé dans un grand nombre. Dans d'autres, la maladie s'est terminée par des aphthes fâcheuses, auxquelles il étoit difficile de remédier, parce qu'on ne pouvoit amener les petits malades à prendre les remedes nécessaires.

La fievre-tierce & la double-tierce ont été la maladie dominante de ce mois. La plupart de ceux qui l'avoient essuyée ci-devant, eurent des récidives dès que les nuits froides & les brouillards se firent ressentir. Lorsque les accès n'étoient pas assez violens pour exiger absolument un usage prompt du quinquina, le plus prudent, après l'emploi des remedes généraux, étoit d'insister sur les remedes fondans, soit des sels neutres, soit des apozêmes faits avec les plantes ameres-savonneuses, jusqu'à ce que des signes de coction dans les urines & dans les évacuations alvinales annonçassent le moment favorable à l'usage du quinquina ; sans quoi il s'ensuivoit des obstructions rebelles dans les viscères, dont la fievre lente ou l'hydropisie étoient la suite.

Quelques personnes ont été attaquées de la fievre continue, du caractere de la fievre double-tierce ; & vers la fin du mois nous en avons vu d'autres, dans nos hôpitaux, dans le cas de la fievre décidément maligne, à laquelle quelques-uns ont succombé malgré l'administration requise des remedes indiqués.

Dans ce même temps, un certain nombre de citoyens a été molesté de coliques phlogistiques, qui ont exigé beaucoup de circonspection dans la cure. Dans les uns, la diarrhée avoit lieu ; les autres étoient constipés. La saignée étoit nécessaire dans les uns & les autres, plus ou moins selon l'état du sang qui se trouvoit assez souvent un peu couenneux : les boissons adoucissantes, les lavemens & les fomentations du même genre étoient, après la saignée, les meilleurs moyens pour combattre efficacement la maladie. On devoit bien se garder de purger avant que le calme ne fût parfaitement rétabli : encore ne devoit-on le faire qu'avec des eccoprotiques.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Dissertatio chymica de acido sacchari, autore JOHANNE AFZELIO ARWIDSSON, *Upsaliæ*, in-4°.

ON annonce un procédé pour retirer du sucre le sel essentiel acide qu'il contient ; &, pour arriver à ce but, on propose de traiter dans les vaisseaux fermés une once de sucre blanc avec dix onces de fort esprit de nitre, & on nous promet d'obtenir, par les différentes manipulations indiquées, 154 grains d'un sel acide concret, qu'on nous dit être le sel acide du sucre.

Nous croyons que les chymiſtes ne ſeront pas d'accord avec M. *Arwidſſon*, & quel que ſoit le ſel acide concret obtenu par l'opération qu'il propoſe, ils ſe garderont bien de la regarder comme le ſel acide du ſucre. Ils ne verront, dans cette manipulation, qu'une nouvelle maniere de dénaturer l'acide nitreux, & de le convertir en un autre acide qui a le plus grand rapport avec celui qu'on tire des végétaux.

C'eſt ainſi qu'un mêlange d'acide de nitre & d'eſprit-de-vin, traité ſuivant les regles de l'art, donne une liqueur d'une odeur & d'une acidité très-agréable, connue ſous le nom d'eſprit de nitre dulcifié, & dans laquelle il n'exiſte plus d'acide nitreux ni d'eſprit-de-vin, lorſque cette préparation a été bien faite.

La décompoſition de l'acide nitreux par l'eſprit-de-vin, & ſa converſion en une ſorte d'acide végétal, ont un rapport immédiat avec le procédé de M. *Arwidſſon*. Tout ce qu'on pourroit peut-être lui reprocher, c'eſt la trop grande quantité d'acide nitreux, employée à différentes fois ſur une once de ſucre.

Il ſeroit à ſouhaiter que quelqu'un de nos chymiſtes voulût répéter le procédé de M. *Arwidſſon*, & développer avec quelqu'étendue les phénomenes qui ſe montrent dans cette opération, & qui peuvent devenir intéreſſans pour la phyſique.

Mais en attendant nous ne pouvons regarder le ſel acide, obtenu par le procédé que nous venons de donner, comme un ſel pré-exiſtant dans le ſucre, & ſimplement dégagé par l'intermede de l'acide nitreux. Nous préſumons au contraire que ce ſel eſt un nouveau produit, une nouvelle combinaiſon due à la décompoſition du ſucre & d'une partie de l'acide nitreux ; enfin nous croyons que le procédé de M. *Arwidſſon* n'eſt pas un moyen propre à mettre en évidence le ſel eſſentiel acide du ſucre.

Œuvres de BERNARD PALISSY, *revues ſur les exemplaires de la Bibliotheque du Roi, avec des notes; par MM.* FAUJAS DE SAINT-FOND & GOBET. *A Paris, chez* Ruault, *Libraire, rue de la Harpe,* 1777. (in-4°. *de* 734 *pages &* LXXVI).

Paliſſy, ſans étude & par la ſeule étendue de ſon génie, parvint, dans un ſiecle où les Arts étoient peu cultivés, à compoſer un ouvrage aſſez important pour mériter encore notre attention & nos ſuffrages. Après avoir étudié les élémens de la Géométrie-pratique, il paroît qu'il apprit l'art du peintre-vitrier, qui, alors, réuniſſoit également la peinture, la ſculpture en terre cuite, & les émaux. Il fit des incurſions dans d'autres ſciences, pour perfectionner ſa profeſſion. Il étudia donc le deſſin, la chymie, & l'hiſtoire naturelle. Les voyages qu'il entreprit dans tout le royaume, joints à l'eſprit obſervateur qu'il poſſédoit au plus haut degré, contribuerent à le rendre un des plus habiles hommes de ſon ſiecle, & même un homme digne du nôtre.

C'eſt en Flandres que l'art des émaux & de la peinture ſur verre fut porté à ſon plus haut point de perfection. Les deſſins de *Raphael*, d'*Albert Durer*, de *Léonard* & de leurs éleves, exciterent les artiſtes à mettre toute la correction poſſible dans les tableaux ſinguliers de ce genre. Mais l'art de marier les couleurs par la préparation des métaux, avoit été inventé dans l'Allemagne & les Pays-Bas: on en fit bientôt uſage ſur les vitres. Il y a en effet deux époques dans l'art de peindre ſur verre; on peut les diſtinguer en examinant les vitraux de la Sainte-Chapelle, qui ſont dans le

genre ancien, & les fenêtres du cloître des Feuillans, qui constituent le goût moderne du temps de *Palissy*. C'est principalement à JEAN ISAAC, né à Stolp en Hollande, qu'on doit les premiers écrits sur cette matiere. Il étoit pere d'un autre *Isaac* qui n'a point laissé d'ouvrages, mais qui ayant été connu d'*Antoine Néri* avant 1610, a pu être comme le chef d'une école où *Bernard Palissy* puisa ses premieres connoissances, ainsi que le premier de ces Hollandois avoit été comme le chef de celle où s'instruisit *Paracelse*.

On observera que l'étude de la chymie ne devoit pas être tout-à-fait la même sur les deux bords du Rhin. L'Allemagne où depuis tant de siecles on exploite des mines, a dû former des chymistes métallurgistes. La Flandre, la Hollande & la France ont dû produire des alchymistes-droguistes. Néanmoins les opérations des uns & des autres se sont trouvées conformes entr'elles, lorsqu'il a été question de l'emploi des minéraux pour les arts & pour la médecine. Mais *Palissy* commença par réunir cette science, alors si obscure, à l'histoire naturelle. C'est parmi ces manipulations qu'il trouva moyen d'inventer une poterie qu'il nomma *rustiques figulines*, comme on en peut voir à Escouen, à Néelle, à Saint-Germain-en-Laye, à Reux, &c. On s'apperçoit que *Palissy* a profité des écrits des alchymistes ; mais moins entortillé qu'eux dans ses principes, son livre est clair, ses idées sont justes, précises & lumineuses, & son style simple est quelquefois élevé, mais toujours intéressant.

Parmi ces œuvres de *Bernard Palissy*, on nous donne comme de lui un petit écrit polémique, intitulé : *Déclaration des abus & ignorances des médecins*, imprimé en 1557. On multiplie les argumens pour prouver que cette production est véritablement de *Bernard Palissy* ; & l'on prétend

que c'eſt une réponſe à un livre qui parut ſous ce titre en 1553 : *Déclarations des abus & tromperies que font les apothicaires, &c. ....*; par LISSET BENANCIO, nom ſous lequel ſe cachoit SÉBASTIEN COLIN, médecin de Fontenai-le-Comte.

COURS de Chymie ; par M. BRONGNARD, *membre du College de Pharmacie.*

L'OUVERTURE de ce cours ſe fera par un diſcours, le ſamedi 15 Novembre, à onze heures préciſes du matin, en ſon laboratoire, rue & hôtel Serpente. Les leçons ſeront continuées les lundi, mercredi & vendredi à onze heures & demie préciſes. Les mardi, jeudi & ſamedi on répétera les mêmes expériences à cinq heures du ſoir, pour la commodité des perſonnes qui ne pourroient pas ſuivre le cours du matin.

AVIS.

ON trouve chez *Cavelier*, Libraire, au Lys d'or, rue Saint-Jacques, un catalogue nouveau de Livres de Médecine, Chirurgie, Anatomie, de Pharmacie, de Botanique, d'Hiſtoire naturelle, &c.

DIDOT, Libraire, quai des Auguſtins, vient de recevoir de la Suiſſe quelques exemplaires des livres ſuivans :

HISTOIRE des plantes vénéneuſes de la Suiſſe, contenant leurs mauvais effets avec leurs antidotes; par M. VICAT. Yverdon, 1776, *in*-8°. figures. 3 liv. 12 ſols broché.

ESSAI ſur la ſanté & ſur l'éducation médicinale des filles deſtinées au mariage ; par M. VENEL. Yverdon, 1776, *in*-8°. prix broché, 3 liv. 12 ſols.

TABLE
DU MOIS DE NOVEMBRE.

EXTRAIT. *Etiologie nouvelle de la ſalivation; par M.* MITTIÉ, *médecin.* page 385
Obſervations ſur l'uſage intérieur du ſublimé-corroſif; par M. MARET, *méd.* 396
Obſervations ſur la phthiſie pulmonaire, guérie avec la liqueur de Van Swieten; par M. BRILLOUET, *chir.* 405
Lettre ſur l'inflammation; par M. PIQUÉ, *médecin.* 412
Obſervations ſur trois accouchemens; par M. SOUVILLE, *chir.* 421
Obſervations de chirurgie, ſur quelques accidens conſécutifs des opérations, &c.; par M. GUERIN, *chir.* 427
Obſervations chymiques ſur la liqueur fumante de Libavius; par M. ROUELLE. 445
Lettre de M. MALUS, *Commiſ. des guerres.* 448
Suite de la Réponſe de M. BACHER, *D. M. P. à la lettre de* M. CARRERE, *médecin.* 452
Maladies qui ont regné à Paris. 469
Obſerv. météorolog. faites à Montmorenci. 470
Obſervations météorologiques faites à Lille 473
Maladies qui ont regné à Lille. 474
Nouvelles Littéraires. 475
Cours. 479
Avis. ibid.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois de Novembre 1777. A Paris, ce 24 Octobre 1777.

POISSONNIER DESPERRIERE.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

DÉCEMBRE 1777.

EXTRAIT.

MÉMOIRE qui a remporté le prix, au jugement de l'Académie de Dijon, le 18 *août* 1776, *sur la question proposée en ces termes* : Déterminer quelles sont les maladies dans lesquelles la médecine agissante est préférable à l'expectante, & celle-ci à l'agissante; & à quels signes le médecin reconnoît qu'il doit agir ou rester dans l'inaction, en attendant le moment favorable pour placer

les remedes ? *Par M. VOULLONNE, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, Aggrégé & premier Professeur dans la Faculté d'Avignon. A Avignon, chez* Jean-Joseph Niel, *Libraire, seul Imprimeur de Sa Sainteté,* 1776, in-8°. *de* 248 *pages.*

Optima Medicina interdum est Medicinam non facere. HIPP. *de Articulis.*

DANS ce Mémoire, digne des lauriers qui l'ont couronné, l'auteur s'occupe d'abord à fixer les idées renfermées sous chacun des termes de la question, & à en déterminer le vrai sens : préalable sans lequel il croit le problême trop rebattu de la préférence exclusive de la nature sur l'art, ou de l'art sur la nature, impossible à résoudre. Parmi les maladies, il prouve qu'il en est où l'on peut & où l'on doit tout attendre d'un secours étranger. Il en est d'autres dont il faut abandonner la marche à la nature : l'art, en entreprenant de l'arrêter, deviendroit funeste s'il avoit le malheur d'atteindre son but. Les fievres éruptives en sont un exemple. La conséquence rigoureuse que l'auteur tire de cet exposé, est que la Médecine, tou-

jours faite pour travailler au ſoulagement des maux, ne peut remplir ſon objet ſi elle ne ſait, ſelon les circonſtances, agir ou demeurer dans l'inaction. Il envisage cette ſcience en grand, ſous le ſeul rapport de l'influence que lui donne ſur l'état de l'homme malade une action véritable, abſtraction faite d'aucun des moyens qu'elle emploie, & de tout cas particulier de pratique. Sous ce point de vue abſolument neuf, il recherche d'abord ce que c'eſt qu'une maladie en général : cet examen le conduit à la définition préciſe de ce qu'on doit entendre par médecine agiſſante, & médecine expectante : enſuite de quelle action la médecine eſt capable. Son activité pouvant ſe porter vers divers buts, il la conſidere ſous autant de rapports qui fixent les bornes de ſon exercice.

M. *Voullonne* définit la ſanté, l'accord & l'harmonie de toutes les fonctions qui font tendre l'animal vivant vers la longévité. Le principe de cette harmonie, qu'avec *Hippocrate* il appelle NATURE, eſt *le principe de tous les mouvemens, de toutes les réſiſtances, de tous les efforts qui, dans l'animal, ne ſuppoſent pas la volonté, & ſuppoſent eſſentiellement la vie.*

Pour éclaircir cette penſée, il obſerve

d'abord que les fonctions dépendent d'un certain arrangement de parties qu'on appelle des *organes*; mais que le jeu de ces organes eux-mêmes dépend de la nature. En second lieu, qu'une infinité de corps étrangers à l'animal agissent sur ses organes par leurs qualités physiques & méchaniques, & que celles-ci éprouvent, de leur part, une réaction continuelle : c'est dans ce juste équilibre de puissance & de résistance, que consiste la santé.

L'idée de la maladie en renferme également deux autres, celle d'un obstacle, d'un empêchement dans les fonctions des organes, & celle de l'effort que fait la nature pour surmonter ce principe morbifique : telles sont les deux sources de tous les symptômes qui accompagnent les maladies. L'art doit concourir avec la nature à triompher de l'obstacle qui trouble l'ordre des fonctions : la nature agit sans souffrir ni retard, ni interruption; tandis que les secours de l'art ne peuvent être appliqués que par intervalle. La médecine, entre les mains de l'art, est donc, par l'essence même des choses, divisée en agissante & expectante.

Il est très-difficile de placer le trait qui doit servir à distinguer l'une de l'autre : aussi, pour donner aux termes de

la queſtion une valeur fixe & raiſonnable, M. *V*. définit la médecine agiſſante, *l'application d'un ſecours quelconque, capable de produire, dans l'état phyſique du malade, un changement un peu notable, relativement à la ſuite des modifications que le malade éprouveroit ſans l'application de ce ſecours.* En expliquant cette définition, l'auteur l'étend à des moyens qui ne ſont pas communément regardés comme faiſant partie de la médecine agiſſante. Il y comprend les ſecours moraux : d'après lui, pour agir, il n'eſt pas même néceſſaire d'employer un *ſecours poſitif*, ou phyſique, ou moral. La privation de ce que la nature appete vivement devant être regardée comme une action réelle de la part de l'art, lorſque cette privation changera aſſez notablement l'état du malade. De cette définition il ſuit en ſecond lieu, qu'il n'y a point de ſecours qui, de ſa nature, n'appartienne à la médecine agiſſante eſſentiellement, & que les plus légers peuvent y être rapportés. On voit encore que c'eſt par le changement notable opéré, qu'on peut ſeulement eſtimer ſi la médecine eſt plus ou moins agiſſante ; & enfin que la médecine agiſſante dérange néceſſairement la marche de la nature dans la maladie, &

que cette marche eſt d'autant plus dérangée, que la médecine eſt plus agiſſante. De ces réflexions M. *V.* conclut que *la médecine eſt expectante non-ſeulement quand on s'abſtient abſolument de l'application de tout ſecours, mais encore lorſqu'elle n'emploie que des ſecours incapables de produire un changement un peu notable dans la ſuite des modifications que le malade éprouveroit ſans elle.* Le vrai caractere qui diſtingue la médecine expectante & l'agiſſante, eſt donc que la premiere livre la maladie à la conduite de la nature, tandis que la médecine agiſſante enleve à la nature la conduite de la maladie, pour ſe l'approprier à elle-même.

D'après l'idée de la maladie, donnée ci-deſſus, la médecine agiſſante ſe diviſe naturellement en deux branches, ſelon que ſon action eſt portée vers le principe morbifique, ou vers la nature : diſtinction néceſſaire, & ſans laquelle le médecin n'agira jamais qu'au haſard, & rarement avec ſuccès. Ces deux manieres d'agir épuiſent toute l'activité de l'art, & poſent les bornes de la médecine agiſſante : par une conſéquence ultérieure on reconnoît celles de la médecine expectante.

Il réſulte des recherches de M. *V.*,

que la médecine, en tant que *ſon action ſe rapporte vers le principe morbifique eſt indiquée*, & en tant que *ſon action ſe rapporte à la nature, elle eſt contre-indiquée*; les exceptions mêmes à ces deux regles générales répandent un plus grand jour ſur la queſtion qui nous occupe.

L'action de la médecine ſur le principe morbifique ſuppoſe d'abord que ce principe eſt connu, enſuite qu'il eſt à portée d'être attaqué; enfin que les moyens à employer dans cette vûe ne ſont pas plus dangereux que le principe même qu'ils attaquent. Sans cela, dans le premier cas, l'action ſeroit imprudente & haſardée; dans le ſecond, elle ſeroit abſurde & chimérique; dans le troiſieme, elle ſeroit funeſte. Ainſi, malgré la loi générale, la médecine expectante doit avoir lieu relativement même au principe morbifique. L'auteur conſidérant enſuite que les efforts de la nature peuvent être viſiblement ou inſuffiſans, ou exceſſifs, ou mal dirigés; & qu'on doit alors les animer, les modérer ou les détourner, réduit dans la pratique tous les cas où la médecine agiſſante eſt admiſſible, aux quatre ſuivans :

« 1er. Quand le principe morbifique » étant connu, il eſt attaquable par des

» moyens moins dangereux qu'il ne l'eft
» lui-même.

» 2d. Quand la nature, dans l'ufage
» des forces qu'elle exige pour retrouver
» l'équilibre qu'elle a perdu, va évidem-
» ment au-delà des bornes d'une jufte
» modération.

» 3me. Quand la nature, dans l'emploi
» de ces mêmes forces, demeure évidem-
» ment en-deçà des bornes d'une activité
» falutaire.

» 4me. Quand la nature s'égare évidem-
» ment dans la direction de ces forces,
» & qu'elle les porte ou les concentre vers
» des organes fur lefquels elles peuvent
» devenir funeftes. »

Dans tout autre cas la médecine ex-
pectante eft de précepte.

En appliquant ces loix aux mala-
dies en général, l'auteur obferve com-
bien eft futile leur divifion en internes &
externes. Il y fubftitue celle-ci infini-
ment intéreffante dans la pratique : *Les
maladies dont le principe eft évident, &
celles dont le principe eft obfcur.* Celles
dont le principe eft évident font fubdi-
vifées en deux efpeces ; ce principe eft
à la portée ou hors de la portée de
l'activité de l'art. Dans le dernier cas,
la néceffité d'attendre eft évidente ; mais
il faut remarquer qu'elle n'eft impo-

sée que par l'ignorance des moyens d'atteindre au but d'ailleurs apperçu. L'étendue de cette classe de maladies n'est donc déterminée ni par leur nature, ni par leurs symptômes, mais uniquement par celles de nos connoissances. A mesure que celles-ci se perfectionneront, le nombre des cas où l'incapacité réduit l'art à l'inaction, diminuera ; & c'est sur-tout par ce côté qu'il est perfectible.

Dans les maladies où le principe morbifique est à la portée des secours de l'art, le temps d'agir ou d'attendre dépend des loix établies précédemmeut. L'auteur, pour rendre ses idées sensibles par l'application, choisit trois exemples. Dans le cas de l'opération de la taille, lorsque la pierre n'occasionne que des douleurs supportables, *ce temps est libre. Mais l'expectation est forcée*, lorsque, malgré la nécessité de faire la réduction d'un membre déplacé, l'inflammation survenue est très-considérable ; enfin *le temps de l'action est forcé* lorsque, dans une hernie étranglée, le pouls s'abat, le hoquet & le vomissement stercoral surviennent.

M. *V*. reprend ensuite la seconde branche de sa division générale ; c'est-à-dire, des maladies dont le princip- est obscur : il examine *pratiquement* ce qu'il a indiqué *théoriquement* dans lee principes généraux touchant les maladies

& les circonſtances des maladies où l'on doit agir ; il rejette abſolument tout raiſonnement ſur les cauſes, & veut qu'on ne conſulte que l'expérience.

Les maladies, dès le berceau de la Médecine, ont été diviſées en aiguës & chroniques : cette diſtinction, qui n'annonce d'abord que la différence de leur durée, porte ſur un fondement plus ſolide. Mais, avant d'aller plus loin, l'auteur ôte du catalogue des dernieres, 1°. tout état où la nature n'eſt point actuellement affligée par un obſtacle qu'elle cherche à détruire, quelqu'éloigné que cet état paroiſſe d'ailleurs de l'état de perfection propre à l'eſpece : ainſi un fol, un boîteux, un ſourd, ne ſont pas des malades. 2°. Un aſſez grand nombre d'affections opiniâtres, comme la plûpart des éruptions cutanées apyretes...., les hémorrhoïdes, &c... 3°. Ces maladies, qu'on range ordinairement parmi les chroniques, quoiqu'elles ne ſe montrent jamais que ſous la forme d'aiguës, telles que la migraine, les coliques hépatiques & néphrétiques, l'épilepſie, l'aſthme, &c.... Selon M. *V*. ce ſont autant de vraies maladies aiguës, qui, par leur caractere particulier, annoncent des rechûtes plus ou moins fréquentes ; & il condamne abſolument tout emploi de la médecine agiſſante dans les intervalles de

ſanté qu'elles laiſſent (1). Il annonce, conſéquemment à ſa définition, n'entendre, par maladie chronique, que cet état où la nature eſt affligée par un principe morbifique quelconque qui la fatigue lentement, mais ſans relâche, & contre lequel elle agit par des efforts continuels & ſoutenus : il obſerve que ces maladies, ſoit dans leur commencement, dans leur progrès ou leur terminaiſon, fourniſſent toujours des preuves non équivoques de la foibleſſe des efforts de la nature & de ſon inſuffiſance. Ces maladies, conclut-il, après en avoir fait le tableau qui ſert de preuve à ſon aſſertion, exigent toujours la médecine agiſſante, & cette eſpece de médecine agiſſante qui ſoutient les forces & en ſollicite l'exercice : la méthode conſtante de tous les grands praticiens donne une nouvelle force à cette maxime. Quant au temps d'agir, on voit que plus on differe, plus on s'expoſe à manquer de reſſources ; la nature, de jour en jour, fait des pertes, & chaque perte nouvelle ajoute une difficulté plus grande à réparer les anciennes.

Le tableau des maladies aiguës eſt bien différent : ſi la nature d'abord paroît

(1) Sans diſcuter ce ſentiment de l'auteur, nous obſervons ſeulement qu'il en réſulteroit que dans les intervalles des accès d'une fievre-quarte, par exemple, on ne devroit employer aucun remede.

affaiſſée, bientôt elle ſe releve, combat avec force, & même avec méthode. L'aſſemblage des ſymptômes qui caractériſe chacune d'elles, montre l'ordre des efforts qu'elle emploie en faveur de la vie : les maladies aiguës, livrées à elles-mêmes, ſe terminent le plus ſouvent par le retour à la ſanté. En général donc, il ne faut point troubler l'ordre des ſymptômes qu'elles préſentent. Concluons en conſéquence que, dans les maladies aiguës, la médecine expectante eſt préférable à l'agiſſante.

Cette vérité inconteſtable, lorſqu'on l'applique aux maladies aiguës en général, eſt pourtant ſuſceptible de modification, ſi on l'applique à telle maladie aiguë en particulier. Toutes, relativement à la queſtion propoſée, ſont compriſes dans quatre principales claſſes :

La premiere renferme les maladies inflammatoires.

La ſeconde, les maladies ſpaſmodiques.

La troiſieme, les maladies d'accablement, ou les débilités.

La quatrieme, les maladies dépuratoires ou fievres eſſentielles.

Dans chacune de ces claſſes, quelle eſt la marche de la nature ? Obſervons-la, & prenons conſeil d'elle ſeule, pour décider juſqu'à quel point elle a droit à no-

tre confiance, ou besoin de nos secours.

Dans les fievres inflammatoires, c'est l'inflammation locale qui fait le danger de la maladie. L'auteur, en mettant de côté toute théorie de l'inflammation, en considere les phénomenes sensibles, la chaleur, la rougeur, la tumeur, ou plutôt la *tension* & la douleur. Chacun de ces symptômes dépend uniquement de l'énergie de la vie. M. *de Sauvages* l'a prouvé par les principes les plus savans (1). M. *V.* arrive au même but, en ne consultant que l'observation : ses preuves sont que tout l'appareil de l'inflammation disparoît au moment de la mort. Réflexion qui demande à être méditée, & qu'il étend avec finesse ; l'âge auquel on est le plus exposé à ce genre de maladie, n'est ni celui de l'enfance où les forces ne sont pas développées, ni celui de la vieillesse où elles sont épuisées ; l'hiver & le printemps lui sont plus favorables que l'été & l'automne, les régions du nord que celles du midi, c'est-à-dire, les saisons & les climats les plus propres à fortifier la fibre animale ; les hommes y sont plus sujets que les femmes, & parmi ceux-ci, les plus vigoureux & les plus endurcis au travail, plu-

(1) Nos. meth. class. 3, theo. phleg.

tôt que ceux qui menent une vie sédentaire. En un mot, les individus les plus forts préférablement aux plus délicats.

Le siége de l'inflammation fournit des preuves aussi évidentes de l'action vive des solides sur les liquides ; la nature y est dans un état d'effort violent, & elle excede ses justes limites en proportion que l'inflammation est plus grande ; enfin lorsqu'elle est portée à l'extrême, les suites de ses efforts sont l'épuisement & la mort : car c'est une véritable mort que la gangrêne. Tout montre ici que la nature a franchi les bornes d'une activité salutaire ; elle a donc besoin d'être réprimée, il faut agir par les moyens les plus propres, à affoiblir brusquement la vie sans la détruire. Quant au choix du moment, il est indiqué par la nature même de l'inflammation ; elle parcourt ses temps avec rapidité, il faut donc agir dès que le caractere du mal est connu, tant qu'il subsiste & toutes les fois qu'après un ralentissement passager, il reparoît avec le même appareil. Les signes n'en sont point équivoques : le siége de la maladie & l'état du pouls guideront toujours sûrement un médecin attentif.

Les maladies spasmodiques paroissent à notre auteur avoir la plus grande affi-

nité avec les inflammatoires. Une irritabilité extrême, ſouvent une douleur très-aiguë dans la partie affectée les accompagnent; mais l'état du pouls eſt très-différent, & l'irritation ſpaſmodique tient plutôt la machine animale dans un état de gêne & de contrainte, que dans un état de mouvement & d'action. Une autre obſervation importante, c'eſt qu'il n'y a point de maladie dans laquelle il y ait moins de proportion entre la ſouffrance, les efforts de la nature, & le principe qui les occaſionne. Les maladies ſpaſmodiques ſe tranſportent avec rapidité, ne laiſſent aucune trace de leur paſſage, ne marquent en rien leur utilité; en un mot elles n'ont aucune criſe connue; l'art doit modérer & ſupprimer, s'il ſe peut, un travail évidemment inutile & ſans objet. La médecine agiſſante eſt donc à préférer à l'expectante.

Quoiqu'il paroiſſe ici que l'art doive recourir aux affoibliſſans comme dans les maladies inflammatoires, cette concluſion ſeroit peu exacte. L'auteur, rappellant cette ſentence d'Hippocrate, *convulſio ab inanitione*, obſerve que les ſujets les plus délicats ſont les plus expoſés à ce genre de maladie; que ce n'eſt pas le principe du mouvement qui eſt hors des bornes, mais celui du

ſentiment ; qu'il ne faut donc pas attaquer directement les forces, mais que la ſeule indication véritable eſt d'amortir la ſenſibilité. Du reſte, c'eſt la vivacité de la douleur & l'importance des fonctions interverties qui doivent décider le moment d'agir.

De ces deux claſſes de maladies où la vie péche par excès, l'auteur paſſe à celle des débilités ou foibleſſes où elle péche par défaut. Si on ſe rappelle que la vie n'eſt que mouvement & ſentiment, on conclura d'abord que cette claſſe s'étend depuis la difficulté bien décidée juſqu'à l'impoſſibilité abſolue de percevoir les ſenſations & d'exercer les mouvemens qui conviennent à l'âge, au ſexe & aux circonſtances où l'homme ſe trouve. Pour juger de l'indication que cette claſſe fournit à la médecine agiſſante ou à l'expectante, M. *V.* la diviſe en trois ordres ſubalternes, en *débilités par épuiſement*, *débilités par oppreſſion*, & *débilités par découragement*. Chacune de ces eſpeces a ſes ſignes propres; & le caractere qui les diſtingue, les range naturellement à leur place dans le tableau général de ce qui appartient à la médecine agiſſante & à l'expectante.

Les débilités par épuiſement ſuppoſent une perte réelle de forces, elles dépendent d'une cauſe évidente, ſoit de la dépenſe

dépenſe exceſſive qui en a été faite, ſoit de l'impoſſibilité de réparer celles que la néceſſité de ſoutenir la vie emploie habituellement. Le caractere propre des épuiſemens eſt de s'étendre également & à-peu-près uniformément ſur tous les organes. Conſidéré comme maladie eſſentielle, ils ne fourniſſent qu'une ſeule indication, la réparation des forces; & l'on ne peut l'opérer: car les forces perdues ne ſe réparent que par celles qui reſtent. Il faut ne les employer qu'à ce ſeul objet, & la nature ſeule peut juger de ce qui eſt un effort pénible pour elle. Les épuiſemens appartiennent donc eſſentiellement, & par eux-mêmes, à la médecine expectante.

Les débilités du ſecond ordre, par oppreſſion, renferment, ſelon l'auteur, toutes les maladies du genre des paralyſies, & ſous ce genre il comprend les maladies ſoporeuſes, en fait le parallele, & établit la ſimilitude & l'affinité qu'elles ont entr'elles.

Reſte à prouver que ce ſont réellement des débilités par oppreſſion. L'auteur, prenant l'apoplexie pour exemple, obſerve qu'il eſt abſurde de ſuppoſer que la nature perde ſes forces ſans en avoir fait d'emploi; il remarque que cette maladie attaque bruſquement, arrive ſur le

champ à ſon plus haut degré, & ſurvient preſque toujours dans un état floriſſant de ſanté. Le fond des forces ne ſauroit donc être réellement détruit. Examinant plus en détail ce qui ſe paſſe dans l'apoplexie, on apperçoit un certain ordre dans la léſion des fonctions, relatif à leur importance pour le ſoutien de la vie. D'abord les organes des ſens & du mouvement volontaire ſont les plus griévement léſés, les organes de la digeſtion & des ſécrétions le ſont plus foiblement & plus tard, les organes de la circulation & de la reſpiration paroiſſent toujours participer le moins à la léſion générale. L'auteur conclud de ces aſſertions, que la nature ne néglige pas l'emploi de ſes forces, qu'elle en fait même l'uſage le plus ſage & le plus utile à la conſervation de l'individu. Il examine enſuite la diviſion des apoplexies (1), en ſéreuſes & ſanguines, & la trouve, avec raiſon, inſuffiſante. Leur principe morbifique eſt ſouvent hors de la portée de nos conjectures, & il prononce qu'il ne peut ſervir d'objet à la médecine agiſſante. La

(1) Nos lecteurs ſe rappelleront ici avec plaiſir d'avoir lu les excellentes *obſervations* ſur l'apoplexie, par M. *Boucher*, dans le Journal d'octobre 1776, & dans les ſuivans.

nature ne paroît pas fournir d'indication plus décidée, elle eſt dans un état d'effort, & cet effort eſt entiérement employé à ſoutenir un reſte de vie. Il ſembleroit ſimple d'en conclure que l'apoplexie eſt du reſſort de la médecine expectante ; cependant l'auteur n'adopte pas cette concluſion, quoiqu'il pût l'appuyer d'autorités reſpectables. La nature, dit-il, offre ici une conſidération qu'elle préſente rarement ailleurs. Comme elle éprouve une difficulté extrême dans l'uſage & le développement de ſes forces, le mouvement du cœur devient pour elle un exercice très-pénible. La réſiſtance méchanique que le ſang lui oppoſe par ſa maſſe, ſa conſiſtence, ſa raréfaction, forme, par les circonſtances, un principe réel d'épuiſement. C'eſt donc à l'art à diminuer cette réſiſtance, puiſqu'il le peut. La ſaignée eſt donc indiquée en général dans l'apoplexie, & elle le ſeroit dans tous les cas, ſans exception, ſi elle n'avoit pas d'autres effets que de déſemplir les vaiſſeaux, & de décharger le cœur.

M. *V*. examine enſuite quels ſont les inconvéniens & les dangers de la ſaignée. C'eſt dans l'ouvrage même qu'il faut lire les réflexions judicieuſes qu'il fait pour déterminer les ſignes auxquels on reconnoît qu'il faut ordonner ce ſecours, ou l'omettre.

Il ſeroit bien difficile de juſtifier toujours l'uſage de l'émétique, des lavemens âcres & des véſicatoires par des indications ſolides. Cependant la médecine agiſſante, qui ſe livre à cet empiriſme quelquefois heureux, paroît ſans doute preférable à une expectation preſqu'évidemment malheureuſe.

Les débilités du troiſieme ordre renferment les maladies ſyncopales. Dans ce cruel état les forces ſont-elles épuiſées, ou ſeulement leur emploi ſuſpendu? La queſtion n'eſt pas difficile à décider. Les forces, comme on l'a déja obſervé, s'uſent par l'emploi qu'on en fait, & ne s'anéantiſſent point par enchantement. L'auteur parcourt les cauſes les plus fréquentes de la ſyncope; toutes attaquent la ſenſibilité, aucune d'elles ne fatigue les forces, ce n'eſt pas aſſez pour connoître en quoi conſiſte cette modification de la ſenſibilité qui jette la nature dans un ſi grand abattement; mais c'en eſt aſſez pour conclure que cet abattement n'eſt pas la preuve de ſon épuiſement.

Pour régler le devoir du médecin il ne reſte qu'un pas à faire: cet abattement *eſt-il ou non* entre les mains de la *nature*, une reſſource *ſalutaire?* L'expérience décide évidemment, & malgré la ſubtilité de tous les raiſonnemens ima-

ginables, qu'il n'en résulte aucun bien. La médecine agissante ne sauroit donc trouver dans aucune autre espece de maladie, une indication ni plus précise, ni plus pressante. Il faut rappeller la nature à son devoir, puisqu'elle l'oublie avec un si grand péril pour la vie.

L'auteur remarque que, quel que soit le degré de la syncope, le sentiment & le mouvement ne sont jamais éteints généralement dans toutes les parties, mais la plus grande difficulté consiste ordinairement à rencontrer ce reste de sensibilité; cependant la médecine agissante ne doit point s'arrêter, & doit appliquer les moyens les plus énergiques sur les parties douées du sentiment le plus délicat. La connoissance du dernier siége de la sensibilité animale nous manque, & conséquemment le temps auquel, sans négligence, on peut cesser de secourir un asphyctique. Si le dernier effort de la nature est de la défendre contre la dissolution putride, ils sont susceptibles de secours bien plus long-temps qu'on ne pense. En attendant des connoissances ultérieures, l'auteur recommande de ne point se lasser facilement, & au moins de ne pas s'exposer à livrer aux horreurs du tombeau un homme qui vit encore.

L'ordre établi dans ce mémoire amene

enfin l'examen des fievres aiguës dépuratoires, ou des fievres essentielles. L'auteur entend par fievres essentielles, les maladies dont le caractere primitif & principal est la fievre, quels que soient les symptômes qui surviennent. Il définit la fievre en général, la vîtesse du sang augmentée, & regarde cette augmentation, avec *Sydenham*, comme le grand instrument qu'emploie la nature pour vaincre un obstacle dont le siége n'est pas fixe. Considérant ensuite, d'après l'expérience de tous les temps, que ces maladies ont ordinairement une issue heureuse, il en conclud qu'en général la médecine expectante est préférable à l'agissante. Cependant un événement funeste les suit quelquefois, & il est tellement lié à tout l'appareil des symptômes, qu'on est forcé de reconnoître que la fievre, quoi qu'un instrument salutaire entre les mains de la nature, peut cependant quelquefois devenir dangereuse : c'est la derniere difficulté de détail qui reste à résoudre. Toutes ces maladies ont une marche réguliere & bien frappante, elles s'élevent jusqu'à un certain degré de force, s'y soutiennent un certain temps, & diminuent ensuite. Le premier temps, appellé par les anciens *commencement*, & mieux, par les modernes,

temps d'irritation, préſente deux ordres de phénomenes très-diſtincts. Ceux de l'invaſion, qui ſont la pâleur, le dégoût, la laſſitude, le refroidiſſement; ces premiers momens, quelques pénibles qu'ils ſoient, n'appartiennent point à la médecine agiſſante, la nature ne demande que le repos, & le repos ſeul eſt néceſſaire. Bientôt un autre tableau ſuccede, la nature s'anime par degrés, & porte l'énergie vitale à un état d'effort. Cet effort eſt néceſſaire; s'il eſt modéré, il ſeroit imprudent d'y rien changer; s'il devient violent, il eſt dangereux, il faut l'enchaîner ou l'abattre.

L'intenſité de la chaleur, la fréquence, l'élévation, mais ſur-tout la plénitude & la dureté du pouls, ſont des ſignes auxquels le médecin ne peut pas ſe méprendre. Il doit obſerver s'il n'y a pas quelque organe affecté plus particuliérement. Il ne choiſit point, pour placer un ſecours réprimant, le moment où la nature ralentit elle-même ſes efforts; du reſte, ſi ce calme eſt paſſager, il ne comptera pas les jours, & remplira la même indication auſſi ſouvens que les ſymptômes qui l'ont fournie reparoîtront. Un écueil à éviter, c'eſt de confondre l'apparence avec la réalité. Quelquefois, malgré un fond de foibleſſe, la fievre pa-

roît violente, & d'autrefois toute la machine est dans un état d'effort extrême, pendant que la fievre paroît modérée. Dans le premier cas, le pouls, quelle que soit la fréquence, est extrêmement lâche s'il n'est pas petit, ou extrêmement petit s'il n'est pas lâche. Le second cas est reconnoissable à l'aridité de la peau, la sécheresse de la langue, la difficulté des sécrétions.

Les symptômes bisarres qui accompagnent quelquefois l'invasion de ces maladies, ne paroissent, à l'auteur, demander jamais une médecine vraiment agissante ; ils cessent ordinairement d'eux-mêmes avec le premier trouble : alors suit une espece de calme, & la maladie passe à son second temps, qu'on peut appeller celui de coction. L'art ne connoît point la matiere sur laquelle la nature agit alors, ni la maniere dont elle agit. La médecine expectante est donc ici de loi rigoureuse : si la férocité du principe morbifique est supérieure aux efforts de la vie, malgré toutes les ressources de l'art, la mort est inévitable. Si la maladie parvient à son troisieme & dernier temps, lorsque le travail n'a pas eu pour objet l'altération spécifique de quelque humeur, tout rentre à ce moment dans l'ordre, & l'art est inutile; mais si le résultat de l'agitation fébrile est une matiere

quelconque, cette *matiere critique* est à la vérité réduite à ce point de ne pouvoir être nuisible par sa qualité, mais elle est incapable aussi de s'assimiler aux humeurs vitales, & il reste à la nature le travail de la séparer & de s'en défaire: ce travail, connu sous le nom de crise, est important & décisif; c'est ici que les secours de l'art peuvent encore être de la plus grande utilité.

La premiere attention doit se porter à reconnoître le lieu sur lequel va se déposer cette lie superflue; l'expérience apprend que souvent c'est sur les organes les plus nécessaires à la vie, & que la nature, à cet égard, est sujette aux plus grands écarts. La médecine agissante est donc indiquée, & la séparation se faisant, pour l'ordinaire, assez rapidement, tout retard est dangereux. Mais comme la nature ne péche ni par défaut, ni par excès; comme elle donne seulement une fausse direction à ses efforts; l'art doit, par une irritation artificielle, lui donner un autre foyer.

Quelquefois la matiere critique se porte sur les glandes dans l'interstice des muscles: ici on ne peut se tromper; mais, quoique cette marche soit assurément fausse, l'expérience apprend que rarement si elle vient à changer, c'est pour en prendre une meilleure. L'art ne doit

donc pas la contrarier, & s'il agit, ce doit être pour la favoriſer, fixer le dépôt critique & l'évacuer.

Enfin ſi la matiere critique ſe porte vers les couloirs, ce qu'on reconnoît à la qualité, à l'abondance des excrétions, & ſur-tout au ſoulagement qu'elles procurent, il reſte ſeulement à examiner ſi la nature n'eſt pas un peu pareſſeuſe dans ce dernier travail. En ce cas il faut agir par des évacuans appropriés à ce genre d'excrétion qu'elle a choiſi, mais ſe garder de la preſſer imprudemment.

Le réſultat de ce mémoire, & la derniere concluſion de l'auteur, eſt que: « Entre la médecine agiſſante & la médecine expectante, la ſaine raiſon ne ſe décide point pour une préférence excluſive. L'expectation ne ſeroit plus que ſtupidité; l'activité ne ſeroit plus que turbulence. Elle leur aſſigne à chacune leur place & leurs momens; mais elle veut qu'elles marchent toujours enſemble, prêtes à ſe ſecourir mutuellement, & concourant à l'envi pour le ſalut du malade. Elle veut que l'expectante obſerve patiemment & ſans relâche; elle veut que l'agiſſante exécute promptement & avec courage. Bien élevée au-deſſus des préjugés injuſtes du vulgaire, elle n'eſtime pas moins un ſage médecin; elle ne le croit ni moins éclairé, ni moins utile, ni moins néceſ-

faire, lorſqu'il *attend* en épiant le moment d'agir, que, lorſque profitant du fruit de ſon expectation, il *agit* par les moyens les plus énergiques. »

RÉFLEXIONS EN FORME DE LETTRE,

SUR une Epine-venteuſe, adreſſées à M. LÉAUTAUD, maître en Chirurgie à Arles, prévôt de ſa compagnie, ci-devant ancien chirurgien-major de l'hôpital-général du Saint-Eſprit de la même ville, & correſpondant de l'Académie royale de Chirurgie de Paris, &c.; par M. DESGRANGES, gradué, ancien chirurgien-ordinaire des hôpitaux militaires de la Rochelle, & du grand Hôtel-Dieu de Lyon, &c.

MONSIEUR,

Je viens de lire une obſervation qui vous appartient, inſérée dans le Journal du mois de janvier dernier, où il eſt queſtion d'une épine-venteuſe au genou droit, dans un jeune homme robuſte, âgé de 20 ans, annoncée par un œdême d'une groſſeur extraordinaire, & guérie par des lotions d'abord émollientes, puis aromatiques, toniques, des applications des boues de Balaruc, l'ouverture d'un

cautere à chaque jambe, favorisés par les secours internes, les purgatifs, les laiteux, les adoucissans, les narcotiques, &c.... Cette cure fait honneur à l'avis du praticien qui l'a proposée, en même temps qu'elle fait l'éloge de celui qui en a dirigé la marche : mais en admirant votre succès dans un cas aussi épineux, qu'il nous soit permis d'examiner vos moyens, de tirer des conjectures sur l'affection de votre malade, & de vous proposer nos doutes.

1°. Le jeune homme d'Arles avoit-il réellement un *spina-ventosa ?*

Je ne sais, Monsieur; mais d'après votre observation seule, on n'est point tenté de conclure avec vous, qu'il étoit vraiment affligé d'une épine-venteuse : l'œdeme, quelque considérable que vous le supposiez, ne fait point seul le caractere distinctif du *spina-ventosa*, il n'est pas même de l'essence d'une carie interne, il ne peut être que secondaire, & un effet consécutif du progrès de la maladie, laquelle, avant l'apparition de ce symptôme, a donné pour l'ordinaire, pour ne pas dire toujours, des preuves de son existence. En effet, on sait que la carie qui commence par l'intérieur des os, & qui provient de cause interne, maladie que *Rhazès* a décrite le premier,

& que ſes traducteurs ont nommé *ſpina-ventoſa*, ſoit qu'elle dépende de l'altération du périoſte interne, de la membrane médullaire, de la moëlle, ou du ſuc moëlleux, s'annonce, dans ſon commencement, par des ſignes fort équivoques. Cependant un chirurgien attentif à la vue d'une maladie qui attaque les extrémités des os, qui gonfle une articulation, &c. jaloux d'en reconnoître & le caractere & la cauſe, ſaura tirer quelques inductions diagnoſtiques de l'état plus ou moins cacochyme du ſujet, de ſon âge, de ſa conſtitution individuelle, de la diathèſe de ſes humeurs....; & commémorativement des maladies qu'il aura eu dans ſon bas-âge, de la ſanté de ſes pere & mere, &c.... & ſi, à la faveur de ces éclairciſſemens, il n'eſt pas en état de prononcer affirmativement ſur la nature de l'affection qu'il a à combattre, il ſaiſit déjà les indications qu'il doit remplir, & il ſe hâtera d'autant plus d'arrêter les progrès de la maladie qu'il ſoupçonne, qu'elle eſt incurable lorſque la corruption de l'os eſt entiere : cet état eſt le plus haut degré de la maladie, laquelle ſe fait appercevoir d'abord par une douleur profonde, poignante & opiniâtre, douleur vraiment d'éroſion, & que chaque malade exprime différemment.

Alors il y a tumeur, parce que l'os eſt exoſtoſé & tuméfié. Cependant juſqu'ici tout le déſordre ſe paſſe intérieurement, les impreſſions extérieures ne ſont pas ſenſibles, on peut palper toute l'étendue du mal ſans rendre les douleurs plus aiguës. Mais bientôt l'os eſt corrodé, le périoſte externe eſt affecté, la ſanie chemine à l'extérieur, les douleurs ſont plus vives, & elles augmentent lorſqu'on touche la partie. Il ſe forme dans ſes environs une tumeur molle, les tégumens s'enflent conſidérablement, & paroiſſent œdémateux..... Alors le mal eſt à ſon comble, toute la ſubſtance de l'os eſt corrompue, la maladie n'eſt plus méconnoiſſable, & elle n'attend d'autres ſecours de notre art, que la ſouſtraction de la partie malade.

2°. Les remedes internes & les applications topiques, peuvent-ils remédier à cette maladie commençante, en arrêter les progrès, & ſur-tout la guérir lorſqu'elle eſt confirmée?

Si l'on interroge les auteurs, on a peu d'eſpoir, même dès que le mal commence: on en auroit peut-être, ſi l'on pouvoit reconnoître cette maladie dès ſa naiſſance. Encore ſuis-je porté à croire qu'on ne réuſſiroit que dans celle qui reconnoî-

troit pour cauſe le vice vénérien dont nous connoiſſons le ſpécifique (1). On conçoit en effet toute la difficulté de remédier à la dépravation de l'huile médullaire, à l'altération du perioſte interne, ſoit par les remedes internes dont l'action eſt douteuſe, inſuffiſante..., ſoit par les remedes externes qui ne peuvent pénétrer juſqu'au ſiége du mal. Si l'on conſulte l'expérience, elle nous apprend que rarement cette maladie cede à ces deux ſortes de ſecours; que, pour qu'on puiſſe raiſonnablement y avoir confiance, il faut au moins que le mal ne faſſe que commencer....; mais que lorſque le gonflement extérieur aura lieu, & que l'œdeme paroîtra, il ſeroit abſurde d'y compter encore. Les obſervations ſuivantes viennent à l'appui de ce que je viens d'avancer, & ſont des preuves manifeſtes de l'inutilité de ces ſecours.

---

(1) J'ai vu, à la Rochelle, un homme attaqué de la vérole, qui ſe plaignoit de reſſentir à la jambe droite, au milieu du tibia, des douleurs profondes & ſourdes, dont le ſiége étoit fixe. Cette partie de l'os étoit tuméfiée, un peu plus groſſe qu'à l'ordinaire, ſans ſenſibilité extérieure : les frictions, combinées avec les ſudorifiques, firent diſparoître tous les accidens.

Premiere Obſervation.

Jean-Baptiſte Comte, de Die en Dauphiné, ouvrier en ſoie, travaillant à la fabrique à Lyon, reſſentit, pour la premiere fois, au mois de juin de l'année 1773, âgé pour lors de dix-neuf ans, des douleurs au genou droit, qui augmenterent de jour en jour, & devinrent aſſez conſidérables pour priver cette jointure de ſon mouvement, & lui tenir la jambe dans un état de roideur, & à demi-fléchie. Il ſupporta ſon mal, ſans y faire aucun remede, juſqu'au vingt-un décembre ſuivant, temps où la continuation des douleurs & leur véhémence le déterminerent à entrer à l'Hôtel-Dieu de Lyon, pour y recevoir des ſecours. Quoique *Comte* ſouffrit depuis plus de ſix mois, ce genou étoit à peine plus gros qu'à l'ordinaire. Après les remedes généraux, on mit en uſage les altérans, rendus tantôt purgatifs, tantôt ſudorifiques; on eût recours aux fondans de toute eſpece; on appliqua ſur la partie malade des cataplaſmes émolliens; on fit des douches de la même nature, des linimens, des embrocations & autres remedes extérieurs, tous tendans à calmer les douleurs, à relâcher les parties trop tendues

&

& crispées, à assouplir les ligamens, les nerfs qui lui tiroient trop (ce sont ses termes), & à rendre à cette articulation, s'il étoit possible, son mouvement qui étoit déjà très-gêné & fort obscur, & à s'opposer à la corruption & à la putréfaction de la moëlle.

L'inutilité de ces différens secours, fit employer le feu, suivant la méthode des Japonnois, renouvellée par M. *Pouteau*. Le moxa enfin (fait de coton roulé en cylindre), lui fut appliqué à six différentes reprises; on fit successivement le tour du genou, un cautere actuel fut encore appliqué au côté externe de la rotule : toutes ces cautérisations ne se passoient que sur les tégumens. A la chûte des escarres la suppuration fut des plus abondantes, & quoiqu'elle produisit un dégorgement fort ample des parties charnues & ligamenteuses, tuméfiées, engorgées, le genou fut toujours aussi roide, & les douleurs aussi vives, quoiqu'elles eussent parues, au malade, s'affoiblir, lorsque celles produites par le moxa, faisoient, par leur violence, diversion aux premieres : tous les ulceres furent successivement conduits à cicatrice, & *Comte* fut renvoyé de l'hôpital le 21 juin 1774, six mois après son entrée.

Le malade ne se rappelle pas avoir

donné lieu en aucune maniere aux douleurs qui l'assaillirent & se fixerent au genou de la jambe droite (celle qui s'exerçoit le plus dans son métier) : l'endroit où il couchoit étoit très-sec & fort sain....

Comte souffroit toujours beaucoup, & voyant que les remedes en grand nombre, qu'on avoit employé tour-à-tour, n'avoient apporté aucune diminution à ses maux qui le mettoient dans l'impossibilité de travailler, & qui s'aggravoient de jour en jour, au point de ressentir dans l'intérieur de l'article, dont le volume avoit augmenté, des douleurs lancinantes, & des tressautemens (c'est ainsi qu'il s'exprimoit) qui le réveilloient pendant la nuit..... *Comte*, dis-je, vint demander à M. *Carret*, chirurgien principal de cette grande maison, de lui couper la cuisse ; en ajoutant que l'atrocité de ses douleurs, & leur résistance opiniâtre à tous les remedes ne lui laissant aucun autre espoir de guérison, il embrassoit ce dernier parti avec courage & avec confiance. Il rentra donc, pour cet effet, à l'hôpital le 12 février 1775. Le genou étoit pour lors fort gros, très-gonflé, rouge extérieurement, avec quelques veines variqueuses, mais peu sensible au toucher ; la rotule étoit sans mouvement, ainsi que les os de la jambe sur

le fémur, dont les condyles étoient gonflés. La jambe, fléchie en angle aigu, on y voyoit les cicatrices des différens ulceres produits par les brûlures.

On fit à notre malade quelques remedes internes, appropriés à ſon état, pour le diſpoſer favorablement à l'opération; &, le 14 mars, on y procéda en préſence de pluſieurs maîtres aſſemblés. On voulut tenter, pour cette amputation, la méthode de *Celſe*, renouvellée par M. *Valentin*; mais l'immobilité de la jambe ſur ſa cuiſſe, ſon état de flexion ne permit pas de la mettre en pratique: auſſi fut-elle faite à l'ordinaire, quatre travers de doigt au-deſſus du genou, en très-peu de temps, & le plus heureuſement poſſible.....

Je fus chargé d'examiner le genou; je le diſſéquai à l'inſtant, & je trouvai tout le tiſſu cellulaire & graiſſeux, qui environne l'article, très-bourſoufflé & tuméfié, de l'épaiſſeur d'un pouce, d'une conſiſtance aſſez ferme, les condyles du fémur étoient gonflés, l'externe carié dans l'endroit qui appuie ſur la partie ſupérieure du tibia, les cartilages ſemi-lunaires détruits, la rotule un peu déjettée, & adhérente au condyle interne, les deux parties cariées dans leur point de contact. Le perioſte extérieur,

n'adhéroit que ſuperficiellement ſur le corps de l'os, & je l'enlevai avec beaucoup de facilité. Le cylindre du fémur étoit rempli d'un ſuc moëlleux purulent, qui n'étoit plus ſoutenu par les filets réticulaires entiérement détruits; ſa cavité étoit plus ample qu'à l'ordinaire, par la diminution & la deſtruction de la ſubſtance intérieure de l'os; ſon contour extérieur étoit le même que dans l'état ſain, mais la ſubſtance compacte n'avoit guere que deux lignes d'épaiſſeur. En vuidant la ſanie purulente qui le rempliſſoit, nous eûmes un cylindre aſſez égal d'un calibre à y mettre le doigt, & à travers les parois duquel on voyoit la lumiere. L'os ſcié en deux, ſuivant ſa longueur, je remarquai que toutes les cellules du tiſſu ſpongieux des condyles de cet os étoient en partie rongées, & remplies de ſanie jaunâtre, purulente, de la même nature que celle renfermée dans l'article, qui y étoit en très-petite quantité.

La moëlle altérée juſqu'à l'endroit de l'amputation, la diminution intérieure de la ſubſtance compacte juſques-là, fit craindre qu'on n'eût coupé la cuiſſe trop bas, & que le reſte de l'os fût altéré: auſſi, ſoit maladie du périoſte interne ou externe, ſoit l'altération de l'os, ſoit le tempérament de notre malade cacochyme

& enclin au ſcorbut (diſpoſition qu'il avoit acquis par ſon long ſéjour dans notre hôpital, & à laquelle a ſans doute contribué ſa maladie), on fut obligé, le 7 avril, vingt-un jours après l'opération, de faire la réſection de la portion saillante du fémur, pour donner au moignon une ſurface plate & égale, de conique qu'elle étoit.... La portion du fémur, qui fut enlevée, avoit un pouce & demi de longueur, taillée en talus du côté qui répondoit à la plaie, ſa baſe étoit plus large, ayant une portion oſſeuſe ajoutée au cylindre de l'os, à l'endroit de la ligne âpre : l'épaiſſeur de cet anneau étoit de deux lignes de plus que celle de l'extrémité du fémur, premiérement enlevée.... *Comte* ſortit deux mois après de l'hôpital, parfaitement bien guéri; ce qui prouve que dans ces cas l'amputation de la cuiſſe n'eſt pas conſtamment infructueuſe.

Seconde Obſervation.

Mlle *Louiſe Chantep.* .... de Lyon, tomba, à l'âge de quatre à cinq ans, ſur le genou gauche, ce qui lui cauſa de la douleur dont elle ne ſe plaignit pas d'abord; mais bientôt il y eut difficulté de marcher, avec un peu de gonflement, la douleur devint plus vive : un chirurgien appliqua une emplâtre véſicant à la par-

tie latérale externe & moyenne de la cuisse, dans la vue de dériver l'humeur qui formoit l'engorgement du genou, & de l'attirer au-dehors. Les remedes topiques, adoucissans & émolliens, ne furent point oubliés, ainsi que les calmans & les anodins intérieurement. Les apéritifs, les fondans, les purgatifs & les sudorifiques furent successivement employés; les douleurs se calmerent, & le genou fut réduit dans l'état de ceux qui sont naturellement gros; seulement les mouvemens de cette articulation étoient moins amples & plus gênés que dans le genou droit.

Mlle *C.* ne fut pas tout-à-fait exempte de douleurs; car par fois, en se levant, elle ne pouvoit mouvoir cette jambe qu'après l'avoir égayée, & fait quelques mouvemens d'abord douloureux: d'autres fois elle passoit toute la journée sans s'appercevoir de son indisposition. Les variations étoient relatives à celles du temps; l'humide, le nébuleux, l'orageux & le vent chaud rendoient ses douleurs plus vives, ses mouvemens plus gênés, &c.... Les intervalles de bien devenoient moindres à mesure qu'elle avançoit en âge: à quatorze ans les regles parurent, & se sont toujours montrées réguliérement à chaque période ordinaire. A dix-neuf, année

1773, Mlle *C.* ne pouvoit plus mouvoir ce genou qu'avec beaucoup de douleur; ce qui la fit entiérement renoncer à marcher. On eut de nouveau recours aux cataplasmes anodins, & à des petits mouvemens ménagés de l'article, pour rompre & briser la sinovie que l'on soupçonnoit épaissie, & être la cause de cette maladie. On employa des linimens, des huiles de vers, de laurier, de petits chiens; on mit en usage le baume de *Fioraventi*, qui augmenta la roideur & la douleur; on revint aux émolliens, aux bains dans les bouillons de tripes; on passa aux douches de lessive alkaline & sulphureuse, qui furent sans effet; les remedes intérieurs ne furent point épargnés, mais toujours aussi infructueux: au contraire, la partie extérieure devint sensible. Enfin le 26 septembre 1774. Mlle *C.* se fit transporter à l'Hôtel-Dieu aux chambres payantes.

La jambe, pour lors, étoit un peu fléchie, la pointe du pied tournée en-dehors, le genou étoit fort gros, très-sensible, sans fluctuation, ni rougeur à la peau; j'étois chargé du soin de cette malade; j'y appliquois des cataplasmes anodins, puis stupéfians, faits avec les plantes narcotiques & assoupissantes, qui calmerent, les trois premiers jours les douleurs,

mais ils exciterent une inflammation éréſipélateuſe qui céda aux émolliens auxquels il nous fallut revenir ; l'eau végéto-minérale en douche, les bains de la partie dans les bouillons de tripes, la pommade fondante de *Goulard* contre les ankyloſes, les vapeurs émollientes, &c. tout fut inutilement employé, ainſi que les émulſions anodines, les boiſſons tempérantes & léniſſantes. Les douleurs devinrent inſupportables, Mlle *C.* les déſignoit auſſi, d'elle-même, lancinantes avec des treſſautemens qui montoient le long de la cuiſſe, & qui donnoient, diſoit-elle, la ſenſation d'un grapin qui déchireroit & dilacéreroit tout ce qui ſeroit ſoumis à ſon paſſage ; elle demandoit, avec la derniere inſtance, qu'on lui coupât la cuiſſe : enfin M. *Carret* ſe rendit à ſes ſollicitations, & y procéda le 27 octobre ſuivant, en préſence de pluſieurs maîtres convoqués à cet effet. La cuiſſe fut coupée à ſa partie moyenne....

Je procédai tout de ſuite à la diſſection du genou amputé : les tégumens & les ligamens articulaires, me parurent très-ſains ; je détachai la rotule de ſon tendon inférieur, & je vis dans l'article même, une grande quantité de pus noirâtre, ſanieux ; les cartilages de la face interne de la rotule, ceux des extrémités

inférieures du fémur, & ſupérieures du tibia, & les ſemi-lunaires étoient entiérement détruits & corrodés ; la ſubſtance même des os ſur leſquels ils ſont poſés étoit altérée, & les cellules ſpongieuſes étoient noires, cariées & miſes à découvert, par la deſtruction de la très-légere ſubſtance compacte, ou du feuillet ſolide qui les recouvre extérieurement. La capſule articulaire n'étoit percée que dans un point au côté externe & ſupérieur de la rotule par où le pus avoit fuſé le long du tendon commun des extenſeurs de la jambe ; & ſur le crural externe nous apperçûmes un peu de matiere purulente. Les extrémités des os étoient gonflées, ſur-tout le fémur dans ſes condyles, & un pouce au-deſſus. Le perioſte externe étoit adhérent à l'os comme à l'ordinaire. En ſciant le fémur dans ſa longueur, nous vîmes toute la ſubſtance réticulaire détruite ; la membrane médullaire, le périoſte interne totalement fondu ; la maſſe moëlleuſe étoit purulente & ſanieuſe, ſemblable à la matiere contenue dans l'article, avec laquelle elle communiquoit ſans doute par le moyen des pores longitudinaux découverts par *Clopton Hawers*. C'eſt peut-être ce paſſage, ce reflux qui cauſoient à la malade de ſi vives douleurs, ſur-tout la nuit où la chaleur du lit les

augmentoit : douleurs que notre malade exprimoit, comme nous avons dit, par des tressautemens qui s'étendoient, disoit-elle, jusqu'au milieu de la cuisse, & quelquefois même jusqu'à sa partie supérieure.....

Comte, & Mlle C.... étoient-ils attaqués du *spina-ventosa* ? On ne peut en douter. Tous deux ont souffert des douleurs sourdes, profondes & considérables à l'extrémité de l'os de la cuisse, & dans son articulation avec les os de la jambe. Les élancemens ont été intérieurs. Ils ont perdu la mobilité de l'article long-temps auparavant que le gonflement œdémateux & la sensibilité extérieure parussent.... *Comte* n'avoit reçu aucun coup, ni fait aucune chûte sur cette partie. La maladie provenoit réellement d'un vice intérieur, & d'après les informations les plus exactes, je ne pourrois en accuser que le scorbutique qui, à la vérité, ne manifesta sa présence que deux ans après la premiere attaque de son indisposition, qu'après plus d'un an de séjour dans un hôpital surchargé de malades ; ce qui pourroit bien le faire regarder (ce vice) comme une disposition acquise. Cette affection scorbutique prolongea beaucoup la cure de son amputation, en compliqua le traitement, &

nous obligea d'avoir recours aux aceſcens, aux amers, aux anti-ſeptiques, & aux fortifians qui furent tour-à-tour employés, &c..... Je ſuis tenté de croire que le déſordre s'eſt d'abord paſſé dans l'intérieur de l'os, en a corrodé la ſubſtance, altéré la moëlle & le ſuc moëlleux, & s'eſt propagé juſqu'à l'article qui n'a été affecté que ſecondairement. Le gonflement du genou, qui n'a eu lieu qu'après plus de ſix mois de douleurs & de ſouffrances, le périoſte externe qui ſe détachoit avec la derniere facilité, la deſtruction & l'éroſion de la ſubſtance intérieure du cylindre de l'os favoriſeroient cette opinion.

Chez Mlle C... nous n'avons pu attribuer à aucun des vices connus, les maux qui aſſaillirent le genou gauche ; nous penſons que le mal a d'abord eu ſon ſiége dans l'article, & que c'eſt-là que s'eſt trouvé l'agent & la cauſe de la maladie, je veux dire la ſinovie altérée par ſon ſéjour. . . . Il paroît en effet que lors de la chûte de la malade dans ſa premiere jeuneſſe; les glandes ſinoviales & les ligamens furent contus, ſe tuméfierent, & que par tous les remedes qu'on mit pour lors en uſage on ne put jamais parvenir à réſoudre entiérement l'engorgement des glandes, des cartilages & des

bandes capſulaires, auquel avoit donné lieu ſon accident ; delà la filtration moins abondante, plus viſqueuſe & moins naturelle de la ſinovie, delà moins de ſoupleſſe, moins de jeu dans l'article, plus de difficulté dans la réſorbtion de l'humeur ſinoviale, plus de ſéjour de ſa part, & plus de facilité à contracter de l'acrimonie : déſordres qui, peut-être, ont été favoriſés par la diſpoſition naturelle du tempérament de la malade. Les remedes employés à propos ont éloigné les ravages, & ont rendu lente la progreſſion des accidens énoncés. Si cette théorie eſt fondée, cette carie interne n'étoit point produite par une cauſe interne ; cependant, quoique déterminée par une cauſe extérieure & accidentelle, elle ne doit pas moins être regardée comme un *ſpina-ventoſa*, puiſque nous y avons reconnu tous les ſymptômes qui l'indiquent, & le genre d'affection qui le caractériſe. Si au contraire cette maladie étoit l'effet de la conſtitution naturelle de la malade, de la dépravation de ſes humeurs, dont la chûte a peut-être déterminé & accéléré les effets... c'eſt encore un *ſpina-ventoſa* avec toutes les conditions qu'exigent les auteurs pour lui donner ce nom.

En vain, pour nos deux malades, avons-nous tenté toutes les applications

possibles, secondées des remedes internes les mieux indiqués, tout fut inutile. Comment est-il arrivé, Monsieur, que l'épine-venteuse de votre jeune homme ait résisté dans un temps à l'emploi des topiques les plus spécifiques (1), précédé des remedes généraux, & que dans un autre temps, à la suite d'une consultation, où la maladie est reconnue, par huit praticiens habiles, pour une *spina-ventosa* décidée, confirmée (& comme incurable), elle ait cédé à l'efficacité des remedes ? En n'admettant qu'un œdeme, comme vous l'annoncez dans le début de votre observation, on en conçoit la possibilité; les cauteres eussent seuls suffit. Mais en supposant une vraie épine-venteuse, il nous faut d'autres éclaircissemens pour nous livrer avec confiance au traitement qui vous a réussi, & pour nous engager à différer l'amputation inévitable dans ces cas, laquelle a failli être infructueuse à *Comte*, par le retard qu'on y avoit apporté.

3°. En supposant que le jeune homme d'Arles ait été guéri d'une épine-venteuse bien caractérisée, par les remedes que vous indiquez, seroit-il tou-

(1) *Voyez* l'observation de M. *Léautaud*, dans le Journal de janvier 1777. pag. 48.

jours prudent de s'en tenir opiniâtrément à ces ſecours ? Eſt-on sûr, par cette méthode, d'arrêter les progrès de cette cruelle maladie, la carie intérieure des os ? Et, dans bien des cas, ne ſeroit-il pas plus ſage, pour conſerver la vie au malade, de lui amputer l'extrémité affectée ?

L'expérience & l'obſervation ont ſeules le droit de prononcer.

Nous avons vu dans *Comte* & dans Mlle *C...* combien toutes nos tentatives furent vaines, & quel peu de ſuccès nous avons retiré des remedes tant internes qu'externes, preſcrits par les plus habiles médecins & chirurgiens de Lyon, conſultés tour-à-tour.....

La maladie qui, chez l'un & l'autre, avoit commencé par l'extrémité du fémur, s'étoit propagée le long de cet os, & avoit gagné déjà fort haut, ſur-tout chez *Comte*, puiſque ſa cuiſſe coupée près de ſa partie moyenne, nous ne pûmes pas nous flatter d'avoir été au-delà du mal. La réſection à laquelle on fut obligé d'avoir recours, ſemble nous dire que nous avions laiſſé de la maladie. Il eſt à préſumer que, par ſon progrès, elle auroit pu comprendre tout l'intérieur de l'os ; & que, ſi l'on eût différé davantage, l'opération auroit été en pure perte

pour le malade qui n'en feroit pas moins péri. . . . .

Troisieme Observation.

Un enfant de treize ans, scrophuleux, élevé dans une maison de charité, étoit attaqué d'un *spina-ventosa* à la partie inférieure du tibia droit. Cette maladie s'étoit annoncée par tous les symptômes & les accidens qui indiquent une inflammation profonde & intérieure. L'enfant souffrit long-temps avant qu'on en avertit le chirurgien de la maison dont j'étois éleve : lorsque nous l'examinâmes l'os étoit tuméfié, & très-douloureux inférieurement. Il y avoit un point d'ulcération par où suintoit une sanie ichoreuse, & en y portant la sonde on y sentoit l'os carié; on parvenoit dans sa cavité, non sans exciter des douleurs fort vives. Le tibia étoit gonflé jusqu'à près de trois travers de doigt du genou; on tenta quelques remedes. . . . Trois mois se passerent encore, après lesquels on se détermina à amputer la jambe. L'opération faite, j'examinai l'extrémité séparée, le périoste ne tenoit que bien légérement à l'os; en sciant ce dernier dans sa longueur, je trouvai tout le tissu spongieux de sa partie inférieure détruit, absolument corrodé; &, dans sa partie moyenne,

la ſubſtance compacte en partie déconſtruite, je veux dire ſéparée en pluſieurs lames ou feuillets qui repréſentoient les cellules & les aréoles d'une ruche de mouches à miel, un vrai tiſſu ſpongieux, recouvert ſeulement d'une lame ſolide, quoique ſes pores fuſſent dilatés, & le paſſage des vaiſſeaux plus libre. Mais le mal qui avoit gagné juſqu'à la tête du tibia, fit périr cet enfant onze jours après l'amputation. Le tiſſu ſpongieux ſupérieur de cet os commençoit à s'altérer, & l'huile médullaite nous parut purulente & ſanieuſe..... Le tibia gauche étoit très-ſain, conformé dans ſon intérieur comme à l'ordinaire.

Voilà qui montre évidemment que dès qu'on eſt parvenu à reconnoître le *ſpina-ventoſa* (1), il faut ſe hâter d'amputer la partie affectée, ſi elle eſt encore ſuſceptible de l'être : ſouvent, en différant, les progrès ultérieurs du mal proſcrivent cette derniere reſſource, ainſi qu'on vient

(1) J'entends parler du plus haut degré de la maladie, c'eſt-à-dire, lorſque la carie interne attaquant tout le cylindre de l'os, en a altéré entiérement la ſubſtance; car, dans le ſecond degré, quand la moëlle eſt ſeulement corrompue, les ſecours externes, la térébration de l'os, les injections dans ſa cavité, &c. ont ſuffi pour obtenir une cure radicale.

de le voir dans cette troiſieme obſervation. On n'avoit point négligé les remedes internes propres à combattre le vice ſtrumeux ; j'avois appliqué à chaque bras un cautere qui étoit en pleine ſuppuration long-temps avant qu'on procédât à l'amputation : malgré ces ſecours combinés, l'enfant a ſuccombé à la gravité de la maladie.

On ne ſeroit pas en droit de conclure de tout ce que je viens de dire, que dans les affections des os qui s'annonceroient par les ſymptômes que nous avons reconnus être les précurſeurs du *ſpina-ventoſa*, l'amputation ſoit le ſeul ſecours que notre art ait à offrir. Au contraire, je ſuis perſuadé que cette maladie, priſe dès ſa naiſſance, céderoit à des remedes internes ſagement preſcrits, aux applications de cauteres, aux bains de fumier, &c. (1), & aux autres ſecours ſubordonnés aux circonſtances & aux tempéramens.... Je ne ſais ſi je me fais illuſion,

(1) J'ai en effet pardevers moi quelques obſervations confirmatives de ce que j'avance ; des changemens ſurvenus chez des malades que je traite actuellement, me promettent le plus grand ſuccès : ſi je réuſſis, comme je l'eſpere, je me ferai un devoir d'en faire part au public.

mais je crois pouvoir avancer qu'à l'aide de ces moyens je ſuis parvenu à guérir entiérement pluſieurs maladies des os, dont les accidens me faiſoient craindre l'affection des parties contenues dans les corps ſolides, leur carie interne, &c.... Ces maladies ſeroient-elles devenues des *ſpina-ventoſa*? C'eſt ce que je n'oſerois décider; il ſeroit dangereux, pour voir la tournure d'une maladie, de demeurer ſpectateur oiſif de ſes déſordres, & témoin inſenſible des douleurs affreuſes qui en ſont la ſuite. Ne ſerions-nous pas trop heureux, ſi attaquant les maladies dès leur naiſſance, nous pouvions les ſapper par leur fondement, empêcher qu'elles ſe montrent ſous le caractere que leur continuation leur feroit prendre, &c. ..... On comprend aiſément que nous n'aurions plus de *ſpina-ventoſa* ſi nous pouvions combattre efficacement les cauſes qui le produiſent; mais lorſqu'il eſt parvenu à ſon plus haut degré, qu'il eſt reconnu pour décidé & confirmé, & que l'œdême a lieu, il n'eſt plus, ſelon moi, d'autres reſſources que l'amputation de la partie: la prudence veut que l'on ſe hâte, & ſi on la fait à temps, & aſſez haut pour attaquer l'os dans ſa partie ſaine, on ne doit pas appréhender que cette opération ſoit con-

ſtamment infructueuſe...... Telle eſt, Monſieur, ma concluſion, la raiſon l'autoriſe, l'expérience la confirme, & elle m'eſt dictée par la pratique: pouvois-je me refuſer à ſon langage?

Je finis, Monſieur, cette lettre, par vous aſſurer que ce n'eſt point l'envie de jetter des doutes ſur votre obſervation, qui m'a fait prendre la plume à ce ſujet: le deſir ſeul de pouvoir contribuer à éclairer un objet auſſi important que celui des maladies des os, m'a conduit à vous communiquer des réflexions que m'a fait naître votre cas de pratique. Je vous les adreſſe par la voie du *Journal de Médecine*, perſuadé que MM. les auteurs de cette collection voudront bien les y inſérer; ils exciteront par-là ma reconnoiſſance, & me fourniront l'occaſion de vous aſſurer publiquement de la conſidération diſtinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c.



OBSERVATIONS

Sur deux affections lépreuſes guéries, l'une par la panacée, l'autre par les frictions mercurielles; par M. Morin, Docteur en Médecine.

Morborum autem omnium, qui ſummum corpus occupant, fœdiſſimus eſt lepra. MEAD *Monita & precepta med.* cap. XIII.

Sur la fin de mars 1763, le nommé *Veillot*, laboureur de la paroiſſe de Saint-Georges, proche Pontorſon, abandonné par deux chirurgiens & un vieux médecin de réputation, dont il avoit épuiſé toute la ſcience, me pria de l'aller voir, & de lui dire ce que je penſois de ſa maladie que mes prédéceſſeurs avoient jugée incurable, *impium judicaverant*, (c'étoit l'expreſſion du doyen). Ce fatal arrêt, & plus encore l'état déplorable de ce malheureux vieillard, m'auroient auſſi fait déſeſpérer de ſon ſalut, ſi je n'euſſe entrevu dans le mercure un moyen qu'on avoit oublié d'employer. Mais avant de parler des moyens curatifs, faiſons d'abord l'expoſé de la maladie.

Tout le corps du malade étoit infecté

de croûtes & de pustules épaisses de plusieurs lignes ; dans quelques endroits ces croûtes en se fendant, sur-tout à la tête & aux articulations, formoient des crevasses d'où couloit, comme d'autant d'ulceres, une sanie ichoreuse ; les intervalles de ces pustules étoient durs, rougeâtres, quelques-uns ulcérés, le visage couperosé étoit couvert de tubercules dont le rapprochement faisoit un masque des plus hideux ; enfin l'haleine & les miasmes qui sortoient de tous les pores de ce corps *milandreux*, affectoient plus désagréablement encore l'odorat le moins susceptible. Aussi, quoique ce bon homme fût d'un caractere gai & de l'humeur la plus caressante, la honte, plus encore que la douleur de cette situation, l'avoient rendu sombre & chagrin ; il fuyoit ses parens & ses amis, il auroit voulu pouvoir se fuir lui-même ; bien des fois, dans son désespoir, je l'ai entendu appeller la mort : plus sincere que le vieux Bucheron de la fable, il l'appelloit de bonne foi.

Après avoir relevé son courage abattu, par quatre ans de souffrances & plus de 18 mois de remedes inutiles, je débutai par le faire saigner deux fois ; son sang étoit sec & de couleur foncée. Pendant

un mois je lui fis prendre une pinte, par jour, de bouillons de veau, altérés de ſcolopendre, de bourache & de chicorée, avec deux gros de ſel de glauber : une tiſanne composée de chiendent, de piſſenlit & de raiſins, avec un gros de nitre purifié par pinte, faiſoit ſa boiſſon ordinaire. A ces bouillons je ſubſtituai le petit-lait, à la même doſe, avec les ſucs épurés de creſſon & de fumeterre : j'ajoutai à la tiſanne la patience ſauvage. Pendant ces derniers remedes, continués le même eſpace de temps, le malade prit une trentaine de bains & deux bols fondans, par jour, faits de poudre de vipere, d'æthiops minéral & d'antimoine diaphorétique. Toutes les ſemaines il étoit purgé avec un bol composé de jalap, de mercure doux, & de diagrede trituré avec ſ. q. de ſucre ſur ce bol ; il bûvoit deux onces de manne fondue dans un verre de petit-lait. Ces bols fondans furent remplacés par la panacée, à la doſe de dix grains par jour. Pendant quinze jours, ne produiſant aucun effet ſenſible, je doublai cette doſe ; mais celle-ci n'opérant point au gré de l'impatience du malade, il s'aviſa de la redoubler encore : témérité dont il fut bientôt puni. Malgré ſaignées, minoratifs, demi-bains, gargariſmes, &c. &c. la bouche, la lan-

gue, le gosier se gonflerent tellement qu'il ne pouvoit plus, pour ainsi dire, respirer ni avaler. Cet orage fut suivi d'une abondante salivation, avec perte d'une partie de ses dents. Ayant enfin rétabli le calme, je revins à la premiere dose de panacée, & la continuai pendant quinze jours. A cette époque, les croûtes exfoliées se détachent, & sont remplacées par une peau souple, & presque de couleur naturelle : ces crises tumuluteuses sont bientôt accompagnées du plus parfait rétablissement. Alors je purge ce convalescent, & le mets, pendant un mois, au lait coupé, avec une décoction de patience sauvage, & de bardane. Ce terme expiré, le bon homme vint lui-même me remercier, en me protestant, avec cette expression de la gaieté & de la reconnoissance, qu'il se sentoit aussi fort & aussi courageux qu'à l'âge de 40 ans (il en avoit 60 passés) : *Tunc novi hominem sanatum esse, & confidenter eum pronunciavi mundum* (1). Sentence que l'événement a mieux justifié que celle de mes devanciers.

En effet, pendant plus de huit ans,

(1) Au commencement de juillet, après trois mois & demi de traitement.

Veillot a continué de jouir d'une ſanté inaltérable, c'eſt-à-dire, juſqu'au moment qu'il eſt mort d'une fievre maligne, occaſionnée, à ce que m'a dit mon pere qui le traitoit, en partie par l'excès du vin auquel le bon vieillard ſe livroit par fois avec un peu trop de complaiſance.

Il y a à-peu-près neuf ans qu'une de ces épidémies indomptables, enleva, dans la paroiſſe de Maray, voiſine de cette ville, au moins le quatrieme de cette malheureuſe paroiſſe. La chaumiere de *Borel*, (c'eſt le nom de celui dont je vais rapporter l'hiſtoire) ne fut point épargnée. Entouré de malades, de mourans & de morts, ce petit malheureux (il n'avoit qu'onze ans), pour ſe ſouſtraire à la maladie & à la mort dont il étoit menacé de ſi près, abandonne chaumiere, parens & patrie. Foible, miſérable, abſolument dénué de tout, on imagine aiſément ce qu'a ſouffert ce fugitif pendant ſept à huit ans d'une vie vagabonde & mendiante; mais ce qu'on n'imagine pas de même, c'eſt l'affreux changement qu'a produit cette miſere. Lorſqu'il reparoît, perſonne du village, pas même de ſa famille, ne le reconnoît (*tantum erat mutatus ab illo*). Dans un abandon ſi général, ce nouveau Lazare ſe préſente

au château de ſon Seigneur (1). Le premier ſentiment qu'il inſpire eſt celui de la répugnance & d'une eſpece d'horreur; mais bientôt ce premier mouvement faiſant place dans l'ame généreuſe & bienfaiſante de Monſieur & de Madame de C. . . . à celui de la pitié & de la commiſération, ils me prierent de voir ce malheureux; & au cas que je cruſſe ſa maladie curable, de lui donner tous mes ſoins. Quoique prévenu par la peinture qu'on m'en avoit faite, je fus ſaiſi à ſon premier aſpect. En voici le portrait:

Toute l'habitude de ſon corps, ainſi que celle de *Veillot*, étoit couverte de puſtules & de croûtes écailleuſes. A ſa plante des pieds, ces croûtes étoient ſi épaiſſes & ſi rapprochées, qu'elles formoient une double ſemelle, & au cuir chevelu une large calotte qui couvroit toute la tête; aux articulations elles étoient ſi dures & ſi contiguës, qu'elles en rendoient tous les mouvemens douloureux & ſi difficiles, qu'il fut quelque temps ſans pouvoir marcher, ni preſque remuer. L'entre-deux de ces croûtes étoit d'un rouge violet, ſon viſage, qui n'étoit pas

(1) Plus heureux que celui de l'Evangile, il ne s'adreſſa point au mauvais riche.

plus épargné que le reste du corps, en paroissoit tout bouffi; ce qui rendoit tout-à-la-fois ses yeux enfoncés, & ses levres extrêmement alongées. Sa voix étoit lamentable, son air *couard*, ses ongles livides, qui, en s'alongeant, avoient pris une forme crochue; enfin tout son corps exhaloit une odeur si fade & si nauséabonde, qu'il n'étoit pas possible de rester avec lui dans un appartement fermé. Ajoutez à cet ensemble hideux, une large peau de bouc dont ce lépreux étoit revêtu, & vous aurez à-peu-près l'idée d'un satyre: (il est vrai qu'il n'en avoit pas la salacité).

Tout effrayant que fût cet état, après celui de *Veillot*, je n'en désespérai point. Au mois de mai 1776, je prescrivis une eau de veau avec les feuilles de bourrache, de chicorée, de cerfeuil, de pimprenelle, & deux gros de crystal minéral par pinte, qu'il bûvoit chaque jour, & la tisanne de parelle à double dose. Aux herbes ci-dessus je substituai la fumeterre, le cresson, le becabunga; au crystal minéral, le sel de Glauber. Ayant ainsi lavé, délayé, & légérement dêpuré les humeurs pendant un mois, je passai aux fondans à-peu-près semblables à ceux que j'avois administrés à *Veillot*.

D'abord je le purgeois toutes les ſemaines une fois, & deux fois ſur la fin; les grandes chaleurs ne permettant plus l'uſage de ces remedes actifs, le malade d'ailleurs ne s'en trouvant pas mieux, je le remis à la tiſanne & au bouillon anti-ſcorbutiques, & lui fit prendre les bains.

Le malade ainſi préparé par ces remedes, continués juſqu'à la ſaiſon tempérée de l'automne, je crus l'occaſion favorable pour lui adminiſtrer les frictions mercurielles (1). Lui-même ſe les donnoit ſur les endroits exempts de puſtules, à la doſe de deux gros chacune: les intervalles étoient de quatre à cinq jours. Dès la quatrieme friction, il commença à ſe trouver un peu mieux; déjà les croûtes ſe détachoient & tomboient d'elles-mêmes, tous les mouvemens devenoient plus libres, les écorchures & les crevaſſes ſe cicatriſoient. Cependant j'ordonnai encore deux autres frictions qui acheverent d'extirper le virus & de completer la cure (2), que je terminai par l'uſage du lait coupé, avec une décoction de ſquine, pendant environ un mois, & deux purgatifs. A cette époque, le ſommeil, la gaieté, l'em-

(1) L'indiſcrétion de *Veillot* me fit préférer les frictions à la panacée mercurielle.

(2) A la fin de ſeptembee 1776,

bonpoint, caractérisoient la plus parfaite convalescence, je fis laver les vêtemens du malade, & le déclarai pur : *Lavavitque homo vestimenta sua & mundus fuit.*

Néanmoins, avant de porter un jugement définitif, j'ai voulu attendre jusqu'à l'été. Durant cette épreuve d'onze mois, le malade a pris plus de force & d'accroissement en tout genre, que pendant ses sept à huit années de mendicité. Aujourd'hui cette hideuse calotte est remplacée par une belle chevelure, au lieu de ces pustules qui dénaturoient si horriblement les traits de son visage, un duvet épais orne son menton. Un teint frais & vermeil, un son de voix mâle & assuré, enfin ce je ne sais quoi de hardi & de courageux, annoncent que la nature, si long-temps étouffée par la misere & les souffrances, vient d'achever son chef-d'œuvre. *Borel*, rendu à la société, est maintenant un des plus zélés & un des plus forts domestiques du château, où il travaille en qualité de Jardinier.

Le régime que j'ai fait observer à ces deux malades, étoit presque tout végétal ; ils ne mangeoient qu'une fois par jour de la viande blanche : le dernier ne buvoit exactement que sa tisanne ; l'autre, à ses repas, la rougissoit d'un peu de vin.

Ces deux maladies cutanées n'avoient-elles point pour cauſe un virus vénérien ? Depuis ſept luſtres *Veillot* & ſa bonne femme vivoient tous deux comme *Philemon* & *Baucis* ; ils avoient trois grands enfans dont la bonne mine & l'heureuſe conſtitution ne permettoient pas de ſoupçonner le plus léger virus. Bref, *Veillot* me proteſta qu'il n'avoit jamais connu d'autre femme que ſa chaſte moitié. Pour *Borel*, quoiqu'âgé de plus de dix-neuf ans, la nature n'avoit encore montré en ce chétif individu *aucun ſigne extérieur de virilité*, & l'ingénuité de ſes réponſes ne me laiſſa nul doute ſur l'innocence de ſa vie.

Je crois plutôt ces deux maladies cutanées dépendantes, l'une d'une galle dartreuſe, & l'autre d'une galle ſéche. *Scabies ferina*, qui pour avoir été négligées d'abord, avoient dégénéré en vraie lepre. *La lepre*, dit Col de Vilars, *n'eſt qu'une galle très-invétérée dont les Juifs & les Orientaux étoient autrefois affligés. La galle invétérée, qui vient de cauſe interne*, ſuivant M. Lieutaud, *eſt la plus rebelle, & peut même ſe convertir en lepre.* La *galle ſeche*, prétend Aſtruc, *portée à ſon plus haut degré, paroît avoir*

été nommée la lepre des Grecs. Il est probable, dit le même auteur, *que les anciens ont décrit quelques especes de dartres sous le nom de* lepra Græcorum; *& un célebre praticien de Montpellier, ne craint point de donner dans des idées hazardées, en assurant qu'une dartre invétérée avoit dégénéré en lepre confirmée.*

D'après ces deux observations, appuyées d'autorités si respectables, & qui semblent porter jusqu'à l'évidence l'analogie entre la galle, les dartres, &c., & la lepre, M. *Tellinge* (1) n'auroit-il point un peu trop précipitamment admis une analogie exclusive entre l'éléphantiasis & le scorbut, & trop généralement BLAMÉ TOUT REMEDE MERCURIEL? Pendant sept ans j'ai exercé la médecine dans un pays plat, chargé de brouillards qu'exhalent les marais dont il est environné, (&, qui pis est, maritime). J'y ai traité beaucoup de scorbuts essentiels, & produits par des fievres automnales, pour ainsi dire, endémiques dans ce pays mal-sain, & dont j'ai failli moi-même être la victime. Jamais je n'y ai vu ces affections dégénérer en éléphantiasis. Je conviens pourtant que le scorbut peut quelquefois en être la

(1) *Journal de Méd.* tom, XLV, pag. 215.

cauſe ; mais je crois que plus ſouvent il en eſt l'effet. *Le ſcorbut*, d'après M. Lieutaud, *eſt une eſpece de cachexie putride, la ſuite des grandes maladies.* Auſſi n'eſt-ce que ſur le déclin de la plûpart des maladies chroniques, que nos humeurs tendantes à la diſſolution, ſe changent en cette eſpece de cachexie putride ou ſcorbutique ; mais alors le ſcorbut n'eſt qu'un ſymptôme, & non pas une cauſe.

Je me flatte que M. *Tellinge* ne me ſaura pas mauvais gré de cette réflexion critique ſur une aſſertion qui m'a paru trop générale pour n'être pas d'une dangereuſe conſéquence. Car s'il eſt dangereux de trop généraliſer, c'eſt ſans doute dans l'art de guérir, puiſqu'aucune maladie ne ſe reſſemblant parfaitement, il ne peut y avoir de remede qui puiſſe toujours convenir à celles même que la plus grande reſſemblance à fait mettre dans la même claſſe. Que de cauſes différentes produiſent, en apparence, les mêmes effets ! & que d'effets divers ſont produits par la même cauſe ! Je finis donc en appliquant à la Médecine cette grande vérité du premier Naturaliſte de notre ſiécle : *Les hommes ſont des claſſes, mais la nature ne fait que des individus.*

OBSERVATIONS

SUR la vertu anti-ſpaſmodique de la valériane (1), dans l'épilepſie, la danſe de ſaint Witt, & dans la rage, avec des remarques ſur quelques autres remedes recommandés dans ces maladies; par M. BOUTEILLE, D, M. correſpondant de la Société royale de Médecine de Paris

PREMIERE OBSERVATION.

En 1760, un Religieux âgé de 30 ans, d'une conſtitution des plus robuſtes, d'un caractere bouillant & colere, d'un eſprit vif & pénétrant, ſe livrant avidement à l'étude des Belles-Lettres, de la Théologie; & à l'Eloquence de la chaire pour laquelle il avoit des talens diſtingués, fut attaqué de maux d'eſtomac, accompagnés d'indigeſtions, de renvois aigres, & d'une eſpece de rumination qui faiſoit refluer les alimens, à moitié digérés, à la bouche. Cette incommodité devenant

(1) *Valeriana ſylveſtris major*, C. B. Pin. 164. Tournef. 132. *Garidel*, hiſt. des plantes de Provence, planche 96, a donné une bonne figure de cette plante.

plus

plus pressante, commença à occasionner des vertiges avec des tintemens à l'oreille, & des éblouissemens; ce qui effraya d'autant plus le malade, que, dans sa tendre jeunesse, il avoit eu, pendant quelques années, des attaques violentes d'épilepsie. Sa crainte devint encore plus fondée, lorsque ses vertiges se changerent en mouvemens convulsifs. Ce fut alors qu'il me fit confidence de son état: je fus témoin de plusieurs de ces attaques. Il en ressentoit les approches par un mouvement & une chaleur dans la région épigastrique, & il disoit alors: *Le mal me prend.* Son visage se couvroit d'une rougeur subite, & bientôt après d'une grande pâleur; sa tête se tournoit du côté gauche, la bouche faisoit une grimace qui portoit les levres du même côté, les yeux devenoient tremblottans, la langue s'embarrassoit, les bras devenoient tendus, contournés en-dehors avec les poings fermés. Le malade ne perdoit cependant point la connoissance, mais seulement la parole; il sentoit ses jambes s'affoiblir sous lui, sans cependant tomber; il s'asseyoit lorsque l'attaque étoit forte, & quelquefois il demeuroit debout. L'attaque ne duroit qu'une ou deux minutes, elle finissoit par un grand soupir, un soulévement d'estomac, un sentiment plus grand

de foiblesse, une sueur assez abondante au visage & à la poitrine.

Une singularité de ces attaques, c'est qu'elles prenoient toujours à jeun. Cette circonstance, & encore plus les indispositions préalables, me persuaderent que le foyer du mal étoit dans l'estomac, & que c'étoit le mouvement convulsif de ce viscere qui donnoit le branle aux autres mouvemens. L'appétit cependant étoit bon, la langue un peu blanche, bien humectée, les urines abondantes, & les selles plutôt faciles que tardives.

J'attribuai le désordre de l'estomac au dérangement des digestions par des études forcées & prolongées dans la nuit; je conseillai des alimens nourrissans, & eupeptes, la cessation totale des études, un exercice modéré, la sagesse dans les mœurs, & quelques remedes toniques; je prescrivis en conséquence un potage avec la volaille à prendre le matin au lit, du rôti matin & soir, mais sobrement; je défendis le vin qui me parut augmenter les aigreurs, &, pour tout remede, j'ordonnai quelques grains de rhubarbe & de cascarille avec du safran de mars, mêlés & broyés avec du sucre, à prendre dans la premiere cuillerée de soupe.

Le malade se trouva bien de ce régi-

me, l'eſtomac ſe remettoit, les ſymptômes convulſifs diminuoient de fréquence & d'intenſité ; mais de nouveaux écarts, ſoit dans l'étude, ſoit dans la conduite, renouvellerent le mal avec plus de violence : ce qui me décida à le mettre à l'uſage de l'anti-épileptique de *Barriere*.

M. *Barriere*, pere, apothicaire de notre ville, s'étoit fait une réputation par ſon habileté à préparer les remedes chymiques, par ſa ſcrupuleuſe attention à n'avoir que les meilleures drogues, & par des recettes qu'il avoit apportées de Paris, & qu'il diſtribuoit ſous le ſecret. Dans le nombre, outre ſon opiate fébrifuge & ſa poudre hydragogue, il avoit un remede anti-épileptique. Je ſavois qu'il avoit guéri radicalement pluſieurs perſonnes, & qu'il en avoit notablement ſoulagés beaucoup d'autres : d'ailleurs ce ſecret n'en étoit plus un pour moi, l'odeur de la valériane, odeur qui ſe diſtingue ſi aiſément, m'avoit fait reconnoître cette racine dans la poudre anti-épileptique ; & M. *Barriere*, fils, à qui j'avois dit que l'odeur de ſa poudre en trahiſſoit le myſtere, m'avoit avoué la choſe, en me diſant que ſon pere tenoit ce remede de M. *Chomel* avec qui il avoit travaillé à Paris ; qu'il ne prétendoit pas en faire myſtere à des médecins

qui étoient en état de l'employer utilement pour les malades, mais à ces guérisseurs ignorans entre les mains de qui les meilleurs remedes deviennent ou inutiles, ou dangereux.

Je débutai par faire vomir le malade avec dix-huit grains d'hypecacuanha en trois prises, à prendre chacune délayée dans un gobelet d'eau, de demi-heure en demi-heure, un bouillon entre la seconde & la troisieme prise. Ce vomitif lui fit rendre beaucoup de glaires & de matieres aigres & ameres. Je n'hésitai point, pour effacer l'impression que ces secousses pouvoient avoir laissé dans l'estomac & le genre nerveux, d'ordonner une potion parégorique pour le soir. La nuit fût tranquille, le lendemain matin il eut une légere attaque convulsive.

Le sur-lendemain il commença l'usage de la valériane, à la dose de deux dragmes dans un gobelet de vin blanc, qu'il prit le matin dans son lit; il continua pendant trois jours; il sua & urina beaucoup; il fut purgé le quatrieme jour avec une médecine ordinaire; il reprit le lendemain la poudre, & continua ainsi pendant douze jours, se purgeant après chaque troisieme prise. Il fut beaucoup soulagé, mais non guéri; je le laissai reposer une semaine, pendant laquelle il

prit du petit-lait coupé avec le caille-lait, & un peu d'eau de fleurs d'orange; après quoi il recommença l'uſage de l'anti-épileptique de la même maniere que la premiere fois. Ses mouvemens convulſifs diſparurent tout-à-fait, il ne lui reſte plus que quelques aigreurs, des mouvemens, par intervalle, dans l'eſtomac, & quelquefois des vertiges. Je lui fis uſer de la rhubarbe en maſtication, & le matin à jeun d'un ſcrupule de thériaque. Je lui conſeillai de continuer d'uſer de la racine de valériane en tiſanne, d'aller reſpirer l'air de la campagne; & ſes aigreurs ayant diſparu, je lui fis prendre du lait, pendant un mois, coupé avec une décoction de ſommités de millefeuille, uſant toujours de ſa tiſanne. Ce ne fut qu'au moyen de cette continuité de remedes, qu'il parvint à diſſiper juſques aux moindres traces de ſon mal, que ſes digeſtions ſe firent au mieux, que l'eſtomac reprit ſa tranquillité & l'intégrité de ſes fonctions, & que les vertiges & convulſions diſparurent. Depuis 18 ans il jouit de la ſanté la plus parfaite, ſans avoir jamais eu aucun retour de ſa maladie.

Seconde Observation.

Une fille de vingt ans, d'une conſtitution aſſez foible, eut une ſuppreſſion de

ſes regles qui réveillerent en elle des attaques d'épilepſie qu'elle avoit eues avant l'âge de puberté. Ces attaques ne revenoient qu'une ou deux fois par mois, mais elles étoient terribles : une colique forte excitoit un ſentiment douloureux juſques dans les cuiſſes & dans les jambes ; dès que la douleur parvenoit à la plante des pieds, elle rebrouſſoit bruſquement chemin, & remontant juſqu'à la tête, la malade tomboit dans des convulſions & des contorſions horribles, pouſſant des cris aigus & lamentables, & répandant une bave abondante ſur les levres. L'attaque duroit environ un quart d'heure ou demi-heure, & finiſſoit par un ſommeil ſtertoreux, au ſortir duquel la malade ne ſe rappelloit rien, & ſe plaignoit de douleurs dans tous les membres, comme ſi on l'avoit fortement bâtonnée : c'étoit ſes expreſſions.

On lui ordonna des ſaignées au pied, des martiaux pour rappeller les regles ; mais comme les accidens augmenterent, on ſe hâta de lui ordonner la valériane : les accès devinrent plus fréquens & plus atroces. Je fus alors conſulté : je crus que l'éréthiſme de la matrice étoit le principe du mal ; qu'il falloit ſonger à le calmer pour pouvoir ramener le cours des menſtrues, & rétablir enſuite un calme

général ; & que jusqu'alors les remedes actifs ne pouvoient qu'être nuisibles en irritant & la matrice & les nerfs. En conséquence j'ordonnai un régime tout végétal, & notamment des soupes de courges, un usage fréquent de lavemens, & des fomentations émollientes à la région hypogastrique, un demi bain tiéde, dans lequel l'attaque prit la malade, ce qui la dissuada d'en continuer l'usage.

Cependant ces remedes ramenèrent le calme, les attaques ne parurent qu'une fois le mois, furent beaucoup moins fortes, & plus courtes. Je fis ajouter au petit-lait une cuiller de teinture martiale ; je fis passer quelques légers minoratifs ; j'essayai alors l'usage des gommes en petite dose, que je rendis un peu purgatives, & je prescrivis des heures réglées pour la promenade. Dans la semaine où elle auroit dû avoir ses regles, je la fis saigner, non du pied, mais du bras, & c'est cette saignée qui convient toujours lorsque quelque viscere du bas-ventre, & sur-tout la matrice, est dans un état d'éréthisme, & non celle du pied, qui a de si pernicieux effets dans le météorisme de l'abdomen. Les regles reparurent trois jours après, elles furent même abondantes ; mais l'épilepsie persista, & paru

même reprendre de la vigueur après la ſeconde période menſtruelle. Je crus qu'il étoit temps de revenir à l'anti-épileptique; j'ordonnai la poudre de racine de valériane ſauvage, à la doſe de deux dragmes dans un gobelet moitié eau, moitié vin blanc, pendant douze jours, & une purgation ordinaire chaque quatrieme jour. Le remede opéra ſi efficacement, que l'épilepſie ne revint plus, & que les regles continuerent à couler. Peu de mois après cette fille devint enceinte, & ce changement d'état n'en produiſit point dans ſon rétabliſſement. Ni des gonorrhées & la vérole qu'elle a eues depuis, ni le traitement par le ſublimé, ni celui par les frictions qu'elle a eſſuyé, rien n'a pu réveiller ſon épilepſie depuis bien du temps qu'elle eſt guérie.

TROISIEME OBSERVATION.

Dans l'hiver de 1769, un jeune Eccléſiaſtique, d'une conſtitution délicate, plein d'eſprit & de vivacité, fut pris de convulſions épileptiques, qui devinrent de plus en plus fréquentes; elles étoient annoncées par un mal de tête conſidérable, qu'il rapportoit principalement au front. Les attaques lui prenoient indifféremment à toutes les heures du jour, & elles étoient marquées par la perte totale du

ſentiment, par des mouvemens conſidérables dans les membres, & par l'écume à la bouche. Je crus que les vers étoient la cauſe cachée du mal : je preſcrivis les anthelmintiques huileux, le mercure doux, la coralline aiguiſée par quelques grains de diagrede. Les huileux lui firent rendre un vers, mais ni les bols, ni les purgatifs que j'ordonnai, n'en firent plus paroître aucun, & l'épilepſie continuoit toujours. De nouvelles informations m'apprirent que le malade étoit beaucoup fatigué par l'application qu'on l'obligeoit de donner pour apprendre le plain-chant, pour chanter au lutrin, & pour deſſervir l'égliſe, & encore plus par l'étude de la langue latine qu'il n'étudioit qu'à des heures dérobées ; & que d'ailleurs il n'étoit pas ſuſtenté par une nourriture fort bonne. Là-deſſus j'ordonnai des alimens nourriſſans, & la ceſſation de tous les exercices ſtudieux. Mes conſeils tarderent à être ſuivis, mais les accidens revenant trois à quatre fois par jour, on eut encore recours à moi ; & voici le traitement qui réuſsît.

J'ordonnai une ſoupe au gras trois fois par jour, le matin à jeun, une à dîner, la troiſieme à ſouper, des œufs frais, du rôti & du bouilli, du pain blanc ; je défendis les légumes groſſiers, la chair ſa-

lée, & le pain-bis; je ſuſpendis le plain-chant, & le chant à l'égliſe, & ſur-tout l'étude du latin, pendant un mois, & je profitai de ce temps pour le mettre à l'uſage de la valériane : il en prit une dragme dans un gobelet moitié vin blanc, moitié eau, pendant douze jours, & un purgatif avec la poudre cornachine aiguiſée de mercure doux, chaque quatrieme jour. Les accès diminuerent d'un jour à l'autre, & l'uſage du remede n'étoit pas fini, qu'il n'en parut plus; &, depuis plus de ſept ans qu'il eſt guéri, il n'a plus eu aucun reſſentiment, & il a repris ſes études avec plus de vivacité que jamais.

QUATRIEME OBSERVATION.

Il y a ſept ans qu'un enfant encore à la mamelle, tomba évanoui entre les bras de ſa mere qui l'alaitoit. Le mois d'après, à la même heure qui étoit celle de onze à midi, cet enfant eut une nouvelle atteinte : j'étois préſent, je vis ſon viſage rougir & pâlir bruſquement, ſa tête retournée, & le bras ſe tordre. Dans l'inſtant il revint à lui, & ſe mit à ſourire. Je compris que c'étoit une atteinte d'épilepſie qu'on diſtingue par le nom de *guttette*. Cet accès étant revenu trois mois de ſuite, chaque fois à la même époque, je voulus eſſayer de les

prévenir en donnant quelque anti-épileptique avant le jour fatal. En conséquence, les trois jours qui précédoient, je lui fis prendre, dans du lait exprimé de la mamelle, quatre grains de poudre de valériane, avec un peu de confection hyacinthe trois fois par jour. Malgré cela, l'accès eut encore lieu au jour attendu, & à la même heure; il fut plus fort parce qu'il eut une reprise. Le même remede ayant été réitéré dans les mêmes circonstances, le mois d'après, les accès disparurent sans retour, & l'enfant a toujours joui de la meilleure santé.

Cinquieme Observation.

Madame *V****, ensuite d'une peur & du chagrin, devint sujette à l'épilepsie. Après beaucoup de remedes inutilement faits, elle voulut éprouver si l'air natal pourroit opérer quelque heureuse révolution dans son état, & favoriser l'effet des remedes qu'elle continua de faire. Tous les anti-épileptiques furent essayés, soit en bols, soit en poudre, soit en apozême, bouillons, tisanne, &c.; mais le mal alla toujours en augmentant. Je fus consulté en 1759: je vis des convulsions horribles qui surprenoient la malade au moment qu'elle s'y attendoit le moins. Un sommeil sterroreux terminoit

l'accident, & la malade, revenue à elle, vomiſſoit, paroiſſoit ſtupéfiée, & gardoit un violent mal de tête, au moins vingt-quatre heures. Cette Dame étoit dans la vigueur de l'âge, d'une haute taille, d'un grand embonpoint, haute en couleur & extrêmement robuſte. Je crus que des remedes agiſſans, entaſſés les uns ſur les autres, dans un corps pléthorique, n'étoient propres qu'à augmenter le trouble. Il me parut néceſſaire de commencer par diminuer le pléthore, & aſſouplir les fibres; j'ordonnai des bouillons de poulet, du petit-lait, une tiſanne nitrée, un régime végétal, & je fis faire deux ſaignées qui toujours opérerent du bien, en rendant la tête plus libre, & le corps plus agile: l'une fut faite au bras, l'autre au pied, dans l'intervalle d'une quinzaine de jours. Après ces préparations je ne craignis point que la valeriane fût trop échauffante: je la preſcrivis de la maniere ci-deſſus décrite. La malade ne fût pas guérie, mais ſes accès diminuerent de fréquence & d'intenſité: elle commença à les ſentir venir. Ce ſentiment étoit une eſpece de trouble, &, pour me ſervir de ſes expreſſions, un ſonge qui lui paſſoit par la tête.

La ſuite au Journal prochain.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois d-Octobre 1777.

LES petites-véroles ont été très-communes pendant ce mois. L'éruption étoit moins lente & moins tumultueuſe, & la ſuppuration plus abondante & plus parfaite que dans le mois paſſé.

La plûpart des fievres, de l'eſpece bilieuſe & putride, prenoient, vers l'état de la maladie, le type de la fievre double-tierce : ces fievres ont cédé aſſez aiſément aux apozêmes de kinkina rendus laxatifs, & adminiſtrés dans le temps où la langue & les urines donnoient des marques de coction.

On a encore obſervé beaucoup de fluxions de poitrine, qui participoient du caractere des fievres putrides, & dans le traitement deſquelles il falloit être réſervé ſur l'uſage des ſaignées.



OBSERVAT. MÉTÉOROLOGIQUES.
OCTOBRE 1777.

Jo. du M.	Thermomètre. Au lever du S.	Thermomètre. A 2 h. du soir.	Thermomètre. A 9 h. du soir.	Barometre. Au matin	Barometre. A midi.	Barometre. Au Soir.
	Deg.	Deg.	Deg.	Pou. Lig.	Pou. Lig.	Pou. Lig.
1	11 3/4	14 1/2	12 1/2	27 10 1/8	27 9	27 8 1/4
2	7 1/2	15 1/2	11	27 8 3/4	27 7 3/4	27 7 1/8
3	8	13 1/2	9 1/4	27 8	27 8 1/4	27 9 3/4
4	5 1/2	12 1/4	11	27 9 7/8	27 10	27 10 1/2
5	8 5/8	15 1/2	10 1/4	27 11 3/4	28 0 5/8	28 1
6	8	16 1/4	12 7/4	28 0 1/4	27 11 7/8	27 11
7	11 1/2	16	12 7/4	27 10 3/4	27 11 1/4	28 0
8	7 1/2	14 3/4	9 3/4	28 1	28 1 1/4	28 1 3/4
9	6	14 3/4	9	28 1 1/2	28 1	28 0 1/2
10	4 1/2	13 3/4	10 3/4	28 0 1/4	28 0	28 0
11	7 1/4	16 3/4	11 1/2	27 11 3/4	27 11 1/2	27 11
12	8 3/4	14 3/4	10 3/4	27 10 1/4	27 10	27 9 3/4
13	8 1/4	11 1/4	9 1/4	27 9 1/8	27 9	27 8 1/8
14	10	16	10 1/2	27 6 3/4	27 6 7/8	27 6 3/4
15	10	14 3/4	10 3/4	27 7	27 7 1/2	27 8
16	7 1/2	15 1/2	12 3/8	27 8 1/8	27 9	27 9
17	8 1/2	15 1/2	10 1/4	27 9 3/4	27 10	27 10 3/4
18	8	12	9 1/4	27 11	27 11	27 11 1/4
19	9 1/4	11 1/2	7 1/2	27 11 7/8	28 0 1/8	28 0 1/4
20	1 1/4	7 1/2	2 1/2	28 0 1/4	27 11 7/8	28 0
21	−0	7 1/4	2 1/4	27 11 3/4	27 11 1/2	28 0
22	−1 3/8	7	1	27 11 3/4	27 11 1/2	27 11
23	−1 1/2	8 3/4	7 1/4	27 10	27 9 3/4	27 9
24	6 1/4	11 1/2	6 3/4	27 9 1/8	27 9 1/2	27 10
25	2 1/4	10 3/4	5 1/4	27 11 3/4	28 0	27 11 1/4
26	2 1/2	12 1/2	9	27 10	27 9	27 7 7/8
27	8 7/8	9 1/4	4 3/4	27 6 7/8	27 7 1/8	27 8
28	1 3/4	8 3/4	3	27 9 1/2	27 10	27 9 1/2
29	3 3/4	11 1/2	8 1/8	27 6 3/4	27 5	27 4 1/2
30	8 3/4	13 1/2	8 1/4	27 2	27 1	27 2
31	7 1/2	10	7 1/4	27 4 1/2	27 5 3/4	27 7

VENTS ET ETAT DU CIEL.			
j. du mois.	*La Matinée.*	*L'Après-Midi.*	*Le Soir à 9 h.*
1	E. couvert.	S. couv. pluie.	S. couv. vent.
2	S-E. couv. br.	S. couvert.	S. c. écl. de ch.
3	S. nuages.	N. beau, *élect.*	N. beau.
4	S. couv. pl.	S-O. nuages.	S-O. beau.
5	S-O. nuages.	S-O. beau.	S-O. *idem.*
6	E. beau, br.	S-E. *idem.* ch.	E. *idem.*
7	S. nuag. pl.	S-O. couv. pl.	S-O. *idem.*
8	O. nuages.	O. beau, doux.	N. *idem.*
9	N-E. bea. br.	N-E. beau.	E. *idem.*
10	E. beau.	S. *idem.*	S-E. *idem.*
11	E. nuages.	E. nuag. chaud.	N-E. *idem.*
12	N. & E. couv. brouil. pl.	N-E. & S. beau.	N. *idem.*
13	N. couv. br.	N-E. couvert.	N-E. couv.
14	N-E. c. br. pl.	S. *idem.* pluie.	N-E. beau.
15	S-E. couv. br.	S-E. beau.	S. nuages.
16	E. beau.	E. nuag. chaud.	E. c. éc. de ch.
17	N. nuag. br.	S-O. beau.	N-E. b. *arc-en-ciel lun.*
18	N-O. c. pl	N-O. couv. pl.	N. couvert.
19	N-E. cou. fr.	N-E. nuag. fr.	N-E. *idem.*
20	N-E. be. v. fr.	N-E. bea. v. fr.	N-E. b. v. fr.
21	N-E. *idem.*	E. *idem.*	E. *idem.*
22	N-E. *idem.*	E. *idem.*	E. *idem.*
23	E. *idem.*	S. couv. pl.	S. beau.
24	S-O. couv. br.	O. nuages.	O. *id. au bor.*
25	S-O. beau, br.	S-O. beau.	S-O. beau.
26	S-O. beau.	S-O. *idem.*	S-O. *idem.*
27	S-O. couv. gr. vent, pluie.	N. couvert, pl.	N. couv. pl.
28	N-O. n. br.	S. beau.	S-O. beau.
29	S. couv. v. br.	S-E. cou. v. pl.	S-O. *id.* vent.
30	S-O. c. gr. v.	S. cou. pl. temp.	S. couv. vent.
31	S-O. couv. v.	S. couvert.	S. couvert.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur . . . . $16\frac{3}{4}$ deg. le 11
Moindre degré de chaleur . . . . . $-1\frac{1}{2}$ le 23

Différence . . . . $18\frac{1}{4}$ deg.

Plus grande élévation du Mercure . . . . 28 pou. $1\frac{3}{4}$ le 8
Moindre élévation du Mercure . . 27 1 le 30

Différence . . . . 18 po. $\frac{3}{4}$ l.

Nombre de jours de Beau 11
de Couvert . . . 12
de Nuages 8
de Vent 7
de Tonnerre . . . 0
de Brouillard . 12
de Pluie 10

Quantité de Pluie . . . . $10\frac{1}{1}$ lignes.
D'Evaporation 29
Différence . . . . $18\frac{1}{2}$.

Le vent a soufflé du N. . . . . 3 fois.
N.-E. 15
N.-O. 2
S. 7
S.-E. 1
S.-O. 7
E. 5
O. 1

Température : très-variable ; le temps a été très-favorable pour les semailles & la vendange ; la récolte du vin a été des plus mauvaises. On espere que le vin sera bon.

COTTE, Prêtre de l'Oratoire,
Curé de Montmorency, &c.

A Montmorency, ce 1 Novembre 1777.

Aucune maladie n'a régné ici ni dans nos environs.

OBSERVATIONS

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois d'Octobre, par M. BOUCHER, Médecin.

LE temps n'a pas été, dans le cours de ce mois, auſſi favorable qu'il l'eſt communément : il y a eu des variations dans l'état de l'air, de fréquens retours de pluie, mais qui ne duroient point, & peu de jours ſereins.

L'air a été à une température moyenne juſqu'au 19 du mois ; il n'y a pas eu de chaleur : la liqueur du thermometre ne s'eſt portée aucun jour, ſi l'on en excepte le premier, juſqu'au terme de 15 degrés. Après le 19, le temps a été décidément froid : on a vu de la glace en ville trois jours de ſuite. Le 23 la liqueur du thermometre eſt deſcendue au terme d'un degré & un quart au-deſſous de celui de la congélation.

Le mercure, dans le barometre, a été preſque toujours obſervé au-deſſous du terme de 28 pouces, & le vent au ſud.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de $15\frac{1}{2}$ degrés au-deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de $1\frac{1}{4}$ degrés au-deſſous de ce terme. La différence entre ces deux termes, eſt de $16\frac{3}{4}$ degr.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 1 ligne, & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces $1\frac{1}{2}$ lignes : (c'étoit le 30 du mois). La différence entre ces deux termes eſt de $11\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a ſoufflé 1 fois du nord,
3 fois du nord, vers l'eſt.
2 fois de l'eſt.
7 fois du ſud vers l'eſt.
12 fois du ſud.
10 fois du ſud, vers l'oueſt.
2 fois de l'oueſt.

Il y a eu 23 jours de temps couvert ou nuageux.

15 jours de pluie. { 1 jour de tonnerre.
1 jour d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué de l'humidité tout le mois, plus à la fin qu'au commencement.

Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois d'Octobre 1777.

Il y a eu peu de maladies ce mois, contre l'ordinaire de la saison. La diarrhée néanmoins a été générale. Comme elle étoit le plus souvent l'effet d'un engorgement sourd des vaisseaux mésentériques, en conséquence de la transpiration répercutée, il étoit dangereux d'employer trop tôt les remedes toniques & astringens. Les meilleurs moyens de curation, après avoir levé les congestions par la saignée, étoient les délayans adoucissans & mucilagineux, & les remedes propres à pousser doucement à la peau, & à amener de légeres sueurs; ensuite on purgeoit avec le *catholicum* ou quelque laxatif de cette espece.

Après la diarrhée, la maladie la plus commune a été une fievre catarreuse, régnant dans le peuple & dans la garnison, qui prenoit d'une maniere insidieuse, & sous la forme d'un simple rhume. Comme la plûpart de ceux qui en étoient attaqués n'avoient recours aux médecins que lorsque le poumon se trouvoit fort engoué, il a été difficile de les préserver de la phthisie dans laquelle beaucoup sont tombés.

Il y a eu encore beaucoup de personnes travaillées de la fievre-tierce, qui souvent se trouvoit compliquée de dérangement d'estomac & d'obstructions dans les visceres du bas-ventre, & qui, par cette raison, étoit opiniâtre & rebelle au traitement.

On a vu, sur-tout à la fin du mois, plusieurs personnes attaquées de rhumatisme; & d'autres, parmi le bas-peuple, de la fievre putride vermineuse.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Introduction aux Observations sur la Physique, sur l'Histoire naturelle, & sur les Arts, avec des planches en taille-douce, dédiées à Monseigneur le Comte d'Artois; par M. l'Abbé ROZIER, *Chevalier de l'Eglise de Lyon, & membre de plusieurs grandes Académies,* 2 *vol.* in-4°. *A Paris, chez l'Auteur, place & quarré Sainte-Geneviéve, & chez* Lejay, Barrois & Ruault, *Libraires à Paris, prix* 24 *liv. pour Paris, &* 30 *liv. pour la Province, franc de port par la poste.*

Ce Journal commença à paroître en juillet 1771, sous le format *in*-12, & fut ainsi continué jusqu'à la fin de 1772.... En janvier 1773, le format *in*-12 fut changé en celui *in*-4°. à la demande de tous les Souscripteurs, parce que les gravures sont plus grandes & expliquent mieux les sujets. Le nombre des volumes est moins multiplié, & ce format convient mieux à un livre de bibliotheque, qui fait suite aux collections académiques. Depuis long-temps l'édition *in*-12 est épuisée, & le Public privé de plusieurs excellens mémoires qu'on ne trouve point ailleurs. Les demandes multipliées ont engagé M. l'Abbé *Rozier* à réimprimer ces deux volumes *in*-4°. & à les faire paroître sous le nom d'*Introduction*, &c. afin de ne point déranger l'ordre des autres dix volu-

mes *in*-4°. suivans. Ces deux nouveaux volumes seront délivrés, à dater du premier janvier 1778, dans les endroits indiqués.

Pour faire l'éloge du Journal de M. l'Abbé *Rozier*, nous dirons seulement qu'il est traduit chaque mois en italien, en allemand, & contrefait dans deux autres endroits où on l'imprime mot pour mot. Aucun Journal n'éprouve le même sort.

ORDONNANCE DU ROI, ET RÉGLEMENT.

1°. Il a paru, cette année, une *Ordonnance du Roi, concernant les hôpitaux militaires*, datée du 26 février 1777, dont le but est énoncé ainsi dans le préambule : « Comme il paroît nécessaire à Sa Majesté, d'entretenir toujours des » hospices où l'humanité souffrante trouve rassemblés tous les secours qui peuvent remédier » aux maux aigus dont elle est attaquée, Sa Majesté a jugé à propos de maintenir toujours, à » cet effet, une inspection permanente qui serve à » seconder les vues qu'Elle se propose, de ranimer l'émulation parmi les médecins & chirurgiens qu'Elle emploie, & de simplifier l'administration de tous les hôpitaux militaires qu'Elle » croit devoir conserver ». Cette Ordonnance est composée de 40 articles.

2°. Le Roi s'étant fait représenter le *réglement* du 22 décembre 1775, concernant les trois amphithéâtres établis dans les hôpitaux de Strasbourg, Metz & Lille, pour l'instruction des éleves qui se destinent à ce service, Sa Majesté a jugé devoir en renouveller les dispositions. Elles se trouvent, en 32 articles, dans un *réglement* daté du 26 février de cette année 1777.

Eloge historique de M. Venel, Professeur en Médecine dans l'Université de Montpellier, membre de la Société royale des Sciences, Inspecteur-général des eaux minérales de France, qui sera suivi d'un recueil ou précis de ses différens ouvrages; par M. J. J. M. Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, &c. A Grenoble, chez Cuchet, *Imprimeur-Libraire, & à Paris, chez* Nyon, *rue Saint-Jean-de-Beauvais*, 1777. *Prix* 1 *liv.* 4 *sols.*

Essai sur les maladies des artisans, traduit du latin de Ramazzini, avec des notes & des additions; par M. DE FOURCROY, Maître-ès-Arts en l'Université de Paris, & Etudiant en Médecine.

Omnibus ærumnis affecti denique vivunt.

LUCRET. *lib. iij. vers.* 50.

A Paris, chez Moutard, *Imprimeur-Libraire de la Reine, rue du Hurepoix, près le pont Saint-Michel,* M. DCC. LXXVII, (*in-*12 *de* 573 *pages; plus* LXXVI *pages pour l'introduction & la table des chapitres*).

L'ouvrage de *Ramazzini* est estimé, & mérite de l'être. Il eût été à souhaiter, pour l'avantage de l'humanité, qu'à l'exemple de ce praticien zélé,

d'autres médecins se fussent occupés essentiellement du même objet, & qu'ils eussent ajouté à son travail des observations, non-seulement à l'égard des professions dont il expose les inconvéniens & les maladies particulieres, mais encore à l'égard de plusieurs autres professions dont il n'a point parlé. Parmi ceux qui avoient formé cet important projet, nous citerons volontiers un de nos confreres, M. *Macquart*, médecin de la Charité, auquel la mort n'a pas laissé le temps de l'exécuter. Il faut espérer qu'on reprendra ce projet. Peut-être même se trouve-t-il actuellement dans la capitale quelques médecins qui rassemblent des matériaux pour faire un traité plus complet sur les maladies des ouvriers. En attendant nous annonçons cette version. Le traducteur a sans doute mis tous ses soins pour rendre fidélement son original. Quant aux notes qui accompagnent le texte, elles sont, pour la plûpart tirées de différens auteurs, & le choix en est souvent heureux.

Dissertatio inauguralis medica in quâ observationes suas physico-medicas & sententias communicat PETRUS BENED. CHRIST. GRAUMANN. *A Butzow.* 1777.

L'auteur traite de l'aimant appliqué comme remede. Il ne paroît pas, selon lui, qu'on puisse y avoir une grande confiance, quand il est administré seul. A cet examen des effets de l'aimant sur le corps humain, M. *G.* a joint d'autres observations & remarques pratiques, qui rendent sa dissertation intéressante.

Beytræge zu den versuchen, &c. c'est-à-dire, *Additions aux essais qu'on a fait*

dans différentes maladies, de l'aimant artificiel; par M. HEINSIUS, D. Med. à Leipſic, 1777.

On ne trouve rien de concluant dans ces additions.

Eſſais de Jean Rey, Docteur en Médecine, ſur la recherche de la cauſe pour laquelle l'étain & le plomb augmentent de poids quand on les calcine. Nouvelle édition, revue ſur l'exemplaire original, & augmentée ſur les manuſcrits de la bibliotheque du Roi & des Minimes de Paris, avec des notes; par M. GOBET. A Paris, chez Ruault, *Libraire, rue de la Harpe, 1777.*

M. *Bayen* s'eſt d'autant plus empreſſé à faire connoître cet ouvrage au public (1), *que la cauſe que* Jean Rey *aſſigne à l'augmentation de poids qu'ont éprouvé les chaux de plomb & d'étain, a un rapport médiat avec celle qui eſt ſur le point d'être reconnue de tous les chymiſtes.*

Cet ouvrage, vraiment intéreſſant, mérite l'accueil des médecins & des chymiſtes. M. *Gobet* y a ajouté des notes, des lettres, & d'autres pieces qui rendent cette édition encore plus curieuſe.

Remarques aſtronomiques ſur le livre de Daniel. Mémoire ſur les Satellites. Loi & propriété de l'équilibre. Probabilité ſur la durée de la vie humaine. Table

(1) Dans une lettre adreſſée à M. l'Abbé *Rozier*, & inſérée dans le Journal de phyſique.

des équinoxes du soleil & de la lune; par Jean-Phil. L. DE CHEZEAUX, membre de plusieurs Académies. A Lausanne; & se trouve à Paris, chez Lamy, *Libraire, quai des Augustins*, 1777. 4 *liv. broché.*

De la vieillesse; par M. ROBERT, Docteur-régent de la Faculté de Médecine de Paris, premier Médecin & Conseiller intime de feu S. A. S. Christian IV, Comte Palatin, Duc des Deux-Ponts. A Paris, chez Louis Cellot, *Libraire-Impr. rue Dauphine*, 1777.

Le Maréchal de poche, qui apprend comment il faut traiter son cheval en voyage, & quels sont les remedes pour les accidens ordinaires qui peuvent lui arriver en route, avec une planche qui marque l'âge du cheval par ses dents, 1777; *traduit de l'Anglois. A Paris, chez la* veuve Thiboust, *Imprimeur du Roi, place de Cambrai. Prix* 1 *liv.* 4 *s. broché.*

Cet Ouvrage a mérité l'approbation des connoisseurs, & nous ne craignons pas d'ajouter que malgré la différence de l'objet de la médecine des hommes & de la médecine vétérinaire, il est bien plus satisfaisant de donner quelques conseils bons & précis pour guérir les chevaux, que de faire, sur la médecine des hommes, de ces compilations qui ne peuvent qu'ennuyer les uns, & mal-à-propos nquiéter les autres.

TABLE

DU MOIS DE DÉCEMBRE.

EXTRAIT. *Mémoire de M.* VOULONNE, *méd. couronné par l'Académie de Dijon.* page 481
Réflexions sur une épine-venteuse (spina-ventosa), *adréssées à* M. LÉAUTAUD, *chirurgien; par M.* DESGRANGES, *chirurgien.* 507
Observations sur deux affections lépreuses, guéries par M. MORIN, *méd.* 532
Observations sur la vertu anti-spasmodique de la valériane; par M. BOUTEILLE, *méd.* 544
Maladies qui ont regné à Paris, pendant le mois d'Octobre 1777. 557
Observations météorologiques, faites à Montmorenci. 558
Observations météorologiques faites à Lille. 561
Maladies qui ont regné à Lille, pendant le mois d'Octobre 1777. 562
Nouvelles Littéraires. 563

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois de Décembre 1777. A Paris, ce 24 Novembre 1777.

POISSONNIER DESPERRIERE.

TABLE
GÉNÉRALE
DES MATIERES.

Contenues dans les six derniers Mois du Journal de Médecine de l'année 1777.

LIVRES ANNONCÉS AVEC UNE NOTICE.

1°. *Histoire Littéraire de la Médecine.*

Eloge historique de M. VENEL, *Professeur en Méd. à Montpellier.* page 565

2°. *Médecine.*

Instruction abrégée sur les maladies des enfans; par M. GUENET, *med.* 87
Détails des succès de l'établissement que la ville de Paris a fait en faveur des noyés. (5e partie); *par M.* PIA, *ancien apothicaire.* 89
Mémoire sur les funestes effets du charbon allumé, avec leur curation; par M. HARMANT, *médecin.* 91

Précis de la Médecine-pratique ; par M. LIEUTAUD, *premier médecin du Roi.* 181
Le Manuel des femmes enceintes ; par G. R. LEFEBURE, *porteur de fausses lettres de Docteur en Médecine.* 185

4°. *Anatomie, Physiol. & Chirurgie.*

Pratique moderne de Chirurgie ; par M. RAVATON, *chir. publiée par M.* SUE, *chir.* 182
Conspectus œconomiæ animalis, seu compendium physiologiæ.... à M. STEPHANO GROSSIN DUHAUME, med. Paris. 283
La théorie du chirurgien, ou anatomie générale & particuliere du corps humain ; par M. DURAND, *chir.* 284

4°. *Histoire nat. Pharm. & Chymie.*

Dissertation sur l'huile de palma-christi, *ou l'huile de Ricin, traduit de l'Anglois du Doct.* CANVANNE; *par M.* HAMART DE LA CHAPELLE. 88
Avis aux bonnes Ménageres des villes, sur la meilleure maniere de faire leur pain ; par M. PARMENTIER. 183
*Dissertation sur l'*examen analytique *des eaux minérales des environs de Laigle ; par M.* HUET DE LA MARTINIERE, *méd.* 184
Systême général & complet de la nature, du Chevalier LINNÉ ; *par* PH. LOUIS FLAV. MULLER. 283
Dissertatio chymica de acido sacchari, autore JOH. AFZELIO ARWIDSSON. 475
Œuvres de BERNARD PALISSY, *nouvelle édition.* 477

Introduction aux observations sur la Physique, sur l'histoire naturelle, &c.; par M. l'Abbé ROZIER. 563

EXTRAITS, *ou Analyse de Livres.*

Traité des maladies vénériennes, traduit du latin de M. ASTRUC, *quatrieme édition, publiée par M.* LOUIS, *chir.* 3
Tractatus de morbis cutaneis, auct. M. LORRY, med. Paris. 97
& . . . ; 193
Analyse des procès-verbaux de l'expérience faite pour constater l'efficacité de l'eau de salubrité. 289
Etiologie nouvelle de la salivation; par M. JEAN-STANISLAS MITTIÉ, *méd.* 385
Mémoire de M. VOULONNE, *méd. couronné par l'Académie de Dijon.* 481

MÉMOIRES ET DISSERTATIONS

1°. *Histoire Littéraire de la Médecine.*

Suite de la réponse de M. BACHER *à M.* CARRERE, *ou critique de la Bibliotheque de Médecine.*
Juillet depuis la page 66 jusq. 81.
Août depuis la pag. 154 jusq. 174.
Septemb. depuis la pag. 255 jusq. 274.
Octobre depuis la pag. 353 jusq. 368.
Novemb. depuis la pag. 452 jusq. 468.

Nota. Le commencement de cette critique se trouve dans le cahier d'Avril, page 352, & reprend dans celui de Mai, page 441, & dans celui de Juin, page 430.

2°. MÉDECINE.

Obſervation ſur une hépatite; par M. LABORDE, *médecin.* 24
Maladie ſinguliere obſervée par M. MOLLERAT DE SOUHEY, *méd.* 114
Diſſertation ſur l'utilité des cantharides à l'intérieur dans une paralyſie; par M. PIRRI, *méd.* 120
Lettre de M. LECOMTE, *médecin, & mémoire à conſulter ſur une phthiſie commençante.* 142
Réponſes à ce mémoire à conſulter. 339
Remarques ſur la troiſieme Diſſertation ſur l'inoculation *de* M. BOUTEILLE; *par* M. VIEUSSEUX, *méd.* 202
Obſervation ſur un tétanos; par M. LATOUR, *méd.* 215
Obſervation ſur une mort très-prompte; par M. BERTRAND, *méd.* 220
Lettre ſur les récidives de la rougeole; par M. DUBOSCQ DE LA ROBERDIERE, *méd.* 254
Réflexions critiques ſur les fumigations dans les phthiſies pulmonaires; par M. MORIN, *médecin.* 326
Obſervations ſur les bons effets des lavemens de quinquina dans les fievres putrides; par M. BAUDRY. 332
Obſervations ſur l'uſage intérieur du ſublimé-corroſif; par M. MARET, *méd.* 396
Obſervations ſur la phthiſie pulmonaire, guérie avec la liqueur de VAN SWIETEN; *par* M. BRILLOUET. 405
Lettre ſur l'inflammation; par M. PIQUÉ, *médecin.* 412
Obſervations ſur la vertu anti-ſpaſmodique de la valériane; par M. BOUTEILLE, *méd.* 544

Maladies qui ont régné à Paris, pendant les mois de

Mai 1777	page 81	Août 1777	pag. 369
Juin 1777	175	Septemb. 1777	469
Juillet 1777	275	Octobre 1777	557

Maladies qui ont été observées à Lille, par M. BOUCHER, médecin, pendant les mois de

Mai 1777	page 86	Août 1777	pag. 374
Juin 1777	180	Septemb. 1777	473
Juillet 1777	282	Octobre 1777	562

3°. CHIRURGIE.

Réflexions à la suite des observations *sur les plaies extérieures de la tête, &c.....; par* M. GUYETANT, *chir.* 44

Nota. Ces *observations* se trouvent dans le cahier de Juin, page 520.

Description d'un nouvel instrument pour l'opération de la taille; par M. LAMARQUE, *chirurgien.* 53

Observation sur les suites funestes d'une paracentèse; par M. WILL, *méd.* 63

Deux observations sur les plaies pénétrantes du bas-ventre; par MM. SUSSI & LÉAUTAUD, *chir.* 132

Observation sur une plaie considérable du cerveau; par M. DE LIMBOURG le jeune, *médecin.* 224

Observation sur une tumeur anevrismale à la tête; par M. MICHEL, *chir.* 239

Remarques sur les plaies du cœur; par M. MARTIGUES, *chir.* 243

Observations sur trois accouchemens; par M. SOUVILLE, *chir.* 421

Observations de chirurgie sur quelques accidens consécutifs des opérations, &c... par M. GUERIN, *chir.* 427

Réflexions sur une épine-venteuse (spina-ventosa), *adressées à* M. LÉAUTAUD, *chir. par* M. DESGRANGES, *chir.* 507

4°. HIST. NAT. PHARM. & CHYMIE.

Analyses de l'eau fondante & prétendue préservative de M. DE PRÉVAL. 16

Observations chymiques sur l'acide phosphorique & le sel marin gris; par M. ROUELLE, *apothicaire.* 299

Observations chymiques sur la liqueur fumante de LIBAVIUS; *par* M. ROUELLE, *apoth.* 445

Observations météorologiques faites à Montmorenci, près Paris, par le Pere COTTE, *durant les mois de*

Mai 1777 · · · page	82	Août 1777 · · pag.	370
Juin 1777 · · · · · ·	176	Septemb. 1777 · · ·	470
Juillet 1777 · · · · ·	278	Octobre 1777 · · ·	558

Observations météorologiques faites à Lille, par M. BOUCHER, *pendant les mois de*

Mai 1777 · · · page	85	Août 1777 · · pag.	373
Juin 1777 · · · · ·	180	Septemb. 1777 · · ·	473
Juillet 1777 · · · ·	281	Octobre 1777 · · ·	561

AVIS DIVERS.

Prix proposé par le College de Copenhague. 92
Prix proposé par l'Académie de Mantoue. ibid.
Prix proposé par un Gentilhomme de la Marche de Brandebourg. 93
Prix adjugé par l'Acad. de Chir. de Paris. ibid.
Cours d'accouchement, par M. DESTREMAU. 95
Installation du College de Pharmacie. 190
Prix proposés par l'Académie de Chirurgie de Paris. ibid.
Prix proposé par la Société des Sciences de Copenhague. 286
Prix proposé par l'Académie des Sciences de Munich. ibid.
Lettre de la Faculté de Médecine de Nanci, sur de fausses lettres de Doctorat. ibid.
Lettre de l'Université d'Erford à la Faculté de Médecine de Paris, sur la même sujet. 188
Prix extraordinaire proposé par l'Académie des Sciences de Paris. 375
Arrêt du Conseil d'Etat. 381
Déclaration du Roi au sujet des vaisseaux de cuivre & de plomb. 381
Cours de Chymie, par M. BRONGNIART, *apothicaire.* 479
Livres nouveaux, chez Cavelier & Didot. 479
Ordonnance du Roi concernant les hôpitaux militaires. 464

Fin de la Table des Matieres.

